L'abbé L. St-G. LINDSAY.

NOTRE-DAME DE LORETTE

EN LA

NOUVELLE-FRANCE

266.2
L64

Notre-Dame de Lorette en la Nouvelle-France

L'ABBÉ L. St-G. LINDSAY

NOTRE-DAME DE LA JEUNE-LORETTE

EN LA

NOUVELLE-FRANCE

DEPARTMENT OF EDUCATION
LIBRARY
ONTARIO

BX
1424
.L67
L5
1900
SMR

Digitized by the Internet Archive
in 2010 with funding from
University of Ottawa

http://www.archive.org/details/notredamedelajeu00lind

Notre-Dame de la Jeune-Lorette

EN LA

NOUVELLE-FRANCE

ETUDE HISTORIQUE

PAR

L'ABBÉ LIONEL SAINT-GEORGE LINDSAY

AUMONIER DES URSULINES DE QUÉBEC

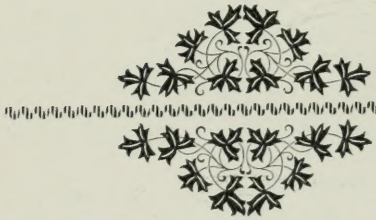

Montréal

LA CIE DE PUBLICATION DE LA REVUE CANADIENNE

290, rue de l'Université

1900

BX
171

30477

A LA MÉMOIRE

DE MON VÉNÉRÉ PÈRE ET PRÉCEPTEUR,

MESSIRE FRANÇOIS BOUCHER,

QUI, APRÈS PLUS DE CINQUANTE ANNÉES D'APOSTOLAT
CHEZ LES SAUVAGES DU NORD-OUEST ET DU SAGUENAY,
ET CHEZ LES DESCENDANTS DE LA NATION HURONNE,
S'ENDORMIT DANS LA PAIX DU SEIGNEUR,
PLEIN DE JOURS ET DE MÉRITES,
A NOTRE-DAME DE LA JEUNE-LORETTE,
EN L'AN DE GRACE 1880.

Vue de la Jeune-Lorette en 1840 d'après une gravure du temps.

NOTRE-DAME DE LORETTE EN LA NOUVELLE-FRANCE

ÉTUDE HISTORIQUE

Là-bas, sur les hauteurs, au pied des Laurentides,
S'élève, solitaire, un modeste hameau.
La rivière Saint-Charle, avec ses eaux limpides
Que voile, en maint endroit, l'ombre d'un jeune ormeau,
Caresse en murmurant le seuil de ce village ;
Et, quand elle le quitte, on dirait que de rage,
Sur son lit de cailloux, elle s'agite et fuit,
Comme un daim effaré qu'une meute poursuit.
Dans un gouffre profond qui tout à coup s'entr'ouvre,
L'onde vertigineuse arrive avec fureur,
Rebondit sur le roc, se déchire, et le couvre
De flots d'écume et de vapeur. (1)

LORETTE est un village situé à trois milles " (lieues) français à l'ouest de Québec, habité " principalement par les Indiens de la nation " huronne, convertis à la religion catholique.

" Le village occupe le bord d'une petite rivière qui, " en cet endroit, tombe avec grand bruit du haut " d'un rocher, et fait tourner un moulin à scie et un " moulin à farine.

" Lorsque le jésuite (2) qui les dessert y vint pour la " première fois, ils vivaient dans des cabanes faites sur " le modèle de celles des Lapons. Depuis ils se sont bâti " des habitations à la mode française.

" La petite église du village est vraiment jolie avec sa " flèche élevée couverte en fer-blanc, qui contient une " cloche. On prétend qu'elle a un air de ressemblance, " par sa forme et ses dimensions, avec la *Santa Casa* de " Lorette en Italie, d'où vient le nom de Lorette donné " à ce village. " (3)

(1) P. Lemay.

(2) Le P. Richer.

(3) *Voyage dans l'Amérique du Nord*, par Pierre Kalm, naturaliste suédois août, 1749. Traduit par L.-W. Marchand, Montréal.

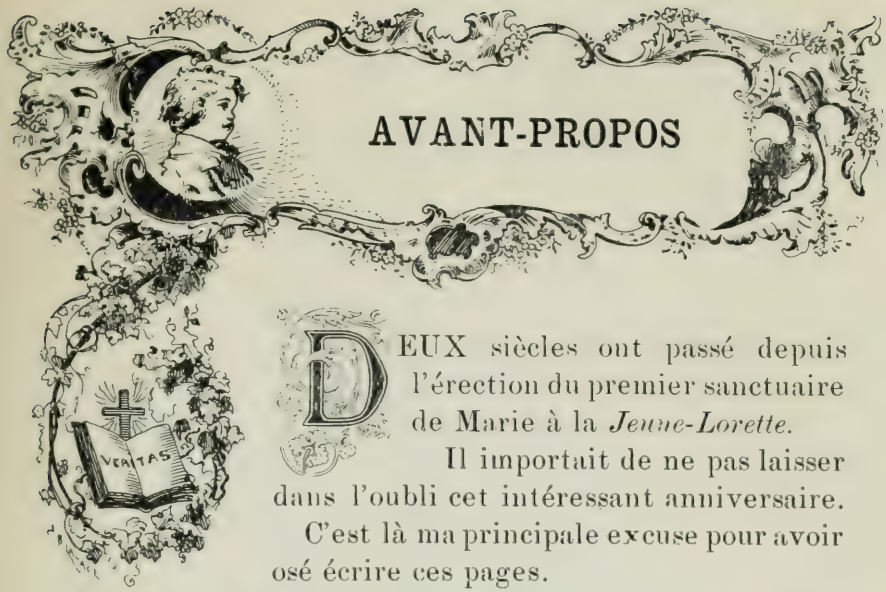

AVANT-PROPOS

DEUX siècles ont passé depuis l'érection du premier sanctuaire de Marie à la *Jeune-Lorette*.

Il importait de ne pas laisser dans l'oubli cet intéressant anniversaire.

C'est là ma principale excuse pour avoir osé écrire ces pages.

Une plume plus autorisée que la mienne écrira bientôt l'histoire de Notre-Dame de Foye en Canada. L'histoire des missions huronnes se lit aux *Relations des Jésuites* et dans le travail magistral du Père Camille de Rochemonteix, *Les Jésuites et la Nouvelle France au XVIIe siècle*. Une monographie de Messire J.-B. Bédard, [1] et une *Relation* du Père Bouvart sur la mission de la *Nouvelle-Lorette* (aujourd'hui l'*Ancienne*) [2] complètent les *Missions du Canada* du Père Martin et ses additions à l'*Autobiographie du P. Chaumonot*.

Mais la *Jeune-Lorette* n'a pas encore trouvé d'historiographe. Des récits plus ou moins fantaisistes et des impressions à vol d'oiseau, voilà tout ce qui a paru sur cet intéressant village.

(1) Reproduite dans *La Kermesse*, charmant recueil littéraire hebdomadaire publié à Québec à l'occasion d'un bazar de charité en 1892-93.

(2) Reproduite dans l'*Abeille*, revue scolaire rédigée par les élèves du Petit Séminaire de Québec (12e année). La *Relation* du P. Bouvart ne dépasse pas 1675.

Je n'ai certes pas la prétention d'écrire une histoire de cette mission. Je veux seulement sauver de l'oubli quelques souvenirs d'un peuple dont la fin semble coïncider avec celle du siècle, mais dont les annales édifiantes aussi bien que intéressantes méritent d'être mieux

connues ; je veux exhumer de la poussière quelques pièces jusqu'ici inédites, reliques d'un glorieux passé, échos d'un siècle qui fut grand par sa foi non moins que par ses œuvres.

Ces documents figureront à leur endroit dans les quelques pages de ce modeste travail.

INTRODUCTION

LE célèbre romancier américain, Fenimore Cooper, a dramatisé, sous le titre de *The Last of the Mohicans*, la fin d'une tribu jadis puissante en nombre et vaillante à la guerre.

L'heure n'est-elle pas venue—que dis-je ! n'est-il pas déjà tard—de saluer d'un chant d'adieu un peuple autrefois maître d'un pays immense et d'une mer intérieure destinés à immortaliser son nom et son histoire ?

Ce peuple a été trop longtemps l'ami de la France très chrétienne ; trop d'apôtres et de martys, pour le conquérir au Christ, ont usé leur vie et versé leur sang ; il a fourni à l'église naissante du Canada trop d'exemples de piété et d'héroïsme dignes des âges apostoliques, pour qu'il nous soit permis de l'oublier, et que le flot toujours montant du progrès moderne efface tout vestige de son glorieux passé.

Sa langue est déjà muette. Sauf quelques rares cantiques, dont le sens est encore moins familier à ceux qui les chantent que la langue liturgique de l'Église, sauf quelques glossaires aujourd'hui conservés avec un soin jaloux dans les archives de notre législature ou de nos communautés religieuses, sauf des noms de guerre que les chefs, depuis longtemps mêlés de sang européen. étalent avec fierté aux jours de réjouissance nationale, que reste-t-il de cet idiome harmonieux et sonore qui résonnait jadis dans les conseils de guerre ou les chants de triomphe ?

Le type facial—pommettes des joues saillantes et teint légèrement cuivré—persiste mieux, bien que ne suivant

pas toujours rigoureusement la succession des générations, les blancs et les bruns alternant souvent dans une même descendance.

Mais ce qui dure toujours, et ce qui, grâce à Dieu ! persevérera jusqu'à l'extinction complète de la race, c'est la foi catholique, c'est la fidélité à l'Église de Jésus-Christ achetée pour ce peuple par le sang des Brébeuf, des Lalemant et des Garnier. Il a été réalisé, en effet, le vœu des capitaines hurons suppliant le Père Ragueneau de conduire à Québec les débris de leur nation décimée, pour y fonder une église à l'abri du fort des Français ; " car, disaient-ils, notre foi n'y sera pas éteinte. " [1]

La chapelle de la mission est toujours là, sa flèche légère dirigée vers le ciel, dont les Jésuites ont indiqué le chemin aux enfants de la forêt,—sa modeste cloche appelant toujours à la prière et réunissant sous un même toit béni les derniers enfants d'une famille qui bientôt ne sera plus.

Quelques pas plus loin, c'est " l'arpent de Dieu," le cimetière, où les ont précédés les ancêtres qui se sont endormis dans la paix du Seigneur. Le champ des morts est entretenu avec un soin pieux. Le Huron chrétien n'a rien perdu de la fidélité traditionnelle de sa race au culte des défunts. Sa croyance immémoriale à l'immortalité de l'âme est confirmée par le signe de la foi dont il orne le tombeau des siens. L'arc et les flèches dont le chasseur défunt devait se servir dans une vie meilleure ont été remplacés par la croix, gage de résurrection et de salut.

Mais combien cet enclos est étroit, resserré comme il l'est tout alentour par les appareils de l'industrie moderne ! On dirait qu'il se rétrécit de plus en plus, à mesure que diminue le nombre de ceux dont il doit abriter le dernier sommeil. [2]

(1) Père C. de Rochemonteix, *Les Jésuites et la Nouvelle France*, tome II, p. 111.

(2) Depuis quelques années on a ouvert, au nord de la chapelle, un nouveau cimetière. Ceux qui y reposeront ne seront guère de race huronne.

Et tout à côté, limitant le domaine de ceux dont l'empire jadis ne connaissait guère de bornes, la rivière Saint-Charles roule ses eaux rapides vers la cascade mugissante.

Pauvre Cabir-Coubat, [1] qui traînes péniblement aujourd'hui, comme un serpent blessé, tes replis tortueux à travers la vallée que ton cours embellit et fertilise, toi aussi, ton orgueil a été humilié ! Pour étancher la soif des envahisseurs, pour tourner leurs encombrantes machines, on a mis un frein à l'impétuosité de tes flots. Image de la nation jadis florissante qui agonise sur tes rives, tes eaux sombres coulaient jadis à pleins bords et leur mugissement proclamait à haute voix la puissance du Créateur.

***

Ainsi pensais-je l'autre jour en gravissant à toute vapeur la pente fleurie et ensoleillée qui mène au village de la *Jeune-Lorette*. Et à mesure que je montais, montait aussi dans mon âme le flot des émotions et des souvenirs du passé, car je reprenais en sens inverse le sentier déjà parcouru d'une vie de cinquante ans, et je me rapprochais d'autant du séjour de ma première enfance.

Oui, j'ai vécu à la *Jeune-Lorette* les années de mon printemps. La belle langue de ma mère bien-aimée, le doux parler de France, c'est là que je l'ai apprise. La disparition de l'ancienne école du *faubourg* [2] n'a pas effacé de ma mémoire la souvenance de l'austère et tendre institutrice qui m'initia aux mystères de la grammaire française, et m'administra maints coups de férule destinés autant à souligner les préceptes de Lhomond qu'à châtier mes espiègleries.

(1) Nom sauvage de la rivière Saint-Charles, qui signifie " la rivière aux nombreux détours." La rivière Saint-Charles, décharge du lac du même nom, coule du nord au sud, et se jette dans le fleuve Saint-Laurent à Québec. C'est à la réunion de ces deux cours d'eau que s'élève le promontoire de Québec. C'est la rivière Saint-Charles qui alimente les aqueducs de Québec et du village Saint-Ambroise de la Jeune-Lorette.

(2) On nomme ainsi le village de Saint-Ambroise pour le distinguer de celui des Sauvages, auquel on a réservé le nom de *village*.

A Lorette, j'ai reçu pour la première fois le Dieu de l'Eucharistie. Ce fut à l'église paroissiale de Saint-Ambroise, sanctuaire d'origine plus récente que la chapelle du village huron, et disparu depuis quelques années devant les exigences d'une population croissante pour faire place à un temple moderne plus vaste et plus imposant. Parmi mes camarades de première communion figuraient maints petits Hurons qui m'avaient initié à l'art de décocher la flèche perfide contre d'innocents oiseaux.

La chapelle de la mission, plus que tout le reste, éveille en moi les plus touchants souvenirs. C'est là, en effet, que j'ai appris l'art divin de servir la messe. C'est là qu'a germé ma vocation sacerdotale, au contact d'un vénérable missionnaire, digne héritier du zèle des Chaumonot et des De Couvert.

Je me rappelle encore l'instruction du vieux sacristain, un *dogique* patriarcal, relativement aux burettes. Comme elles étaient d'argent solide, il importait, pour ne pas confondre le vin et l'eau, de remarquer les lettres majuscules, A (pour *Aqua*, l'eau) et V (pour *Vinum*, le vin) qui y étaient gravées dans le but de les distinguer l'une de l'autre. " Fais attention, mon petit, disait le vieux Sauvage, les pattes en bas (A), c'est l'eau ; les pattes en l'air (V), c'est le vin. [1]

Cette chapelle des Sauvages, je l'ai vue brûler en 1862, lors d'un incendie qui avait éclaté à la fabrique de papier toute voisine. Je fus témoin de la désolation des pauvres Hurons en voyant leur bien-aimé sanctuaire, " la maison de la prière," dévoré par les flammes. Dans les cendres encore fumantes, j'avais ramassé un lingot informe du métal de la cloche, et l'ai longtemps conservé comme une relique dans mon musée d'écolier.

Heureusement on eut le temps de sauver tout le reste, même la balustrade en cuivre repoussé qui subsiste, avec

(1) Exemple de la méthode intuitive respectueusement soumis aux lecteurs de l'*Enseignement primaire*.

d'autres trésors, comme vestige des splendeurs de l'ancien culte. Autels, vases sacrés, candélabres, chasublerie, peintures, statues, tout, sauf les colliers de *Wampum* suspendus en *ex-voto* aux murs du sanctuaire, a échappé aux flammes, grâce au dévouement intelligent de l'abbé Prosper Vincent, qui passait alors ses vacances d'écolier dans son village natal. On a également réussi à sauver le *fac-simile* de la *Santa Casa* ou " sainte maison " de Lorette, avec les statues des anges qui la transportent.

Tout a été replacé dans le même ordre dans la chapelle restaurée, sauf toutefois un enclos rectangulaire qui régnait autrefois depuis la balustrade jusqu'au tiers de la nef, et était réservé aux seules femmes de la tribu. Comme dans les églises rurales des vieux pays, on avait ainsi selon l'usage antique,

Les sexes séparés en deux ordres exprès.

Mais on n'aurait pas eu raison d'ajouter avec le poète :

Et souvent rapprochés par des regards distraits ;

car l'enfant des bois reste toujours fidèle à sa gravité native dans le lieu saint. Cette gravité se relâchait pourtant deux fois par an, à l'occasion du pain bénit que *rendaient* alternativement et collectivement les hommes et les femmes du village. Les yeux noirs des bambins adossés à la balustrade suivaient alors d'un regard avide l'itinéraire du vieux bedeau distribuant à leurs parents le signe des agapes. Ils savaient que le fond du panier était destiné aux enfants, et que le dit fond était composé d'étoiles de pain bénit doré, aussi succulentes au goût qu'éblouissantes à la vue.

Le pain bénit n'est plus aujourd'hui qu'un souvenir du passé. La génération actuelle en ignore le goût, que ses appétits fin-de-siècle ne lui permettraient guère d'apprécier.

CHAPITRE PREMIER

DE SAINTE-MARIE DES HURONS A NOTRE-DAME DE LA JEUNE-LORETTE.

LES premiers apôtres de la nation huronne furent les Récollets, religieux de l'Ordre de Saint-François d'Assise. Le P. Le Caron, qui accompagna Champlain dans son expédition de 1615, célébra, au mois d'août, dans la bourgade de Carhagouha, la première messe et dressa la première croix au pays des Hurons. Il eut plusieurs successeurs, comme nous le verrons plus loin.

Les missionnaires jésuites trouvèrent les Hurons établis sur une vaste péninsule entre la baie Georgienne, la Nottawassaga, le lac Simcoe (en huron, Ouentaron) et le Severn, belle rivière qui s'échappe de ce lac. (1)

" Ce pays, dit le Père de Rochemonteix, était arrosé " d'eaux poissonneuses, alterné de forêts profondes et de " prairies, protégé par des baies très sûres. Il convenait " admirablement à un peuple belliqueux, agricole, chas- " seur et pêcheur." (2)

C'est là que le Père Jean de Brébeuf, arrivé à Québec en 1625, se rend l'année suivante avec le Père de la Roche-d'Aillon, récollet, et le Père Anne de Nouë, jésuite. C'est là qu'il demeure seul, après le retour à Québec de ses deux compagnons, étudiant la langue huronne, et

(1) " Selon les relations des premiers jésuites qui furent envoyés dans ce temps-là (1626) chez les Hurons pour travailler à leur instruction, les Hurons étaient partagés en vingt bourgades qui réunies ensemble formaient une nation de trente mille âmes." Feland réduit ce chiffre à 12 ou 15 mille. (Extrait d'une *Relation* du P. Étienne Thomas de Villeneuve-Girault, dernier missionnaire jésuite à la Jeune-Lorette, en date de 1762.)

(2) *Les Jésuites et la Nouvelle-France*, tome I, p. 319.

travaillant à la conquête des âmes. Après deux années de labeurs apparemment stériles, il est rappelé à Québec par ses supérieurs, et retourne en France en 1629, car le pays est tombé au pouvoir des Anglais.

Mais avec le retour du drapeau français, en 1633, les missions huronnes vont être reprises. Le Père de Brébeuf y accourt le premier avec les Pères Daniel et Davost, et il y est bientôt suivi par une phalange d'apôtres.

La vie qu'ils y menèrent, de 1634 à 1639, fut un long martyre par l'effrayante austérité qui en fut le caractère constant. Une épidémie (probablement la petite vérole, maladie presque toujours fatale pour les races indiennes) qui éclata dans les bourgades huronnes en 1637, fut l'occasion d'un soulèvement contre les Pères, soupçonnés par ces peuplades ignorantes et superstitieuses, et accusés par leurs jongleurs d'être les auteurs du mal. A plusieurs reprises on s'assembla pour décréter leur mort, et plusieurs fois on leva sur leur tête la hache meurtrière.

Mais l'heure du martyre de ces courageux apôtres n'avait pas encore sonné, et il était réservé à d'autres mains que celles des Hurons de verser le sang généreux qui devait vivifier cette église naissante.

" Dénués de toute espérance, dit le P. de Rochemonteix [1], " les missionnaires avaient tourné leurs regards vers Celui " qui tient dans ses mains le cœur des hommes, et le 29 " novembre (1637) ils avaient commencé une neuvaine " de messes en l'honneur de saint Joseph, patron de la " mission. Elle n'était pas terminée que déjà l'effrayante " tempête s'éloignait, sans se dissiper complètement." En effet, la persécution devait se prolonger jusqu'au milieu de l'année 1640, bien que d'une manière intermittente.

Durant ces deux dernières années, les missionnaires de Saint-Joseph et de la Conception avaient repris leurs visites et leurs courses apostoliques.

(1) Ouvrage cité, tome I, p. 378.

Le Père Jérôme Lalemant succédait, le 26 août 1638, comme supérieur de la mission, au Père de Brébeuf qui en était le fondateur. Il espérait créer au pays des Hurons un établissement dans le genre des célèbres *Réductions* du Paraguay. Son plan se serait peut-être réalisé si la guerre n'eût chassé les Hurons de leurs foyers. Pour y atteindre, on abandonna Saint-Joseph et la Conception, et une nouvelle résidence, sous le nom de Sainte-Marie, fut fondée sur la rive droite de la rivière Wye, qui se jette dans la baie Georgienne. Elle devint le centre des missions huronnes et le foyer d'où le zèle de ces apôtres du nouveau monde rayonnait chez les nations voisines. Quelle tâche laborieuse et ingrate que la leur ! " Ces hommes de Dieu tournèrent et retournèrent la terre confiée à leurs soins, ils l'arrosèrent de la sueur de leur front, et, pendant des années, sans profit, sans espérance de moisson." (1)

Après treize ans d'incroyables travaux, l'église huronne ne comptait que quelques centaines de fidèles. En revanche, ils étaient d'une vertu éprouvée et " faisaient hautement profession de christianisme."

" Une grâce de choix, grâce d'intelligence et de " volonté, était seule capable de produire le grand mou- " vement de conversion que désiraient les missionnaires."

" L'heure de cette grâce tant désirée sonna l'année " même qui suivit la mort sanglante du premier martyr " de la Compagnie de Jésus dans la Nouvelle-France." (2)

" En 1646, s'ouvre l'ère des martyrs " par la mort du Père Isaac Jogues. Une fois de plus on allait constater que le " sang des martyrs est une semence de chrétiens. " (3)

En effet, " depuis la mort du P. Jogues, un grand mou- " vement de conversion s'opéra dans tous les centres

(1) Père de Rochemonteix, ouvrage cité, tome I, p. 436.

(2) Même ouvrage, tome I, p. 446.

(3) *Sanguis martyrum semen Christianorum.* TERTULLIEN.

" d'apostolat, et la ferveur des néophytes se montrait " partout ardente et sincère. " [1]

Parlant des églises huronnes, le P. Ragueneau, supérieur de la mission, écrivait [2] au P. Jérôme Lalemant : " Je n'eusse jamais cru pouvoir voir après cinquante ans de travail, la dixième partie de la piété, de la vertu et de la sainteté, dont partout j'ai été témoin dans les visites que j'ai faites de ces églises." Les plus ferventes étaient celle de la Conception, dirigée par le P. Chaumonot, celle de Saint-Joseph, par le P. Daniel, et celles de Saint-Ignace et de Saint-Louis, que dirigeaient le P. de Brébeuf et le P. Gabriel Lalemant.

" Tel était, dit l'historien déjà cité [3], vers le milieu " de l'année 1648, l'état de la mission huronne, lorsque le " 4 juillet, au lever du soleil, le cri : *Aux armes !* retentit à " Saint-Joseph, le bourg le plus rapproché de la frontière." Le P. Daniel, après avoir baptisé les catéchumènes et absous les néophytes, va intrépidement au-devant de la mort, et le nom de Jésus sur les lèvres, il tombe sous les coups des Iroquois. Il fut le premier jésuite qui reçut la couronne du martyre au pays des Hurons.

Le 16 mars 1649, enhardis par leurs succès, les ennemis envahissent et détruisent le bourg de Saint-Ignace. Saint-Louis, à une lieue de distance, va partager le même sort. Les Pères de Brébeuf et Gabriel Lalemant s'y trouvaient dans le moment. Celui-ci baptise les catéchumènes et le P. de Brébeuf confesse les néophytes. Les femmes et les enfants prennent la fuite. Les Pères restent avec les vieillards et quatre-vingts guerriers. Les assaillants sont au nombre de mille Leur victoire fut facile. L'héroïque martyre des deux jésuites devait faire les frais des réjouissances triomphales de ces barbares ennemis de la foi.

(1) Le P. de Rochemonteix, ouvrage cité, tome II, p. 70.

(2) *Relation* de 1649.

(3) Le P. de Rochemonteix, tome II, p. 71.

Seule, la résidence de Sainte-Marie échappa aux ravages des Iroquois.

Les Hurons, " comme emportés par cette fatale pensée, que leur nation était destinée à périr," au lieu de se rallier et de refouler leurs ennemis, " ne songèrent qu'à fuir et à chercher un asile chez les peuplades sauvages, leurs alliées." Chaque jour, ils arrivaient par centaines à Sainte-Marie. Les uns venaient y chercher le soutien de la vie corporelle, un grand nombre, l'aliment spirituel des sacrements ou la grâce du baptême. Le sang des martyrs faisait germer une abondante moisson de chrétiens. Plus de deux mille sept cents personnes furent baptisées depuis la mort du P. Daniel jusqu'au milieu de 1649.

Ces détails historiques sont connus de tous. J'ai cru, toutefois, devoir les rappeler, comme préambule obligatoire à l'histoire de Notre-Dame de la Jeune-Lorette.

La dispersion des Hurons vers le milieu du dix-septième siècle, voilà le point de départ de leurs transmigrations et de leur disparition. Voilà ce qui explique l'établissement et le séjour définitif, dans le voisinage de Québec, d'un groupe important de cette malheureuse nation. C'est ce dernier groupe qu'il nous intéresse de suivre jusqu'au terme de sa course.

Il n'est toutefois pas sans intérêt de savoir ce qu'il advint du reste de cette puissante tribu.

" Parmi les milliers de Hurons qui traversèrent Sainte-Marie, en route pour une patrie meilleure et plus sûre, trois cents familles, presque toutes chrétiennes, se réfugièrent dans l'île de Saint-Joseph." [1] Ce sont les ancêtres des Hurons de Lorette.

" D'autres bandes se dispersèrent de différents côtés : les unes se retirèrent à Michillimackinac, à l'entrée du

(1) P. de Rochemonteix, ouvrage cité, tome II, p. 91.

lac Michigan ; les autres, à Sainte-Marie, aujourd'hui île Manitouline ; d'autres enfin, dans quelques îles voisines de Sainte-Marie, et alors inconnues des Iroquois."

" Mais ces fugitifs ne formaient pas la majorité de la nation huronne. " [1] Les habitants des bourgs de Saint-Michel et de Saint-Jean-Baptiste furent incorporés dans le canton des Tsonnontouans, et devinrent le premier noyau du christianisme chez les Iroquois, où les missionnaires les trouvèrent, vingt ans plus tard, constants dans la foi. D'autres bandes se réfugièrent chez les Neutres et les Ériés, pour disparaître dans la ruine totale de ces deux nations, massacrées ou dispersées par les Iroquois. Les Andastes recueillirent aussi des débris de la nation malheureuse. Enfin, beaucoup de Hurons trouvèrent un refuge dans la nation du Pétun.

Au commencement de juin 1649, sur l'invitation pressante de douze capitaines hurons, venus de l'île Saint-Joseph, les jésuites décidèrent d'y transporter la résidence de Sainte-Marie.

Le fort qu'on y construisit se terminait aux premiers jours de l'hiver, quand la nouvelle de l'approche des Iroquois vint jeter l'épouvante dans tous les cœurs. Pendant que les guerriers hurons du bourg Saint-Jean étaient imprudemment allés à la rencontre de l'ennemi, celui-ci, par une marche détournée, fond sur le bourg, et n'y laisse que des ruines fumantes et des cadavres mutilés ou calcinés. Le Père Garnier y recueille la palme du martyre. C'est le quatrième nom inscrit au martyrologe de la mission huronne.

" D'autres, dit-on, allèrent s'établir aux Illinois. D'autres descendirent aux Trois-Rivières, et d'autres à Québec. Ceux des Trois-Rivières se réunirent pour la plupart à ceux de Québec en 1654, le 26 avril." [2]

(1) P. de Rochemonteix, ouvrage cité, tome II, p. 92.

(2) *Relation* du P. Etienne-Thomas de Villeneuve-Girault.

Le lendemain de la mort du P. Garnier, le P. Noël Chabanel succombait sous la hache d'un Huron apostat. La nouvelle de ces deux morts glorieuses et de la destruction du bourg Saint-Jean arriva sur la fin de décembre à l'île de Saint-Joseph et y causa une immense douleur.

Deux causes allaient bientôt déterminer un nouvel exode de la nation huronne : d'une part, la crainte des Iroquois, de l'autre, la famine. La dernière récolte et les provisions apportées de Sainte-Marie furent bientôt épuisées pour nourrir la multitude des Hurons réfugiés dans l'île. La famine fut telle qu'on déterrait les cadavres pour s'en nourrir. Les maladies contagieuses, conséquences de la famine, vinrent aussi décimer ce peuple infortuné. Deux capitaines vinrent supplier le P. Ragueneau de conduire à Québec les débris de leur nation, et on décida, non " sans regrets, dit la *Relation* de 1650, non sans une douleur poignante, de s'éloigner d'une terre si longtemps stérile et aujourd'hui féconde ; d'un sol arrosé pendant seize ans de la sueur des apôtres, rougie du sang de cinq martyrs."

Le 10 juin 1650, guidés par leurs missionnaires, " trois cents Hurons chrétiens s'embarquent en silence, longent la côte orientale de la baie Georgienne et entrent dans la rivière des Français. Les bords du lac Nipissing sont déserts ; les Algonquins ont quitté l'île des Allumettes ; les rives de l'Outaouais, jadis si peuplées et si vivantes, présentent aujourd'hui la triste image de la mort. Les Iroquois ont passé partout, et partout ils ont laissé les traces de la plus cruelle désolation, partout ils ont fait la solitude." (1)

Après avoir atteint Montréal, où les Hurons auraient été trop exposés aux attaques des Iroquois, on débarque à Québec le 28 juillet.

(1) P. de Rochemonteix, ouvrage cité, tome II, p. 113.

Le séjour des Hurons à Québec jusqu'au printemps de 1651 imposa une lourde charge aux communautés religieuses et aux citoyens, et réduisit la ville à l'état de famine.

Leur départ pour l'île d'Orléans, où le Père Chaumonot les rejoignit le 25 mars 1651, vint diminuer les préoccupations des Français. A l'endroit nommé l'Anse-du-Fort [1], s'élève un village huron, auquel on donne le nom de *Sainte-Marie*, en souvenir de la patrie abandonnée. Le nombre de ses habitants s'élève bientôt de quatre cents à six cents, car outre les Hurons de Trois-Rivières et de Beauport, un grand nombre de fugitifs viennent les rejoindre. [2] Le Père Chaumonot les dirige avec tant de zèle et d'habileté qu'il y reproduit l'image des Réductions du Paraguay.

Mais leur paix ne devait pas durer longtemps. La fureur de leurs ennemis implacables, les Iroquois, les poursuivit jusque sous les canons du fort de Québec. Le 20 mai 1656, quatre-vingts Hurons travaillant aux champs sont attaqués à l'improviste ; plusieurs sont tués et les autres emmenés prisonniers. La frayeur engage ceux qui restent à abandonner l'île. Ils se divisent alors : les nations de l'Ours et du Rocher s'unissent aux vainqueurs, et vont habiter, les premiers chez les Agniers, les seconds chez les Onnontagués. La nation de la Corde, qui compte environ cent cinquante âmes, reste avec les Français à Québec. [3]

(1) Sur une terre vendue aux Jésuites par Éléonore de Grandmaison, veuve de sieur Chavigny de Berchereau, aujourd'hui fief Beaulieu ou Gourdeau.

(2) " Il y avait déjà alors des Hurons en assez grand nombre qui s'étaient établis à Sillery depuis une dizaine d'années. C'étaient des Hurons qui aimaient la vie tranquille, et qui depuis qu'en 1637 on avait bâti à Sillery une maison pour eux et pour les Sauvages des autres nations qui voudraient s'y retirer, étaient venus peu à peu s'y établir avec des Algonquins et y formaient un village assez considérable. Les Hurons de Sillery se réunirent à ceux de Québec en 1651, le 29 de mars, jour auquel on les conduisit tous à l'île d'Orléans pour y demeurer." (*Relation* du P. de Villeneuve-Girault.)

(3) Quand Champlain aborda au pays des Hurons dans son voyage de 1615, il y trouva dix-huit bourgades, qu'habitaient quatre tribus parlant la même langue : les Attignaouantans, ou tribu de l'Ours ; les Attignenonghacs, ou tribu de la Corde, les Arendenrhonnons, ou tribu de la Roche, et les Tohotahemats. (*Relations des Jésuites*, 1639.)

Onze ans plus tard, en 1668, ils s'établissent sur la côte Saint-Michel, où ils fondent la mission de N.-D. de Foye, et quelques années après, le 29 décembre 1673 [1], on les retrouve à l'Ancienne-Lorette, où ils demeurent jusqu'à la fin du dix-septième siècle [2] en attendant leur départ pour la Jeune-Lorette.

La chapelle de la Jeune-Lorette est le dernier sanctuaire de la nation huronne dans la Nouvelle-France.

Puisse-t-elle, malgré les ravages du temps et l'indifférence des hommes, rester toujours, comme symbole des âges de foi, comme monument d'un peuple qui joua un rôle si mémorable dans l'histoire de l'église canadienne !

(1) Le 28 décembre, d'après la *Relation* déjà citée du P. Girault.

(2) Jusqu'à l'automne de 1697, d'après la *Relation* du P. Girault.

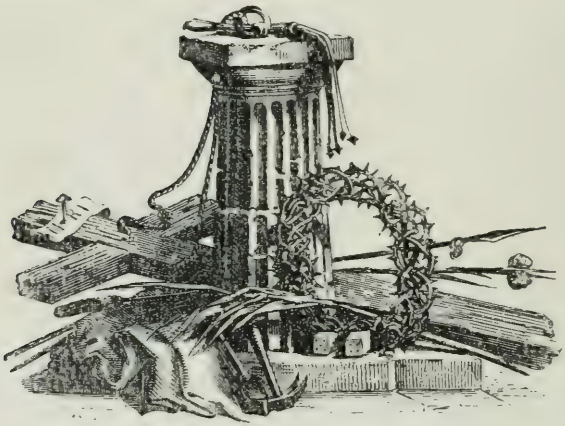

CHAPITRE DEUXIÈME

MARIE PATRONNE DES HURONS.—LE SANCTUAIRE DE L'ANCIENNE-LORETTE.—LA CHAPELLE DE NOTRE-DAME DE LA JEUNE-LORETTE.

LA chapelle actuelle de la Jeune-Lorette a eu des devancières.

Comme la *Sainte Maison* de Nazareth, transportée d'abord de Galilée à Tersatto, en Dalmatie, puis, de là, à Lorette, en Italie, son homonyme du Canada devait avoir, elle aussi, ses translations successives, nécessitées par les transmigrations de la race huronne, chassée de ses foyers, tantôt par la hache des Iroquois, tantôt par la famine, tantôt par d'autres exigences de la vie.

Mais du lac Huron à la Jeune-Lorette, c'est toujours la Vierge Marie qui les accompagne et les soutient dans toutes leurs pérégrinations, s'arrêtant avec eux pour les consoler et les fortifier à chaque étape de leur douloureux pèlerinage.

Au pays des grands lacs, aux jours de leur puissance, c'est la Vierge Marie qui, sous le titre de l'Immaculée Conception, est la patronne d'une de leurs bourgades les plus importantes, la première que les missionnaires aient fondée chez les Hurons [1], et le nom de Sainte-Marie est donné plus tard à une autre bourgade destinée à devenir la résidence principale des Jésuites [2]. C'est elle encore

(1) Ossossané, ou bourg de l'Immaculée-Conception, fondé par le P. Pijart, jésuite, aujourd'hui, d'après le P. Martin, Point Varwood, sur la baie de Nottawassaga.

(2) P. de Rochemonteix, ouvrage cité, tome II, p. 96.

qui, sous le même titre, les accueille fugitifs en 1649 dans l'île Saint-Joseph. Puis, en 1650, on les retrouve dans la ville de Champlain, sous la protection de la Vierge Immaculée, patronne de Québec. Leur modeste chapelle de l'île d'Orléans porte le même vocable de Sainte-Marie, et à Beauport, où ils passèrent un an (depuis avril 1668 jusqu'au printemps de 1669), ils occupent la terre des Jésuites appelée Notre-Dame des Neiges [1]. Cette même année (1669) on les voit se fixer à la côte Saint-Michel, à une lieue et demie de la ville, et leur chapelle, d'abord construite en écorce de bouleau et dédiée à l'Annonciation de Marie, devient bientôt le sanctuaire de Notre-Dame de Foye, quand le Père Vérencourt leur envoie une fidèle reproduction de la statue miraculeuse de Belgique.

La *Virgo fidelis* [2] leur avait vraiment été fidèle dans toutes leurs démarches. Elle leur avait aidé aussi à conserver leur foi au milieu des épreuves et des souffrances de toute sorte. Elle devait poursuivre jusqu'à la fin, jusqu'au terme de leur pèlerinage sur terre sa mission protectrice [3].

(1) Martin, *Autobiographie du P. Chaumonot*, p. 174.

(2) Titre de Notre-Dame de Foye.

(3) La Mère des Douleurs leur avait aussi enseigné le pardon des injures à leurs plus cruels ennemis, les Iroquois, auteurs de l'extermination de leur race. "Comme ces néophytes (ceux de Notre-Dame de Foye) sont Iroquois pour la plupart, la charité que nos Hurons, tout pauvres qu'ils sont eux-mêmes, ont montrée à les vêtir, à les loger, à les nourrir, et même à les adopter, est d'autant plus pure et plus héroïque, qu'ils ont reçu plus de mauvais traitements de cette nation. Ceux qui portent encore sur leur corps les marques des coups de ces anciens ennemis, ont été les plus charitables en leur endroit." (Martin, *Mission du Canada*, tome I, p. 296.) Cette charité vraiment chrétienne a été naguère chantée par un de nos littérateurs les plus distingués :

Il ne respirait plus l'ardeur de la vengeance
Ce peuple mutilé, malheureux et proscrit ;
Sa foi docile et forte égalait sa vaillance :
Il savait pardonner à l'exemple du Christ.

ERNEST GAGNON.

En 1673, l'heure d'un nouveau départ avait sonné. Le manque d'eau, élément dont l'abondance est indispensable à la vie sauvage, força les Hurons de transporter ailleurs leurs foyers. [1]

Le site de leur nouvelle demeure fut choisi dans la seigneurie de Saint-Gabriel, appartenant aux Jésuites, à environ trois lieues de Québec.

Il fallait avant tout songer à y bâtir la maison du bon Dieu. Ici encore, le nom de Marie, et cela d'une manière plus solennelle et plus expressive, donnera au temple nouveau un cachet tout évangélique.

Le Père Chaumonot, le miraculé, le privilégié de Marie, lui qui avait trouvé dans ses deux pèlerinages à Lorette la santé du corps, la vie de la grâce, et la vocation apostolique, va enfin réaliser un désir cher à son cœur. Le nouveau monde aura sa maison de Nazareth, fac-simile aussi parfait que possible de la *Santa Casa*. Dimensions, disposition des portes, des fenêtres et du *saint foyer*, tout rappellera la maison de la sainte Famille On sait que le pieux missionnaire eut, le premier, l'idée de consacrer les familles chrétiennes à la sainte Famille de Nazareth, et qu'il jeta les bases d'une dévotion destinée, plus de deux siècles plus tard, à être solennellement propagée dans l'Église universelle par la voix du successeur de Pierre.

Voici la description de la chapelle de Notre-Dame de Lorette (l'Ancienne) telle que nous la lisons dans la *Relation* du P. Bouvart :

" Je crois que ceux qui ne peuvent pas se transporter en personne à notre Nouvelle-Lorette, seront bien aises de la voir au moins sur le papier. Donc, pour leur en donner un tableau fidèle, ils sauront que cette chapelle, semblable

(1) " Les peuples de la langue huronne.... plaçaient, autant que possible, leurs bourgades sur un coteau protégé par un ravin, et près de quelque ruisseau. Après quinze ou vingt ans, lorsque le bois était détruit dans les environs, et que les champs étaient épuisés par la culture, ils les rapprochaient de la forêt et des terres encore vierges ou qui reposaient depuis longtemps. " — FERLAND, *Cours d'histoire du Canada*, tome I, p. 107.

à la vraie Lorette, est toute de brique, longue de quarante pieds sur vingt de largeur, et haute de vingt-cinq. Elle est percée de trois portes, d'une cheminée et de deux fenêtres. Il y a un clocher au-dessus de celle du pignon d'en bas, par laquelle, à ce que l'on croit, entra l'ange, lorsqu'il vint saluer la sacrée Vierge : on tient aussi que c'était de ce côté-là qu'était la boutique de saint Joseph. Turcellin [1] estime que la pièce principale du logis est le côté du septentrion, et assure que le seuil de la porte est de bois, ce que nous avons aussi observé dans la Lorette du Canada. De ce même côté, vers l'autel, est une armoire assez simplement travaillée, et propre à serrer de la vaisselle et d'autres choses semblables. Comme vis-à-vis la porte du nord est la porte du midi, il y a aussi, de ce même côté, une fenêtre qui répond à l'armoire. " [2]

Les matériaux seuls de la chapelle de la *Nouvelle-Lorette* diffèrent de ceux de la *Santa Casa*, puisqu'elle est construite en brique au lieu de pierre. Le Père Bouvart, dans sa *Relation* de 1675, fait donc erreur quand il dit que les matériaux étaient les mêmes qu'à Lorette en Italie. Au reste, cette différence, bien qu'assez notable, sera amplement compensée par l'acquisition d'une statue envoyée de Lorette par le P. Poncet, statue en tout semblable, sauf la couleur, à celle qu'on attribue à saint Luc, et d'une écuelle de faïence faite sur le modèle de celle de l'enfant Jésus, et destinée à opérer maints prodiges par le moyen des petits pains qu'on y pétrissait et qu'on distribuait ensuite aux malades.

Le 4 novembre 1674, tous les travaux sont terminés et la bénédiction solennelle de la chapelle a lieu. C'est le Père d'Ablon qui en fait la dédicace et prêche le sermon

(1) Horace Torsellini, historien italien de Lorette, 1597.

(2) Il est regrettable que dans l'ouvrage pourtant si exact de Garratt, *Lorette, le nouveau Nazareth*, publié à l'occasion du sixième centenaire de la translation de la *Santa Casa*, on n'ait pas songé à donner les dimensions de la sainte maison.

de circonstance, où il fait un beau parallèle des deux Lorettes d'Italie et du Canada. [1]

Dans un chapitre subséquent, on trouvera les noms de quelques-unes des personnes pieuses qui ont contribué au trésor de Notre-Dame de Lorette. Il convient de citer ici un acte de générosité des mères hospitalières de Québec, pour aider à la construction de la chapelle, acte visiblement béni par la Reine du ciel. Ce trait est consigné dans les annales manuscrites de l'Hôtel-Dieu du Précieux-Sang, sous le titre : " Multiplication miraculeuse en faveur de la chapelle de Lorette."

" La révérende mère Marie Renée Boulic de la Nativité, supérieure, était fort généreuse et sage dans ses libéralités, et Dieu sembla même approuver son penchant à donner à propos, par le trait merveilleux que je vais dire.

" Quand le R. P. Chaumonot, de la compagnie de Jésus, fit bâtir en Canada la première chapelle de Lorette, par reconnaissance envers la très sainte Vierge, de laquelle il avait reçu une insigne faveur dans la véritable et illustre église de Lorette en Italie, plusieurs personnes dévotes à la Mère de Dieu voulurent contribuer à cet édifice. La révérende mère Renée de la Nativité, qui ne cédait en ce point à quiconque, conçut aussi un grand désir d'aider à la bâtisse de cette église ; mais nous avions très peu de moyens. Cependant elle ne crut pas que notre communauté pût s'appauvrir en donnant quelque chose à la Reine du ciel. C'est pourquoi elle promit au P. Chaumonot 25 écus qu'elle avait dans une cassette. C'était là tout notre argent, et comme il était alors fort rare, chacun savait bien son compte. Elle alla donc dès le lendemain ouvrir sa cassette pour envoyer son offrande ; mais, au lieu de 25 écus elle en trouva 50.

(1) *Relation*, " l'Abeille, " 12e année, p. 88.

Sa surprise fut agréable, et elle ne douta point que cette augmentation ne fût miraculeuse. Ainsi elle écrivit au P. Chaumonot qu'elle ne lui avait promis que 25 écus parce que certainement elle n'en avait pas davantage ; mais que, puisque la très sainte Vierge les avait multipliés au double, elle en profiterait et qu'elle lui envoyait la somme entière qu'elle avait trouvée. " [1]

La Lorette du Canada est la copie fidèle de celle d'Italie. Comme la sainte maison de Nazareth avait été le théâtre de l'accomplissement du mystère de l'Incarnation, et que ce fut le *fiat* de l'humble Vierge qui en assura la réalisation, il était juste de conserver à la chapelle le vocable de l'Annonciation de Marie. C'est encore celui de l'église paroissiale de l'Ancienne-Lorette qui a succédé à la chapelle primitive. Au reste, le céleste messager de l'Annonciation était déjà vénéré dans ce lieu qui lui est dédié. [2] Les Jésuites avaient obtenu du Saint-Siège, en 1696, une indulgence plénière pour la fête de l'Annonciation. Un bref d'Innocent XII, en date du 22 mars 1699 —dont l'original est encore conservé—et renouvelé le 28 mai 1711, par Clément XI, accordait plus tard, aux conditions ordinaires, une indulgence plénière pour la même fête. Cette dernière indulgence était destinée à la chapelle de la *Jeune-Lorette.* [3]

(1) Annales manuscrites de l'Hôtel Dieu du Précieux-Sang, à Québec, par la mère Jeanne-Françoise Juchereau de la Ferté, dite de Saint-Ignace, année 1677.

(2) La seigneurie de Saint-Gabriel.

(3) Les paroissiens de l'Ancienne-Lorette ne furent pas privés de leur indulgence par suite de l'abandon de leur chapelle par les Jésuites, en 1697. Dans une lettre de Mgr de Saint-Vallier, en date du 13 février de l'année suivante, nous voyons que l'intention du Saint-Siège était que cette indulgence subsistât pendant quinze années. " Pour calmer les craintes de ceux qui croyaient que l'indulgence avait été anéantie parce qu'on avait dégarni et rompu quelque chose de leur chapelle," Mgr de Saint-Vallier déclare attacher, " autant que besoin est, à la dite église pour la même fête, une des trois indulgences plénières que le Saint Siège lui a données dans les privilèges à lui accordés." L'évêque ajoute : " Nous accordons encore une indulgence de quarante jours aux pèlerins qui vont visiter la dite église." (Archives de l'Archevêché de Québec. Registre A, p. 693.)

Ces deux brefs sont revêtus de l'approbation de Mgr de Saint-Vallier. [1]

La Nouvelle-Lorette devient un lieu de pèlerinage célèbre. Les infirmes y sont guéris, les pécheurs s'y convertissent, les âmes d'élite y reçoivent des grâces de choix. Toutes les grandes figures de l'époque, tant dans le clergé que parmi les gouvernants civils, ont dû visiter le sanctuaire privilégié de Marie.

L'histoire ne mentionne pas chaque pèlerin en particulier. Mais, outre l'Évêque, qui s'y rendit à plusieurs reprises pour sa visite pastorale, nous savons, d'après la *Mission du Canada* du Père F. Martin, que le comte de Frontenac " allait parfois faire ses dévotions à Lorette." La vénérable Marguerite Bourgeoys y fit aussi un pèlerinage dans la compagnie de messire Basset, curé de la Pointe-aux-Trembles [2]. Ce zélé pasteur, désireux d'assurer la formation chrétienne des familles de sa paroisse par l'établissement d'un couvent de la Congrégation de Notre-Dame, était allé confier son pieux projet à la Vierge de Lorette. Son vœu fut exaucé ; car il obtint de la vénérable fondatrice l'assurance qu'il ne mourrait pas sans avoir vu le couvent établi. Assurance vraiment prophétique qui se réalisa l'an 1716, quelques mois avant la mort du vénérable curé. [3]

***

De nouveau la scène va changer.

Si l'homme " n'a pas ici-bas une demeure permanente," chez nul peuple la divine parole ne s'est plus vérifiée que chez la nation huronne. Encore une fois elle va quitter

(1) Voici le texte exact de l'approbation du premier de ces deux Brefs avec son orthographe originale :" Après avoir Leu La présente Patente, accordee par le St-Siège portant Indulgence plénière pour Le jour de L'Annonciation dans la Chappele de N-Dame de Laurette auprès de Québec desservie par les PP. de la Comp^e de Jésus, nous en permettons la publication. En foy de quoy nous avons signé, Jean, Évêque de Québec.

(2) Il s'agit de la paroisse de ce nom dans le comté de Portneuf.

(3) *Semaine religieuse* de Québec, vol. XI, p. 743.

le sol qui l'a accueillie, devenu, par suite de sa négligence à l'améliorer, trop pauvre pour la nourrir. Elle dira adieu à la chapelle de la Vierge et aux ossements de ses enfants qui dorment dans le petit enclos des morts :

Dormez, dormez en paix, guerriers pleins de vaillance.
Le cri de l'Iroquois, en ce lieu de silence,
Aux oreilles des morts n'a jamais retenti ;
Unissez, dans les cieux, vos voix harmonieuses
Aux concerts éternels des phalanges heureuses,
Et, comme dans vos bois, chantez : *Statalenti.* (1)

ERNEST GAGNON.

Mais elle emportera avec elle tout ce qu'elle y vénère : l'image de Notre-Dame de Lorette, le *fac-simile* de la *Santa Casa*, tout ce qui rappelle et entretient sa tendre et fidèle dévotion à la Reine des cieux.

La Nouvelle-Lorette, celle de la côte Saint-Gabriel, devenue désormais pour les Canadiens l'Ancienne-Lorette, sera une paroisse toute française. Les Jésuites, sur la demande de Mgr de Saint-Vallier, cèdent quatre arpents de leur seigneurie de Saint-Gabriel, dont moitié pour l'église, et moitié pour le curé (2).

(1) Traduction huronne du mot *Sanctus* de la messe.

(2) Voici le texte de l'acte de donation tel qu'il se lit aux archives de l'archevêché de Québec.

Don par les Jésuites à l'église de la seigneurie de Saint-Gabriel (Lorette) de quatre arpents de terrain, moitié pour l'usage de l'église, moitié pour l'usage du curé. Québec, 7 janvier 1698.

Par devant le notaire Royal en la prévosté de Québec soussigné y résidant et tesmoins en sus nommez furent présens de leurs personnes le Rév. Père Jacques Bruyas, Recteur du Collège de Québec, et Supérieur général des missions des Pères de la Compagnie de Jésus en la Nouvelle-France, seigneurs de la seigneurie de Saint-Gabriel, et le Père François Vaillant, procureur du dit Collège et des dites missions Lesquels pour condescendre aux désirs de Monseigneur Lillustrissime et Révérendissime Jean-Baptiste de la Croix de Saint-Vallier, évesque de Québec, qui les a prié (*sic*) de faire la donation suivante, ont reconnu et confessé avoir donné et concédé donnent et concèdent quatre arpens de terre en superficie autour de l'église de brique que les dits Pères ont bastie à leurs frais dans la dite seigneurie et qu'ils laissent pour servir de paroisse aux habitans circonvoisins avec la maison aussi bâtie par eux et jointe à la dite église pour servir de presbitère, ce acceptant Mre Jean François Buisson St Cosme, prestre missionnaire, faisant les fonctions curiales de la dite paroisse, et Jean Hamel, Jacques Voyer et Nicolas Bonhomme, marguillers faisant pour les autres habitans du dit lieu, desquels susdits quatre arpens de terre en superficie deux seront employez pour le cimetière et autres choses au profit de la dite fabrique, et les deux autres pour le curé et ses successeurs à perpétuité, avec la réserve que les dits Pères se font des droits honorifiques deubs aux Seigneurs en pareil cas, et encore à condition que les

Une autre Lorette, "plus brillante et plus belle," va surgir auprès de la cascade de la rivière Saint-Charles, à la même distance de Québec que l'ancienne. Les Hurons vont y dresser leurs cabanes, et ce sera pour la dernière fois. Si, obéissant à la parole du divin Maître, " ils cherchent une autre habitation," [1] ce sera la cité sainte, la Jérusalem céleste, dont leur église est la figure.

(1) *Sed quærimus aliam.* (Hebr. XIII, 14.)

dits marguillers et leurs successeurs seront tenus et obligez de faire dire à perpétuité par chaque année durant l'octave de la feste de St Ignace une basse messe dans la dite église pour les Pères de la Compagnie de Jésus qui travaillent dans les missions de la Nouvelle-France, de laquelle messe on advertira au prosne le dimanche d'auparavant (*a*), et si dans la suite du temps, cas advenait que la paroisse du dit lieu vint à être transportée ailleurs et que les susdits quatre arpens ne servissent plus aux usages susdits, les dits pères de la Compagnie rentreront en la possession pleine et entière des dits quatre arpens de terre sus concédez et des bastimens sus nommez et dans les droits qu'ils avaient sur iceux avant la dite donation, comme aussi les dits Bonhomme, Hamel et Voyer aux dits noms de marguilliers ont promis que tous et chaque habitant de la dite paroisse fourniront par reconnaissance pour compenser en quelque façon la petite maison que les dits Pères laissent pour servir de presbitère chacun quatre journées de travail pendant cet hiver au commencement du caresme sans discontinuer pour livrer aux dits Rds Pères un logement de pièces sur pièces de trente cinq pieds de long sur vingt quatre de large et dix de quarré avec le comble pour servir de chapelle à la mission des Hurons où ils sont présentement établis, lequel bois les dits habitans écariront au lieule plus commode qui leur sera marqué par les dits Pères et le plus proche si mieux n'aiment les dits habitans entreprendre l'escarissage et le tresnage en vue du dit logement ce qu'ils pouraient peut-estre faire en moins de temps, pendant lequel temps de travail les dits habitans seront obligez de se nourir. Ce à quoi a esté convenu et accordé entre les partyes promettant &c obligeant &c renonçant &c fait et passé au dit Québec étude du dit notaire avant midy le septiesme jour de janvier 1698 en présence des Srs Jaques Cosla et Jaques Besset, tailleurs d'habits, témoins demeurans au dit Québec qui ont avec les dits Pères Bruyas, Vaillant, Jean François Buisson, Hamel, et notaire signé la minute des présentes Les dits Voyer et Bonhomme déclarant ne sçavoir signer de ce enquis.

(Signé) Rageot (avec paraphe)

JEAN, evêque de Québec.

(Archives de l'archevêché de Québec, registre A, page 692.)

Le P. Bruyas, écrivant au Général de la compagnie de Jésus, en septembre 1699, dit : " Nous avons suivi l'usage qui est que quand le seigneur ne bâtit pas une chapelle sur son terrain, il donne le terrain nécessaire pour l'église et le cimétière et la maison et le jardin du curé. C'est à ce titre que le roi de France accorde de si vastes domaines. Nos Pères ont agi autrefois de cette manière à Charlesbourg, à Batiscan, au Cap, à la Prairie, etc. Cette année, j'ai donné trois arpents et six perches pour bâtir l'église et le presbytère de Notre-Dame de Foy." (*Lettre inédite.*)

(*a*) Inutile de dire que cette messe est fidèlement inscrite sur le tableau des messes de fondation de la paroisse de l'Ancienne-Lorette.

La " sainte maison " y sera, aussi, fidèlement reproduite, et le vœu du P. Chaumonot religieusement observé.

Ce vénérable missionnaire est déjà allé chercher au ciel la couronne de ses mérites, quand les Hurons émigrent de l'Ancienne à la Jeune-Lorette. Depuis quatre [1] années déjà il dort son éternel sommeil en compagnie des saints martyrs, ses collaborateurs, avec qui il a eu tant de fois, après leur mort, de célestes communications.

Seul de tous les Jésuites, il a pu fêter au Canada les noces d'or de sa vie religieuse, de sa prêtrise et de son apostolat parmi les Sauvages. Si, comme Xavier, malgré son ardent désir, *desiderio martyr*, il n'a pu féconder de son sang l'église huronne, il l'a arrosée durant plus d'un demi-siècle de ses sueurs généreuses ; il a été vraiment *martyr sine sanguine*, " martyr sans effusion de sang," par ses labeurs incessants et sa constance héroïque.

Il a suivi ses néophytes de Sainte-Marie des Hurons à Québec, de Québec à l'île d'Orléans, puis à Notre-Dame de Foye, et à la *Nouvelle-Lorette*.

C'est vrai qu'il n'a pu voir de ses yeux le sanctuaire de la *Jeune-Lorette*, le dernier temple que ses enfants selon la grâce devaient ériger à leur mère bien-aimée. Mais les anges qui avaient transporté jadis la *Santa Casa* n'ont pas dû lui laisser ignorer cette dernière translation, et son âme d'apôtre a dû alors entonner un chant d'allégresse et de reconnaissance envers Jésus, Marie et Joseph, la sainte Famille à laquelle il est associé dans le ciel, après l'avoir si bien honorée sur la terre.

***

Quelle est la date précise de l'établissement des Hurons à la Jeune-Lorette et de l'érection de la première chapelle ?

(1) D'après le P. Martin, il y aurait eu six années. (Martin, *Autobiographie du P. Chaumonot*, page 217.)

Il est facile de répondre à la première de ces deux questions. C'est vrai que les indications données là-dessus par les divers historiens du pays sont en général assez vagues. Le P. de Rochemonteix dit, en effet, qu'on trouve les Hurons à la Jeune-Lorette, " vers le commencement du XVIIIe siècle ", [1] et Ferland : " Le 29 décembre 1693, ils (les Hurons) durent s'éloigner de cette résidence (N.-D. de Foye) pour se placer à l'Ancienne-Lorette, d'où, *bien des années après*, ils allèrent former le village de la Jeune-Lorette " [2].

D'un autre côté, un tableau des différentes migrations des Hurons, dressé en 1762 par le P. Étienne Girault de Villeneuve, alors missionnaire à la Jeune-Lorette, fixe à l'automne de 1697, la date de leur départ de l'Ancienne-Lorette pour le lieu de leur nouvelle et définitive résidence [3].

Au reste l'acte de donation par les Jésuites, en 1698, de l'emplacement de la chapelle de l'Ancienne-Lorette suppose, comme le manifeste sa teneur, un abandon préalable du site par les Sauvages que ces Pères avaient desservis.

D'après le même acte, ce premier sanctuaire devait occuper le comble du logement des Pères, qui était construit de " pièces sur pièces," comme les habitations actuelles de nos colons canadiens.

Mais les zélés missionnaires, fidèles au vœu du P. Chaumonot, auraient voulu que la chapelle de la Jeune-Lorette ne le cédât en rien à sa devancière.

(1) Ouvrage cité, tome II, p. 125.

(2) Cité par F.-X. Garneau, *Histoire du Canada*, 3e édition, tome I, p. 133.

(3) Le premier acte dans les registres de l'Ancienne-Lorette, qui soit signé par messire François Buisson de Saint-Cosme, " faisant (d'après l'acte de donation ci-dessus) les fonctions curiales dans la dite paroisse," porte la date du 29 novembre 1697.

Le premier acte inscrit dans l'antique copie des registres de la mission sauvage de l'Ancienne Lorette est signé par le Père Joseph-Marie Chaumonot, et porte la date du 5 janvier 1676. L'original de ce registre et des précédents est introuvable.

Le P. de Couvert surtout, qui avait suivi ses ouailles dans leur dernière migration, aurait même voulu en conserver les matériaux. Il s'opposait respectueusement à l'aliénation de la chapelle de la vieille Lorette (non comprise dans l'acte de donation du terrain et du presbytère). " Les débris de la chapelle serviront, écrivait-il le 18 octobre 1700, pour construire la nouvelle."

A cette première chapelle qui, d'après le P. Raffeix [1], avait coûté, avec la maison adjacente, plus de 6000 livres en argent, se rattachaient les plus touchants souvenirs. On comprend le désir, excessif peut-être, du bon P. de Couvert, de les perpétuer dans le nouveau sanctuaire. Le P. Bouvart, resté à l'Ancienne-Lorette pour y desservir la nouvelle paroisse canadienne-française [2], se plaint amicalement que " le P. de Couvert en quittant a tout emporté à la Nouvelle-Lorette, ornements, autels, serrures, vitres, gonds." [3]

Mgr de Saint-Vallier, pour compenser cette perte, donna au nouveau curé de l'Ancienne-Lorette une somme de 400 livres [4] et permit aux habitants de faire une collecte dans le diocèse " pour tâcher de rétablir leur église et leur donner les moyens d'avoir des ornements décents et convenables pour dire la sainte messe." [5]

Le généreux Prélat voulut aussi contribuer à la construction de la chapelle de la Jeune-Lorette, comme il appert par la lettre inédite qu'on peut lire au bas de cette page. [6]

(1) Lettre du 18 octobre 1700.

(2) " L'Évêque demande que les Pères se chargent de la paroisse de la vieille Lorette, moyennant la dîme qui est très petite, et 200 livres de pension. (Lettre du P. Bouvart, 19 octobre 1700.) Le 2 novembre 1700, le P. Vaillant écrivait : " Il s'agit toujours non de vendre, mais de donner à l'Évêque la chapelle de Lorette. "

(3) Lettre du P. Bouvart, 5 octobre 1700.

(4) Même lettre.

(5) *Mandements des Évêques de Québec*, vol. I, p. 350. Cette lettre ne porte aucune date.

(6) Don de 100 écus pour aider les habitans de Lorette à bâtir la chapelle des sauvages du même lieu. Québec, 13 février 1698.

La chapelle actuelle de Notre-Dame de la Jeune-Lorette, sauf les boiseries, le toit et le clocher, qui ont été renouvelés après l'incendie du 10 juin 1862, est-elle la même que le Père Richer érigea, selon toute probabilité, en 1730 ? A-t-elle succédé à l'humble chapelle construite en partie par les habitants de l'Ancienne-Lorette, ou a une autre chapelle provisoire en bois ou en pierre ? Il est difficile de répondre exactement à ces deux questions, et d'établir d'une manière précise la date de l'érection de la chapelle ; car il y a, là-dessus, des données contradictoires assez embarrassantes.

Deux écrivains sérieux, dont l'un était un enfant illustre de la paroisse de Saint-Ambroise de la Jeune-Lorette, [1] adressant, par la voie de la presse, un appel à la générosité du gouvernement et du public en faveur de la reconstruction de la chapelle de la mission, en faisaient remonter la fondation à 1730 [2].

Nous Jean etc, ayant pris connaissance du différent qui estoit entre les Rds PP. Jésuites et les habitans de Notre-Dame de Laurette sur le chapître de l'église qui leur servoit de paroisse et voulant témoigner avoir agréable l'accommodement qui en a esté fait par Mgr l'ancien Evesque de Québec notre très digne et très honoré prédécesseur, pour donner moyen aux dits Pères d'établir une chapelle pour leur mission des sauvages dans le lieu où ils l'ont transportée présentement et pour supléer aux journées de travail que les habitans du dit Laurette ont promis (*sic*) et dont quelques-uns pouvaient ne pas saquiter (*a*). Nous leur avons accordé la somme de cent escus que nous promettons leur faire toucher dans le cours de cette année, et pour leur marquer encore davantage notre bonne volonté, nous leur avons accordé un nouveau titre, de Notre-Dame de Laurette pour la chapelle qu'ils doivent bastir pour les Sauvages sur ce qu'ils nous ont fait entendre que les dits sauvages hurons ont une dévotion particulière au mistère et à la feste de Notre-Dame de Laurette.

Donné à Québec dans notre palais épiscopal le 13e février 1698.

(Signé) JEAN, évêque de Québec.

(Archives de l'archevêché de Québec, registre A, p. 693.)

(1) Sa Grandeur Mgr Antoine Racine, premier évêque de Sherbrooke, alors desservant de l'église Saint-Jean-Baptiste à Québec.

(2) Voir le *Courrier du Canada*, du 27 avril 1864, et le *Canadien*, du 12 avril de la même année.

(*a*) Le P. Bouvart écrit le 5 octobre 1700 : " 40 Français ont travaillé pendant trois jours à la Nouvelle-Lorette (la *Jeune*)," et le P. de Couvert, le 18 octobre de la même année : " Les Français n'ont travaillé que quelques jours à couper le bois pour la nouvelle chapelle, pour compenser la maison qu'on leur laissa pour presbytère. Tous devaient venir d'après la promesse de l'Évêque."

D'autre part, le Père F. Martin écrit [1] que "la chapelle de la Jeune-Lorette a été reconstruite plusieurs fois," et que "celle qu'on y voit aujourd'hui date de 1830." [2]

Nous savons également, d'après l'affirmation d'un compagnon du P. Richer, que celui-ci "eut de M. de Saint-Vallier la permission de bénir sa chapelle." Or, Mgr de Saint-Vallier étant mort en 1727, la dite chapelle a dû nécessairement être antérieure à 1730.

Voici maintenant la preuve de l'érection en 1722 du presbytère jadis adjacent à la chapelle, et qui servit de résidence aux Pères jusqu'au départ du dernier missionnaire, le Père Girault. D'après un cahier contenant diverses notes historiques et autres sur le village de Lorette, et rédigé par feu F.-X. Picard (Taourhenché), un des principaux chefs de la tribu, une pierre placée au-dessus d'une fenêtre en arrière du vieux presbytère portait le millésimede 1722. La plupart de ceux qui survivent à l'incendie se rappellent bien avoir vu cette pierre. Quand on reconstruisit, en 1865, la chapelle incendiée, on démolit l'antique résidence des Jésuites pour bâtir à la place une maison d'école d'allures plus modernes. On croit que la pierre commémorative a été placée quelque part dans le mur de la chapelle ; mais, malgré les recherches les plus minutieuses, on n'a pu l'y retrouver.

Mais est-ce bien en 1730 que la chapelle actuelle a été érigée ? C'est plus que probable, sinon absolument certain. Cette quasi-certitude s'appuie sur les raisons suivantes. Les autorités précédemment citées, dans le même passage où elles donnent la date de 1730 pour la fondation de la chapelle, fixent à 1731 la date de la construction du vieux moulin à farine qui existe encore près de la chute de la rivière Saint-Charles. Or, on vient de découvrir, après bien des recherches, à l'intérieur du

(1) *Autobiographie du P. Chaumonot*, p. 218.

(2) Serait-ce une erreur typographique pour 1730 ?

moulin, une inscription sur pierre qui atteste l'exactitude de ce dernier millésime. N'a-t-on pas le droit d'en conclure à l'exactitude du premier, surtout si l'on songe aux raisons d'économie et d'opportunité qui, à une époque où les entreprises de ce genre étaient fort coûteuses, ont dû engager les fondateurs à faire bâtir successivement les deux édifices ? Ils pourvoyaient ainsi à toutes les nécessités de leurs ouailles, en dressant à côté de la maison du pain eucharistique et de la parole évangélique, celle du pain corporel, se faisant ainsi pleinement les ministres de Celui qui nous ordonna de répéter chaque jour : " Donnez-nous aujourd'hui notre pain quotidien."

Ainsi, la chapelle bénite avec permission de Monseigneur de Saint-Vallier ne serait autre que la résidence des Pères, construite en 1722, et qui dut, comme la chose se pratique encore aujourd'hui dans la plupart des paroisses nouvelles, servir au culte en attendant la construction d'un édifice plus vaste et plus digne.

Cette antique chapelle, partiellement renouvelée en 1865, a donc été le théâtre du zèle apostolique des fils de Loyola qui, durant les deux derniers tiers du 18e siècle, y ont travaillé " à la plus grande gloire de Dieu " [1] et au salut des âmes, depuis le Père Richer, qui y commença son ministère en 1715, jusqu'au Père Girault de Villeneuve, avant-dernier survivant de la compagnie de Jésus au Canada.

Ce vénérable sanctuaire est donc tout imprégné du souvenir de leur dévouement et des vertus de leurs ouailles naïves et dociles. Puisse-t-il subsister bien des siècles encore, comme témoin de la foi vive des enfants de la forêt et de leur tendre piété envers la Vierge de l'Annonciation !

(1) *Ad majorem Dei gloriam*, devise de saint Ignace, fondateur de la Compagnie de Jésus.

CHAPITRE TROISIÈME.

FLEURS DE SAINTETÉ DANS L'ÉGLISE HURONNE.

LA prédiction du prophète : " La solitude se réjouira, et fleurira comme le lis," [1] devait aussi se réaliser dans les déserts du nouveau monde. Avant même que le sang des martyrs eût fertilisé cette " terre aride et sans eau," le vrai Dieu s'était suscité au pays des Hurons, des serviteurs et des servantes dignes des premiers siècles de l'Église. Semblables à ces fleurs précoces qui, pleines de vigueur et de sève, n'attendent pas les ardeurs du soleil pour étaler au-dessus des derniers lambeaux du linceul d'hiver leurs corolles immaculées, et sourient avec grâce aux premières caresses de l'ange du printemps, des âmes privilégiées, prémices et gages d'une moisson merveilleuse, devaient, sous la poussée de la grâce divine, réjouir le cœur des généreux missionnaires qui avaient tout quitté pour les gagner à Jésus-Christ. Si les missionnaires évangéliques avaient semé dans les larmes et le sang, ils allaient, à la fin de leur rude journée, se présenter joyeux au Maître, les bras alourdis par des gerbes abondantes. [2]

Celui qui les avait appelés à la carrière apostolique, avait dit à ces fleurs des bois de germer sous les pieds de ceux qui annonçaient la bonne nouvelle et de les réjouir

(1) Exultabit solitudo et florebit quasi lilium. Isaïe XXXV, 1.

(2) *Euntes ibant et flebant, mittentes semina sua : Venientes autem venient cum exsultatione portantes manipulos suos.* Ps. CXXV, 6.

par l'odeur de leurs vertus. "Fleurissez, petites fleurs, avait-il dit à ces âmes innocentes, fleurissez comme le lis, exhalez vos parfums et étalez votre gracieux feuillage." [1] Et dociles à cette parole créatrice, toute une couronne de fleurs charmantes vint servir de parure à l'église naissante de la Nouvelle-France.

Les *Relations des Jésuites* sont pleines du récit des vies et des morts édifiantes des enfants de la forêt, dont la primitive ferveur faisait rougir les chrétiens de l'ancien monde et suscitaient chez les âmes héroïques des vocations d'apôtres. Pionnières de leur sexe à la conquête des âmes, la vénérable Marie de l'Incarnation et ses compagnes, Ursulines et Hospitalières, goûtèrent sans retard le fruit de leurs sacrifices, en contemplant les merveilles de la grâce dans l'âme de leurs innocentes et ferventes néophytes. Les annales du "Vieux Monastère" de Québec ne tarissent pas d'éloges de ces premières séminaristes [2]. Si pour saint François Xavier, ses chers Japonais étaient "les délices de son cœur," les petites sauvagesses, par leur piété expressive et leurs naïfs propos, embaumaient la vie de leurs dévouées maîtresses et leur faisaient oublier leurs cruelles privations. Aussi, mères attentives, recueillaient-elles, comme autant de perles précieuses, leurs actes de vertus et les paroles à la fois sages et ingénues qui s'échappaient de leurs lèvres enfantines.

"Je me cache comme les mères, répond Térèse la Huronne à une compagne, afin de prier Dieu pour vous, pour moi, pour les Français et pour les Sauvages." La pauvre petite s'était fait une cabane dans le bocage voisin, pour y faire sa retraite à l'exemple des religieuses.

(1) *Florete flores quasi lilium; date odorem et frondete in gratiam.* Ecclés. XXXIX, 19.

(2) Le couvent fondé à Québec par la vénérable Marie de l'Incarnation et Mde de la Peltrie, porta longtemps le nom de *Séminaire*, et les élèves de race sauvage y étaient désignées sous le titre de *Séminaristes*.

A la fin de son éducation, en 1642, elle fut confiée au P. Jogues pour être ramenée dans son pays. Captive chez les Iroquois avec le futur martyr, elle y confessa généreusement la foi au milieu des menaces et des mauvais traitements. Elle se confessait au P. Jogues, elle n'oubliait jamais ses prières. Étant privée de chapelet, elle se servait de ses doigts ou de petites pierres qu'elle laissait tomber à chaque *Ave Maria.*

Fidèle au souvenir des *filles vierges*, ses anciennes maîtresses, elle leur adresse des messages affectueux, une fois par lettre et plus tard par son oncle Taondechorin, échappé de la captivité des Iroquois. Aussi ses mères Ursulines s'intéressent-elles vivement à sa délivrance. Dans la grande assemblée tenue aux Trois-Rivières, en 1645, le gouverneur, M. de Montmagny répondant au discours et aux présents [1] de l'ambassadeur iroquois, Kiotsaton, par un nombre égal de présents, y ajoute un treizième don pour la délivrance de Térèse la Huronne [2].

Il y a quelques années, le vent abattit un frêne plusieurs fois séculaire, sous lequel, d'après la tradition, la vénérable fondatrice des Ursulines et ses compagnes enseignaient à tour de rôle le catéchisme aux petites Huronnes. C'était à l'époque où, pour garantir leurs familles contre les incursions des Iroquois, on avait rassemblé toute la tribu dans un fort construit à leur usage entre la cathédrale et le fort Saint-Louis [3]. Ces enfants, au nombre de soixante-dix ou quatre-vingts, assistaient comme externes aux classes du séminaire. Dans les beaux temps, la classe se tenait dans des cabanes d'écorce dressées à cette fin, ou sous le ciel bleu, autour du " vieux frêne." Quelle belle couronne de

(1) Des colliers de *wampum* ou porcelaine.

(2) *Les Ursulines de Québec*, 2e édition, tome I, p. 45.

(3) Depuis le 4 juin 1656, jusqu'au mois d'avril 1668.

fleurs sauvages autour de cette mère vénérable," la Térèse du Canada," [1] changeant en paradis terrestre le théâtre de son dévouement ! Quelle belle couronne d'âmes innocentes entoure maintenant au ciel cette vaillante servante de Dieu, appelant de leurs vœux ardents le jour triomphal de sa béatification !

*
* *

Une main aussi pieuse que délicate a composé un bouquet de fleurs spirituelles [2] pour l'édification des élèves des couvents. Ces fleurs, l'auteur du recueil les a glanées dans les parterres de la Nouvelle-France. Les *Relations des Jésuites* et les lettres de la vénérable Marie de l'Incarnation lui ont fourni tous les éléments de son ravissant bouquet.

Ces récits charmants sont empruntés aux premières pages des annales du " Vieux Monastère." Depuis cette lointaine époque, le nombre des élèves indigènes a progressivement diminué avec le dépérissement inévitable de la nation huronne. Cette diminution nécessita, vers le commencement du dix-huitième siècle, en 1720, une modification dans la formule du quatrième vœu, prononcé par les Ursulines de Québec au jour de leur profession religieuse. Désormais on devait omettre le dernier mot de la formule consacrée : " Je voue et promets à Dieu : pauvreté, chasteté, obédience, et de m'employer à l'instruction des petites filles *sauvages*."

Cependant, le monastère de Marie de l'Incarnation n'a presque jamais cessé, même aujourd'hui, d'abriter sous son toit béni et de cultiver dans les jardins du cloître quelque fleur des bois du pays des Hurons. Parfois ces intéressants spécimens dérobent leur provenance agreste sous des

(1) Titre décerné par Bossuet à la vénérable Marie de l'Incarnation.

(2) *Bouquet de fleurs spirituelles*, offert aux élèves des couvents par le P. J.-M.-B. Clermont-Ferrand, 1863.

noms français, voire celtiques, aussi harmonieux pour le moins que ceux de la nomenclature des botanistes modernes. Mais les filles de Marie de l'Incarnation savent bien discerner sous ce feuillage d'emprunt la filiation de leurs petites fleurs huronnes avec les *séminaristes* des temps héroïques, et leur prodiguer en conséquence leur dévouement traditionnel. Est-il besoin de dire que ces fleurs contemporaines aiment à refléter les vertus et les charmes de leurs pieuses et naïves devancières ?

Plusieurs de ces ferventes Huronnes, surtout dans les premières années du monastère, auraient été heureuses de s'y consacrer à Jésus comme les *filles vierges*, et, en travaillant à leur perfection personnelle, de se vouer comme elles à l'instruction de leurs compatriotes. Quelques-unes, mieux douées ou plus généreuses que leurs compagnes, supportèrent les épreuves du noviciat.

La première que mentionne l'histoire du monastère des Ursulines est Cécile Arenhatsi, devenue veuve vers l'âge de seize ans, après quatre mois de mariage, et qui passa deux ans, comme servante, avec les mères Ursulines. Sa petite fille, Marie, âgée de sept ans, y demeurait en qualité d'élève. Cécile faillit périr dans le premier incendie du monastère. Elle y revint après la reconstruction du couvent, pour y commencer son noviciat comme sœur converse. Mais ses forces n'y purent suffire, et sur l'avis de son directeur, elle épousa un homme de sa nation, excellent chrétien de Lorette.

Les Pères Ragueneau et Jérôme Lalemant ont tous deux fait l'éloge de cette fervente Huronne. [1]

*
* *

L'esprit de Dieu, qui " souffle où il veut, " inspira à quelques-unes de ces âmes virginales une vocation pour le cloître. Le sacrifice leur sourit et elles embrassèrent

(1) *Les Ursulines de Québec*, tome I, p. 166.

généreusement la croix de Jésus-Christ. Mais, le Dieu de charité et de miséricorde se contentant de l'intention des victimes, exigea rarement d'elles la consommation de leur holocauste. Une seule eut ce privilège. Encore fallut-il pour cela anticiper la date canonique de ses vœux.

La première de ces fleurs sauvages qui eut le bonheur d'être transplantée dans le jardin de l'Époux fut Geneviève Agnès Skannd'haron.

Elle fut d'abord pensionnaire au " séminaire " des Ursulines. Lors de l'incendie de 1650, on crut qu'elle avait péri dans les flammes, car on fut quelque temps avant de la trouver. Charitablement recueillie, avec un grand nombre de ses compatriotes, par les mères hospitalières, elle y continua ses études et s'y fit remarquer par " son bon esprit et son très beau naturel." Voici ce qu'en disent les annales du monastère de l'Hôtel-Dieu du Précieux-Sang.

" Elle apprit en moins de deux ans à lire et à écrire, en sorte qu'elle devançait les petites Françaises. Elle parlait admirablement bien sa langue et la nôtre, et servait d'interprète aux pauvres Hurons qui étaient malades dans notre Hôtel-Dieu. Elle fit sa première communion avec une ferveur et une foi surprenantes. Elle était si vivement persuadée que c'était Notre-Seigneur qui la visitait, qu'elle se donna à lui en le recevant, le suppliant de lui faire la grâce d'être religieuse, et sa confiance la rendait comme assurée qu'il lui accorderait sa demande. La suite fera voir que son espérance ne fut pas vaine. Elle craignait si fort que sa mère ne la retirât de chez nous que, quand ses parents la venaient voir, elle ne leur parlait que comme en passant. Elle refusa toujours de sortir pour aller dans son village, quoique pour peu de temps, ce qui est d'autant plus rare

à cet âge que les sauvages sont naturellement légers et qu'ils ne demandent qu'à courir." [1]

Mais la vie et les vertus de cette âme prédestinée, la seule de sa race qui ait eu le bonheur de consommer son holocauste virginal, sont admirablement tracées dans la lettre circulaire de la communauté de l'Hôtel-Dieu de Québec, écrite à l'occasion de sa mort. Cette page inédite, dont le style et la pensée sont dignes du grand siècle à qui la Nouvelle-France doit ses glorieuses origines, mérite d'être citée en entier.

LETTRE CIRCULAIRE DE NOTRE CHÈRE SŒUR GENEVIÈVE-AGNÈS SKANNDʼHARON, DITE DE TOUS LES SAINTS, RELIGIEUSE HURONNE, DÉCÉDÉE LE 3 NOVEMBRE 1657.

" Mes révérendes mères et très chères sœurs,

" La paix et l'amour de Jésus en la sainte Croix.

" Il semble que N. S. se plaise au choix que nous faisons des filles du pays, puisqu'il en veut tirer les prémices nous les ravissant pour le ciel. Le 23e mars 1657, notre petite communauté y donna la première fille religieuse native du pays, et le 3e novembre de la même année, la première sauvagesse. Ceux qui connaissent l'humeur inconstante et libertine des Sauvages auront de la peine à se persuader qu'une jeune fille ait voulu se captiver aux exercices de la religion, et à garder la clôture. Mais la grâce, qui fait trouver de la douceur et facilité dans les choses les plus répugnantes à la nature, a trouvé tant d'entrée dans le cœur de cette chère fille, que nous avons toutes admiré les aimables conduites de Dieu sur elle.

(1) Annales manuscrites de l'Hôtel-Dieu du Précieux-Sang. Année 1651, page 47.

" Elle nous fut donnée le mois de may 1650, âgée de huit à neuf ans ; elle estoit fille d'un des principaux capitaines hurons, ses père et mère estoient excellents chrétiens, et elle estoit la première enfant née de mariage légitime. Si tôt qu'elle fut avec nous, elle s'appliqua fortement à apprendre la langue françoise, et y réussit si bien qu'avant un an, elle la savoit toute : elle apprit à lire et écrire, et surpassoit toutes ses compagnes françoises. Nous avons souvent admiré qu'une sauvagesse nourrie et élevée dans les bois pût si tôt et si facilement comprendre des choses si éloignées de leur façon de faire. Son esprit ne tenoit rien du sauvage et son naturel estoit excellent. Elle ne savoit de quelle couleur étoit le vice, et si parfois elle faisoit quelque petite faute, elle ne cherchoit point d'excuse pour la couvrir, mais incontinent elle s'en accusoit. Sa grande sincérité étoit une marque de la bonté de son cœur. La maîtresse des pensionnaires les reprenant, si elle croyoit avoir failli, elle excusoit incontinent les autres, et mettoit tout le tort sur elle, ne pouvant souffrir qu'on accusât ses compagnes, aussi l'aimoient-elles uniquement.

" Après qu'elle sut lire et écrire, on la mit à la cuisine pour la tenir toujours dans un esprit de soumission, elle s'y comporta avec tant de ferveur et d'humilité, que cela nous donnoit à toutes de l'étonnement ; jamais on ne l'a vue se plaindre ou murmurer. Si deux ou trois lui commandoient diverses choses à la fois, elle ne s'en fâchoit point, mais avec une grande douceur faisoit, autant qu'elle pouvoit, tout ce qui lui étoit commandé. Il y avait du plaisir à la voir quitter des cinq ou six fois une chose pour en faire une autre, ce qu'elle faisoit avec autant de gaîté, que si on lui eût laissé faire tout ce qu'elle eût souhaité. Le grand désir qu'elle avait d'être religieuse ne lui faisoit trouver rien de difficile, quoiqu'à raison de l'humeur inconstante et libertine des sauvages on

l'éprouvât par toutes sortes de moyens, sans toutefois que pendant sept années qu'elle a été avec nous, nous ayons pu remarquer aucun changement dans son esprit. Elle appréhendoit plus que la mort de retourner avec ses parents. Et un jour, autant pour l'éprouver que pour faute qu'elle avoit faite, on la fist venir au réfectoire devant toute la communauté, et l'ayant reprise assez sérieusement, on lui donna le choix, ou de sortir, ou de recevoir correction de toutes. Cette pauvre innocente n'eut pas plus tôt oüi le mot de sortir, que des grosses larmes lui coulèrent des yeux, et joignant les mains, elle nous pria de ne la point mettre dehors, et qu'elle étoit prête de recevoir telle correction qu'on voudroit. A même temps elle commença à s'y disposer ; on n'avoit garde de passer outre. C'est une chose si peu usitée parmi les sauvages d'être réprimé de quoi que ce soit, qu'un enfant arracheroit les yeux à sa mère, qu'on ne luy en diroit iamais rien, on ne scait (ce) que c'est de les contrarier ; ils font absolument leurs volontés en tout. Or il est assuré qu'il falloit une grâce toute extraordinaire en cette âme innocente pour la résoudre à ce qu'elle appréhendoit très fort naturellement.

" Les parents luy ont donné beaucoup d'attaques pour l'obliger a sortir, mais elle a toujours esté ferme comme un rocher. Tant de résolutions ont esté suivies de beaucoup de grâces ; entre lesquelles celle d'avoir esté reçue au noviciat n'est pas la moins considérable. Ce fut le jour de l'Annonciation de la tres sainte Vierge de l'année *dernière* 1657 [1], qu'elle commença a faire les fonctions de la religion avec autant d'exactitude qu'une

(1) On a voulu sans doute écrire 1656. Et pourtant elle est entrée au noviciat en 1657. On corrigerait tout, en ôtant le mot " dernière."

(Note de l'archiviste de l'Hôtel-Dieu du Précieux-Sang.)

ancienne professe. [1] Elle donnoit beaucoup d'édification par son humilité, sa sincérité et sa dévotion, surtout à la sacrée mère de Dieu qu'elle aimoit d'une tendresse nonpareille : elle a toujours continué dans ces dispositions, et nous donnoit de grandes espérances pour le futur : mais Notre-Seigneur qui est le maistre absolu de ses créatures, en a disposé autrement : car au commencement de cette course, il l'a ravie à la terre pour le ciel, lui envoyant une maladie propre des sauvages, qui est une langueur jointe a une fièvre lente, qui les consomme peu a peu. Ce fut pendant ce temps là, qu'elle montra que sa vertu étoit aussi forte pour l'animer à la patience, qu'elle avoit paru paisible dans sa parfaite santé ; car elle ne

ENTRÉE AU NOVICIAT DE SŒUR GENEVIÈVE AGNÈS SKANND'HARON DITE DE TOUS LES SAINTS.

(1) " Le 25me mars 1657, Sœur Geneviesve Agnes Skannd'haron, natisve d'un bourg appellé de La Conception au païs des hurons agée de 14 ans 4 mois, fille de Pierre Ondâkion et de Jeanne Osenrâquehaon, ses père et mère, (ils estaient des 1ers chrestiens de la ditte nation, et la 1ere famille qui se soient unis ensemble par le sacremt. de mariage en face d'Eglise) a esté admise en qualité de postulante, par la Rde M. Marie de St. Bonaventure de Jésus, Supre de ce monastère des Rses hospitalières establies en l'hostel Dieu de Kebec païs de la uouvelle france, de l'avis et consentemt de la Comté des dittes Rses soubs l'Autorité du Rd P. Jean de Quem, Supr. des missions de la Comp. de Jésus en ces contrées et grand vicaire de Monseigr l'Archevesque de Rouën nre Prélat et Supr. Pour y estre Rse de chœur, si elle en est jugée capable par la ditte Rde M. Supre et Comté des dittes Rses après avoir reconnu en la dite Sr Geneviesve Agnes, les marqs d'une bonne vocation pr estre Rse hospre du consentemt de ses parens, elle a esté reçeüe & Monsr. et Madame Bodeau, bourgeois de Paris y demeurant ont promis paier pour sa dot 3000 livres a la façon du païs, ayant adopté par uue charité vrayemt. chrestienne la ditte Sr Geneviesve Agnes pr fille, et desirant de contribuer au salut des âmes des pauvres sauvages de canada ont paié par avance sur la ditte some de 3000 livres la valeur de 800 livres en plusieurs fois, combien qu'indépendammt. de toute dot, la dite Rde M. Supre et Comté des dittes Rses auroient reçeu en leur monastère la ditte Sr Geneviesve Agnes au nom de l'adorable famille de Jésus. et afin de contribuer par ce moien a ramasser le sang précieux de J.-C répandu pr le salut de ces peuples ; en la personne de la ditte Sr suivant le 1er dessain de l'establissement de ce dit hotel Dieu. En foy de quoy le présent acte a esté signé par la ditte Rde M. et Comté selon la Constitution d'icelle."

" Marie de Sc Bonaventure de Jésus "
" Anne de St Bernard "
" Marie de St Joachim "
" Catherine de St Joseph "
" Marie Renée de la Nativité "
" Jeanne de Ste Agnès "
" Marie Catherine de St Augustin."

laissoit pas de travailler autant et plus que ses forces le luy permettoient, et se trouver a toutes les observances. Que si elle avoit du temps, elle l'employoit à visiter le tres saint Sacrement avec une dévotion nonpareille.

" Le mal s'augmentant, elle se rangea a l'infirmerie le 4e octobre, et aussitôt elle demanda un crucifix, qu'elle ne quitta jamais et qui faisoit son plus ordinaire entretien : elle n'omit aucune de ses petites dévotions, quoiqu'elle eût une oppression violente. Si quelquefois l'infirmière lui disoit de cesser à dire son chapelet, elle obéissoit doucement : un peu après elle luy asseuroit que ce luy étoit un divertissement. Le naturel sauvage pousse a une liberté sans retenue et vouloir absolument tout ce qu'il luy plait, ou fuir ce qui luy déplait. Elle avoit parfaitement dompté ce monstre sauvage, en sorte que si elle s'étoit laissée emporter a quelque légère impatience, vous la voyiez en un moment revenir, et nous en demander mille fois pardon. Son innocence estoit telle que plusieurs fois luy demandant si elle vouloit aller en confesse, elle me disait : ' Mon Dieu, que dirai-je ? car je n'ai quoi que ce soit à dire depuis ma dernière confession,' et puis, se mettant a pleurer, elle me disait : ' Ma mère, je n'ai point d'esprit, c'est mon aveuglement qui m'empêche de connaistre mes péchés, je vous prie, faites-m'en souvenir.' Jamais, quelque foible qu'elle fust, elle ne se put résoudre a communier dans son lit ; elle alla toujours au chœur jusqu'a trois jours avant que mourir.

" Des dispositions si rares dans une âme sauvagesse donnèrent pour ainsi dire jusqu'au cœur de Dieu, lequel voulut promptement cueillir ce fruit mûr. M'appercevant qu'elle abaissoit beaucoup, et voyant que depuis longtemps elle souhaitoit le saint habit, après en avoir conféré avec Mr l'Abbé de Quélus pour lors notre supérieur et avec la communauté, il fut résolu que cette grâce luy

seroit accordée le jour de Tous les Saints, ce qui fut fait avec toutes les cérémonies que sa maladie pût permettre. Si iamais (j'ai) vu la joie dépeinte sur un visage, ce fut sur celuy de cette chère sœur : elle fit toutes les demandes avec une présence d'esprit admirable. Après qu'elle eût reçu le saint habit, Mr l'Abbé luy donna le saint Viatique, et peu de temps après elle luy demanda le nom de tous les Saints, ce qu'il luy accorda. (1)

" Nous ne pouvions nous lasser de bénir Notre-Seigneur des grâces qu'il versoit dans cette âme innocente, et depuis ce jour-là jusqu'à sa mort, elle ne se contenoit de joie, se voyant religieuse hospitalière, et la première sauvagesse de ces contrées, à qui Dieu ait accordé cette grâce. Nous ne l'avons possédée que tres peu sur terre, et son mal croissant, je fis appeller notre supérieur, lequel lui administra le saint sacrement de l'extrême onction, qu'elle reçeut avec une très singulière présence d'esprit. Et depuis ce temps-la elle s'occupa continuellement à former des actes d'amour et de confiance en Dieu, et de résignation a sa sainte volonté.

VETURE RELIGIEUSE DE SŒUR GENEVIÈVE AGNES SKANNDHARON.

(1) " Le 1er jour de Novembre 1657 Sœur Geneviesve Skanndharon huronne de naissance, agée de 15 ans moins de 6 semaines fille de Pierre Ondàkion, et de Jeanne Osenrâkehaon ses père et mère excelents chrestiens après avoir esté exercée depuis sept mois qu'elle est entrée au noviciat de ce monastere des Rses hospres de Kébec païs de la nouvelle france et ensuitte demandé plusieurs fois à la Comté des dittes Rses la grace d'en porter l'habit ; ce qui lui fut accordé suivant l'ordre de la Constitution establie dans l'institut de la ditte Comté ; estant actuellemt malade et en péril de mort elle a esté revestüe du St habit de la religion en qualité de Rse de chœur par Monsr l'Abbé de Queylus ayant pr assistants le Rd Pere Bartlemi Vimont et Monsr Le Béy prestre et chapellain du dit Monastere ; ayant come il a esté dict pouvoir légitime. Estant Supre de la ditte Comté la Mère Marie de St Bonaventure de Jésus, elle y estant présente avec la ditte Comté en foy de quoy elle a signé avec les vocales le dit acte : La ditte Sr Geneviesve ayant quitté son nom du monde on luy a donné celuy de Sr Geneviesve Agnes de Tous les Saints."

" Marie de St Bonaventure de Jésus "—" Marie de St Joachim "—Catherine Marie de Ste Agnès "—" Jeanne Agnès de St Paul "—" Anne de St Bernard "—" Marie Renée de la Nativité "—" Catherine de St Joseph "—Marie Catherine de St Augustin "—" Marie de la Conception. " ARCHIVES DE L'HOTEL-DIEU DU PRÉCIEUX-SANG, A QUÉBEC.

" Le samedi, 3e novembre, je luy demandai si elle ne vouloit point faire les vœux : ' O ma chère mère, me dit-elle, tout à l'heure s'il vous plait ; n'attendons plus, je mourrai bien tôt. ' Je fis appeler toute la communauté, et en présence de toutes, elle prononça ses vœux, et après, faisant mille beaux colloques à Notre-Seigneur et à sa sainte mère, elle sentit les approches de la mort. Elle demanda la dernière absolution que monsieur le Béy notre chapelain luy donna. Après quoy priant actuellement pour madame nostre fondatrice, pour monsieur et madame Bodeau de Paris, qui l'avaient adoptée pour leur fille, et pour la conversion de ses compatriotes, elle rendit son esprit à celui qui l'avoit créé pour sa gloire le 3e novembre agée de quinze ans. [1]

" Je vous prie, mes chères mères, de luy accorder les suffrages que vos charités luy croient devoir, afin de satisfaire à la justice divine, s'il luy restoit quelque chose a payer. Je vous en conjure et de me croire

Mes Rdes Mères et tres Chères Sœurs,

Votre très humble sœur et servante en N. S.

M. de St Bonaventure de Jésus, Supre. indigne.

Celui qui " se nourrit parmi les lis " avait cueilli cette humble fleur à peine éclose pour la transplanter au paradis. Prémices de la virginité chez les gentils du nouveau monde, Geneviève-Agnès eut, comme d'autres jeunes saintes, le bonheur de " fournir en peu de temps une longue carrière." Native de la première bourgade huronne, celle de la Conception, elle fut la première émule de l'Immaculée Vierge protectrice de cette chrétienté naissante.

Cet honneur revenait de droit à la fille du premier Huron chrétien. Plus tard, en 1659, au fils du " premier

(1) Les annales disent que ce fut à 3 heures de l'après-midi.

baron chrétien," [1] revenait l'honneur de fonder l'Église de la Nouvelle-France et de donner aux néophytes hurons les prémices de son ministère apostolique. [2]

Mais la *Nouvelle-Lorette* offrit aussi ses prémices au Dieu de toute pureté dans la personne de la petite Marie-Anne Garihonnentha. Son père mourant, touché du récit qu'avait fait le P. Chaumonot de l'offrande de Marie au temple par ses parents Joachim et Anne, supplia sa femme de présenter à Dieu leur unique enfant. Celle-ci y consentit volontiers, et la petite fille, âgée seulement de quatre ans et demi, agréa la proposition avec toute la joie et la ferveur qu'y aurait mise une grande personne.

Un an plus tard, le P. Chaumonot conduisit Marie et sa mère à la mère Saint-Athanase, supérieure du monastère des Ursulines, et celle-ci fut si ravie de " la modestie des réponses de l'enfant, de la beauté de sa voix, et de toute sa conduite, qu'elle l'adopta pour sa fille à la façon des sauvages." [3]

" Il y avait, continue la chronique, quelque chose de surnaturel dans cette vocation. Sa santé seule fit défaut et mit obstacle à son pieux dessein de rester toujours dans la *Maison des Vierges*. Une année après son entrée au séminaire, elle fut attaquée d'une plaie dangereuse à la jambe, et nos bonnes mères voulant hâter son rétablissement, la placèrent à l'Hôtel-Dieu, où des opérations

(1) La devise des Montmorency-Laval est " Dieu ayde au premier baron chrestien."

(2) Mgr de Laval-Montmorency aborda à Québec le 17 juin 1659. Le pieux prélat voulut d'abord être conduit à l'église, pour que sa première visite fût à Notre-Seigneur dans son sacrement, et le même jour il fit éclater son zèle et sa vertu. Les Hurons en eurent les prémices. Il apprend qu'un Huron vient de naître, et aussitôt il se fait conduire par le P. Chaumonot à la mission, et brigue l'honneur de tenir lui-même l'enfant sur les fonts sacrés. En même temps un jeune homme huron, très grièvement malade, allait recevoir les derniers sacrements. Le prélat va le visiter dans sa pauvre demeure, et les sauvages le virent avec admiration prosterné à terre près du mourant pendant la cérémonie, et disposant de ses propres mains les membres qui devaient recevoir les onctions sacrées. (MARTIN, *Autobiographie du P. Chaumonot*, p. 153.)

(3) *Les Ursulines de Québec*, 2e édition, tome I, p. 357.

faites par les plus habiles chirurgiens, secondés par les soins tendres des mères hospitalières, lui sauvèrent la vie.

" Rentrée au séminaire, Marie-Anne parut souffrir des suites de sa maladie. On l'envoie à Lorette, mais bientôt elle revient, craignant de se dissiper au village, et de perdre ainsi sa vocation.

" Ces alternatives de santé et de maladie se répétèrent pendant trois ans. Notre petite postulante revenait chaque année, espérant toujours pouvoir se consacrer au service de Dieu dans la *grande maison de Jésus*. En 1677, elle sortit définitivement du séminaire, et continua à servir Dieu avec ferveur au milieu de sa vertueuse famille, où elle mourut jeune encore, parée de tous les attraits de l'innocence et de la vertu." (1)

***

Chose étonnante ! malgré leur antagonisme mortel, la nation huronne se rattache, par les origines et par l'idiome, à la famille iroquoise. On se rappelle, d'ailleurs, avec quelle charité des fugitifs ou des prisonniers de cette dernière nation furent accueillis et incorporés dans la tribu huronne à la Nouvelle-Lorette. La divine Providence, qui en disposait ainsi pour le salut de leurs âmes, voulut récompenser la charité des Hurons en suscitant parmi leurs protégés des exemples de sainteté.

La grâce divine qui a produit chez les féroces Iroquois la vierge Catherine TegakSitha (2), " le lis des Mohawks," comme on l'appelle au pays qui l'a vue naître et qu'elle a embaumé de son innocence, donna à la Nouvelle-Lorette, pour la consolation du P. Chaumonot et l'édification de ses ouailles, le saint enfant Ignace. Protégé dès son

(1) Ouvrage cité, même endroit.

(2) Les missionnaires avaient adopté le signe 8 comme équivalent de la diphthongue *ou*.

baptême par le saint fondateur de la Compagnie de Jésus, il devait imiter, durant sa trop courte vie, les vertus précoces de Louis et de Stanislas enfants.

" Cette mission, dit la *Relation*, a donné au ciel un petit ange, par ses mœurs, par son esprit et par sa vertu. C'est Ignace Tokakion, âgé seulement de sept ans et deux mois. Dès l'âge de deux ans. il fut apporté ici par sa mère, qui, quoiqu'elle fût des plus considérables du bourg d'Agnié, [1] a quitté son pays parce qu'elle ne pouvait pas librement prier Dieu.

" Jamais il (Ignace) n'a désobéi à ses parents, jamais il n'a donné aucune marque de dépit ou de dédain. Jamais il n'a ni injurié ni frappé ses compagnons.

" Ce petit sauvage n'avait pas cinq ans, qu'il répondait déjà parfaitement à la messe et au catéchisme, et qu'il savait par cœur toutes les prières que l'on chante et que l'on récite dans cette mission. On lui donne la gloire d'avoir, cette année (1677), plus contribué qu'aucun autre à enseigner la langue huronne à un de nos Pères, nouveau venu de France [2]. Ce Père ayant toujours Ignace avec soi, lui communiquait ce qu'il voulait dire dans ses catéchismes et dans ses visites, et l'enfant le lui répétait plusieurs fois en bon huron. Ensuite, il l'avertissait en particulier des fautes contre la langue, qu'il lui avait entendu faire en public.

" On ne peut avoir plus de piété qu'en avait cet enfant. Depuis l'âge de deux ans qu'il a su faire le signe de la croix, il l'a toujours fait avant que de manger ; il le faisait de même à son réveil. C'était ordinairement de grand matin, parce qu'il voulait entendre toutes les messes. Quelqu'endormi qu'il fût, il se levait aussitôt que sa mère l'avait éveillé. Souvent il ne se donnait pas

(1) Chez les Iroquois.

(2) Le P. François Vaillant.

la patience de s'habiller entièrement ; même en hiver, il accourait pieds nus à la chapelle, afin qu'y étant arrivé avant ses compagnons, on le prît pour répondre à la messe. Il était inconsolable, lorsqu'on lui refusait cette grâce, et quelquefois, après avoir déjà servi la messe à un prêtre, il demeurait avec la robe et le surplis fort longtemps, afin de servir encore à un autre. Les messes achevées, il avait coutume de se retirer derrière l'autel, pour y réciter le chapelet devant l'image de la sainte Vierge.

" Sa maladie commença par une fièvre lente, qui l'a emporté en six semaines, quelques remèdes qu'on ait pu lui donner. Vers le 20 de juillet, on l'apporta à l'hôpital de Québec, où les religieuses n'obtinrent rien pour sa guérison. Lorsqu'on lui demandait s'il guérirait de cette maladie, ou s'il en mourrait, il répondait agréablement : ' Comme il plaira à Dieu : c'est à lui d'en décider.— Mais encore, Ignace, lui disait-on, ne craignez-vous point la mort ? — Non, répétait-il, parce que Jésus et Marie auront pitié de moi ! '

" Le 2 d'août, voyant que les remèdes ne lui servaient de rien, il témoigna à sa mère, qui l'était venue voir, qu'il souhaitait de mourir à Lorette. Il y fut donc reporté, et la première chose qu'il demanda en entrant dans sa cabane, fut qu'on lui dressât son autel, afin qu'il pût encore, avant sa mort, représenter ce qui se fait à la messe. Cela lui fut accordé et beaucoup plus, parce que le P. Chaumonot, l'ayant trouvé très bien instruit de tous nos mystères, lui ordonna de se disposer à la sainte communion, ce qu'il fit par une exacte confession de toutes ses fautes, bien légères sans nul doute ; il y joignit divers actes de contrition, de foi et d'amour.

" Le jour pris pour lui donner le saint sacrement, sa mère le porta à la chapelle, où, à la fin de la messe qu'il entendit très dévotement, il put communier en forme

de viatique. Après son action de grâces, il s'offrit à Notre-Seigneur. On le reporta dans sa cabane. Là, il continua ses pieux exercices, et promit de lui-même qu'étant au ciel il se ressouviendrait des Pères qui avaient eu soin de son instruction. Tant qu'il eut l'usage libre de la parole, il pria presque continuellement : même en cessant de parler, il ne cessa pas de prier. Une fois, comme il eut amoureusement proféré ce mot : ' Ma mère !' sa mère accourut et lui demanda ce qu'il désirait. Il répondit : ' C'est la Vierge Marie que j'invoque, et non pas vous que j'appelle. ' La voix lui ayant manqué, il ne laissa pas de continuer lui-même à son ordinaire de faire souvent le signe de la croix. Ayant ainsi passé quatre jours entiers dans une longue agonie, il expira doucement le 19 d'août 1678. [1]

***

On ne saurait mieux clore ce ménologe lorettain que par le récit suivant de la mort et de la vie édifiante d'une Huronne pleine de vertu, surnommée pour cette raison " la précieuse." " Précieuse aux yeux du Seigneur, dit le prophète, est la mort de ses saints." [2] Telle fut la fin de cette âme prédestinée, couronnant une vie également précieuse en mérites et en sainteté. Cette jeune femme, qui s'appelait Marie Tsaouenté, est mentionnée en passant dans les *Relations inédites* du P. Martin [3]. Mais les détails suivants empruntés aux annales manuscrites de l'Hôtel-Dieu du Précieux-Sang, à Québec, et gracieusement communiqués par l'archiviste du monastère, mettent en relief cette intéressante figure, qui appartient plus particulièrement à Notre-Dame de la Jeune-Lorette. Ce récit

(1) *Relations inédites de la Nouvelle-France*, tome II, p. 209.

(2) *Pretiosa in conspectu Domini mors sanctorum ejus.* Ps. CXV, 15.

(3) Ouvrage cité, tome II, p. 74.

complète la série des vies saintes qui se sont écloses et épanouies sous le regard maternel et la céleste influence de la Vierge Mère de Dieu.

" Une bonne sauvagesse qu'on appeloit " la précieuse," qui mourut cette année 1703, au mois de juin, dans notre hôtel-Dieu, mérite bien que nous en disions icy quelque chose. Elle était huronne du pays d'en-haut et avoit été prise, à la fleur de son âge, par les Iroquois, grands ennemis de sa nation. Le malheur de la guerre fut pour elle une source de salut, car elle trouva dans le lieu de sa captivité, le Révérend père Jacques Frémin qui l'instruisit de la religion chrétienne ; elle reçut avec une sainte ardeur tout ce qu'il lui apprit de notre créance. Elle disoit à ce missionnaire : ' Je n'ay point de peine à croire tout ce que tu me dis ; je l'écoute avec plaisir, parce que depuis mon enfance j'adore sans le connoître celuy qui a tout fait, et il ne s'est point passé de jours, que je ne luy aye fait plusieurs fois cette prière : Toy qui as tout fait, aime-moy, et m'apprends à t'aimer, et à te servir comme tu le désires.' Dans cette disposition elle avoit mené une vie si innocente, que le Rd père Frémin, en nous parlant de la pureté de l'âme de cette femme, nous assura que dans la confession générale qu'elle luy fit, il n'avoit pas trouvé matière d'absolution. Elle devint en peu de temps une fervente chrétienne, et si tôt qu'elle fut baptisée, elle s'appliqua à tous les exercices de notre sainte religion avec une assiduité charmante. Elle fit plus, car elle alloit souvent à Orange,[1] et entroit dans le prêche des Anglois. Au commencement ils croyoient qu'elle vouloit embrasser leur secte, mais elle les détrompa en leur disant qu'elle y venoit pour prier la Mère de Dieu dans un endroit où elle n'avait jamais été honorée. Ils la maltraitèrent sans pouvoir l'empêcher de continuer ;

(1) Aujourd'hui Albany, N.-Y.

elle entroit hardiment son chapelet à la main, et le récitoit tout haut à genoux fort dévotement, en présence des hérétiques qui n'osoient plus luy rien dire. Son premier mary la laissa veuve fort jeune, et elle fut recherchée par un sauvage chrétien, à qui elle répondit qu'elle avoit fait vœu de chasteté, et qu'elle ne pouvoit pas l'épouser, à moins qu'il ne consentît de vivre en continence avec elle. Il s'y obligea de bon cœur, et ils cachèrent ainsy tous deux, sous le voile du mariage, une pratique de perfection fort rare parmi les sauvages. Dans la suite elle descendit icy et s'établit à Lorette, d'où elle venoit quelquefois à Québec, et comme sa vertu la faisoit aimer de tout le monde, elle alloit dans plusieurs maisons et voyoit ce qui s'y passoit. Mais les maximes de l'Évangile étoient si avant gravées dans son cœur, que plus elle remarquoit de richesses dans ces endroits-là, plus elle plaignoit ceux qui les possédoient. Elle dit une fois à la mère Jeanne Françoise de St-Ignace, dont monsieur de la Chenaye avoit épousé une sœur : ' Tu es bien plus heureuse que ta sœur de la Chenaye, tu ne songes qu'à Dieu, tu méprises les biens de la terre, et elle est dans l'abondance de toute chose. Il est bien difficile de faire son salut dans cet embarras, où on est occupé par le soin de conserver son bien, ah ! que ton état est bien meilleur que le sien ! ' Cette Ste femme mourut dans des sentiments de dévotion extraordinaires, et comme toute sa vie elle avoit bien servi Dieu, on la regarda dès lors comme une vraye prédestinée, et l'odeur de sa sainteté se répandit dans tout ce voisinage. Nous l'avons souvent invoquée depuis comme une de nos protectrices parce qu'elle aimoit beaucoup notre communauté." (1)

Tant d'exemples de sainteté chez une nation barbare ne nous forcent-ils pas de reconnaître, avec un écrivain

(1) Annales de l'Hôtel-Dieu du Précieux-Sang. Année 1703, page 168.

récent, que "à l'aurore du jour où un peuple nouveau doit être appelé aux splendeurs et aux joies de la 'vie nouvelle,' la Providence fait éclore les *fleurs* les plus gracieuses ? [1]" "Ce que les annales de la sainte Église, poursuit le même auteur, racontent des premiers chrétiens, l'histoire religieuse du Tonkin et de la Corée, du Japon et de la Chine, de l'Inde et du Canada, du Pérou et de l'Afrique centrale, le répète et le corrobore par des exemples frappants. Les Péruviens ont eu leur Rose de Lima et leur Marianne de Parédès ; les Iroquois et les Hurons du Canada peuvent, à bon droit, être fiers de leur Catherine Tegak8itha." Et le pieux missionnaire, sous le titre gracieux de "Fleurs des Antipodes," raconte la vie de quelques néophytes de la Nouvelle-Zélande, qui sont morts en odeur de sainteté après avoir, comme les fleurs des bois de la Nouvelle-Lorette, embaumé cette église naissante du parfum de leurs vertus.

(1) Le R. P. Cognet, S. M., dans les *Missions catholiques*, cité par le *Mouvement catholique*, vol. IV, p. 401.

CHAPITRE QUATRIÈME

LES APOTRES DES HURONS AU XVIIe SIÈCLE.—LES MISSIONNAIRES DE L'ANCIENNE-LORETTE.

LE dix-septième siècle est bien l'âge héroïque de la Nouvelle-France. C'est aussi l'âge apostolique de l'Église canadienne. La nation huronne eut la gloire d'y recueillir les prémices de la semence évangélique comme du sang des martyrs.

Quelle phalange admirable que celle des missionnaires des Hurons dans ce siècle qui fut encore plus grand par la foi et les œuvres chrétiennes que par l'éclat des lettres et le succès des armes ! L'histoire est heureuse de les nommer à mesure qu'ils défilent à ses yeux, courant avec l'agilité du cerf à la poursuite des âmes et brûlant de verser leur sang pour les conquérir à Jésus-Christ.

A l'avant-garde, les fils de saint François d'Assise, pionniers de la foi dans ces pays idolâtres, comme leur séraphique père l'avait été auprès des sectateurs de Mahomet en Egypte.

Le Récollet Joseph Le Caron jette, en 1615, les fondements de la mission huronne, et son œuvre apostolique est continuée, en 1623, par le Père Nicolas Viel [1] et le Frère Gabriel Sagard, qui, le premier, écrivit l'histoire

(1) Le P. Nicolas Viel fut précipité et se noya dans la rivière des Prairies, en 1625, à l'endroit appelé depuis Sault-au-Récollet.

de la grande nation sauvage. Puis, de 1626 à 1629, Récollets et Jésuites travaillent de concert à la conversion des infidèles au pays des Hurons. Si, avec le retour de Champlain, en 1633, les premiers ne purent y reprendre leurs travaux apostoliques, il faut attribuer ce fait, non à un défaut de zèle, mais à la perfection de l'obéissance religieuse [1].

La vaillante compagnie de Jésus, les fils de saint Ignace, auront seuls désormais les honneurs de la lutte, de la souffrance, du martyre et de la victoire.

L'histoire de cette mission n'est plus à écrire. Les noms de ces apôtres sont fameux dans toute la chrétienté, et bientôt, quelques-uns d'entr'eux (c'est le vœu commun) brilleront au catalogue des bienheureux et des confesseurs de la foi. Il suffit de les énumérer pour se rappeler les glorieux commencements de l'Église en ce pays et se sentir heureux de posséder un si riche héritage d'exemples et de mérites.

A leur tête s'avance la " blanche armée des martyrs," Brébeuf, Jogues, Gabriel Lalemant, Garnier, Daniel, Chabanel, morts en haine de la foi, après avoir assuré par l'effusion de leur sang l'avenir de cette église naissante.

Puis vient toute une phalange d'ouvriers d'élite, à qui n'a manqué ni le désir ni le péril de la mort pour l'amour de Jésus-Christ, mais seulement le coup de grâce qui consomme le sacrifice [2].

(1) Les Récollets furent fort affligés de ne pouvoir reprendre leurs travaux apostoliques, et l'un d'eux, le P. Joseph Le Caron en éprouva un tel chagrin, qu'il en tomba malade. Ce premier apôtre des Hurons mourut, plein de mérites et en odeur de sainteté, le 29 mars 1632, peu de jours avant le départ de la flotte pour le Canada. (Ferland, *Cours d'histoire du Canada*, 2e édition, tome I, p. 255.)

(2) Le P. Chastelain racontait en pleurant la vision qu'il avait eue dès le commencement de sa carrière, par laquelle Notre-Seigneur lui avait montré qu'il serait exclu de l'honneur du *martyre chez les Hurons*, ce qu'il attribuait à ses péchés. (Annales de l'Hôtel-Dieu, à Québec.)

Le P. de Brébeuf et ses deux premiers compagnons, en 1634, les Pères Daniel et Davost, sont bientôt suivis par les Pères Pierre Chastelain, Paul Ragueneau, Simon Le Moyne, François du Péron, [1] Joseph Le Mercier, Pierre Pijart, outre les deux futurs martyrs Isaac Jogues et Charles Garnier [2].

En 1638, le Père Jérôme Lalemant, oncle de Gabriel, devient supérieur de la mission huronne. Le Père Chaumonot l'y rejoint en 1639, les Pères Claude Pijart et Charles Raymbault [3], en 1640, et le Père Léonard Garreau, en 1644 [4].

*
* *

Il y avait parmi ces missionnaires des hommes d'une haute valeur intellectuelle, d'une science consommée, sans parler de la distinction de la naissance. Quelques-uns

(1) On sait que les restes du Père du Péron, d'abord enterrés dans la chapelle du collège des Jésuites à Québec, furent transportés à la chapelle des Ursulines de la même ville, avec ceux du P. de Quen et du Frère Liégeois. Le marbre qui recouvre ces ossements précieux, érigé aux frais du gouvernement de la province de Québec, porte une inscription latine du célèbre épigraphiste jésuite, le P. Ant. Angelini. Le passage qui concerne le P. du Péron se lit comme suit :

FRANCISCUS. DU PERON. NATIONE. GALLUS. SACERDOS
IN. HURONIBUS. RELIGIONE. CIVILIQUE. CULTU. IMBUENDIS
ANNOS. XXVII. ADLABORAVIT. PRAEMIA. LABORUM. A. DEO. TULIT
IN. CASTRO. S. LUDOVICI. A. MDCLXV

(*Traduction*)

François du Péron, né en France, prêtre,
Pendant vingt-sept ans s'appliqua à inculquer aux Hurons
La foi et la civilisation, et reçut de Dieu le prix de ses travaux
Au fort Saint-Louis, l'an 1665.

(2) " *Aimer Jésus-Christ et le faire aimer*, il revient sans cesse et sous toutes les formes, dans ses lettres, à ces deux passions de sa vie." (P. de Rochemonteix, ouvrage cité, tome I, p. 411.)

(3) Il mourut le 22 octobre 1642 ; c'est le premier jésuite mort au Canada. La *Relation* de 1643, ch. XII, dit qu'il " avait un cœur plus grand que tout son corps, quoiqu'il fût d'une riche taille." " M. le gouverneur de Montmagny désira qu'il fût enterré près du corps de feu M. de Champlain."

(4) Le P. Garreau fut blessé d'un coup d'arquebuse, sur l'Ontaouais, par les Iroquois, et mourut à Montréal des suites de sa blessure, le 2 septembre 1656.

auraient pu se conquérir un nom dans les chaires de l'enseignement, à cette époque où la compagnie de Jésus tenait en Europe le sceptre du savoir et de l'influence. Le Père Ragueneau, qui avait été, à Bourges, le précepteur du Grand Condé, [1] aurait pu aspirer à une carrière plus brillante et surtout moins pénible, qu'à celle de héraut de l'Evangile auprès d'une nation grossière et cruelle. Mais lui et ses héroïques compagnons avaient tout quitté pour suivre Jésus-Christ ; son joug leur semblait bien doux et son fardeau plus léger que celui des honneurs et de la gloire du monde.

Le sujet traité dans ce travail ne permet pas de s'attarder à la contemplation de ces figures illustres, déjà, du reste, mises en relief dans les cours d'histoire et les monographies spéciales. Toutefois, il ne convient pas de leur dire adieu sans se rappeler la déclaration sublime adressée à leur supérieur, le Père Lejeune, à Québec, le 28 octobre 1637, par les Pères réunis à Ossossané. Ce testament de leur courage et de leur amour, les descendants des Hurons ne peuvent le lire sans bénir la mémoire des apôtres qui leur ont procuré à un tel prix le don de la foi.

Dans une réunion des Hurons, la mort des missionnaires avait été votée sans qu'une seule voix osât s'élever en leur faveur. Grande fut la joie de tous les Pères lorsqu'on vint leur annoncer cette nouvelle. " Ces héros, dit un historien, couraient au martyre comme d'autres à la gloire."

" Nous sommes peut-être, écrivaient-ils, sur le point de répandre notre sang et d'immoler nos vies pour le service de notre bon maître Jésus-Christ. C'est une faveur

(1) Digne disciple d'un maître aussi humble, ce grand général, sur le champ de bataille, s'anéantissait devant Dieu après ses plus beaux triomphes.

singulière que sa bonté nous fait, de nous faire endurer quelque chose pour son amour. Qu'il soit béni à jamais de nous avoir, entre plusieurs autres meilleurs que nous, destinés en ce pays, pour lui aider à porter sa croix. En tout sa sainte volonté soit faite ! S'il veut que dès cette heure nous mourions, à la bonne heure pour nous ! S'il veut nous réserver à d'autres travaux, qu'il soit béni ! Si vous entendez dire que Dieu ait couronné nos petits travaux, ou plutôt nos désirs, bénissez-le ; car c'est pour lui que nous désirons vivre et mourir, et c'est lui qui nous en donne la grâce."

Ces paroles sublimes étaient signées : Jean de Brébeuf, François Le Mercier, Pierre Chastelain, Charles Garnier, Paul Ragueneau.

" Le testament, dit le P. de Rochemonteix, renfermait ce *post-scriptum* écrit, comme le testament lui-même, de la main du P. de Brébeuf : " J'ai laissé en la résidence de Saint-Joseph les Pères Pierre Pijart et Isaac Jogues, dans les mêmes sentiments." (1)

A ces figures héroïques, il n'est que juste de rattacher celle du Père François-Joseph Bressani, entré plus tard dans la lice, mais dont le sublime courage et les souffrances inénarrables endurées à la poursuite des âmes méritent les gloires et la palme du martyre. La sainte Église célèbre, sous la rubrique des martyrs, certains saints qui n'ont jamais versé leur sang. Le sacrifice sanglant a été remplacé pour eux par la violence des persécutions souffertes pour le Christ (2).

Le P. Bressani, durant les quatre voyages que l'obéissance lui fit entreprendre chez les Hurons, fut deux fois saisi et torturé par les féroces Iroquois. Lorsqu'il demanda

(1) Ouvrage cité, tome I, p. 377.

(2) Voir, au Bréviaire Romain, commun d'un martyr, la rubrique qui concerne le répons de la deuxième leçon du troisième nocturne.

au Pape la dispense d'irrégularité pour célébrer la sainte messe avec ses doigts mutilés, il en obtint cette réponse aussi sublime que la cause qui la provoqua : " Il ne convient pas que celui qui a versé son sang pour l'amour du Christ, soit privé de l'offrande du sang de Jésus-Christ." Ces doigts mutilés, et les plaies de son corps à peine cicatrisées lui tenaient lieu de prédication auprès des infidèles et suppléaient à son ignorance de la langue. Fait glorieux entre tous, il partagea avec le martyr Jogues l'honneur de retourner au théâtre de ses souffrances. Les premiers tourments n'avaient fait qu'allumer en lui la soif du martyre. Héroïsme incomparable qui ravit d'admiration les âmes les plus indifférentes, et auquel les étrangers à notre foi ont payé un juste tribut d'éloge. Régulus retournant à Carthage, pour racheter sa parole jurée, malgré la certitude de la mort qui l'attend, voilà, d'après saint Augustin, le plus grand—peut-être le seul vrai—exemple d'héroïsme chez les païens. Combien l'emporte la grandeur d'âme des Jogues et des Bressani, retournant librement, sans parole engagée, à des tortures inouïes, dont ils avaient longuement savouré d'avance tous les raffinements ! [1]

En face de ces géants de l'héroïsme et de la foi, on est tenté de s'écrier avec les Israélites, étonnés des exploits des fils d'Enac : " Nous avons vu les merveilles de cette race de géants, en comparaison desquels nous paraissions comme des sauterelles." [2]

(1) Le P. Bressani, natif de Rome, entra dans la compagnie, à l'âge de 15 ans, et y enseigna pendant plusieurs années la littérature, la philosophie et les mathématiques. Rempli de zèle pour le salut des âmes, et mû, sans doute, par l'exemple des Pères Chaumonot et Poncet, il demanda d'être envoyé au Canada, où il arriva en 1642. Il retourna définitivement en Europe, en 1650, et, après avoir prêché pendant de longues années en Italie, il mourut à Florence, le 9 septembre 1672. Voir sa *Relation abrégée*, publiée en français, à Montréal, pour la première fois, en 1852, par le P. F. Martin.

(2) *Ibi vidimus monstra quædam filiorum Enac de genere giganteo ; quibus comparati quasi locustæ videbamur.* Num. XIII, 34.

***

De cette phalange de missionnaires qui ont évangélisé les Hurons dans leur pays d'origine, [1] il faut détacher une figure proéminente par rapport au sujet de cette étude. C'est celle du P. Joseph-Marie Chaumonot. Apôtre des Hurons pendant près d'un demi siècle, il sert de trait d'union entre les deux périodes si contrastées de leur histoire au dix-septième siècle. Il est avec eux aux jours de leur puissance et de leur orgueil ; avec les futurs martyrs, ses compagnons, il est sur le point de devenir la victime de leur fureur ignorante. Il est encore avec eux, les accompagnant et les fortifiant à l'heure de la disper-

(1) Nous réunissons ici les noms de tous les missionnaires Récollets et Jésuites qui ont travaillé dans la mission des Hurons. Nous avons laissé parmi eux le F. Sagard, quoiqu'il ne fût pas prêtre ; mais son rôle de premier historien de cette mission lui donne droit à une honorable exception.

	NOMS.	ARRIVÉE EN CANADA.	CHEZ LES HURONS.	MORT OU DÉPART.
1	Joseph LeCaron, Rec ...	25 mai 1615..	de 1615 à juin 1616 ; d'août 1623 à juin 1624..	parti le 9 sept. 1629.
2	Guillaume Poulain, R...	juin 1619	1622	
3	Nicolas Viel, R..	28 juin 1623 .	du 20 août 1623 à juillet 1625	tué en juillet 1625.
4	Theodat Sagard, R.....	28 juin 1623 .	du 20 août 1623 à 1624....	parti en 1624.
5	Jos. de la Roche Daillon, R	1625.	de 1626 à 1628	parti le 9 sept. 1629.
6	Jean de Brebeuf, J.....	19 juin 1625 .	de 1626 à 1629 ; de 1634 à 1641 ; d'août 1644 à 1649.	tué le 16 mars 1649.
7	Anne de Noue, J.....	14 juillet 1626	de 1626 à 1627.....	gelé le 1er février 1646.
8	Antoine Daniel, J.....	24 juin 1633 .	de juillet 1634 à 1636 ; de 1638 à 1648	tué le 4 juillet 1648.
9	Ambroise Davost, J... .	24 juin 1633..	du 23 juillet 1634 au 19 août 1636.	mort en mer en 1643.
10	François Lemercier, J...	20 juillet 1635	du 23 juillet 1635 à juillet 1650.	parti après 1670.
11	Pierre Pijart, J..	10 juillet 1635	du 23 juillet 1635 à 1644.....	parti le 23 août 1650.
12	Charles Garnier, J	11 juin 1636..	du 13 août 1636 à 1649.....	tué le 7 décembre 1649.
13	Pierre Chastellain, J....	11 juin 1636	du 13 août 1636 a juillet 1650. ...	mort le 14 août 1683.
14	Isaac Jogues, J..... ...	2 juillet 1636	du 11 sept. 1636 au 13 juin 1642..	tué le 18 octobre 1646.
15	Paul Ragueneau, J.....	28 juin 1636	du 17 juillet 1637 à 1640 ; de 1641 à juillet 1650.....	parti en septembre 1666.
16	Charles Raymbaut, J...	1637. ...	d'août 1640 à 1642.....	mort le 22 octobre 1642.
17	Claude Pijart, J.	14 juillet 1637	d'août 1640 à juillet 1650	mort après 1668.
18	Jérôme Lalemant, J.....	26 août 1638..	d'août 1638 au 10 sept. 1645.....	mort le 26 janvier 1673.
19	Simon LeMoyne, J ...	1638.....	de 1638 a...	mort le 24 novemb. 1665.
20	François Dupéron, J. ...	1638.	de 1638 à 1641.....	mort le 10 novemb. 1665.
21	Pierre-Jos.-Marie Chaumonot, J..... ..	1er août 1639.	de 1639 à juillet 1650..... ..	mort le 21 février 1693.
22	Jos.-Antoine Poncet, J..	1er août 1639.	du 10 sept. 1639 à 1640 ; de 1645 à juillet 1650.....	parti le 18 sept. 1657.
23	Rene Ménard, J.....	8 juillet 1640	du 14 août 1641 à juillet 1650 ...	tué en août 1661.
24	Leonard Garreau, J.....	15 août 1643..	d'août 1644 à juillet 1650	mort de ses blessures le 2 septembre 1656.
25	Noel Chabanel, J.....	15 août 1643..	d'août 1644 à 1649.....	tué le 8 décembre 1649.
26	Franç.-Jos. Bressani, J.	1642.....	de mai 1645 à sept. 1649.....	parti le 2 novemb. 1650.
27	Adrien Daran, J.....	6 août 1646..	du 6 août 1648 a juillet 1650....	parti le 21 sept. 1650.
28	Gabriel Lalemant, J. ...	20 sept. 1646.	du 6 août 1648 à 1649	tué le 17 mars 1649.
29	Jacques Bonin, J.....	14 août 1647..	du 6 août 1648 à juillet 1650.....	parti le 21 sept. 1650.
30	Adrien Grelon, J.....	14 août 1647..	du 6 août 1648 à juillet 1650.....	parti le 23 août 1650.

sion et de l'humiliation. Comme la Vierge Marie, dont il s'est fait le serviteur, il les suit dans toutes leurs pérégrinations, dressant partout,dans leurs bourgades volantes, l'autel du Fils et l'image de la Mère de Dieu. Il ne les quitte qu'au seuil du dix-huitième siècle, après les avoir placés d'une manière définitive sous la tutelle de la Madone de Lorette. Nul plus que lui ne mérite une mention dans l'histoire du sanctuaire de Lorette. Aussi son nom, avec le souvenir de ses vertus et de ses œuvres, revient-il dans chaque chapitre de ce travail. Lorette, en effet, c'est sa création, c'est l'œuvre de sa vie.

Et pourtant, on ne saurait guère esquisser à part cette physionomie aussi originale qu'intéressante, sans répéter ce que l'histoire a déjà dit à son sujet. (1)

Le P. de Rochemonteix porte sur lui le jugement suivant : " C'était un homme d'une foi simple et robuste, de cette foi qui transporte les montagnes et voit la main divine dans tous les événements. Sa vie, écrite par lui-même sur l'ordre de son supérieur, est l'exposé naïf et sans apprêts d'une existence où le merveilleux se confond peut-être trop facilement avec le surnaturel. Le lecteur aime cette croyance ingénue, d'un autre âge et d'un autre monde, et, une fois la part faite du miracle et celle de l'aimable intervention de la Providence, il sort de cette lecture comme d'une conversation avec un bon Israélite d'une rare vertu." (2)

La naïveté du Père Chaumonot n'excluait pas une facilité étonnante pour l'étude des langues, et surtout de la langue huronne, " la plus difficile, dit-il lui-même, de toutes celles de l'Amérique septentrionale." En revenant plus tard sur ce sujet, on verra que la plupart des

(1) A consulter, sur le P. Chaumonot : Martin, *Autobiographie du P. Chaumonot ;* Rochemonteix. *les Jésuites et la Nouvelle-France au XVIIe siècle ; Relations des Jésuites*, etc., etc.

(2) Ouvrage cité, tome I, p. 401.

dictionnaires de langue huronne sont attribués au P. Chaumonot.

Une page empruntée aux annales manuscrites de l'Hôtel-Dieu de Québec, confirmera le jugement qui précède sur la simplicité de la foi du bon Père, et complétera cette trop brève notice de son caractère, par le récit de sa mort vraiment " précieuse devant le Seigneur."

LE RÉVÉREND PÈRE CHAUMONOT A DES ASSURANCES DE LA BÉATITUDE DU R. P. FRÉMIN. (1)

" C'est en priant pour le Père Frémin, peu de jours après sa mort, que le révérend père Jean Chaumonot, étant à l'autel, et disant ces paroles de l'Évangile de la messe des Morts : *Si quis manducaverit ex hoc pane vivet in æternum*, entendit le Père Frémin qui luy dit distinctement : ' Ouy je vis, Ouy je vis, et je vivray éternellement, dans celuy qui m'a donné l'être.' Ce qui répandit une consolation admirable dans l'âme de ce bon Père, et ranima la foy dont il étoit déjà tout pénétré, et l'amour dont il étoit embrasé pour nôtre Seigneur dans la sainte Eucharistie." (2)

Cette voix de son confrère défunt était-elle un avertissement de sa mort prochaine et le gage de la récompense qui attendait le fidèle serviteur qui avait si bien administré les talents du divin Maître ? Le récit suivant semble en donner l'assurance.

(1) Missionnaire chez les Iroquois depuis 1655 jusqu'à 1680, mort en 1691.

(2) (Annales de l'Hôtel-Dieu du Précieux-Sang, à Québec. Année 1692, page 146.) Ce fait, déjà raconté par plusieurs auteurs, est cité dans une note du P. Rochemonteix, tome III, p. 365.

MORT DU RÉVÉREND PÈRE JEAN CHAUMONOT EN RÉPUTATION DE SAINTETÉ. [1]

" Le révérend Père Jean Chaumonot de la Compagnie de Jésus étoit mort le 21e de février de l'année 1693, son nom seul rappelle le souvenir de sa sainteté, et toutes les personnes qui l'ont connu, ont admiré en luy ce qu'on a vû dans les plus grands Saints, vne humilité profonde, vne douceur inaltérable, vne charité sans borne, vn zèle infatigable, vne vnion continuelle avec Dieu, vne tendresse pour la très sainte Vierge qu'il inspiroit à tous ceux qui l'approchoient, en vn mot vne confiance en Dieu et vne foy vive qui luy ont fait opérer plusieurs miracles. C'est luy qui a fait bâtir le premier en Canada vne chapelle de Notre Dame de Lorette sur le modèle de la véritable Lorette qui est en Italie, en reconnaissance des grâces signalées qu'il reçut de la Mère de Dieu dans ce saint lieu étant encore jeune séculier. Il a beaucoup contribué à l'établissement de la confrérie de la sainte famille en ce païs, et il n'a rien négligé, de tout ce qu'il a crû devoir être glorieux à Dieu, et vtile au prochain. Les hurons, nos voisins ont été l'objet de ses soins fort longtemps, c'étoit sa mission favorite. Il étoit venu en Canada avec nos premières mères en 1639 et il auoit toujours conservé pour nôtre communauté vne affection singulière, que nous devons le prier de nous continuer dans le ciel, où l'opinion publique le place honorablement.

" Il a écrit luy même sa vie par obéissance, et cette lecture peut faire juger de sa rare humilité, car il n'a rien omis de tout ce qu'il a pensé qui devoit donner vne basse idée de luy, il rapporte les avantures de sa jeunesse dans les termes les plus propres à le faire mépriser. Mais

(1) Annales de l'Hôtel-Dieu du Précieux-Sang, à Québec. Année 1693, page 161.

comme la vraye humilité sçait reconnaître les dons de Dieu, et luy en rendre gloire, ce saint homme auoue aussy quantité de faueurs qu'il a reçues du ciel dont le récit fait admirer la bonté de Dieu et la fidélité de son serviteur."

Le P. Chaumonot mourut à l'âge de quatre-vingt-deux ans.

Arrivé au Canada le 1er août 1639, il s'était rendu immédiatement à la mission des Hurons. Durant sa longue carrière de cinquante-deux ans, il s'attacha à peu près exclusivement à la direction spirituelle de cette nation. Il ne quitte ses ouailles que sur l'ordre de ses supérieurs, et revient toujours avec joie auprès d'elles. L'histoire nous signale les absences suivantes du fidèle missionnaire de son poste de prédilection. Au commencement de son apostolat, il le quitte avec le P. de Brébeuf pour une courte mission chez les Neutres. Depuis le 19 septembre 1655, jusqu'au 23 avril 1658, il est en ambassade auprès des Iroquois d'Onnontagué. Plus tard, en 1662, il est envoyé à Montréal. Enfin, il dit un dernier adieu à ses Hurons bien-aimés, en 1691, pour aller à Québec, se préparer à la mort. [1]

*
* *

D'après les *catalogues* annuels de la mission des Jésuites au Canada, les Pères dont les noms suivent travaillèrent successivement à la mission de Lorette (l'Ancienne). Quant à ceux qu'on retrouve à la Jeune-Lorette, soit à la fin du XVIIe siècle, soit au commencement du XVIIIe, leur biographie figurera dans un chapitre subséquent. Outre

(1) Le P. Bouvart, supérieur de la mission du Canada, dans une lettre au Général, en date du 23 octobre 1693, résume en trois mots l'éloge du vénérable apôtre des Hurons, "Il s'illustra, dit-il, par ses remarquables travaux, par ses vertus et ses miracles." *Illustris admodùm summis et laboribus, et virtutibus et miraculis.*

le P. Chaumonot, qui y résida (à l'Ancienne-Lorette) en qualité de supérieur depuis la fondation de cette mission, en 1673, jusqu'en 1691, on y compte plusieurs missionnaires qui y séjournent durant une ou deux années pour y travailler au ministère, et surtout pour y étudier la langue huronne et les autres langues indigènes sous l'habile direction du P. Chaumonot.

Le Père François Vaillant de Gueslis, de la province de France, arrivé au pays en 1669, résida à Lorette depuis 1676 jusqu'à son départ pour le pays des Agniers, en 1678, où il devait remplacer le P. Bruyas [1]. Il s'y rendit en compagnie des Pères Pierre Raffeix, Jean de Lamberville et Jacques de Lamberville, qui, avec le premier, devait plus tard venir se remettre des rigueurs de son apostolat sous la tutelle de la madone de Lorette, auprès de laquelle il avait fait son noviciat de missionnaire. Repos bien mérité par ces ouvriers héroïques ; [2] car, chez les Iroquois, il fallait " être disposé à tout, à la mort autant qu'à une vie persécutée." [3] Le P. Vaillant y déploie un zèle des plus fructueux, baptisant en une seule année jusqu'à deux cent vingt personnes qui moururent peu après, sans compter un grand nombre d'autres qu'il dirigeait au Sault-Saint-François-Xavier, [4] à trois lieues de Montréal, pour les soustraire aux dangers du voisinage d'Orange et des mauvais exemples de leurs compagnons.

Le Père Vaillant revient à Québec, en 1685, pour exercer durant plusieurs années au collège les fonctions de ministre. En 1688, il est envoyé en ambassade auprès du

(1) Le supérieur de la mission de Québec écrivant au R. P. assistant demande des vœux de profès pour le P. Vaillant, qui abrège son cours de théologie, afin de se consacrer aux missions des sauvages. Il allègue dans ce but sa science des langues indigènes, et ses éminentes vertus. Les mêmes motifs avaient fait faire autrefois la même exemption pour le P. Daniel. (Lettre du P. D'Ablon, 25 oct. 1678.)

(2) Le P. Raffeix fut missionnaire à la Jeune-Lorette en 1699.

(3) Le P. Bruyas, *Relations*.

(4) Aujourd'hui Caughnawaga..

colonel Dongan, gouverneur de New-York. En 1692, on établit à Montréal une résidence, et il en devient le premier supérieur. La paix avec les Iroquois ayant été définitivement conclue en 1701, le P. Vaillant retourne à ses chères missions, travaillant pour le salut des âmes chez les Sénécas, de 1702 à 1707 [1]. Nommé de nouveau supérieur à Montréal en 1709, il quitte le Canada six ans plus tard en 1715, et meurt à Moulins, en France, le 24 septembre 1718.

Le P. Vaillant de Gueslis est remplacé en 1678, à Lorette, par le P. Claude Chauchetière, de la province d'Aquitaine, âgé à cette époque de trente-trois ans [2]. Il était arrivé au pays l'année précédente, et devait passer un an à Lorette, sous la direction du P. Chaumonot pour se familiariser avec l'idiome des sauvages.

" Dieu, écrivait-il, dans sa *narration annuelle* de la mission du Sault, m'ayant donné beaucoup de goust pour la langue hurone, qui est celle dont se servent les Iroquois pour prier, le R. P. Mercier, que je vis en France à la fin de décembre (1672) me donna les préceptes de cette langue que j'appris aussytost et me rendit capable de réciter le chapelet en huron, que je disois plustost en cette langue qu'en latin à cose de la consolation spirituelle que cette façon de prier Dieu me causoit." En 1679, il est envoyé à la mission du Sault-Saint-Louis, où il travaille avec un zèle infatigable. Il a laissé une *Relation* ou *narration annuelle* de cette mission qui embrasse une période de dix-neuf années, depuis 1667, année de la fondation, à 1686 [3]. Il eut également l'hon-

(1) Il y eut pour collaborateurs les Pères Jacques de Lambervlle et Jean Garnier. " Sans craindre la peine de mort prononcée contre eux par les sectaires de la Nouvelle-Angleterre, ils allèrent s'établir dans les cinq cantons, reprenant possession de ce sol ingrat où la parole de l'Évangile germait si péniblement." (Rochemonteix, tome III, p. 304.)

(2) Il était né à Poitiers, le 7 septembre 1645.

(3) Cette relation fort intéressante était restée inédite jusqu'à la publication de l'ouvrage du P. de Rochemonteix. Elle se trouve au tome III, p. 641.

neur d'être le premier biographe de la vierge iroquoise, Catherine Tegak8ita, " la Geneviève de la Nouvelle-France." Peintre à ses heures, le P. Chauchetière nous a également laissé un portrait à l'huile de son illustre fille spirituelle.

En 1694, il se rend à la résidence de Montréal, où il demeure quinze ans, et meurt à Québec, en 1709.

Le P. Nicolas [1] Potier, de la province d'Aquitaine, arrivé au Canada en 1678, séjourna à Lorette depuis 1679 à 1684. Il avait fait sa profession des quatre vœux le 15 avril 1679. Né à Chauny, [2] département de l'Aisne, en France, le 2 septembre 1642, il entra dans la compagnie de Jésus en 1661. Il avait successivement étudié à la Flèche, à Bourges, à Rouen, et enseigné, surtout les humanités et la rhétorique, à Bourges, à Nevers et à Orléans. Il n'est donc pas étonnant qu'on ait eu recours à lui pour rédiger dans la langue de Cicéron la belle lettre adressée, en 1680, par les Hurons de N.-D. de Lorette au chapitre de Chartres, en reconnaissance de leur riche cadeau d'un reliquaire en argent, modelé sur la forme de la chemise de la sainte Vierge [3]. Cette lettre a été traduite en français par le P. Jean de Lamberville, qui a tenu surtout à y imiter le style et les tournures des sauvages.

Le P. Nicolas Potier n'exerça pas ailleurs qu'à Lorette son apostolat auprès des indigènes. Nommé professeur d'éléments latins au collège de Québec, il travailla ensuite comme prédicateur durant les trois dernières années de sa vie, et mourut le 4 mai 1689, [4] âgé de quarante-six ans.

(1) Il est désigné dans les *Catalogues*, tantôt sous le prenom de *Nicolas*, tantôt sous celui de *Jean*.

(2) D'après le P. Sommervogel, il serait né à Nogent-le-Rotrou, en 1643.

(3) Voir Merlet, *Histoire des relations des Hurons et des Abnaquis du Canada avec N.-D. de Chartres*, chez Garnier, Chartres, 1858, p. 14. Martin, *Autobiographie du P. Chaumonot*, p. 276.

(4) Le 2 mars 1689, d'après Sommervogel.

Les *catalogues* de 1679 à 1684 signalent aussi la présence à Lorette d'un frère coadjuteur, Jean Feuville, également de la province d'Aquitaine.

En 1683, le P. Pierre Cholenec, de la province de France, âgé de quarante-trois ans, est adjoint aux Pères Chaumonot et Nicolas Potier.

C'était déjà un missionnaire expérimenté, puisqu'il était arrivé au Canada en 1674, et s'était donné tout entier au ministère des sauvages de diverses tribus, réunis à Saint-François-Xavier du Sault. (1)

Parlant de cette mission, l'historien des Jésuites en la Nouvelle-France se demande : " Y eut-il même au Paraguay une réduction aussi fervente ? C'est là que s'épanouit cette charmante fleur d'innocence, la Geneviève de l'Amérique du Nord, Catherine Tégakouita, cueillie par la main de Dieu dans son premier parfum, à l'âge de 23 ans " (2) Or " ce beau résultat, ajoute le même auteur, était dû en grande partie au zèle industrieux du P. Frémin et du P. Cholenec. Ce dernier était né dans le Léonais, pays de l'ancienne province de Bretagne. Mais rien dans son caractère ne rappelait le pays du *droit de bris et d'épave*. Nature aimable et sympathique, d'une innocence et d'une simplicité charmantes, facile à s'éprendre de tout ce qui était beau et élevé, il était tout entier, cœur et âme, à ses chères ouailles, et il en parlait avec ravissement dans ses lettres, toutes sans apprêt, d'un style aisé et correct, ne sentant jamais l'ancien professeur de rhétorique." (3)

(1) Autrement dit *Sault-Saint-Louis*, au-dessus de la *Prairie de la Madeleine*, ainsi nommée d'après son premier concessionnaire, Jacques de la Ferté, abbé de la Madeleine, chanoine de la Sainte Chapelle de Paris, un des Cent-Associés de la compagnie de la Nouvelle-France. Le P. Frémin, qui en fut le fondateur et le premier apôtre, avait appelé ce village *Saint-François-Xavier des Prés*.

(2) Ouvrage cité, tome II, p. 421.

(3) Même auteur, ouvrage cité, tome II, p. 423. Le P. Cholenec avait enseigné la rhétorique à Eu, de 1668 à 1670.

Le P. Cholenec a composé la vie de Catherine Tégakouita, dont il était le confesseur, travail utilisé par les *Lettres édifiantes* et par l'historien Charlevoix. Il a également écrit plusieurs lettres qui ont été récemment rééditées, à Cleveland, Ohio, E.-U., avec traduction anglaise en regard, dans le grand travail de R. G. Thwaites, intitulé *Jesuit Relations and allied Documents.* Dans une lettre écrite le 10 octobre 1675, au P. de Fontenay, à Nantes, il raconte d'une manière fort intéressante les détails de la fin si édifiante du P. Marquette, le découvreur du Mississipi.[1]

Tel était l'ouvrier que le maître de la vigne envoyait cultiver le champ de Lorette de 1683 à 1689.

En 1687, le P. Philippe Pierson, de la province franco-belge, allait consacrer à la mission de Lorette la dernière année de sa vie. L'année suivante, il mourait à Québec, à l'âge de quarante-six ans.

Né à Ath, en Hainaut, le 4 janvier 1642, et entré dans la Compagnie en 1660, il avait étudié à Lille et à Douai, puis avait enseigné à Armentières, à Bethune et à Québec, où il était arrivé en 1666. Après avoir complété ses études de théologie dans cette dernière ville, sous le P. Claude Pijart, il fut ordonné prêtre, et envoyé à la Prairie de la Madeleine,[2] puis à Sillery, pour y étudier les langues sauvages. Attaché en 1673 aux missions outaouaises, il les quitta en 1686, pour se rendre à Lorette l'année suivante. C'est durant son séjour à Saint-Ignace de Michillimakinac qu'il alla à la rencontre du convoi funèbre qui ramenait pieusement les restes du glorieux Marquette, d'abord provisoirement ensevelis par les deux compagnons du découvreur à l'embouchure d'une rivière

(1) Même auteur, ouvrage cité, tome III, page 606.

(2) C'est là que, d'après la *narration annuelle* du P. Chauchetière pour 1671, " le P. Pierson jeta les semences de la sainte famille en donnant quelques chapelets aux plus enciens chrestiens et chrestiennes."

qui porte son nom. C'est aussi de là qu'il écrivit plusieurs lettres relatives aux missions de cet endroit, lettres dont les *Relations inédites* ont publié des extraits intéressants. [1]

Le P. Pierson avait partagé avec les Pères Frémin et Bruyas l'honneur d'être des premiers prédicateurs de l'Évangile chez les Iroquois d'Onnéiout. Il y fut envoyé avec ses deux compagnons comme plénipotentiaire après la conclusion de la paix. C'est le village de Gandavac qui reçut les prémices de leur apostolat. C'est là aussi que fut bâtie la première chapelle. Le sang du P. Jogues, qui " y eut la tête cassée," dit la *narration annuelle*, y faisait germer la semence du christianisme.

En 1689, le P. Jacques de Lamberville devient missionnaire à Lorette sous le P. Chaumonot. D'après les *catalogues annuels* de la compagnie, il y séjourne jusqu'en 1691. Frère du P. Jean de Lamberville, qui rendit de si éminents services à l'Eglise et à la Nouvelle-France par l'influence civilisatrice et pacifiante qu'il exerça sur ses ouailles, les Iroquois, le P. Jacques, comme son frère aîné, avait choisi le Canada pour théâtre de son zèle apostolique. Né à Rouen, en 1644, et entré au noviciat des Jésuites en 1661, il avait enseigné à Alençon, à Amiens, à Compiègne et à Hesdin, et, ses études théologiques terminées à Bourges, il était venu au Canada en 1675. Envoyé sans retard à la mission des Mohawks [2], il eut la gloire de convertir à la foi de Jésus-Christ la vierge iroquoise, Catherine TégakSita. Il travailla chez les Agniers jusqu'en 1681 [3]. Puis il devint l'assistant de son frère à Onnontagué jusqu'à la destruction des

(1) Tome II, page 124.

(2) La tribn des Mohawks est la même que celle des Agniers. Les Anglais et les Hollandais les désignaient sous le premier nom, et les Français sous le dernier. C'est le premier qui a prévalu et qui a cours aujourd'hui.

(3) Voir *Extrait d'une lettre* écrite par le Père, de Gannagagé chez les Agniers, le 6 mai 1676. *Jesuit Relations and allied Documents*, tome XL, p. 178.

missions iroquoises en 1687. Après avoir travaillé durant une année comme chapelain au Fort Frontenac, il demande en 1688 d'être nommé professeur de sixième et de cinquième au collège de Québec. L'ancien professeur de belles-lettres et de rhétorique croyait, sans doute, avoir oublié chez les Iroquois les préceptes de Quintilien et les périodes de Cicéron.

On ne jugea pas opportun de seconder son dessein, puisqu'on le remit au ministère plus paisible des sauvages de Lorette. Il devait, trois années plus tard, retourner auprès de ses chers néophytes, qu'il retrouvait en grand nombre au Sault Saint-Louis [1]. Il y mourut le 18 avril 1711, "consumé de travaux et de pénitences," dit Charlevoix ; puis l'historien ajoute : " C'était un des plus saints missionnaires de la Nouvelle-France." [2]

En 1688, le *catalogue annuel* signale la présence à l'Ancienne-Lorette du P. François Fontenoy, de la province de Lyon, en même temps que les Pères Chaumonot et Jacques de Lamberville. Outre cette simple mention, les documents consultés pour cette étude ne donnent aucun détail sur ce missionnaire.

Le Nestor des missionnaires de la Nouvelle-France, le vétéran de cette vaillante phalange, le vénérable Père Chaumonot va bientôt disparaître de la scène, où, durant cinquante ans, il a été une des figures proéminentes, et où il a joué un rôle des plus efficaces pour le bien des âmes. L'année 1691 voit arriver à l'Ancienne-Lorette, pour le seconder et, quatre années plus tard, lui succéder comme supérieur de la mission, le P. Michel Germain du Couvert [3]. Il devait y consacrer, tant à l'Ancienne-Lorette qu'à la Jeune, dix-sept années d'un ministère

(1) Rochemonteix dit que ce fut en 1689.

(2) *Hist. de la Nouvelle-France*, tome I, p. 575.

(3) Ce nom se lit dans quelques documents *De Couvert*.

éminemment fructueux, comme le prouvera un chapitre subséquent de cette étude.

Réservant pour le chapitre qui traitera des missionnaires des Hurons au XVIIIe siècle, les notes biographiques de ceux d'entr'eux qui, comme le P. du Couvert, ont été missionnaires à la *Jeune-Lorette*,[1] la courte notice suivante sur le P. Julien Garnier, supérieur de la mission de l'Ancienne-Lorette de 1692 à 1694, terminera le présent chapitre.

A Lorette " la mission marchait en très bon train," écrivait le P. Chaumonot à la date du 8 décembre 1687. Mais Lorette était devenue un lieu de pèlerinage qui attirait beaucoup de colons ; parmi eux se glissaient les trafiquants, et ainsi l'eau-de-vie pénétra dans le village, et avec l'eau-de-vie, la perversion des bonnes mœurs. " Le village est maintenant fort détraqué, souillé d'ivrognerie et d'impureté," écrivait le même père. Cet apôtre, vieux, cassé, devenu l'ombre de lui-même, n'était plus capable alors de protéger son troupeau contre l'invasion des liqueurs fortes. Ses supérieurs auraient dû le retirer plus tôt de ce poste dans l'intérêt de la mission ; ils ne le firent pas par un sentiment très respectable de vénération à l'égard d'un des plus anciens et des meilleurs ouvriers du Canada ; ce fut une faute. Heureusement que le *détraquement* fut de courte durée, car le P. d'Ablon, supérieur général des missions de la Nouvelle-France, comprenant qu'il y allait du salut de cette petite chrétienté, en retira la direction au P. Chaumonot, vers la fin de 1691. Le P. Garnier le remplaça.

" Le P. Julien Garnier était arrivé très jeune à Québec, à l'âge de 19 ans, pour y professer la grammaire et s'y préparer, par l'étude des langues du pays aux missions sauvages. Il avait, en effet, des aptitudes rares pour les

(1) Les Pères Pierre de Lagrenée et Pierre Millet.

langues ; il en parlait trois purement : le huron, l'algonquin et l'iroquois. En outre, il ne manquait ni de dévouement ni de générosité [1]. Tout cela ne suffit pas pour relever une mission *détraquée*. Cet honneur était réservé à un apôtre assez peu connu, un des plus complets cependant de la Nouvelle-France, le P. Michel de Couvert." [2]

Le P. Julien Garnier, né à Saint-Brieuc, le 6 janvier 1643, entra chez les Jésuites, à Paris, en 1660, et vint à Québec immédiatement après son noviciat. Après avoir étudié la théologie sous le P. Jérôme Lalemant, [3] il fut ordonné prêtre en 1668, [4] et envoyé aussitôt chez les Iroquois, où il resta jusqu'en 1685. Forcé, ainsi que les autres missionnaires, de quitter cette mission, il se rendit d'abord à Saint-Louis-du-Saut, puis de là, à Lorette. En 1694, il retourna au Saut, et mourut le 13 janvier 1730, à Québec, où son grand âge le força de se retirer en 1728. [5]

Cette trop longue étude consacrée à la biographie des missionnaires de l'Ancienne-Lorette semblera peut-être un hors-d'œuvre au lecteur attentif au titre plus spécial de cette monographie. D'un autre côté, il était difficile de laisser dans l'oubli ces figures sympathiques qui, groupées autour du Père Chaumonot, et vouées comme lui au ministère des Hurons et au culte de la madone de Lorette, forment des anneaux importants dans la chaîne des ouvriers apostoliques appelés à la culture

(1) Le P. Julien Garnier était chargé de la mission des Tsonnontouans, chez les Iroquois, la plus ingrate de toutes. Et cependant tel était son zèle qu'il parvenait à baptiser la plus grande partie des mourants. (Rochemonteix, ouvrage cité, tome III, p. 169.)

(2) Rechemonteix, ouvrage cité, tome III, p. 393.

(3) Il avait fait ses deux années de philosophie avant d'entrer au noviciat.

(4) Il fut le premier jésuite ordonné prêtre au Canada.

(5) Le Père Julien Garnier était frère du célèbre bénédictin Dom Julien Garnier.

de cette vigne sauvage, et qui ont par là acquis le droit de paraître à leur rang dans la généalogie spirituelle des Lorettains du dix-huitième et du dix-neuvième siècle.

Ce droit, ils l'ont acquis au prix de bien des sacrifices ; car, s'ils n'ont pss été jugés dignes de donner à leurs frères la preuve de la plus grande charité en versant leur sang pour leur salut, chacun d'eux a pu invoquer un titre indéniable à leur reconnaissance en répétant avec l'Apôtre : " J'ai fait un grand nombre de voyages et j'ai couru divers périls : périls sur les rivières, périls de la part des païens, périls dans les déserts, périls sur la mer, périls parmi les faux frères. J'ai souffert toutes sortes de peines et de fatigues, les veilles fréquentes, la faim, la soif, le froid, la nudité." (1)

(1) Saint Paul, IIe Epître aux Corinthiens, XI, 26.

CHAPITRE CINQUIÈME.

UNE CHRÉTIENTÉ MODÈLE.

LA JEUNE-LORETTE AU COMMENCEMENT DU XVIIIe SIÈCLE.

SI l'on doit " juger de l'arbre par ses fruits, " la relation suivante redira bien haut le zèle des ouvriers qui se sont si généreusement dépensés pour la culture de cette vigne si souvent ravagée, et transplantée au prix de tant de sacrifices auprès de la cascade de Lorette.

A l'ère des cruels massacres qui ont décimé la pauvre nation huronne succède une période de prospérité et de paix qui durera sans interruption jusqu'à nos jours. La scène a changé : les brebis sont maintenant hors de l'atteinte du loup, rangées avec docilité sous la houlette de leurs dévoués pasteurs. Ceux-ci, également, ne peuvent plus, comme la phalange héroïque qui les a précédés, aspirer au martyre du sang.

Avant d'esquisser brièvement, dans un chapitre subséquent, les traits des missionnaires lorettains du XVIIIe siècle, il est bon de contempler avec une joie légitime l'œuvre que leur ont léguée leurs devanciers, et qu'ils ont su maintenir et développer avec une diligence tout apostolique.

La lettre qui suit était inédite avant la publication de

l'ouvrage déjà souvent cité du P. de Rochemonteix [1]. Une traduction anglaise faite par l'auteur de cette étude en a été publiée dans la grande édition américaine des *Relations des Jésuites* [2]. Il n'est que juste d'offrir aux lecteurs canadiens une traduction française de cet intéressant document.

Cette lettre, écrite en beau latin classique, n'était certainement pas, dans l'intention de son auteur, destinée à la publicité. Pour le prouver, il suffit de remarquer qu'elle ne voit le jour que 190 ans après avoir été écrite. C'est la lettre d'un fils écrivant à son père en religion, d'un ouvrier de l'Evangile à son chef, pour lui dire, en toute simplicité et sincérité, comment fleurit et fructifie sous l'influence de la rosée divine sa portion de la vigne du Seigneur.

Mais cette relation, pour n'être pas fardée, n'en est pas moins étonnante par les choses merveilleuses qu'elle raconte de la florissante chrétienté de la Jeune-Lorette. C'est un tableau vraiment idéal, et pourtant, il ne dépeint que la stricte réalité. Jamais *Réduction* du Paraguay, aux jours les plus glorieux de cette église naissante, n'a mieux réalisé le plan d'un paradis sur la terre. Cette vie si pure et si édifiante des sauvages lorettains ne témoigne pas moins de leur docilité et de leur foi, que du zèle des missionnaires qui ont si bien su les préserver des ravages du loup infernal.

Une telle innocence de vie est d'autant plus merveilleuse qu'il n'en avait pas toujours été ainsi, comme il a été dit vers la fin du chapitre précédent. Le Père Germain de Couvert, à qui surtout est due la transformation incroyable de la tribu de Lorette, avait été le père spirituel des Hurons durant vingt-deux ans, dont il passa six à l'*Ancienne*, et quatorze à la *Jeune* Lorette.

(1) L'original, en latin, figure dans l'appendice du tome III.

(2) *The Jesuit Relations and Allied Documents*, by R. G. Thwaites.

Lettre du Père Louis Davaugour au Rév. Père Joseph Germain, supérieur général des missions canadiennes.

De la mission de Lorette, en la Nouvelle-France.

Du village de Lorette, Nones d'octobre, 1710.

Votre Révérence me demande de la renseigner sur l'état de notre mission de Lorette. Je me rends à votre désir dans cette lettre, dans laquelle, bien que vous ne lisiez rien d'éclatant ni de sublime, comme on le rapporte souvent des autres missions, vous apprendrez, je le crois, non sans plaisir, le genre de vie que mènent ici nos Hurons, les pieuses pratiques qu'ils observent chaque jour ; je vous en écris d'autant plus ouvertement, que j'ai une moindre part à tout ce je vais raconter. Tout le mérite, après Dieu, en revient aux soins et à l'industrie du Rév. Père de Couvert, que la mauvaise santé a rappelé dernièrement à Québec, pour s'y faire soigner plus commodément dans notre collège. Nommé, malgré mon insuffisance, pour le remplacer, je vais raconter ce que j'ai vu et constaté dans ce village de Lorette.

On trouve des gens qui pensent, et puis, écrivent, que le sol canadien est tout à fait stérile et infécond, que les messagers de l'Evangile y perçoivent à peine quelque fruit de leur rude et long labeur. Pour les désabuser, il suffirait de cette seule bourgade de Lorette. Je ne veux pas, certes, nier que toutes les autres missions du Canada soient en aucune manière aussi fécondes que celle-ci. L'ivrognerie, vice inné chez les sauvages, et répandu en tous lieux par la rapacité des trafiquants européens, les mœurs corrompues de ces mêmes étrangers, et leurs criminels exemples opposent à l'Evangile de lamentables obstacles. On les surmonte toutefois, bien que non partout avec la même promptitude et facilité.

Dans le village de Lorette, ces obstacles ont été radica-

lement extirpés et détruits, et les sauvages y jouissent de la plus grande facilité (elle est même devenue habitude) pour y pratiquer ouvertement la piété.

Chaque matin, aussitôt éveillés, ils se rendent à la chapelle pour y saluer le Christ leur Seigneur " sur le trône de sa grâce." Ni âge, ni sexe, ni le rigoureux décembre, ni les ardeurs de la canicule ne détournent personne de ce pieux devoir. Quel pasteur d'âmes n'oublierait volontiers toutes ses épreuves, en voyant dès le point du jour, et souvent même avant le lever du soleil, cette foule paisible prosternée devant les autels, et bégayant d'une voix tendre les louanges du Christ ? J'ai souvent trouvé, au cœur de l'hiver, des sauvages agenouillés et priant devant la porte du temple, attendant qu'on la leur ouvrît. Une fois la porte ouverte, ils entrent, et prient séparément, quelques-uns durant une heure entière. Au lever du soleil, ou peu après, on donne le signal de saluer la Mère de Dieu par les paroles de l'ange : pratique à laquelle ils sont fidèles et qu'ils regardent comme un péché d'omettre partout où ils se trouvent. Une demi-heure plus tard, est célébrée la messe à laquelle tous assistent [1]. Même affluence, même empressement les jours ouvrables et les fêtes. Leur modestie est remarquable, au point que les Français de passage dans la bourgade s'en étonnent et rougissent en se comparant, eux et leurs mœurs, avec les sauvages.

(1) Cette ardente piété, ils l'avaient héritée de leurs pères de l'Ancienne-Lorette, comme le raconte la Relation de 1673-79.

" Depuis cette époque (l'érection de la chapelle), dit la Relation, il serait " difficile de dire combien nos sauvages ont redoublé leur ferveur. On en " voit presque toujours dans la sainte chapelle ; au commencement ils y " venaient dès deux heures après minuit, les uns pour ôter la neige d'alen- " tour et pour faire les chemins, les autres pour faire leurs prières à la porte, " en attendant qu'on l'ouvrît, et à genoux, sur les neiges, exposés au froid et au " frimas. Mais depuis on a fait défense d'y venir avant quatre heures du " matin, qui est le temps auquel on ouvre la chapelle. Quelques-uns y demeu- " rent des heures entières, soit pour faire oraison mentale, comme la " pratiquent ceux d'entre eux qui sont plus spirituels, soit pour y dire leur " chapelet et autres prières vocales."

La messe terminée, ils s'en vont, si c'est un jour ouvrable, travailler à la maison ou aux champs. Le soir, au soleil couchant, le signal de la prière est donné. Tous s'assemblent dans la chapelle, où l'on prie en commun pour tout le village : chaque famille prie aussi en particulier à domicile, après quoi chacun vénère par un pieux baiser les très saintes plaies du Christ.

On suit le même ordre les jours de fête et les jours ouvrables, sauf le travail laborieux défendu par la sainteté des fêtes. Puis (les dimanches et fêtes) ils assistent le matin au sacrifice célébré en faveur de la bourgade entière ; presque tous, à l'offrande d'une seconde messe par un autre prêtre, et un bon nombre, à une troisième, quand il y a affluence de célébrants. Durant la première messe, dite " messe de la mission," ils chantent des cantiques composés dans la langue du pays et appropriés aux fêtes du temps, et cela, avec un ensemble ravissant qui n'a rien de sauvage. Vers midi, ils se réunissent dans l'oratoire pour les vêpres, où l'on chante pareillement de pieux cantiques. Dans ces chants, ils observent le rythme et la mesure prescrits par la loi de l'Eglise, selon l'usage suivi dans les églises d'Europe.

Pour éviter l'oisiveté, vice capital des sauvages, les uns gagnent la rivière pour tromper le poisson par un appât perfide, les autres chassent les fauves dans la forêt voisine. Tous, à une heure avant le coucher du soleil, se rendent à la chapelle pour réciter la prière du soir et entendre le sermon.

Aux fêtes plus solennelles, personne ne quitte le village après vêpres. Alors, pour prévenir l'oisiveté ou l'ennui, le prêtre racontera quelque histoire aussi utile qu'agréable à entendre, tirée des pages sacrées ou de la vie des saints, ou bien il organisera une discussion entre les enfants sur la doctrine chrétienne, et repaîtra ainsi d'un plaisant spectacle leurs yeux naïfs. Ou bien il inventera quelque

passe-temps du même genre, propre à captiver la foule. On consacre encore quelque temps aux prières publiques ; celles du soir commencent un peu plus tôt (qu'à l'ordinaire), et se terminent par la bénédiction solennelle que le prêtre, élevant le très saint Sacrement, donne au peuple prosterné.

C'est ainsi, mon révérend Père, que la journée des Hurons de Lorette est tracée et ordonnée ; chose que votre Révérence désirait surtout savoir.

Me demandez-vous quelles sont leurs occupations durant l'année ? Elles varient selon les diverses saisons. Après la récolte des grains, ils se livrent à la chasse des castors, dont les fourrures recherchées sont l'objet principal du trafic au Canada. Cette chasse dure deux ou trois mois A l'approche de la fête de tous les Saints, les chasseurs reviennent chez eux pour assister aux divins mystères, et soulager par de pieuses prières les âmes des défunts : devoir qu'ils accomplissent avec un soin et une piété insignes. Les jours de fête passés, ils retournent aussitôt à la forêt et à la chasse, et s'y livrent jusqu'au commencement de décembre. Laissant alors la forêt, ils reviennent au foyer pour célébrer la Vierge conçue sans tache, ainsi que la fête de saint François-Xavier, qu'ils honorent d'un culte spécial, comme étant, après saint Joseph, un autre protecteur et patron des missions canadiennes. Tous acquittent, par le sacrement de pénitence, leurs dettes contractées envers Dieu, et cela quelques jours avant la fête, afin d'avoir plus de loisir pour scruter leur conscience et préparer leur âme au sacrement ; afin aussi que le prêtre ait plus de facilité pour entendre chacun, chose qui se fait moins commodément et utilement quand on se présente en foule au saint tribunal de la pénitence.

Le restant de décembre, et janvier, jusqu'au jour consacré à la Mère de Dieu purifiée au temple, ils passent le

temps, partie à la pêche, partie à la chasse plus facile des perdrix, des lièvres, et d'autre gibier de ce genre ; durant ce temps ils ne passent guère la nuit hors de la maison. Si la rigueur du froid ou la pluie les retient au foyer, ils s'occupent à tresser des réseaux dont ils se servent pour fouler impunément la neige [1], quand ils poursuivent les grands fauves à travers les bois ou sur les plaines couvertes d'une neige profonde. Ont-ils découvert leurs pistes ou leurs tanières, ils s'y transportent avec toute leur famille, et ne revoient pas le village et le foyer avant que le souffle printanier des zéphyrs ait commencé à fondre la neige.

De retour à la maison, après avoir participé au festin pascal, ils ensemencent les champs de blé d'Inde, puis assiègent les bords des rivières pour prendre les poissons ; ou bien ils abattent dans la forêt des arbres antiques dont l'écorce sert pour la construction de leurs canots. Ce travail achevé, ils cueillent vers la fin d'août une plante utile aux apothicaires, qui se vend assez cher en Europe, et que les pharmaciens nomment *Capillaire* [2].

Pendant ce temps, la moisson de maïs mûrit et est coupée vers les ides de septembre. Vient ensuite la chasse aux castors, laquelle, comme je viens de le dire, se prolonge jusqu'aux calendes de novembre.

Dans ces occupations, ce qui éclate avant tout, c'est leur

(1 Des *raquettes*.

(2) Capillaire du Canada, *adiantum americanum*.

" Cette plante a la racine fort petite, et enveloppée de fibres noires fort déliées. Sa tige est d'un pourpre foncé et s'élève en quelques endroits à trois ou quatre pieds de haut ; il en sort des branches qui se courbent en tous sens. Ses feuilles sont plus larges que celles de notre Capillaire de France, d'un beau vert d'un côté, et de l'autre, semées de petits points obscurs ; nulle part ailleurs cette plante n'est ni si haute, ni si vive qu'en Canada. Elle n'a aucune odeur tandis qu'elle est sur pied, mais quand elle a été renfermée, elle répand une odeur de violette qui embaume. Sa qualité est aussi beaucoup au-dessus de tous les capillaires." (CHARLEVOIX, Hist. de la Nouvelle-France, tome II, appendice, p. 2.) C'est la *Maiden hair fern* des Anglais. " On en extrait, dit Provancher, un sirop très apprécié pour ses propriétés stomachiques et dont on fait surtout usage dans les rhumes." (*Flore Canadienne*.)

piété et la profonde docilité qu'ils manifestent à l'égard du prêtre qui gouverne la mission, vertu qui les maintient dans la concorde et la pratique de tous leurs devoirs. Avant de s'éloigner du village pour travailler aux bois ou aux champs, ils n'omettent jamais de passer par la chapelle, et d'y saluer le Christ dans le très saint Sacrement : au retour, ils s'acquittent de ce pieux devoir avant de regagner leurs cabanes. S'ils ont à passer la nuit hors du village, ou à voyager quelque part, s'ils partent en bande pour la chasse, ils en avertissent le prêtre, et lui demandent conseil, et n'hésitent pas à renoncer à leur chasse ou à leur travail, s'ils sentent que leur projet ne lui plaît pas ou n'a pas son approbation. Dans tout le reste, ils font preuve de pareille obéissance et docilité, et ils ne le (le prêtre) vénèrent et l'écoutent autrement qu'un père et un guide.

Mais tout ceci est facile quand ils sont chez eux, et s'entretiennent mutuellement par le bon exemple. La difficulté et l'embarras s'accroissent de beaucoup, quand ils se rendent à Québec, dont ils sont peu éloignés. Alors se présentent à eux d'autres sauvages, qui les invitent à boire ; alors d'avides aubergistes les pressent, et les entraînent quasi de force dans leurs buvettes. Cependant, depuis cinq ans que je suis ici, je n'ai vu personne, je ne dirai pas, ivre, mais pas même soupçonné d'avoir pris du vin, soit chez les marchands avec qui ils font affaires, soit chez des aubergistes, ou chez des sauvages des autres missions. Parfois les Français insistent et les accusent d'être trop religieux : " Quel péché, en effet, disent-ils, y a-t-il, en passant, si fatigué de la route, si en l'honneur d'un hôte ou d'un ami, quelqu'un boit un verre de vin ?" A quoi les Lorettains répondent avec grande franchise : " C'est comme tu le dis, frère ; mais nous avons promis à Marie que nous ne boirions pas même un coup de vin. Ainsi expions-nous nos péchés d'autrefois, quand ignorant la

vraie piété et la religion, nous avions l'habitude de nous gorger de vin ; maintenant nous avons adopté d'autres mœurs, d'autres sentiments." (1)

J'en ai vu quelques-uns à la résidence du gouverneur et vice-roi du Canada, refuser absolument un verre de vin qu'on leur offrait, et ne pas le boire avant qu'un prêtre de la Société leur eût commandé de le prendre. Il n'y a pas longtemps, un marchand français me tenait le propos suivant : "Nous ne pouvons, mon Père, nous défendre d'admirer la tempérance et la constance des Hurons. Dernièrement nous en rencontrâmes une bande, et nous passâmes la nuit au même endroit qu'eux dans des huttes construites à l'ordinaire. Nous n'avons jamais pu les amener à toucher du bout des lèvres une goutte de vin ; ils se contentèrent de pain et d'un peu de tabac que nous leur cédâmes volontiers."

Au reste, cette piété si rigoureuse des Lorettains, cette abstinence de boissons enivrantes n'abat en aucune façon l'esprit belliqueux dont les sauvages sont ordinairement doués : elle ne sert qu'à imposer une mesure et des limites à leur ardeur martiale ; aussi ne prennent-ils jamais les armes sans l'assentiment du gouverneur ; dès qu'il s'agit de combattre, ils servent aux autres peuplades d'exemple et souvent de sujet de confusion. Ainsi, durant l'attaque d'un certain bourg anglais, à l'approche d'une troupe de cavalerie envoyée pour défendre la place, les seuls Français avec les Lorettains et les Abénaquis soutinrent

(1) La citation suivante d'un récit qui date du 14 août, 1749 (près de 40 ans plus tard), corrobore le témoignage du P. Davaugour, et prouve la fidélité des Hurons à leur promesse.

"Il est certain que ces barbares et leurs ancêtres ont depuis longtemps, et même lors de leur conversion à la religion chrétienne, fait un vœu à Dieu de ne jamais boire de liqueurs fortes. Ce vœu, ils l'ont gardé d'une manière inviolable jusqu'à présent, et il est très rare d'en voir sous l'influence de la boisson : pourtant Dieu sait si l'eau-de-vie et les autres liqueurs enivrantes ont généralement de l'attrait pour les Indiens, qui, bien souvent, préféreraient mourir que de s'en priver. (Pierre Kalm, *Voyage dans l'Amérique du Nord*, traduction déjà citée, p. 123.)

et repoussèrent le choc de l'ennemi, les autres sauvages ayant été réduits à une fuite honteuse. " Et ce n'est pas surprenant, disaient nos Hurons. Qui, en effet, peut être fort, quand il se reconnaît l'ennemi de Dieu, et sait que, perdant une vie mortelle, il passera à une mort éternelle ? "

Les capitaines français s'adjoignent plus volontiers que tous autres les guerriers de la bourgade de Lorette : " Nous sommes certains, en effet, avouent-ils, que ceux-là dans le combat ne déserteront jamais le drapeau, ni ne céderont devant le choc des ennemis." Autant ils sont estimés des Français, autant eux-mêmes estiment ces derniers, et vénèrent en premier lieu le roi de France, Louis, tant à cause de ses hauts faits, que pour le zèle dont ils le savent animé pour la propagation et la défense de la religion. Avant de partir pour la guerre, et—si la cause le demande—, pour une mort délibérée, ils s'évertuent à obtenir ou à augmenter en eux la faveur de Dieu en confessant leurs péchés au prêtre, et ils conservent énergiquement la grâce reçue dans le sacrement, comme je l'ai moi-même constaté dans une guerre récente où je me suis trouvé avec eux.

Un sauvage échappé du camp des Anglais accourt à Québec, et annonce que l'ennemi s'avance avec trois mille hommes. Le marquis de Vaudreuil, [1] chargé de conduire la campagne, jugea qu'on ne devait pas attendre les Anglais. Il réunit donc à la hâte deux mille hommes, tant Français que sauvages. Les hommes de Lorette, croyant qu'on les laissait de côté, parce qu'ils n'avaient pas été enrôlés avec ceux de leur nation, me députèrent un de leurs chefs pour se plaindre de ce qu'ils regardaient comme un outrage. Je lui répondis que bientôt un messager viendrait de la part du gouverneur ; et à

(1) Il s'agit ici du premier gouverneur de ce nom.

l'instant même il arriva, et invita tous les habitants de Lorette à s'unir aux Français pour la guerre. Grande joie dans tout le village. Pas un seul homme en état de guerroyer n'y manqua, pas même deux vieillards sexagénaires. Soudain le bruit court que l'ennemi est proche. Aussitôt on cria : " Aux armes ! " Mais nos Hurons, que le gouverneur honora en les choisissant pour ses gardes de corps, ne se mirent pas en route avant d'avoir tous participé aux divins mystères, bien qu'il fût tard dans la nuit. La même piété brilla durant toute la marche, et excita un vif étonnement, avec de justes louanges, de la part des Français. Elle persévéra après que toute l'armée eut atteint Chambly, où toutes les troupes devaient se coaliser. Ils y furent fidèles à leurs prières du matin et du soir, tant en public, comme c'est l'usage dans le village de Lorette, qu'en particulier. Ils évitaient les réunions de nuit des autres sauvages, ainsi que leur danse, même chez des alliés et des parents, les visitant seulement le jour, et leur donnant en tout lieu l'exemple de la modestie et de la piété, si bien que, quand la victoire permit aux troupes de se disperser, on n'appelait pas autrement les Hurons de Lorette que les " saints sauvages." Le Père Vaillant, supérieur de la résidence de Mont-Royal, étant de passage à Québec, où je me trouvais par hasard dans le temps, m'embrassant affectueusement, " Je vous félicite, mon père, me dit-il, car vous avez autant de saints que de Hurons à Lorette."

En vérité, quand récemment, au jour de la Nativité de la bienheureuse Vierge, tous se sont approchés de la sainte table, à peine ai-je trouvé chez le plus grand nombre la matière nécessaire au sacrement de pénitence, et presque tout le village aurait pu se rendre au sacré banquet sans avoir confessé de péchés.

La piété qu'on remarque chez ceux qui sont en santé brille également chez les mourants. Pendant les cinq

années que j'ai passées ici, pas un seul n'a quitté la vie autrement qu'en prédestiné. Tous jouissaient de leur intelligence jusqu'au dernier souffle, assidus à l'exercice des vertus chrétiennes, tant de bouche que de cœur, goûtant une paix souveraine et entièrement dépendant du bon vouloir divin, qu'il leur ordonnât de vivre ou de mourir ; enfin, prononçant les très saints noms de Jésus et de Marie, et baisant les plaies du Sauveur mort en croix.

Ils conservent la même sérénité d'un esprit calme dans les accidents les plus cruels et inattendus. J'en citerai pour preuve un jeune homme, nommé Paul, que son frère imprudent et inconscient tua par une erreur lamentable. Ils voguaient en canot, quand ils virent venir vers eux une volée de canards. Tous deux déchargèrent leurs fusils, mais le frère de Paul, qui se tenait en arrière, déchargea le sien dans la tête de son frère. Celui-ci tombe ruisselant de sang, et demande qu'on le couche sur le rivage et qu'on fasse venir le prêtre ; mais comme le prêtre était loin : " Mandez-moi, dit-il, Thaouvenhos." C'était un capitaine non moins remarquable et connu par sa piété chrétienne que par son savoir militaire.

Dès que le jeune homme l'aperçut : " Mon oncle, [1] (c'est ainsi que les jeunes gens nomment leurs capitaines), aide-moi, je t'en prie, afin que je fasse un saint emploi des quelques moments qui me restent." On ne saurait dire avec quelle tendresse, avec quelle ardeur de la voix et de l'esprit, Thaouvenhos inspira l'acte de contrition à l'oreille du mourant ; par quelles paroles il l'excita, à la foi, l'espérance, la charité, à la conformité à la divine volonté. Imprimant un pieux et suprême baiser aux plaies du Christ qu'on lui présentait, Paul cessa en même temps de parler et de vivre. Il semblait avoir pressenti

(1) En Italie, dans le langage populaire, on s'adresse au prêtre en l'appelant *Zi'pré*, abréviation de *Zioprete*, " mon oncle le prêtre."

la mort qui le menaçait, tant il était devenu différent d'autrefois ! Il s'attardait plus longuement dans la maison sainte ; il fuyait tous les agréments, même permis et innocents ; il observait dans ses paroles et ses actes une mesure et une modestie singulières ; il méprisait la gloire des combats, et tous ces insignes de la milice sauvage, dont les vainqueurs aiment à s'orner et à se pavaner ; il aimait à s'entretenir souvent des récompenses éternelles du ciel. C'est ainsi que Dieu préparait cette âme qui lui était destinée.

Puisque j'ai mentionné Thaouvenhos, que tout le pays regarde comme un modèle d'intégrité chrétienne, j'ajouterai quelques détails qui feront connaître l'insigne vertu de cet homme. Il n'a rien de barbare, sauf son origine. Esprit large, élevé, ne conservant rien de bas, rien qui soit indigne d'un homme honnête et sage ; son visage respire la modestie, la dignité, la probité. La renommée de sa vertu est telle que tous s'empressent de se recommander à ses prières, et avouent que par ce moyen ils ont obtenu de Dieu maintes faveurs ; ils disent que son aspect enflamme leur piété, et fait revivre l'ardeur de leur charité éteinte ou assoupie. Pour les Français comme pour les sauvages, il est un maître et dans l'art de bien vivre et dans celui de bien combattre. Il est tout couvert de blessures honorables reçues à la guerre, et si le Dieu des armées françaises en eût trouvé dix pareils chez les autres nations du Canada, depuis longtemps il ne resterait ni ennemi de la France, ni Iroquois. Cette bonté insigne et cette douceur que la loi du Christ lui inspire, et qui lui gagnent tous les cœurs, ne lui enlèvent rien de son courage de guerrier et de sa férocité de Huron. Aussitôt qu'a sonné l'alarme du combat, il est le premier à prendre les armes, le dernier à les déposer. De quelque côté qu'il porte sa vaillance, c'est la déroute de l'ennemi, c'est la ruine, c'est l'extermination. Grande fut sa part dans la

victoire remportée sur les Anglais, lorsqu'on s'empara de leur grand village, dont j'ai parlé plus haut, et que plus de cent prisonniers en furent enlevés et distribués parmi les nations alliées qui avaient concouru à la guerre.

Le grand chef des Hurons de Lorette était tombé dans le combat. C'est l'usage chez les Canadiens d'expier en quelque sorte la perte de leurs chefs et de s'en consoler par la mort de quelque prisonnier. Un parent du chef défunt se présente et réclame le captif : si on le lui accorde, il le destine au bûcher, et il s'apprête déjà à assouvir sa barbare cruauté par le supplice du malheureux. Ainsi le veut la coutume de la nation. Pendant ce temps, les autres murmurent ; les vieillards, malgré eux, gardent le silence ; les jeunes gens réclament à haute voix ce droit des armes, récompense de la victoire et unique consolation d'une famille noble et affligée. Thaouvenhos alors se levant, bien que non encore ennobli par la dignité et le titre de chef, fait entendre sa voix dans l'assemblée des notables, et plaide avec confiance pour la vie du prisonnier. Il les prie, il les conjure de se rappeler qu'ils sont chrétiens, et citoyens de la bourgade de Lorette ; une si barbare cruauté ne sied pas au nom chrétien : une telle injure ne peut sans honte être infligée à la renommée des Lorettains. Le neveu du chef défunt insiste, ses parents l'appuient. Ils objectent la coutume : la clémence envers un seul tournera au malheur de tous ; comptant sur l'impunité, l'ennemi deviendra plus cruel et plus audacieux pour nuire. " Moi aussi, dit alors Thaouvenhos, élevant la voix, je suis allié au chef dont nous pleurons la mort dans le combat, et dont vous voulez venger le trépas par une indigne cruauté : à moi aussi est dû ce captif, je le revendique pour moi, et je combats pour mon droit : si quelqu'un veut me le disputer, qu'il le touche, je serai son vengeur." Étonnée de ce discours, l'assemblée se tut : et personne n'osa sévir contre le

prisonnier. C'est ainsi que cet homme remarquable se sert de son autorité pour le salut des malheureux. Il l'emploie aussi ardemment à la défense de la religion, pour laquelle il est animé de tant de zèle, qu'il estime grandement le roi de France à cause du titre qui le désigne comme le défenseur par excellence de la religion catholique et de la foi de ses ancêtres. Dans le village de Lorette, il prête un concours efficace au prêtre qui dirige la mission. Tout ce que le Père a décidé, tout ce qu'il juge utile au bien commun, il le lui confie, avec l'assurance qu'il s'en occupera et le mènera à bonne fin. Pour ma part, je ne doute pas qu'il jouisse d'un don particulier d'oraison, et qu'il ait toujours Dieu présent à ses yeux : le très saint nom de Jésus est toujours sur ses lèvres, et bien qu'il l'articule tout bas, il ne peut empêcher les passants de l'entendre.

Tels sont les fruits que porte ce sol canadien ! Ils seraient encore beaucoup plus beaux et plus abondants, n'était cette triple ivraie qui, grâce à Dieu, a été tout à fait arrachée du champ de Lorette ; je veux dire, l'ivrognerie, la superstition et l'impudicité. C'est là la triple tache de nos missions, et, des trois vices, c'est l'ivrognerie qui est le premier et le principal. C'est ce vice qui a ruiné la très belle mission qui porte le nom de Sault ; c'est lui encore qui ruinera les autres, si la prévoyance du roi ne met un frein à la cupidité des marchands, par qui le vin distillé et réduit par le feu, [1] est fourni aux sauvages. Si on ne porte promptement remède à ce mal, non seulement nous aurons bientôt à déplorer la perte de la religion, mais aussi la ruine totale de la colonie française. En effet, la religion seule maintient les sauvages dans leur loyauté envers les Français ; la religion disparue, ils afflueront tous vers les hérétiques voisins, chez qui ils font plus de profit que chez les Français et disposent plus

(1) L'eau-de-vie.

commodément de leurs marchandises. Jusqu'à présent, ce qui les a empêchés de se joindre à eux, c'est le souci de leur salut éternel, dont ils savent qu'il n'y a de ce côté nul espoir. Ce lien une fois rompu, le souci de leur salut et la religion une fois abandonnés par suite de l'ivrognerie et des autres fléaux qui l'accompagnent, c'en est fini de la colonie canadienne des Français, le travail de tant d'années, de tant de guerres, de tant de prêtres, périra.

Vous savez ces choses, mon révérend Père ; le Père du Couvert les connaît également, lui qui a présidé pendant dix-sept ans [1] à la mission de Lorette ; vous pourrez en savoir davantage de lui-même, maintenant qu'il vit à Québec. Fasse le ciel que je puisse conserver ce qui a été heureusement commencé par lui et porté à la maturité que nous voyons, et, s'il est possible, de l'accroître. Pour cette fin j'ai besoin de secours spéciaux de la grâce céleste, que je prie instamment votre Révérence de m'obtenir de Dieu par vos prières et vos saints sacrifices.

De Votre Révérence

le serviteur dans le Christ,

LOUIS DAVAUGOUR, S. J.

Du village de Lorette, nones d'octobre, 1710.

(1) Il avait succédé, en 1694, au P. Julien Garnier. On retrouve son nom, dans les *catalogues annuels*, comme missionnaire à Lorette, après la date de la lettre du P. Davaugour, soit qu'on l'y ait laissé par déférence, ou dans l'espoir qu'il pourrait retourner à sa chère mission, soit qu'en réalité, il ait pu consacrer à celle-ci les quelques intervalles de vigueur que lui laissait la maladie.

CHAPITRE SIXIÈME

LES APOTRES DES HURONS AU XVIIIe SIECLE.

LES MISSIONNAIRES DE LA JEUNE-LORETTE.

LES matériaux pour l'histoire de Notre-Dame de Lorette au 18e siècle sont fort peu abondants. Les archives de la compagnie de Jésus ne donnent que de rares détails sur les missionnaires qui s'y succèdent jusque vers la fin du dernier siècle. Ce silence s'explique facilement par les raisons suivantes.

Les survivants de la tribu persécutée et voyageuse ont fini d'errer par les chemins de l'exil, et ont trouvé enfin une demeure stable sur les rives du Cabircoubat. Ils sont devenus comme "l'arbre planté le long des eaux courantes," s'étant éloignés à jamais du "conseil des impies" et de "la voie des pécheurs."[1] Dans le chapitre précédent, on a pu admirer les merveilles opérées à Lorette par le zèle d'un apôtre. Ce feu sacré de la fervente piété et de la vertu solide, rallumé au prix de tant de sueurs, il suffira désormais de l'alimenter et de l'entretenir. Œuvre relativement facile, que l'on confiera à des

(1) *Beatus vir qui non abiit in concilio impiorum et in via peccatorum non stetit erit tanquam lignum quod plantatum est secus decursus aquarum.* (Ps. I, 1-3.)

ouvriers plus calmes et plus rassis, chez qui l'enthousiasme du martyre sera remplacé par la constante fidélité à des devoirs humbles et obscurs, dans un poste sans éclat aux yeux des hommes, mais plein de mérites devant Dieu. [1] Le siècle qui commence verra le drapeau fleurdelisé se replier et repasser les mers ; il verra la suppression de l'illustre et vaillante compagnie de Jésus, qui, après avoir survécu à elle-même dans le dernier missionnaire des Hurons et quelques rares compagnons, s'éteindra pour un temps dans la Nouvelle-France avec la dernière année du siècle.

Durant cette longue période, quatre missionnaires seulement dirigent comme supérieurs la bourgade de Lorette. On leur adjoint tour à tour quelque ouvrier, qui doit aider au ministère des âmes, et surtout étudier les langues indigènes pour se préparer aux missions éloignées. C'est, en effet, à Lorette que sont conservés les précieux travaux du Père Chaumonot, qui devront servir à l'instruction des jeunes missionnaires.

* * *

La première figure de cette galerie lorettaine du 18e siècle, et sans contredit la plus remarquable, est celle du P. Michel-Germain de Couvert. On a pu mesurer sa valeur à la grandeur de l'œuvre qu'il sut accomplir avec l'aide de la grâce divine. La lettre du P. d'Avaugour [2] constitue son plus bel éloge. Il suffit d'y ajouter quelques dates, et la lettre circulaire qui annonce sa mort, pour lui donner son dernier relief.

(1) " Dans la plupart des missions, le plus souvent très éloignées de Québec et de Montréal, l'existence du jésuite est bien plus tourmentée et plus pénible que dans les villages chrétiens, par exemple, de Lorette et de Saint-François." (P. de Rochemonteix, ouvrage cité, tome III, p. 409.)

(2) Voir chapitre précédent.

Né en 1653, au diocèse de Bayeux, en Normandie, il entra au noviciat des Jésuites, à Paris, en 1672. Il enseigna la grammaire et les humanités à Bourges, et la rhétorique à Alençon, étudia la philosophie et la théologie au collège Louis-le-Grand, à Paris, et fit à Rouen sa troisième année de probation. Après avoir enseigné la philosophie durant trois ans à Arras, il partit pour le Canada.

" Esprit plus solide que brillant, d'un jugement très sûr et d'une volonté ferme, bien élevé et de relations aimables, ancien professeur de rhétorique et de philosophie, le P. de Couvert semblait destiné aux plus hautes charges dans la province de Paris, quand ses instantes prières déterminèrent les supérieurs à l'envoyer au Canada, où il arriva en 1690.

" L'année suivante, il était à Lorette avec le P. Chaumonot. Celui-ci n'eut pas de peine à découvrir tout ce qu'il y avait de trésors cachés dans cette riche nature, et soit inspiration de Dieu, soit connaissance des âmes, il lui prédit beaucoup de fatigues et de souffrances, beaucoup de consolations aussi. Le P. de Couvert triompha, en effet, par la douceur et la patience, de toutes les résistances et des indignes traitements des Hurons, et fit de Lorette une chrétienté de choix." (1)

Il y servit d'abord comme auxiliaire sous le P. Chaumonot, en 1691, et sous le P. Julien Garnier, de 1692 à 1694. L'année suivante, il devint supérieur de la mission de Lorette (l'Ancienne), charge qu'il occupa jusqu'en 1713, après avoir conduit et établi définitivement ses ouailles à la Jeune-Lorette. Il devait y passer une dernière année avec son successeur, puis se rendre à Québec pour s'y préparer à la mort.

La lettre suivante, jusqu'ici inédite, adressée au supérieur de la province de France, fait un bel éloge de l'illustre missionnaire.

(1) P. de Rochemonteix, ouvrage cité, tome III, p. 393.

LETTRE CIRCULAIRE, ANNONÇANT LA MORT DU P. MICHEL-GERMAIN DE COUVERT.

1er nov. 1715.

Mon Rév. Père, P. C ,

C'est pour informer V. R. de la perte que fit ces jours passés notre mission dans la personne du P. Michel du Couvert, qu'un gros rhume accompagné d'une fièvre lente et joint à un asthme violent, nous enleva en peu de temps. Depuis quelques années, il se voyait si malade, que malgré son grand zèle, il avait été obligé de quitter une mission qui lui était infiniment chère, et à la conduite de laquelle il avait voulu consacrer le reste de ses jours. Il serait difficile d'exprimer, mon R. P., toutes les fatigues de ce fervent missionnaire, les rebuts qu'il eut à essuyer dans l'exercice de son ministère, tous les obstacles qu'il lui fallut surmonter ; mais il se soutint par sa patience ; et selon la prédiction que lui en avait faite le P. Chaumonot, il eut enfin la consolation de voir les sauvages confiés à ses soins, changer tout à coup, et édifier tout le pays par une vie exemplaire et régulière. Il fallait entretenir cette ferveur naissante, cultiver cette piété encore chancelante, et c'est à quoi le P. de Couvert s'appliqua sans relâche, l'espace de plusieurs années, jusqu'à ce que la divine Providence lui eût envoyé un successeur capable de maintenir dans la mission de Lorette le bon ordre et la régularité que nous y admirons ; alors pressé par ses infirmités, il revint à Québec, où il nous a extrêmement édifiés par sa patience au plus fort de ses maux. Sa piété croissait à mesure qu'il approchait de sa fin. Tout occupé de Dieu, il s'en entretenait volontiers, et il aurait souhaité ne s'entretenir que de lui seul. *Vae tacentibus de te*, disait-il souvent en s'adressant à Dieu, à l'exemple de saint Augustin, et déjà sur le point d'expirer, il nous recommanda surtout de parler souvent

de Dieu dans nos récréations. Comme ses infirmités ne lui permettaient plus d'offrir lui-même le saint sacrifice, il tâchait d'y suppléer par son exactitude à assister aux divins mystères, et à se nourrir de la sainte Eucharistie. C'était, disait-il, de ce pain céleste qu'il tirait toute sa force ; aussi, quoiqu'il lui en coutât, il s'efforçait de le prendre, et on ne pouvait lui rendre un plus grand service que de lui en fournir le moyen.

Dans de si heureuses dispositions, et déjà ne soupirant qu'après la possession de Dieu, il fut attaqué d'une maladie qui lui laissa une parfaite connaissance jusqu'au dernier soupir, et dont il sut profiter parfaitement. Si nous fûmes édifiés de l'empressement avec lequel il demanda les derniers sacrements de l'Église, nous le fûmes encore davantage de la piété avec laquelle il les reçut. Insensiblement le corps s'affaiblissait, mais l'esprit prenait de nouvelles forces, et l'on peut dire que ce Père employa ses derniers moments dans un parfait et continuel exercice de confiance et d'amour envers Jésus-Christ et sa très sainte mère ; confiance et amour qu'il exprimait par des aspirations si fréquentes et si animées qu'il était difficile de n'en être pas vraiment pénétré. On peut dire qu'on a remarqué en lui l'effet de la prédiction de cette sainte religieuse qui, de concert avec le P. de la Colombière, établit la dévotion au Sacré-Cœur de Jésus. Le Père de Couvert y était entré depuis quelque temps ; et de là quel renouvellement de ferveur ! quels doux transports vers le Sacré-Cœur de Jésus ! Selon la prédiction de cette vertueuse religieuse, le Cœur de Jésus, voilà quel était son asile, son refuge et le lieu où il voulait expirer. Grâce singulière qui lui a été accordée, en effet, aussi bien qu'au P. Alphonse Esquerra, dont il avait souvent envié le bonheur, puisqu'à l'exemple de ce Père, il eut la consolation de mourir en baisant la plaie du sacré côté de Jésus-Christ.

Le P. de Couvert était âgé d'environ 62 ans, dont il avait passé près de 42 dans la compagnie, 22 desquels il avait consacrés à la mission de Lorette [1]. Quoique ses grands et fructueux travaux, suivis d'une mort si sainte, me donnent tout lieu de croire qu'il reçoit à présent la récompense destinée aux ouvriers évangéliques, je ne laisse pas néanmoins de demander pour lui à V. R. les suffrages ordinaires de la compagnie.

Je suis avec un profond respect dans l'union de vos SS. SS.

Mon R. P.,
de V. R.

le très humble et très obéissant serviteur,

JOS. GERMAIN, *Soc. Jesu.*

* * *

Le premier ouvrier adjoint au P. de Couvert à l'Ancienne-Lorette, fut le P. Pierre de Lagrenée. Il n'y passa qu'un an (1695). Il devait revenir plus tard à la Jeune-Lorette, pour y travailler pendant deux ans (1702 à 1704) sous le même supérieur.

Il était né en 1659, à Paris, où il entra au noviciat des Jésuites, en 1677. Il enseigna la grammaire, les humanités et la rhétorique à Hesdin et à Eu. Après avoir étudié la théologie au collège royal de la Flèche, et fait à Rouen sa troisième année de probation, il partit pour le Canada en 1693. Pendant son professorat à Hesdin, n'étant pas encore prêtre, il enseignait le catéchisme aux pauvres de la ville dans l'église paroissiale, préludant

(1) C'est par erreur que, dans le chapitre quatrième, le ministère du P. de Couvert, dans les deux Lorettes, se trouve limité à 17 ans. Durant quatre ans, de 1700 à 1702, puis de 1704 à 1706, le P. de Couvert fut le seul prêtre à la Jeune-Lorette. De 1702 à 1714, il eut comme aide un frère coadjuteur, Benoît Lucas, qui, outre le métier de tailleur, était chargé des travaux domestiques.

ainsi à sa carrière de missionnaire. Il fut successivement employé à Saint-Louis-du-Sault, à Lorette, à Montréal, où il fut supérieur, et à Québec, où il exerça longtemps les fonctions de préfet des classes. Il mourut au collège de Québec en 1736 [1].

* * *

Le P. Pierre Milet [2] succéda en 1696 au P. de Lagrénée comme collaborateur du P. de Couvert. Il devait passer avec lui la dernière année de son séjour à l'Ancienne-Lorette, et la première à la Jeune-Lorette, où il fit les fonctions de curé pour les Français déjà établis en cet endroit.

Il était né à Bourges, en 1633, et était entré dans la compagnie, à Paris, à l'âge de vingt ans, après avoir été reçu *maître-ès-arts*. Après avoir été professeur à la Flèche et à Compiègne, et avoir terminé ses études théologiques au collège Louis-le-Grand, il partit, en 1668, pour le Canada.

A peine fut-il arrivé que l'illustre chef iroquois Garakontié qui, l'année suivante, devait être baptisé dans la cathédrale de Québec par monseigneur de Laval, vint demander deux missionnaires pour ses cantons. Le P. Milet eut le bonheur d'être choisi avec le P. de Carheil pour cette glorieuse mission. Longtemps il évangélisa les Onneïouts. Il avait un don particulier pour les instruire des vérités de la religion ; il fit un grand nombre de conversions surtout parmi les notables de la nation. Jamais missionnaire ne fut plus populaire, ne lutta plus efficacement contre la superstition, et ne sut mieux faire respecter la croix, même par les ennemis de la foi [3]. Les

(1) Arch. gén : catalogue de la province de France.

(2) Quelquefois ce nom s'écrit *Millet*.

(3) D'après le P. Beschefer, *Relation inédite*, 21 oct. 1683.

Onnontagués l'appelaient Teharonhiagannra, " celui qui lève les yeux au ciel," tant sa piété les avait impressionnés. Il avat implanté à Onéida la dévotion à la sainte Famille, qui inspira tant de ferveur aux filles et aux veuves qu'elles refusaient courageusement toute alliance avec des païens, quel que fût leur rang.

Le P. Milet devait souffrir pour la foi de la main de ces mêmes Onneïouts qu'il avait évangélisés. C'était après l'ouverture de cette malheureuse guerre de 1687 allumée par le guet-apens de Catarakoui.

Voici en quels termes le P. Jean de Lamberville, supérieur des missions iroquoises à l'époque de leur dispersion, raconte la captivité du P. Milet. Ecrivant de Paris à un missionnaire de Chine, le 23 janvier 1695, il dit :

" Il (le P. Milet) fut ensuite pris par les Iroquois, prest à estre bruslé à petit feu après avoir ouï cent reproches qu'ils luy firent que c'estoit en vain qu'il les avait instruits de nos mystères, que nous estions des perfides, etc. Un homme et une femme, l'un et l'autre affectionnés au christianisme et X^eus^, firent des présens et intriguèrent si bien qu'ils sauvèrent la vie du dit Père Millet, qu'ils adoptèrent pour leur père décédé il y avait longtemps ; et de leur logis ils ont fait une chapelle, où le Père fait ses fonctions de missionnaire, de sorte qu'au milieu de ces ennemis barbares il entretient le culte de Dieu, et y a converti beaucoup d'Iroquois. Après avoir esté 5 ans chez eux, assistant à la mort des prisonniers françois que l'on brusloit, et faisant donner la vie à d'autres, il a esté ramené à Kébec capitale de la nouvelle france avec 15 captifs françois."

Le vaillant ouvrier était à l'Ancienne-Lorette, quand le 5 février 1697, une députation de trente-trois Onneïouts vint à Montréal supplier Ononthio (M. de Callières) de leur donner pour missionnaire le P. Milet, " qui les aimoit beaucoup, malgré les maux qu'ils lui

avoient fait souffrir." "Ce missionnaire, ajoute l'historien Charlevoix,[1] ne parloit qu'avec tendresse des Onneyouths, à qui il n'avoit pourtant point d'autre obligation, que les occasions qu'ils lui avoient fournies de mériter beaucoup pendant cinq ans d'un rude esclavage."

La mission de Lorette peut se réjouir de compter parmi ses évangélistes un tel confesseur de la foi, et l'invoquer comme un de ses protecteurs au ciel.[2]

* * *

Le P. Milet est remplacé, en 1698, par le P. Jacques de Lamberville déjà mentionné, à qui succède l'année suivante, le P. Pierre Raffeix, de la province de Toulouse. Né au diocèse de Clermont, en Auvergne, en 1633,[3] il entre au noviciat des Jésuites en 1653. Après avoir, selon l'usage de la compagnie, enseigné plusieurs années à Aubenas, à Rodez, à Aurillac et à Alby, et fait son cours de théologie à Toulouse, il fut envoyé au Canada en 1663. En 1666, il fut nommé avec le P. Frémin à la mission des Cayugas, mais ne put s'y rendre, parce que le marquis de Tracy projetait dans le temps une invasion du pays des Mohawks. Il accompagna cependant, cette année, les troupes en qualité d'aumônier. En 1667, il hiverna aux îles Percées (aujourd'hui, îles Communes), en face de Boucherville. Chargé d'administrer la seigneurie des Jésuites, à la Prairie de la Magdelaine, il y fonda la résidence et la mission de Saint-François-Xavier-des-Prés[4]. En 1671, il

(1) *Hist. de la Nouvelle-France*, tome II, p. 200.

(2) " J'ay eu bien de la joye que le père Millet aye eu toute La présence d'Esprit qu'on pouvoit souhaiter avant sa mort ; c'estoit un grand missionnaire et un grand homme de bien." (Lettre du P. Jean de Lamberville à la Mère Saint-Jean l'Evangéliste, chez les Ursulines de Québec, datée de Paris le 1er février 1711. Arch. du monastère des Ursulines de Québec.) Dans la grande édition américaine des Relations, tome LXIV, p. 275, on indique le 31 décembre 1708, comme date de la mort du P. Milet.

(3) D'après le P. Sommervogel, il était né en 1635.

(4) Le P. Chauchetière, dans sa *relation annuelle* (1670), dit qu'il " estoit infatigable dans le soing qu'il prenoit des sauvages et des françois."

remplaça à Cayuga, le P. de Carheil malade. Quand ce dernier, guéri de ses infirmités à la suite d'un pèlerinage à Sainte-Anne de Beaupré, retourna à son poste, le P. Raffeix se rendit chez les Senecas qu'il évangélisa jusqu'en 1680. Tout en prêchant la bonne nouvelle, le P. Raffeix, qui était un hydrographe distingué, dressa plusieurs cartes précieuses des pays qu'il avait parcourus. [1]

La vie du missionnaire à cette époque chez les Iroquois supérieurs était extrêmement pénible. Qu'on en juge par ce passage de la Relation de 1676-77.

" Leur plus grand employ est de souffrir et pour ainsy dire mourir à tout moment par les menaces continuelles et par les insultes que ces barbares leur font qui ne laissent pas nonobstant tout cela d'enlever bien des âmes au démon."

Après une telle expérience et des travaux si méritoires, il est facile de conclure que les deux années de ministère du P. Raffeix à Lorette furent des plus efficaces pour le bien des âmes, et qu'il a contribué, dans une large mesure, à l'œuvre de conversion si bien commencée par son supérieur, le P. de Couvert.

Le P. Raffeix était aussi habile administrateur que fervent missionnaire. Les annales du monastère des Ursulines de Québec lui en rendent témoignage.

" Ce révérend Père, dit la chronique, avait dirigé les travaux de rétablissement du monastère en 1687, [2] et il avait encore puissamment aidé les Ursulines dans les

(1) Ces cartes, conservées en France, à la Bibliothèque nationale ou au bureau de la Marine, sont intitulées comme suit : *Carte des régions les plus occidentales du Canada. Le lac Ontario avec les pays adjacents et surtout les cinq nations iroquoises. La Nouvelle-France, de l'Océan au lac Erié, et au sud, jusqu'à la Nouvelle-Angleterre.* La première de ces cartes est munie d'une légende concernant les voyages du P. Marquette et du sieur Joliet.

(2) Après le second incendie.

constructions qui venaient de se terminer." [1] " Nous avions recours à lui, disent ces mêmes annales, dans tous nos besoins. Il nous prêtait de l'argent, quoique rare, et il attendait notre commodité pour le lui rendre. Rencontrait-il quelque bon marché, il venait aussitôt en faire part à notre dépositaire, se montrant en tout à notre égard un véritable père. Sur le déclin de l'âge, il agissait encore avec la ferveur d'un jeune prêtre, ne se relâchant en rien de ses premières habitudes, surtout de celle de se rendre au confessionnal dès la pointe du jour, et d'y rester le soir le plus tard possible, coutume qu'il observa pendant cinquante ans pour la commodité des artisans et des pauvres, sans que les froids rigoureux de nos hivers pussent jamais ralentir en rien son courage.

" Sa confiance en Marie était toute filiale : on le voyait encore, à 90 ans, diriger tous les matins ses pas tremblants vers la chapelle de la congrégation établie aux Jésuites, afin d'offrir ses hommages à la très digne Mère de Dieu ! " [2]

Son séjour près du sanctuaire de la Madone à Lorette n'avait pas peu contribué à l'entretenir dans sa piété envers la reine du ciel.

Ce vétéran des missions sauvages mourut à Québec en 1727. [3]

* * *

L'année 1706 voit arriver à la Jeune-Lorette, comme adjoint du P. de Couvert, le P. Louis d'Avaugour, [4] destiné à devenir à son tour, en 1713, supérieur de la

(1) Parmi ces constructions, la plus importante fut celle de la chapelle actuelle du monastère.

(2) *Les Ursulines de Québec*, tome II, p. 170.

(3) Les autres historiens fixent sa mort au mois d'août 1724, ce qui lui donnerait 91 ans.

(4) Il était entré dans la compagnie en 1695, à l'âge de vingt-cinq ans. Il fut ordonné prêtre à Québec.

mission, avec le P. de Couvert comme assistant, et à diriger seul la bourgade dès l'année suivante.

La lettre admirable qui fait la matière du chapitre précédent, fut écrite, on le sait, par le P. d'Avaugour. Il eut le privilège de collaborer avec le P. de Couvert à la réforme des Hurons et à leur maintien dans les voies de la rectitude. Bien que son humilité l'oblige de se tenir à l'ombre, il partage malgré lui l'éloge qu'il trace de son vénérable supérieur.

Le P. d'Avaugour dut quitter Lorette en 1716 pour occuper au collège de Québec la charge de procureur des missions. En 1718 et 1719, il est supérieur à Montréal. En 1720, il part pour les missions de la Louisiane. [1] En 1727, il retourne en France, où il remplit les fonctions de procureur de la mission canadienne jusqu'à sa mort, le 4 février 1732. [2]

En 1715, le P. d'Avaugour reçoit comme assistant, le P. Pierre-Daniel Richer, "homme de vertu éminente," dit l'historien Shea, [3] et qui doit, l'année suivante, lui succéder comme missionnaire et comme curé jusqu'en 1761, consacrant à la desserte de la Jeune-Lorette quarante-cinq années de sa carrière sacerdotale. Il sut, comme le P. d'Avaugour, maintenir les sauvages lorettains dans leur ferveur et leur tempérance primitives. Le dépôt du zélé P. de Couvert était ainsi fidèlement conservé.

L'historien Charlevoix en rend témoignage, en racontant son pèlerinage à Lorette en 1721.

(1) Cette assertion est empruntée aux notes biographiques de la grande édition américaine des *Relations*. D'après une lettre manuscrite du P. d'Avaugour conservée aux archives des Ursulines de Québec, on pourrait raisonnablement conclure qu'il était à Paris dans l'automne de 1719.

(2) Le P. d'Avaugour, outre les affaires temporelles de la compagnie, gérait celles des Ursulines et des Hospitalières de Québec. Ses états de compte conservés dans les archives du monastère des Ursulines sont des modèles d'exactitude, de clarté et d'écriture. Dans une liste manuscrite des personnes renommées pour leurs vertus, conservée aux archives de l'Hôtel-Dieu du Précieux-Sang à Québec, on trouve le nom du P. Louis d'Avaugour.

(3) *History of Catholic Missions*, p. 199.

" Ce qui, dit-il, fait à tous une impression d'autant plus grande que la réflexion même y contribue, c'est la solide piété des Habitans de ce Désert.

" Ce sont des sauvages, mais qui n'ont plus de leur naissance et de leur origine, que ce qui en est estimable, c'est-à-dire, la simplicité et la droiture du premier âge du monde, avec ce que la grâce y a ajouté : la foi des patriarches, une piété sincère, cette droiture et cette docilité de cœur, qui font les saints ; une innocence de mœurs incroyable, un christianisme pur, et sur lequel le monde n'a point soufflé l'air contagieux, qui le corrompt, et souvent des actes des plus héroïques.... Rien n'est comparable à la ferveur et à la modestie, qu'ils font paraître dans tous leurs exercices de religion, et je n'ai encore vu personne, qui n'en ait été touché jusqu'au fond de l'âme.... Celui qui les gouverne présentement, [1] n'a plus qu'à entretenir les choses sur le pied où il les a trouvées. Il est vrai qu'on ne sçauroit porter plus loin les précautions, dont on use pour empêcher que le relâchement ne s'y introduise de nouveau, les boissons enivrantes, la plus ordinaire, et presque la seule pierre d'achopement, qui puisse faire tomber les sauvages, y sont interdites par un vœu solennel, dont la transgression est soumise à la pénitence publique, aussi bien que toute faute qui cause du scandale ; et la rechute suffit ordinairement pour bannir le coupable, sans espérance de retour, d'un lieu, qui doit être l'asyle impénétrable de la piété et de l'innocence. La paix et la subordination y règnent parfaitement ; et tout ce village semble ne faire qu'une famille, réglée sur les plus pures maximes de l'Évangile. Cela étonne toujours quiconque sçait jusqu'où ces peuples, et les Hurons surtout, portent naturellement la fierté et l'esprit d'indépendance." [2]

(1) Le P. Richer.

(2) *Histoire de la Nouvelle-France*, 1744, tome III, p. 82.

C'est au P. Richer que revient l'honneur d'avoir élevé, en 1722, la première chapelle en pierre dans la bourgade des Hurons. Plus tard, quand cet édifice devint la résidence des missionnaires, ce fut encore le P. Richer qui érigea, en 1730, la chapelle actuelle, plus digne de la sainte madone de Lorette, bien que destinée, à raison de ses dimensions plus considérables (60 x 24 pieds, sans la sacristie) à faire oublier les modestes proportions de la *santa casa*, plus fidèlement observées, d'après Charlevoix, dans la première chapelle de la mission. [1] La construction du moulin à farine suivit d'une année (1731) celle de la chapelle, et compléta la série des entreprises du P. Richer.

Quand les Ursulines de Québec célébrèrent par un *triduum* fort solennel, commencé le 1er août 1739, le premier centenaire de leur arrivée au Canada, les Hurons de Lorette y prirent une part notable. Du reste, leur concours était de rigueur dans une fête qui leur rappelait leur vocation à la foi, en évoquant le souvenir de ces femmes vaillantes et généreuses qui avaient tout quitté pour gagner à Jésus-Christ et façonner à la vertu les filles de leur nation. C'étaient les pères, les époux et les fils de maintes élèves du *séminaire* huron qui venaient témoigner, par des chants pieux, leur reconnaissance envers le Grand Esprit qui les avait faits chrétiens, et envers

(1) A la Jeune-Lorette, comme à l'Ancienne, on avait tenu à bâtir sur le modèle et d'après les dimensions de la *sainte maison* de Nazareth. " A trois lieues vers le Nord-Est, il y a un petit village de Hurons chrétiens, dont la chapelle est bâtie sur le modèle et avec toutes les dimensions de la *santa casa* d'Italie, d'où l'on a envoyé à nos Néophytes une image de la Vierge, semblable à celle que l'on voit dans ce célèbre sanctuaire. " (*Hist, de la Nouvelle-France*, tome III, p. 81). Le P. Richer, sans doute pour accommoder sa congrégation, devenue plus nombreuse par l'accession des familles françaises établies en cet endroit, dut augmenter les dimensions de la seconde chapelle en pierre, et sacrifier à une heureuse nécessité un point de ressemblance avec la demeure de la sainte Famille. Du reste, cette ressemblance, à l'Ancienne-Lorette (chapelle en *briques* de 40 sur 20 pieds, et à la Jeune (première chapelle en *bois* de 35 sur 24 pieds) n'avait pas toujours été rigoureusement exacte. Le naturaliste Kalm, visitant Lorette en 1745, dit qu'on " prétend " qu'il y a une ressemblance pour la forme et les dimensions, entre la chapelle de la Jeune-Lorette et la *santa casa* d'Italie.

les " vierges de la prière " qui avaient instruit et sanctifié les femmes de leur tribu.

" La solennité, dit la chronique du monastère, fut terminée par une grande messe que les sauvages vinrent chanter dans notre église, [1] après laquelle ils se réunirent au parloir pour haranguer les religieuses qui les payèrent de retour par un beau et bon festin. [2]

Ce dernier article du programme a toujours été fort goûté des enfants de la forêt.

Il reste encore, au monastère, des souvenirs parlants de cette fête mémorable. Ce sont des strophes écrites en gros caractères sur des banderolles de papier blanc.

La suivante exprime mieux que toutes les autres le motif de la reconnaissance des Hurons.

Qu'on ne me parle plus des vains travaux d'Hercule ;
Je ne suis enchanté que de voir Ste Vrsule
Qui du ciel conduit un vaisseau
Pour annoncer la foi dans ce païs nouveau.
Ses compagnes à peine y furent débarquées
Qu'a prescher Jésus-Christ on les vit occupées.
Depuis cent ans c'est leur employ
Du vrai Dieu d'enseigner à leur sexe la loy.

Le P. Richer fut aidé successivement, dans la desserte de la mission, par six jeunes confrères, dont voici les noms par ordre de date.

Le P. Pierre de Lauzon, de 1716 à 1718 ; le P. de la Richardie, de 1726 à 1728 ; le P. de Gonnor, une première fois, de 1735 à 1737, puis de 1740 à 1742 ; le P. Pierre Potier, durant la fin de 1743 et le commencement de 1744 ; le P. Jean-Baptiste-François Salleneuve, de 1750 à 1754. Enfin, le P. Etienne-Thomas de Villeneuve-Girault, arrivé à Lorette en 1755, devait y remplacer le P. Richer en 1761, et gouverner la mission jusqu'en 1790. Le P. Richer fut seul desservant durant les intervalles résultant

(1) La chapelle actuelle des Ursulines ouverte au culte en 1724.

(2) *Les Ursulines de Québec*, tome II, p. 186.

du départ successif de ces divers missionnaires, venus surtout pour étudier les langues indigènes, et se dirigeant ensuite vers le théâtre de leurs labeurs évangéliques.

Le P. Potier, observateur attentif des personnages, des paroles et des actions, nous a laissé des notes sur le P. Richer, avec qui, pourtant, il n'a vécu que quelques mois.

" Le P. Richer, dit-il dans ses notes, eut toutes les attentions possibles pour moi... Il mène les sauvages à la baguette. Les Français le craignent, l'estiment et le consultent dans leurs différends, et s'en tiennent à sa décision."

Le bon Père, tout en soignant les âmes de ses ouailles, ne négligeait pas leur bien-être corporel, comme le rapporte son fidèle chroniqueur. " Il soigne, donne des médecines, va porter les sacrements aux malades."

Son nom en huron, toujours d'après le même, était Henetiron, qui signifie " chat sauvage."

Le P. Richer, trouvant sans doute que la langue française, encore en voie de formation, manquait d'expressions et de termes appropriés, ne se gênait pas pour en créer de sa façon, tout en respectant de son mieux les lois de l'étymologie. De là une foule d'originalités que le P. Potier, toujours à l'affût de néologismes, inscrivait scrupuleusement sur son carnet. En voici des exemples :

"Cet homme paraissait devoir faire *l'épitaphe* du monde," c'est-à-dire, ne jamais mourir.

" Le P... a l'âme *curiale*, i. e. aime la compagnie des curés. [1]

" Les supérieurs *frondèrent* les poêles," i. e. les abolirent.

" Il revint à Lorette et y laissa ses *reliques*, i. e. y mourut.

" Le P. Constant est un *monologue*," i. e. taciturne.

" *Huroniser* ", s'appliquer à la langue huronne.

(1) Le P. Richer appelle le curé de Charlesbourg (en 1743) " le vertueux pasteur."

" Fléchir le *poplite*," i. e. le genou (de *poples, itis*, genou).

" On *caffeta* ou *théa* pendant la nuit," i. e. on fit du café ou du thé. [1]

" Drexelius [2] est un grand *polymathe*, i. e. maître de tout.

" Le R. P. Bretonneau *égoïsme* aussi bien que le Père Bourdaloue". *Egoïsmer* ou *égoïser :* dire " moy, etc."

Ariéter (de *aries*, bélier) : contre-discuter.

" Le Père *Occidental*," i. e. le P. Messiger, S. J., qui fut à la découverte de la mer de l'Ouest.

" La *gynocratie* n'est point parmi les sauvages," i. e. les femmes ne dominent pas.

Pour couronner cet essai de lexicographie, il convient de citer deux ou trois phrases originales du même *auteur*.

" Boire le coup Abnakis," i. e. grand verre d'eau-de-vie.

" Ce monsieur qui n'a pas de blanc dans les yeux " : le diable.

" Il fut humilié trois pieds sous le néant."

" Les pères canadiens sont insolvables, et les enfants indisciplinables." [3]

Mgr Tanguay, dans son *Répertoire général du clergé canadien* (1re édition), mentionne deux pères jésuites du

(1) Le P. Potier cite également un calembour—*horreseo referens*—du P. Richer, qui par un verbe de son cru, *théer*, prouve que l'usage de boire du thé existait au Canada sous la domination française. Ce jeu de mots, c'est *théologie* (prendre du thé-au-logis). Les anciens Canadiens auraient sans doute contracté cette habitude en fréquentant les Anglais de la Nouvelle-Angleterre, assez fortement attachés à leur thé pour en faire plus tard un des motifs de leur séparation de la mère-patrie. Pourtant l'auteur des *Anciens Canadiens*, P. de Gaspé, dit dans ses *Mémoires*, que cet usage était inconnu au pays avant la cession du Canada. En revanche, " Racine prenait tous les matins du thé dans son cabinet. Racine, écrivant *Athalie* et ses *Cantiques*, en buvant du thé, voilà deux siècles, n'est-ce pas le comble de la distinction et du progrès ? " dit le P. V. Delaporte. (*Études religieuses*, 20 avril 1899.)

(2) Il s'agit du P. Jérémie Drexelius, de la Compagnie de Jésus, grand théologien ascétique.

(3) Aurait-on le droit de dire aujourd'hui, avec le *Médecin malgré lui* : " Nous avons changé tout cela ? "

nom de Richer. Le premier (page 72), qui a pour prénoms Pierre-Daniel, serait " arrivé le 6 août 1699, et décédé le 17 janvier 1770. " L'auteur ajoute (" d'après les notes du P. Martin," dit-il) : " On ne trouve aucune trace de ce père." Les prénoms de l'autre Père Richer sont, *René-Pierre-Daniel.* Il " fut ordonné le 1er mai 1735. Ce père était encore à Québec, en 1761. *Il mourut le* 17 *janvier* 1770." (*Répertoire*, p. 100.) [1]

* * *

Le premier jésuite nommé à Lorette, pour aider au ministère et étudier les langues sous le P. Richer, fut le P. Pierre de Lauzon. Il y séjourna deux ans [2]. Il était né à Poitiers, et appartenait, comme jésuite, à la province d'Aquitaine. Entré dans la compagnie en 1702, à l'âge de quinze ans, il vint au Canada en 1716, et y commença son ministère à la Jeune-Lorette. Il travailla durant dix-sept ans à la mission du Sault-Saint-Louis. Il fut le 21e supérieur général des missions du Canada, son terme d'office ayant duré de 1732 à 1739. En 1734, il revint de France où il était allé chercher de nouveaux ouvriers pour la vigne du Seigneur. Parmi ceux-ci se trouvait le vertueux Pierre Aulneau, destiné par son supérieur (le P. de Lauzon) à accompagner le fils de Pierre de la Vérendrye dans son voyage à la découverte de la mer de l'Ouest. On sait que le courageux missionnaire fut massacré au lac des Bois, avec le chef de l'expédition, par les Sioux de la Prairie.

Le P. de Lauzon mourut à Québec le 5 sept. 1742. Il fut universellement regretté. [3]

(1) Il y a évidemment ici un cas d'identité parfaite. La note attribuée au P. Martin n'a plus sa raison d'être.

(2) De 1716 à 1718.

(3) Voir lettre du P. Viau à Mme Aulneau, 17 oct. 1743. (Père A.-E. Jones, S. J. *The Aulneau collection.*)

* * *

En 1726, le P. Armand de la Richardie vint à Lorette, où il consacra deux années à l'étude de la langue huronne. Entré au noviciat à Bordeaux, en 1703, il avait étudié la philosophie à Limoges et enseigné à La Rochelle, à Luçon, à Saintes ; après son cours de théologie à Bordeaux, il avait professé durant six ans la philosophie à Angoulême. Il fit ses vœux de profès en 1721, et vint au Canada en 1725 [1]. Les Hurons lui donnèrent le nom de Ondechra8asti.

En 1728, il fut envoyé au Détroit par le P. du Parc, supérieur des missions canadiennes. Il devait y rétablir la mission huronne, qui avait été interrompue durant quatorze ans [2]. A peine y trouva-t-il un seul chrétien digne du nom et professant sa foi. La vigne, privée de culture depuis longtemps, était retournée à l'état sauvage. Durant plusieurs années, le zèle apostolique du jeune missionnaire se consuma en efforts stériles. Mais la grâce triompha un jour, et l'apôtre consolé put écrire à son chef : " Cette nation barbare me paraît professer sa foi franchement et sincèrement. La maison sainte peut à peine contenir la multitude des chrétiens." [3]

En 1751, il conduisit à Sandusky un groupe de ces Hurons. Ceux-ci, sous le nom de Ouiandottes ou

(1) Le P. de la Richardie avait eu pour élève le P. Giraudeau, célèbre helléniste et orientaliste.

(2) Le P. de la Richardie dans sa lettre au Père Général en 1741, dit que l'interruption durait depuis *quarante* ans. Serait-ce un *lapsus calami*, *quadraginta* au lieu de *quatuordecim ?*

(3) *Barbara gens corde non ficto fidem videtur profiteri. Multitudinem christianorum vix continet sacra domus.* Le P. Nau, écrivant en 1735 au P. Bonin, rend hommage au zèle fructueux du P. de la Richardie. Sept années auparavant, il avait écrit en France qu'il n'y avait pas d'autres Hurons chrétiens que ceux de Lorette. Aujourd'hui, il n'en est plus ainsi. Le P. de la Richardie a trouvé moyen de réunir au Détroit les Hurons dispersés, et de les convertir tous. Sa mission compte six cents chrétiens.

Wyandots, prirent une part active dans les affaires de l'Ouest. [1]

En 1756, on le trouve à Québec [2], où il mourut le 17 mars 1758. [3]

(1) On aimera, sans doute, à savoir, ce qu'est devenu ce groupe de la nation huronne.

Voici ce qu'en dit l'historien américain catholique, John Gilmary Shea. " Après cela (la mort du P. Potier, en 1781), les Indiens dépendirent entièrement des prêtres qui se trouvaient aux postes français [a] Les Wyandots de Sandusky [b] furent ainsi privés de toute instruction religieuse, mais ils ne perdirent pas la foi... Entre 1803 et 1810, le Rév. Joseph Badger, presbytérien, fit une tentative de prosélytisme parmi les Wyandots, mais il rencontra une opposition énergique de la part des chefs, qui, dit-on, allèrent jusqu'à mettre à mort un d'entre eux qui avait renoncé à la foi catholique. Les méthodistes firent plus tard une tentative ; et comme les plus anciens membres de la tribu, qui dans leur jeunesse avaient été bien instruits, étaient morts, leurs descendants, privés de prêtres, écoutèrent les nouveaux prédicants.

" Les Wyandots furent dans la suite déportés au territoiro Indien, et sont maintenant les moins nombreux, mais les plus riches de tous ces exilés. Nul doute que le souvenir des jours où brillait leur foi est encore frais à leur mémoire, et il nous sera probablement donné de voir au milieu d'eux un missionnaire catholique, successeur de Le Caron et de Brébeuf." (HISTORY OF CATHOLIC MISSIONS, première édition, 1845.)

(*a*) Le premier de ces prêtres, François Hubert, futur évêque de Québec, s'était rendu à la mission de l'Assomption du Détroit, en 1781, l'année même de la mort du P. Potier. C'est en 1784 que Mgr d'Esglis le choisit pour son coadjuteur.

(*b*) Sandusky, sur le lac Erié, dans l'Etat d'Ohio, était devenu territoire américain avant 1781. Les missionnaires du Détroit, au reste, étaient trop occupés par leur ministère local pour suivre de près les chrétientés éloignées.

(2) D'après les actes des élections, à l'Hôtel-Dieu du Précieux-Sang, à Québec, le P. Armand de la Richardie, confesseur de la communauté, accompagne, avec M. le chanoine Olivier Briand, monseigneur de Pontbriand qui préside aux élections des hospitalières, " au collège des révérends Pères Jésuites, dans la chapelle de la petite congrégation, qui sert de chœur aux religieuses depuis l'incendie de leur maison," le 12 mars 1756 et le 12 mars 1757. (*Note de l'archiviste de l'Hôtel-Dieu.*)

(3) EXTRAIT DES ACTES CAPITULAIRES DE L'HÔTEL-DIEU DU PRÉCIEUX SANG.

" Le 28 de mars 1758, notre communauté capitulairement assemblée, notre révérende mère Marie-Andrée Duplessis de Sainte-Hélène, supérieure, qui avait remarqué beaucoup d'empressement dans toutes les religieuses de cette maison pour donner au feu révérend Père Armand de la Richardie, de la Compagnie de Jésus, mort le 17 de ce mois, des marques publiques de reconnaissance, nous proposa de lui faire un service solennel, ayant déjà pour cela l'agrément de monseigneur notre évêque. Toutes y consentirent très volontiers, se souvenant avec gratitude de la charité que ce révérend Père eut pour nous après notre incendie. Il était pour lors vice-supérieur du collège de Québec. Il nous fit fournir abondamment de pain, de viande et autres nécessités, même pour nos domestiques ; et depuis ce temps, étant notre confesseur jusqu'à sa dernière maladie, il nous a assistées pendant une mortalité qui nous a fait perdre six [c] religieuses en moins de quatre mois, venant tous les jours les consoler plutôt deux fois qu'une.

" En foi de quoi, ce présent acte a été fait et enregistré par nous, secrétaire

(*c*) L'histoire ne donne que les noms de cinq religieuses ; mais dans la copie des lettres circulaires, on voit qu'une novice est morte aussi dans le temps.

(Note de Sr St-André, archiviste.)

* * *

En 1735, le P. Nicolas de Gonnor est envoyé à Lorette. Né en 1691 et entré dans la compagnie en 1710, il appartenait à la province d'Aquitaine. Il était arrivé au Canada en 1725. Deux années plus tard, il se rendit à la mission des Sioux, et résida ensuite quelque temps au Sault-Saint-Louis. A Lorette, " il est sujet à de fréquentes maladies [1]. " Dans l'été de 1736, il écrit à un Père de France pour lui raconter le martyre du P. Aulneau. En 1738, il est à La Rochelle, avec l'intention d'aller à Bordeaux s'y faire traiter pour une sérieuse maladie. Il espère retourner l'année suivante auprès de ses chers néophytes. L'affection qu'il leur portait n'était pas sans retour. Qu'on en juge par le passage suivant d'une lettre qu'il écrivait de Lorette, le 27 oct. 1840, à madame Aulneau :

" Si je ne vous ai point parlé dans ma dernière lettre de la joie réciproque de mes néophytes à mon retour, c'est que je l'ai oublié, ou que je n'ai pas cru que cela dût vous intéresser particulièrement. Ils se trouvèrent, sans que je m'y attendisse, au bord de l'eau quand je débarquai. Ce furent de grandes marques de joie, et c'était à qui s'empresserait à l'envi les uns des autres à porter mon petit bagage. Ce qui m'a fait le plus de plaisir, c'est qu'ils m'ont dit depuis mon arrivée, que malgré tout ce qu'on leur disait que je ne reviendrais point, ils avaient toujours compté sur ma parole...

du chapitre des religieuses hospitalièrss de la Miséricorde de Jésus de l'Hôtel-Dieu de Québec, les jour et an que dessus.

" Sr Marie-Catherine de Saint-Bonaventure. "

" Nota.—Ce service a été chanté par les révérends Pères Jésuites, le 5 avril de cette même année.

Sr M.-C. de St B."

(1) Lettre du P. Luc-François Nau, écrite du Sault-Saint-Louis, le 2 oct. 1735, au P. Bonin, en France.

" Depuis que je suis seul à les conduire, [1] je n'ai pas lieu de me plaindre d'eux pour ce qui me regarde. J'ai même sujet de m'en louer. Mais il s'agit de les conduire en Paradis, et je crains parfois qu'ils n'en prennent pas le chemin." [2]

En bon père nourricier, il veillait à garantir ses ouailles de la famine. Ecrivant, le 23 avril 1742, à la même personne charitable, qui lui prodigue ses aumônes, et prie pour lui et ses pauvres Indiens, il lui fait part de ses appréhensions. La rareté du blé, par suite de l'insuccès de la récolte de l'année précédente, fait redouter pour tout le pays une famine encore plus cruelle pour cette année.

Les Indiens, tout de même, espèrent récolter un peu plus de maïs que l'année dernière, mais leurs terres sont si pauvres que leur récolte suffit à peine pour la moitié de l'année. Pour y remédier, le Père achète du blé d'Europe, le leur revend en petites quantités, et ils lui en remboursent fidèlement le prix quand ils en sont capables. Quand il ne peut les secourir de cette façon, ils sont obligés de se disperser de tous côtés en quête de nourriture, ce qui n'est pas peu nuisible à leurs intérêts spirituels. Car, ajoute le Père, " ce n'est guère en voyageant que s'acquiert la sainteté." Toutefois, il ne peut refuser d'y consentir, de crainte de les voir périr de faim. [3]

Le P. de Gonnor quitte Lorette en 1743 pour demeurer à Québec jusqu'en 1749. De là, il est envoyé une seconde fois au Sault-Saint-Louis, où il devient supérieur en 1752. En 1755, il est transféré à Montréal, et, l'année suivante, il revient à Québec, où il meurt le 16 décembre 1759. Son nom sauvage, est Sarenhès, " le grand arbre."

(1) Apparemment, le P. Richer lui avait confié temporairement les sauvages, pour s'occuper plus spécialement des Français de la mission.

(2) Archives du collège Sainte-Marie, Montréal.

(3) *Aulneau collection*, p. 144.

* * *

L'année 1743 arrive à la Jeune-Lorette, pour y étudier les langues sauvages, un jeune père jésuite de la province gallo-belge, le Père Pierre Pothier [1]. Esprit pénétrant et observateur, porté par nature et par éducation à tout faire avec méthode et précision, il avait gardé toute sa ferveur pour l'étude. Aussi, son stage ne fut-il pas long, et fut-il passé maître avant d'avoir fait une année d'étude.

" Je fus à Lorette," écrit-il dans un de ses cahiers de notes (répertoire inépuisable de renseignements variés), " depuis le 16 octobre 1743 au 24 juin 1744. " Il nous annonce qu'il arriva à Lorette dans l'après-midi, et que deux jours plus tard, il " portait le saint viatique (à un mourant) au lac Saint-Charles."

Il passa à Lorette " huit mois et huit jours," et trouva moyen, durant ce temps relativement court, outre ses notes sur les éphémérides et sur les idiotismes du Canada, de composer, ou plutôt transcrire en les modifiant, une grammaire huronne basée sur celle du P. Chaumonot, un recueil de sermons dans la même langue, probablement du même, et un traité des racines de la langue huronne, d'après les travaux du P. Chaumonot et du P. de Carheil sur le même sujet. Plusieurs de ces manuscrits sont en double. [2]

Il n'est pas étonnant que le P. Richer, plus missionnaire que savant, se " soit plaint quelquefois de ce qu'il (son *vicaire*) écrivait trop." On s'étonne davantage qu'il ne l'ait pas décoré de l'épithète de *polygraphe*. En revanche,

(1) Ce nom est parfois écrit " Pottié " ou " Potier." Son nom en sauvage était Horonthiadé.

(2) " On a réuni sous son nom plusieurs ouvrages dont on ignore les auteurs, mais qu'il a copiés avec le plus grand soin : v. gr. Dictionnaire français-huron in-8° (11 gros cahiers), sermons, instructions, catéchismes hurons." (Note du P. F. Martin, S. J.)

soit que le jeune Père eût la langue aussi souple que la plume, ou que son appétit de flamand fît honneur à la *sagamité* de Lorette, le P. Richer, terminant une lettre au P. Saint-Pé, lui dit en lui parlant du P. Potier : " la bouche Belgique vous salue." [1]

Rien d'admirable comme son écriture fine, compacte et parfaitement lisible [2]. Cette clarté et cette régularité, il les avait acquises durant ses études, comme on peut s'en convaincre en parcourant les douze volumes manuscrits contenant ses cours de physique et d'astronomie (avec d'admirables dessins à la plume), de philosophie et de théologie, transférés récemment de la bibliothèque de la cure de Québec aux archives de l'université Laval.

A peine rentré à Québec, le P. Potier dut partir pour le Détroit, pour y travailler à la mission huronne, de concert avec le P. de la Richardie qui s'y trouvait depuis 1728. C'était le 26 juin. Le 28 septembre suivant, il abordait à l'île aux Bois-Blancs, à l'entrée du lac Erié, où les Hurons étaient alors postés, leur mission y ayant été transportée le 12 octobre 1742.

Après le massacre de Sandusky (20 mai 1747), le P. Potier abandonna l'île aux Bois-Blancs, et se retira au Détroit, où il devait rester avec ses sauvages ; non pas au Détroit actuel, qui est dans l'Etat du Michigan, mais vis-à-vis, où se trouve maintenant la petite ville de Sandwich, sur le territoire canadien. Après le départ du P. de la Richardie pour Sandusky, avec son groupe de Hurons ou Ouiandottes (juillet 1751), le P. Potier resta seul. Lors de la conspiration de Pontiac, en 1763, le P. Potier contribua, autant que le P. du Jaunay, à empêcher le massacre de la garnison anglaise du Détroit.

(1) Note du P. Potier. Comme appendice à ce chapitre, on trouvera une liste abrégée de locutions populaires canadiennes de l'époque, ainsi que certains autres renseignements intéressants.

(2) Cette remarque est de PILLING. *Bibliography of Iroquoian Languages*, p. 135.

Le P. Potier mourut à Sandwich, le 16 juillet 1781. " Le P. Potier, écrit le P. Pierre Point, [1] a été trouvé mort, tué dans une chute qui lui brisa le crâne, gisant devant la cheminée de sa petite maison, mort solitaire, sans secours, sans témoin." Le P. Point avait eu ces détails, en 1843, d'un vieillard de 84 ans, M. Benjamin Marentête, qui avait été le servant de messe du P. Potier. Dans cette lettre, datée de Montréal, 13 octobre 1888, le vénérable missionnaire, retiré au collège de cette ville, raconte la translation des restes du P. Potier.

" Soixante-sept ans après (sa mort), on transporta son corps de la vieille église où il avait été le premier missionnaire enterré [2], sous les marches.

" La cérémonie de la translation fut très solennelle et très remarquable, en ce qu'elle réunit toute la paroisse pour honorer les restes de son pasteur et de son bienfaiteur, et fut comme le point qui réunissait le dernier jésuite de cette mission au nouveau qui venait d'arriver, pour la continuer et comme pour en renouveler l'héritage."

Cette translation, à laquelle présida le P. Point, eut lieu le 24 septembre 1850. " Le P. Potier, écrit ailleurs le même, dernier missionnaire des Indiens de ce pays-ci, avait survécu à la suppression de sa chère compagnie et à l'extinction de presque toutes les nations voisines. [3]

(1) Le P. Pierre Point fut un des successeurs du P. Potier, à Sandwich. Quand les Jésuites revinrent au Canada, en 1842, l'ancienne mission huronne fut, après Montréal, le premier théâtre de leur second apostolat.

(2) " Au milieu des tombeaux de ses sauvages," dit ailleurs le P. Point.

(3) " Rien de plus intéressant, dit le P. de Rochemonteix (tome I, p. 345) sur les origines de Sandwich, que le *Liber Rationum* (du P. Potier) où, à côté des comptes du jésuite, se trouvent les actes de naissances, de baptêmes et de mariages, et qui ouvre une vue sur la vie matérielle du missionnaire et des habitants de la paroisse." L'inventaire du mobilier et des provisions du P. Potier se trouve au bureau des Terres de la Couronne, à Québec, parmi les documents relatifs aux biens des Jésuites.

* * *

En 1750, le P. J.-B.-François Salleneuve, [1] de la province de France, vint à son tour à la Jeune-Lorette, pour étudier la langue huronne et se préparer aux missions de l'Ouest. Après quatre ans de séjour avec le P. Richer, il fut envoyé au Détroit, où il desservit la mission de l'Assomption jusqu'en 1760.

* * *

Le Père Etienne-Thomas de Villeneuve-Girault, [2] peu de jours après son arrivée au Canada, en 1754, fut envoyé à Lorette pour aider au P. Richer, qui commençait à sentir le poids de l'âge, et qui devait, six ans plus tard, lui céder sa place.

Le P. Girault, après avoir étudié la théologie au collège Louis-le-Grand, à Paris, fut ordonné prêtre en 1750, et fit ses derniers vœux avant de venir au Canada.

Il fut le dernier missionnaire des Hurons de la Nouvelle-France. Toute sa carrière se borna au ministère de Lorette, où il resta trente-six ans, jusqu'en 1790, où l'infirmité le força d'aller se faire soigner au collège de Québec. Il devait retourner à Lorette de temps à autre, quand ses forces le lui permettaient, pour travailler au salut de ses chères ouailles Il s'éteignit à Québec le 8 octobre 1794. Il était l'avant-dernier survivant de la Compagnie de Jésus au Canada. Il avait survécu 21 ans à la suppression de la compagnie, [3] et 35 ans à la dispa-

(1) Son nom en langue huronne était Otre8ati.

(2) *Alias* Girault de Villeneuve.

(3) L'admirable lettre qui suit, dont il existe une copie apparemment contemporaine dans les archives des Ursulines de Québec, traduit également les sentiments des Jésuites de la mission canadienne qui vivaient à l'époque de la suppression de la compagnie.

LETTRE DU PÈRE DE NEUVILLE ADRESSÉE A UN JÉSUITE D'ALMAGNE (*sic*) DU 3. 7bre. 1773.

" La société n'est plus, la bulle destructive a été prononcée, permettez que sur cette tragique révolution, qui fera l'étonnement de la postérité, je vous

rition du drapeau fleurdelisé. Depuis sa mort jusqu'à la fin du 18e siècle, un seul jésuite, le P. Casot, devait rester pour représenter cette illustre phalange de missionnaires et d'éducateurs qui, sur le mot d'ordre de leur supérieur, savaient quitter la chaire pour le canot d'écorce, la ville pour le désert et la forêt, aujourd'hui se dévouant à la direction des âmes et à la formation de la jeunesse, demain scellant de leur sang la foi qu'ils prêchaient et leur fidélité aux vœux de leur état.

Déjà, en 1784, la mère de Saint-François, dépositaire chez les Ursulines de Québec, écrivant aux Ursulines de Paris, faisait les réflexions suivantes : " Actuellement il ne reste dans le païs que quatre Pères jésuites, deux à Québec, vn à 3 lieux dans vn village (de) sauvages, et le quatrième dans la ville de Montréal à 60 Lieux, qui tous jouissent en paix de tous leurs revenües qui sont con-

parle en père et en ami, pas un mot, un air, un ton de plainte et de murmure, respect incapable de se démentir à l'égard du Siège apostolique et du pontife qui l'occupe ; soumission parfaite aux volontés rigoureuses, mais toujours adorables de la Providence, et à l'autorité qu'elle emploie pour l'exécution de ses desseins, dont il ne nous convient point de sonder les profondeurs. N'épanchons nos regrets, nos gémissements, nos larmes que devant le Seigneur et dans son sanctuaire, que notre juste douleur ne s'exprime devant les hommes que par un silence de paix, de modestie, d'obéissance, n'oublions, ni les instructions, ni les exemples de piété dont nous sommes redevables à la société; montrons par notre conduite qu'elle était digne d'une autre destinée ; que les discours et les procédés des enfants fassent l'apologie de la mère, cette manière de la justifier sera la plus éloquente, la plus persuasive ; elle est la seule convenable, la seule permise et légitime, nous avons désiré de servir la religion par notre zèle et par nos talents ; tâchons de la servir par notre chute même et par nos malheurs, vous ne doutez point mon cher confrère de la situation pénible de mon esprit et de mon cœur au spectacle de la destruction humiliante de la société à laquelle je dois tout, vertus, talents, réputation. Je puis dire qu'à chaque instant je bois le calice d'amertume et d'opprobre, que je l'épuise jusqu'à la lie ; mais en jetant un coup d'œil sur Jésus-Christ crucifié oserait-on se plaindre le Dieu de miséricorde qui n'afflige ici-bas que pour éprouver le juste, pour ramener le pécheur, pour purifier le pénitent ; ce Dieu de bonté m'afflige d'un autre chagrin personnel, j'ai perdu mon cher et respectable frère, le père Freij, une réflexion m'adoucit cette perte, il a rempli de vertus sa longue carrière, et le Seigneur lui a épargné le triste spectacle de la société écrasée, je le recommande à vos prières et celles de nos pères dispersés.

Nota.—Cette lettre a été publiée dans la *Biographie universelle de Feller*. Son auteur, le P. Anne-Joseph-Claude de Neuville, n'est pas venu au Canada. Le P. Jean-Baptiste de Neuville (probablement son frère ou son cousin) est mort à Montréal le 15 janvier 1761.

sidérables et qui en feroit (*sic*) vivre bien d'autres avec eux. Ils sont tous les quatres sous L'habit et Le nom de jésuites, de Grande Edification, et rendent de grands services à notre pauvre Eglise affligée au delà de toute expression."

On éprouve un serrement de cœur en voyant disparaître l'un après l'autre ces hommes qui ont tant fait pour l'Église et pour la patrie canadienne. Mais on se réjouit en songeant que leur absence ne durera pas toujours. Plus heureux que les nations sauvages qu'ils ont conquises au Christ, ils sont destinés à renaître sur le sol témoin de leurs glorieux travaux. Partie intégrante de l'Église dont ils servent si fidèlement les intérêts, ils participent à sa force de résurrection et à son immortalité divine.

APPENDICE AU CHAPITRE SIXIÈME

Choix d'expressions proverbiales, triviales, figurées, etc., recueillies par le P. Pierre Potier, durant son séjour à la Jeune-Lorette, du 18 *oct.* 1743 *au* 24 *juin* 1744. [1]

La liste qui suit (réduction fort abrégée de l'original), est une précieuse aubaine pour les philologues.

Plusieurs de ces expressions ne sont pas propres au Canada. Le P. Potier qui, avant de venir en Amérique, n'avait pas voyagé en dehors de la Belgique, entendait, pour la première fois, des mots et des tournures en usage dans certaines provinces de France. On les a, en général, laissés de côté dans cet appendice. Il y a, parmi ces mots, quelques termes sauvages. Pour plus de clarté, ile sont imprimés en italiques.

(1) Le texte original auquel ce choix est emprunté fait partie de la collection du bibliophile distingué M. Philéas Gagnon, de Québec, à l'obligeance duquel le lecteur est redevable de cette page inédite.

A la suite figureront quelques dictons, recettes et observations du P. Potier, le tout recueilli à la Jeune-Lorette.

* * *

Cajeu : bois ou planches liées ensemble, qu'on conduit par eau. On donna ce nom aux brûlots qu'on fit faire à Québec pour brûler la flotte anglaise.
Fêtard : paresseux.
Fredoches : broussailles.
Banner : chanter avec effort. " Le P. Richer banne bien."
" : criailler, contester. " C'est un bannard," criailleur.
Déserter : faire un désert.
Hontoyer : confusionner.
Machicoté : cotteron de sauvagesse.
Se brancher : se percher. " Les perdrix se branchent."
Rentier : chapon donné par le fermier. " Mettre un rentier à la broche."
Tabler : faire marché. " J'ai tablé avec lui pour 20 cordes de bois."
Se mâter : se dresser. " L'ours se mâta, étendit ses pattes et ouvrit la gueule."
Se mattachier : (1) se barioler de couleurs.
Micoine : cuiller en bois dont se servent les sauvages. " Une micoinée de *sagamité*."
Grossir la langue : mentir. Expression sauvage.
Grâler : rôtir. " Grâler le blé d'Inde."
Boudiner : manger du boudin.
Grille-boudin : homme de rien.
Bord : côté, direction. " Je ne sais de quel bord il est allé."
Bordée : quantité, troupe. " Il y a une terrible bordée d'enfants dans cette maison." " Bordée de neige."
Bourguignons : glaçons poussés les uns sur les autres, et gelés, faisant de petites montagnes.
Gousses-d'ail : dents. " Le chien me montra ses gousses-d'ail."
Traine : espèce de voiture.
Casseau : boîte d'écorce.
Ravages : pistes. " Ravages d'orignal."
Frimassé : grésillé. " Avoir les cheveux frimassés."
Dégrader : perdre son chemin, être retardé en route.
" M. de Boisrond a été dégradé ; le vaisseau s'est en allé sans l'attendre."
Se piaffer : se donner des airs. " Les voyageurs se piaffent."
Guinolé : ratafia à La Rochelle.
Châtouiller le feu : le remuer avec les pincettes.
Gratte : instrument à gratter les chemins.
Guêpiner : picoter, mordre de paroles. " M. le Général aime à guêpiner."
Minoter : " Le blé ne minote pas ; c'est-à-dire, il en faut beaucoup pour faire un minot.

(1) Du mot sauvage *mattachiat*, couleur.

Faire la **jambée** : s'humilier devant quelqu'un.
Provoquer quelqu'un à tirer la **flamberge** : l'épée.
Talmouse : sorte de pâtisserie qu'on fait à Saint-Denys (France). (1)
Croc ou **croque** : eau-de-vie.
Tirer à la **belle-lettre** : piquer dans un livre.
Cotons de tabac : tiges.
Ripes : planures.
Ripée : vin de différentes espèces raccommodé avec du levain et des *ripes* infusées. " C'est ce que font les Capucins en France."
Epingles : droits seigneuriaux.
Lambins : harts qui tiennent les bâtons d'une *traîne*.
" Feu de veuve : petit feu."
Mitasses de poules : bas des cuisses. (P. Richer.)
" Il y a de grands **harias** (arias) les jours gras au collège : beaucoup de monde, de bruit, etc."
Gueuletons : festins de noces.
" Charger une traîne à la **morte-charge** : " y mettre un pesant fardeau.
Se dévisager : se battre. " Ils étaient tout prêts à se dévisager."
" Faire une **torche** chez quelqu'un : " écornifler.
S'accarêmer : se faire au carême.
Ouragan : plat d'écorce bordé de poils de porc-épic façonné par les sauvages.
" Dès que je le regardais, il **pliait** les yeux : " détournait.
" Le bonhomme a *de quoi* : " est riche.
Rioles : repas, bals, etc. " Le carnaval est le temps des rioles."
S'abrier : se mettre à l'abri du froid.
" Il **s'épouffa** d'abord : " s'en alla promptement.
Rouplades : drames joués par les élèves.
Atocas : fruit rouge de la grosseur d'une cerise qu'on trouve sous la neige. (2)
" Lever le chemin : " y passer le premier en carriole après la neige.
Interboliser : troubler, interrompre.

RECETTES ET DICTONS.

Un sauvage se plonge dans la rivière au sortir de la suerie. " Je ne comprends pas cette *antipéristase*." (3)

On ne meurt pas à Québec à la marée montante.

Le porc tué à Québec, à la marée descendante, diminue de moitié en cuisant.

Les feuilles de hêtre trempées dans l'eau sont bonnes contre la brûlure.

(1) On fait encore des *talmouses* aux Ursulines de Québec. On y met des pommes.

(2) C'est la canneberge.

(3) Serait-ce la " cure d'eau " anticipée ?

Après Noël, le lait monte aux cornes des vaches.

Saigner quelqu'un " en bandoulière : " au bras droit et au pied gauche en même temps ; ce qui fait une grande révolution.

TERMES ET EXPRESSIONS SAUVAGES.

Collet-blanc : prêtre. *Nu-pieds* : récollet. *Robe noire* : jésuite.

" Tu as un *gros* esprit :" beaucoup d'esprit.

" Je n'ai point d'esprit," dit un sauvage. Cependant il se croit au-dessus de tous les Français.

" Relever l'arbre qui tombe " : faire un nouveau capitaine.

" Mon fils a perdu l'haleine : " est mort.

" Reprocher les morts : " c'est faire grande injure à un sauvage que de lui parler de ses parents morts.

FAÇONS DE PARLER POPULAIRES.

" Vous n'êtes pas Normand : vous n'avez pas les griffes bonnes."

" Le pouce leur serait tombé dans la main : " ils auraient eu la bouche fermée et n'auraient su que répliquer.

" Un marchand de sucreries et de darioles."

" Il est aussi sec qu'un pendu d'été."

" Il n'y touchait que du bout des lèvres, comme un chat qui boit du vinaigre."

" Un conte de ma commère l'Oye."

" Les capots bleus : " les pensionnaires du séminaire.

" Il fut pris et mis dans la *poche de pierre* : " en prison.

" Sans miséricorde " était écrit sur son front.

" Je présentai mes *bajoues* au barbier."

" Je laissai mon cheval *manger aux mouches* : " je m'arrêtai.

" Les soldats de Montréal suivent le *lac* qui descend " : les grosses glaces du lac Saint-Pierre.

MESURES, PRIX COURANTS, ETC.

La corde de bois au Canada est de *six* pieds de long sur *quatre* de hauteur.

L'arpent de terre se vend *quarante* sous.

Le *marc* d'argent pèse une demi-livre ; l'*once* est la huitième partie du *marc* ; le *gros*, la huitième partie de l'*once*.

" On *moture* le quatorzième au moulin : " on prend la quatorzième partie du minot. Le maître du moulin en a la moitié ; le meunier, le quart ; et le fermier, l'autre quart.

Un schelin vaut douze sols.

DÉTAILS HISTORIQUES.

Il peut y avoir 70 paroisses au Canada (1743).

" Le Caribou " (vaisseau) coûtera 400,000 francs au Roy.

Le Roy de France a 300 millions de revenu.

Les maltôtiers [1] donnent des repas comme le Roy.

Il en coûte au Roy chaque année 20 millions pour entretenir les maltôtiers de son royaume.

REPAS DE LA RÉNOVATION DES VŒUX AU COLLÈGE DE QUÉBEC. (2)

Soupe.
Quartier de pâté à la viande.
Tranche de porc avec deux brins de céleri.
La moitié d'une perdrix rôtie.
Tarte à la confiture.
Deux pommes de Bourassa avec un gâtelet carré et feuilleté.
Vin commun. Vin de Navarre blanc.

(1) Percepteurs du fisc.

(2) En 1743.

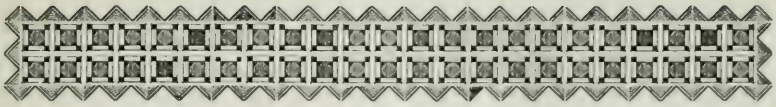

CHAPITRE SEPTIÈME.

LES IMAGES DE MARIE VÉNÉRÉES PAR LES HURONS.

LES STATUES DE NOTRE-DAME DE FOY ET DE NOTRE-DAME DE LORETTE.

LA première statue de la sainte Vierge mentionnée dans l'histoire des Hurons est celle de Notre-Dame de Foy. Cette statue, reproduction fidèle de celle vénérée à Foy, près de Dinan, au pays de Liège, en Belgique, fut envoyée, en 1669, à la mission du Canada par un jésuite belge, le P. Claude de Véroncourt [1]. Elle avait été taillée dans le chêne au milieu

(1) LETTRE DU P. DE VÉRONCOURT AU P. CHAUMONOT CERTIFIANT L'AUTHENTICITÉ DE LA STATUE DE N.-D. DE FOY ENVOYÉE AU CANADA.

"Je soubsigné, Claude de Veroncourt, Religieux et Prestre de la Compagnie de Jésus au College de la mesme Compagnie à Nancy, certifie à tous qu'il appartiendra, en présence des Sieurs Henry Huillaume et Jean Perrin, notaires et Tabellions Généraux au Duché de Lorraine, résidants à Nancy : que la Nostre Dame, faite de bois, cy jointe, tenante, sur son bras droict, son petit enfant Jésus, et enclose dans une layette, peinte en bleu au-dedans avec des petites étoiles d'or: est entièrement du vray bois du premier chesne, dans lequel fut trouvée (il y a plusieurs années) l'image miraculeuse de Nostre Dame de Foy, distante d'environ une lieue de la ville de Dinant, au pays de Liège, auquel la saincte Vierge, Mère de Dieu, fait de grands miracles. Et cette image présente dont je fais cette attestation ou certificat, a esté faite par Nicolas de Rieu, maistre sculpteur, résidant en la dite ville de Dinant aux frais de Damoiselle Marie Bastien, laquelle et le Père Noël Noberty de la Compagnie de Jésus, résidants présentement au dit lieu, l'ont donné (*sic*) au Père Claude de Véroncourt soubsigné, pour l'envoyer au Canada, pour y être honnorée et invoquée, pour la conversion des pauvres Sauvages et Canadois, à la Foy de Jésus Christ. En foy de quoy j'ay escrit et signé les présentes de ma main, et prié les deux notaires susdits, d'adjouter leurs seings manuels au mien, pour plus grande authorité. Fait à Nancy le cinquième Feburier, mil six cents soixante neuf.

(Signé) CLAUDE DE VÉRONCOURT
de la Compagnie de Jésus.

HUILLAUME
PERIN.

(Archives du Séminaire de Québec.)

duquel l'original en pierre avait été miraculeusement trouvé en 1609.

Les Hurons se trouvaient alors, depuis l'année précédente (1668), à une lieue et demie de Québec sur la côte Saint-Michel. On venait d'y remplacer la chapelle primitive en écorce de bouleau par une autre plus convenable, en bois, que, sur le désir de l'Évêque, on avait dédiée à la sainte Vierge, sous le titre de l'Annonciation. La statue y fut installée après la première messe célébrée dans le nouveau sanctuaire le jour de la Nativité de Marie. La mission porta dès lors le nom de Notre-Dame de Foy, changé plus tard en celui de *Sainte-Foy*, sous lequel la paroisse est encore désignée.

Au Canada comme en Belgique, la *Vierge fidèle* opéra des merveilles pour le bien des âmes et des corps. Le P. Chaumonot s'empressa d'en faire part au zélé donateur de la statue, qui lui en exprima sa satisfaction par la lettre suivante.

LETTRE DU R. P. CLAUDE DE VERONCOURT ESCRITTE DE NANCY AU P. CHAUMONOT DE LA COMP^e^ DE JÉSUS.

" J'ai reçeu une très grande consolation d'apprendre de vos l^tres^ l'honneur qu'on rend en la nouvelle france à la B n^tre^ Dame de foy et les grâces que cette miséricordieuse Dame fait à quantité de personnes qui se recommandent à elle. J'en ai fait faire diverses copies que i'ai envoiés à Dinant, à Namur, à Liège, à des Princes, et à monseign^r^ n^tre^ Evesque, qui sont tous très affectionnés à n^tre^ Dame de foy et m'ont fait remercier de leur avoir fait part de si bonnes nouvelles. Il faut que réciproquement pour vostre consolation ie vous communique le secret dont nous nous servons icy pour obtenir des faveurs de n^tre^ glorieuse Dame de foy. Après que nous avons eu l'expérience que non seulement l'image miraculeuse de n^tre^ Dame de foy sert à

guérir toute sorte de malades qui s'y recommandent avec foy, mais que les morceaux de bois et les scieures du chaine dedans lequel elle a esté trouvée, que la terre du lieu qui a porté le dict chesne et que certaines pierres qui se trouvent au mesme endroict opèrent des merveilles envers ceux qui en portent et s'en servent avec dévotion. Après, dis-ie, que nous avons remarqué tout cela, pour inciter tousiours la Ste n^tre^ Dame de foy à faire du bien aux pauvres X^ns^ et pour donner à ceux cy occasion de recourir à elle et de vivifier leur foy, nous envoions aux malades ou une de ces pierres, ou un morceau du chesne, ou un grain de chapelet fait du mesme bois pour les tremper dans leur boisson, en suitte de quoy plusieurs recouvrent la santé. Nous en donnons aussy aux possedez, aux soldats allants en bataille, aux voyageurs qui doivent passer par des chemins dangereux etc, etc, lesquels nous assurent recevoir en vertu des dictes choses de grandes assistances de la Ste Vierge. Je vous envois des morceaux de ce bois, quelques-unes de ces pierres et de ces grains de chapelet, afin que vous en expérimentiez la vertu envers vos pauvres sauvages quand ils seront malades.

" Si vous en désirez davantage, mandez-les moi. V^tre^ nostre Dame aura tout, et ce que ie n'auray pas, ie le chercheray tant que V^s^ l'aurez, ou il n'y en aura point au monde. Bon Dieu, ne sçauroit-on pas trouver tout pour n^tre^ Dame de foy qui fait tant de bien au Canada." (1)

Qu'est devenue l'antique statue, objet de la dévotion des néophytes et des colons français ?

Si l'on en croit une revue américaine, organe du pèlerinage de la *Mission des martyrs*, inaugurée et ainsi désignée par le Père Jogues qui devait le premier en consacrer le titre par l'effusion de son propre sang, la

(1) Archives du Séminaire de Québec.

statue de Notre-Dame de Foy fut emportée au pays des Mohawks par le P. Jacques de Lamberville. [1]

" Ce fut, dit la revue citée, à l'occasion du départ des Hurons de Québec, en 1675." [2]

Il est fort vraisemblable que l'établissement d'un nouveau sanctuaire, sous un vocable différent, pour réaliser le vœu si cher au cœur du missionnaire Chaumonot, fournit aux Hurons chrétiens l'occasion de faire part aux autres missions des bienfaits de la *Vierge fidèle.* On comprenait, au reste, que deux lieux de pèlerinage si rapprochés l'un de l'autre (à une lieue et demie de distance) se nuiraient réciproquement en partageant l'affluence des fidèles. [3]

D'un autre côté, d'après les paroles suivantes de la revue déjà mentionnée, la statue de Notre-Dame de Foy leur serait venue plus directement.

" Les Pères jésuites belges, en l'année 1675, envoyèrent à la *Mission des Martyrs* une statue de la bienheureuse Vierge Marie, Notre-Dame de Foy (*Virgo fidelis*), qui fut donnée à l'église Sainte-Marie, située à l'endroit où se trouve aujourd'hui Palatine Bridge." [4]

Cette statue est-elle la même que reçut le P. Chaumonot en 1669, et qui, d'après le *Pilgrim*, fut emportée, en

(1) Le lieu du pèlerinage, l'ancien Gandaouagué, ou Gandavac, bourgade sanctifiée par la naissance de Catherine Tegakšita et le martyre du Père Jogues et de René Goupil, porte aujourd'hui le nom d'Auriesville, dans l'État de New-York. La revue en question est intitulée *The Pilgrim of our Lady of Martyrs.* La livraison citée est de janvier 1897.

(2) Ce fut le 28 décembre 1673, que les Hurons quittèrent, non pas Québec, mais N.-D. de Foy, pour se transporter à leur nouvelle demeure, sur la seigneurie de Saint-Gabriel, aujourd'hui *Ancienne-Lorette.*

(3) D'après le passage suivant de la *Relation* du P. Bouvart (écrite le 1er et le 2nd de mars de l'année 1675) la statue de Notre-Dame de Foy se trouvait encore à cette même date dans le sanctuaire placé sous son vocable. " Sans donc abandonner le soin de Notre-Dame de Foy, que nous avons fait bâtir, il y a cinq ans, et où nous avons mis la miraculeuse image de la Vierge *qui y est* et qui est faite du vrai bois de la miraculeuse Notre-Dame de Foy, de Dinan, nous avons entrepris de bâtir entièrement à nos frais une chapelle plus belle." (L'*Abeille*, 12e année, p. 80.)

(4) *Pilgrim of our Lady of Martyrs*, janvier, 1897.

1675, par le P. Jacques de Lamberville ? Etait-ce une autre statue du même type, comme les jésuites belges en distribuaient dans leurs diverses missions ? Il serait difficile de trancher cette question.

Quoi qu'il en soit, le P. Bruyas, dans la *Relation* de 1676, attribue les nombreuses conversions chez les Mohawks à la bonté de la sainte Vierge, dont la statue miraculeuse de Notre-Dame de Foy leur a été envoyée.

" L'image miraculeuse, dit l'écrivain du *Pilgrim*, fut transportée de village en village pour y être vénérée, jusqu'à la destruction des missions par les Anglais en 1684. Comme Notre-Dame de Foy en Belgique, elle est disparue depuis plus de deux cents ans. Elle peut avoir été détruite par les Anglais, ou, comme son original de l'ancien monde, elle aussi peut avoir été cachée dans le tronc de quelque arbre de la forêt primitive. Il est plus probable, cependant, que les Iroquois chrétiens fuyant au Canada l'emportèrent avec eux ; mais jusqu'ici, malgré de minutieuses recherches, on n'en a trouvé aucune trace. Plusieurs statues en bois ont été trouvées en divers endroits, mais aucune d'entre elles ne répond exactement à la description de Notre-Dame de Foy." (1)

Les missionnaires qui desservent le pèlerinage d'Auriesville, s'autorisant de cette disparition, ainsi que des différences qui existent entre les images de Notre-Dame de Foy encore conservées au Canada et leur prototype belge, ont fait choix d'un modèle nouveau, propre au sanctuaire de la " Mission des Martyrs," ressuscitée après deux siècles d'interruption. La nouvelle *Madone des Martyrs* est une Mère de douleurs au pied de la croix. Le titre du pèlerinage, les souvenirs qui se rattachent à l'endroit qui fut sanctifié par le sang du Père Jogues et de René Goupil, sont plus que suffisants pour justifier un tel choix.

(1) *Pilgrim of our Lady of Martyrs*, janvier 1897, page 5.

Mais les différences qui existent entre la statue originale de Foy-Notre-Dame, en Belgique, et ses reproductions au Canada ne sauraient empêcher celles-ci de rappeler dignement les origines de la dévotion à la *Vierge fidèle* tant chez les Iroquois que chez les Hurons. Voyons plutôt la description de la statue miraculeuse de Belgique.

" La robe extérieure (de la Vierge) est plissée avec art et sans broderie ; la robe intérieure est simple, et le collet est bordé d'une dentelle. La chevelure touffue tombe avec grâce sur les épaules ; elle est recouverte d'un voile qui descend un peu plus bas que l'épaule ; ce voile est surmonté d'une couronne fleuronnée et bordée de perles.

" Le visage est gracieux, sans rides, doucement tourné vers l'Enfant-Jésus qui repose sur son bras droit ; elle le regarde avec un sourire calme et modeste, en tenant le pied droit dans sa main gauche.

" Le petit Jésus est vêtu d'une robe simple et tient une boule de la main droite, et appuie avec complaisance sa main gauche sur le cœur de sa Mère." (1)

Or, sauf quelques différences de détail, deux statues bien connues répondent assez exactement à la description précédente. On y remarque surtout le trait le plus distinctif de l'original, à savoir le soutien du pied de l'Enfant-Jésus par la main gauche de la sainte Vierge, et, dans l'une des deux statues, la pose de la main gauche de l'enfant sur la poitrine de sa mère. Une de ces images se voit dans l'église de *Sainte-Foy*, qui a remplacé la chapelle de la mission huronne de Notre-Dame-de-Foy. Elle est artistement sculptée en chêne et ne manque de grâce ni dans la pose, ni dans les formes. Les traits de la Vierge surtout sont très beaux. Son auteur, Messire Le Prévost, n'avait pas sous les yeux le modèle, et travaillait de mémoire ou

(1) *Histoire de Notre-Dame-de-Foy*, notice par le R. P. Banneux, S. J., Dinan, 1893.

d'après des indications verbales [1]. C'est ce qui explique les différences entre son œuvre et l'original. Il y a aussi une différence notable dans les dimensions des deux statues, celle de Belgique n'ayant que huit pouces de hauteur, et celle de *Sainte-Foy* mesurant trois pieds avec le socle.

L'autre statue, qui est d'argent massif, est vénérée au sanctuaire de la Jeune-Lorette. Elle est, vraisemblablement, le *fac-simile* de la statue en bois envoyée par les villes de Nancy et de Bar à la mission de la *Nouvelle-Lorette*. Il est fait mention de cette dernière dans la *Relation* du Père Martin Bouvart, en date de 1675, publiée pour la première fois par le journal *l'Abeille*. [2]

Virgo fidelis, " la Vierge fidèle," tel est le titre propre de Notre-Dame de Foy. Quel en est le vrai sens? S'agit-il d'exalter la foi de la Mère de Dieu, ou sa fidélité, sa constance au pied de la croix ?

A l'appui de cette dernière interprétation, on pourrait citer la concession de la messe de Notre-Dame des Sept Douleurs à Douai et à Tournai pour honorer Notre-Dame de Foy. On comprend, au reste, la liaison intime et nécessaire qui existe entre la foi, vertu infuse dans l'âme du chrétien au baptême, et la foi, ou la fidélité des martyrs, puisque c'est à la première de ces vertus qu'ils rendent témoignage en la scellant de leur sang.

Mais est-ce bien là la vertu que la tradition signale spécialement à la vénération des fidèles dans le titre de Notre-Dame de Foy ? Il est permis d'en douter.

(1) Messire Pierre-Gabriel Le Prévost fut curé de Notre-Dame de Foye de 1714 à 1756. Ces renseignements sont empruntés à une notice publiée dans le *Bulletin des Recherches historiques* (mars, 1900) par l'abbé A. Scott, curé actuel de *Sainte-Foy*.

(2) Douzième année, page 88. On lira plus loin, au chapitre du Trésor du sanctuaire de Lorette, la description de cette statue et de celle de saint Joseph envoyée en même temps, ainsi qu'une des intéressantes pièces inédites qui accompagnaient ces dons pieux.

Les Hurons de Notre-Dame de Foy, en Canada, envoyèrent en 1671, au sanctuaire de Foy-Notre-Dame, en Belgique, un collier de porcelaine à titre d'*ex-voto*. Or, on y lit, tracée en grains noirs sur fond blanc, la parole d'Elisabeth à Marie : *Beata quæ credidisti* [1]. C'est, en effet, par la foi que Marie a cru à la parole de l'ange, et que s'est accompli le mystère de l'Incarnation du Verbe. Aussi la chapelle de la mission de Notre-Dame de Foy, près Québec, avait-elle pour titulaire l'Annonciation, mystère de la foi de Marie à la parole de l'ange.

La réponse de l'église de Foy-Notre-Dame au vœu des Hurons confirme ce raisonnement. [2]

Cette digression apparente s'explique par l'importance, au point de vue de l'histoire, de la filiation du culte de Notre-Dame de Lorette avec celui de Notre-Dame de Foy, de la succession des deux sanctuaires des Hurons, filiation attestée par les statues et les documents conservés dans le trésor et aux archives de la Jeune-Lorette.

* * *

Non moins mystérieuse, d'après la légende, serait l'histoire de la statue de Notre-Dame de Lorette, *fac-simile* de celle de Lorette en Italie.

" Le P. Poncet, écrit le P. Chaumonot, a eu soin de m'envoyer une Vierge faite sur celle de Lorette." [3] De son côté, le P. Bouvart, dans sa *Relation* de 1675, écrit : " De ces trois images (les deux autres sont celle de la sainte Vierge déjà mentionnée, et celle de saint Joseph, dont il sera question plus loin), la première et la principale est celle de Notre-Dame, envoyée de Lorette ici, et

(1) " Tu es bienheureuse d'avoir cru." (Luc I, 45.)

(2) Voir, au chapitre suivant, cette pièce inédite.

(3) Martin, *Autobiographie du P. Chaumonot*, p. 203.

faite sur la miraculeuse image que saint Luc y a laissée." [1]

Celui qui dotait la Nouvelle-France d'une si précieuse image était le digne émule du P. Chaumonot dans sa dévotion envers la Vierge de Lorette. Le P. Joseph Poncet était déjà nommé pour la mission du Canada, quand le P. Chaumonot, son compagnon d'études à Rome, conçut le désir de se consacrer, lui aussi, à la conversion des sauvages. Quand il l'apprit, il fut ravi de joie de l'avoir pour son compagnon d'apostolat. Aussi l'aida-t-il de ses ardentes prières pour obtenir du Père Général (Vitelleschi) la permission voulue. Celle-ci une fois accordée, le P. Poncet obtint du Général, pour son confrère et lui, la permission d'aller en pèlerinage à Notre-Dame de Lorette, à pied et en demandant l'aumône.

Ce fut alors que le P. Chaumonot eut l'inspiration de faire le vœu héroïque de chercher toujours et en toutes choses la plus grande gloire de Dieu. Averti durant son sommeil par une vision céleste, il reconnut que la sainte maison était le lieu où la Mère de Dieu désirait qu'il se dévouât à la plus grande gloire de Notre-Seigneur. [2]

C'est à Lorette, écrit le P. Chaumonot, que " nous (le P. Poncet et lui) recommandâmes à la Vierge le succès de notre voyage du Canada, et nous formâmes le dessein de bâtir dans la Nouvelle-France, lorsque nous y serions, une chapelle sous le nom de Notre-Dame de Lorette et sur le plan de la sainte maison de la Mère de Dieu dans laquelle nous étions." [3]

C'était au commencement d'octobre, 1637. Avant que le vœu commun des deux pèlerins pût se réaliser, il devait s'écouler trente-sept ans : années de courses apostoliques,

(1) *L'Abeille*, 12e année, p. 88.

(2) Martin, *Autobiographie du P. Chaumonot*, p. 39.

(3) Même ouvrage, p. 41.

de travaux et de souffrances, consumées à la gloire de Dieu et au salut des âmes pour la réalisation de leur vœu et de la devise de leur société.

On connaît déjà la carrière du P. Chaumonot. Celle de son généreux compagnon mérite également d'être connue.

Antoine Poncet de la Rivière était né à Paris, en 1610. Après un brillant cours de rhétorique et de philosophie, il était entré au noviciat de la compagnie à l'âge de dix-huit ans. Il enseigna à Orléans et étudia la théologie successivement à Clermont et à Rome, où il eut pour condisciple le P. Chaumonot. En 1638, étant à Rouen, le P. Poncet fit la connaissance de Madame de la Peltrie et la mit en relation avec Marie de l'Incarnation, destinée à fonder et à sanctifier le monastère des Ursulines de Québec. On sait que les deux missionnaires, Poncet et Chaumonot, traversèrent au Canada sur le même vaisseau que les Ursulines et les Hospitalières. Le P. Poncet ne passa chez les Hurons que la première année de son séjour au pays. Au commencement de l'année 1642, après un séjour de deux ans à Québec, on le trouve aux Trois-Rivières, comme assistant du P. Buteux. En juillet de la même année, il est à Montréal, où il baptise le premier sauvage qui y fût converti, et dirige la paroisse de Ville-Marie jusqu'au printemps de 1643. Après dix ans de ministère à Québec et à d'autres postes établis le long du Saint-Laurent, il est fait prisonnier par les Iroquois, qui lui font subir de cruelles tortures ; on en trouve le récit dans la *Relation* de 1653.

Plus heureux que son compagnon de pèlerinage, il eut la gloire d'être martyrisé, sans toutefois consommer son sacrifice par la mort. " Il avait déjà subi le supplice des prisonniers ; les Agniers lui avaient arraché les ongles et

coupé un doigt [1]. Il avait enduré la bastonnade au milieu de deux longues files d'hommes et de femmes. On dit même que le feu était déjà allumé pour le brûler lorsqu'on le détacha du poteau auquel on l'avait lié, et on le donna à une vieille femme en remplacement d'un Iroquois qui avait été tué. [2]

Le vaillant missionnaire exerça sur ses bourreaux une telle influence qu'il les amena à conclure un traité de paix avec les Français. En octobre, 1653, ils le ramenèrent aux Trois-Rivières. Après quatre années de ministère à Québec, il retourna en France, à la suite des démêlés entre les Jésuites et l'abbé de Queylus. C'était en 1657. Il y accompagnait M. de Lauzon-Charny. Nommé plus tard pénitencier à Lorette, en Italie, il put réaliser sa part du projet conçu lors de son pèlerinage, en envoyant au Canada la statue si longtemps désirée [3]. En 1665, il se rendit à la Martinique, où il mourut en 1675, âgé de 65 ans.

Le vœu du P. Chaumonot, après trente-sept ans de délai, allait donc enfin être pleinement réalisé. L'arrivée de la statue miraculeuse allait être, sinon la cause déterminante, au moins l'occasion de l'érection d'un sanc-

(1) Charlevoix raconte ainsi cet incident de son supplice : " Un soir qu'on était assemblé pour délibérer de son sort, et de celui de son compagnon, une femme présenta une Branche de Porcelaine, pour avoir la permission de lui faire couper un doigt, et l'ayant obtenue, un sauvage s'approcha du Père et lui prit la main droite. Tandis qu'il en considérait les doigts les uns après les autres, le missionnaire qui avait un pressentiment qu'on ne le ferait pas mourir, demanda à Dieu qu'on lui mutilât plutôt la main gauche, que la main droite, et dans le moment le sauvage laissant la main qu'il tenait, prit l'autre, et en fit couper le doigt index par un enfant. Pendant l'opération, le serviteur de Dieu chanta le *Vexilla*, et quand elle fut finie, on lui mit au cou la Branche de Porcelaine, et son doigt fut donné à la femme qui l'avait demandé." (*Hist. de la Nouvelle-France*, tome I, p. 314.)

(2) Rochemonteix, ouvrage cité, tome II, p. 139.

(3) Les pénitenciers de Lorette, de nationalités diverses afin d'entendre les confessions des pèlerins de tous pays, étaient jadis au nombre de quatorze. Ce furent des Jésuites jusqu'à la suppression de la compagnie, alors qu'on les remplaça par des Cordeliers.

tuaire nouveau, sur le modèle de la *sainte maison* de Nazareth. [1]

" L'enthousiaste " serviteur de Marie voit déjà, en imagination, surgir le temple dont il rêve depuis si longtemps la construction. Devançant l'heureux événement, et impatient de loger la Madone de Lorette, il offre son âme comme un temple mystique pour y enclore la sainte maison. La pièce suivante [2] révèle l'ardente piété, en même temps que la foi naïve du saint missionnaire. Elle a dû être rédigée au lendemain de la décision prise par les supérieurs de la mission de construire la chapelle de la Nouvelle-Lorette. Elle est intitulée :

OFFRANDE FAICTE A N^tre^ DAME DE LORETTE D'UN TEMPLE VIVANT POUR Y ENFERMER ET COMME ENCHASSER LA Ste MAISON DANS LE CANADA BASTIE SUR LE PLAN DE L'ORIGINAIRE QUI EST EN ITALIE. [3]

Royne des anges et des hommes, Mère du grand Jésus, les délices du créateur et de toutes les âmes iustes, je me conjouis avec vous de l'honneur que porte touste la chrestienté à vostre chère maison natale dicte communément Lorette. Je rends grâces infinies au Père éternel de la gloire qu'il y procure à v^tre^ bien-aimé fils pour s'y estre faict homme et s'y estre s'offert (*sic*) à la mort tant afin de sauver le monde perdu qu'afin de réparer la gloire de son Père. Je suis ravi de voir de ce que

(1) Voir dans l'*Abeille* (12e année, p. 80) les motifs allégués par le P. Bouvart pour la construction de la chapelle de Lorette.

(2) Ce document voit le jour pour la première fois.

(3) La piété et le zèle du P. Chaumonot devaient plus tard trouver des imitateurs. Quand, en 1701, la mission de la montagne (de Montréal) fut transférée au Sault-au-Récollet, " le séminaire fit construire un fort de pieux défendu par trois bastions, avec une chapelle bâtie sur le modèle de la chapelle de Notre-Dame de Lorette, en Italie, ce qui fit appeler *Nouvelle-Lorette* la mission de Sault-au-Récollet." (Voir FAILLON, *Vie de la sœur Marguerite Bourgeoys*, tome II, p. 169.)

chaque nation à l'envi l'une de l'autre y va reconnoistre par ce qu'elle a de plus rare les obligations que nous avons à la divine bonté de nous y avoir donné pour Sauveur son fils, et celle que nous avons à vous Marie de ce que vous l'avez conceu, engendré et allaité, et à St Joseph, de ce qu'il nous l'a eslevé et nourry. Ah ! que ie voudrais bien avoir aussy quelque chose de précieux pour présenter à cet auguste sanctuaire par les mêmes motifs de gratitude, de bienveillance et de respect que le font tant d'autres bons X^tiens^. Je n'ay qu'une pauvre logette ou demeure, l'âme que mon Créateur m'a donnée. Je la voudrois offrir à cette vénérable maison, à ce que J. M. J. disposassent de tout le peu de bien qui y est, et qui moyennant le soin qu'ils en auroient pourrait s'accroistre à l'advenir. Mais hélas ! Seigneur, quel honneur et quel advantage ces sacrées personnes retireroient-elles d'une telle chaumière si elle demeuroit en l'état où elle est ? Il est vrai que i'ay esté en mon baptesme oint et consacré comme un temple où le St. Esprit devoit habiter, mais malheureux que je suis, combien de fois l'ai-je profané. Il la faudroit donc purifier et comme de nouveau consacrer. Il n'y a que le St. Esprit qui le puisse faire avec le divin sang de J. C. Je m'adresse pour cela à vous, mon créateur et vous prie de tout mon pouvoir d'envoier ce divin Hoste des âmes sainctes réparer les ruines de son temple : faites en sorte, Père du monde, que le rétablissant, il en étende tellement les dimensions que non seulement il renferme en soi le sainct appartement de la Vierge, mais de plus qu'il embrasse par affection et par un continuel respect tout ce qui a contribué et contribuera à faire honorer ce sainct lieu puisque c'est de là qu'est venu aux hommes tout leur bonheur, et à vostre divine majesté toute la gloire deue à ses immenses et infinies perfections. Permettez-moi, B. V. que dans l'espérance que v^s^ me donnez de m'avoir (exaucé ?) ie vous offre et dédie toute

ma substauce formée en temple du St. Esprit, et ce par le désir que i'ay d'y enclore et enchasser au milieu de mon âme vostre saincte Lorette représentée icy, et tout ce qui la touche. Agréez, mère de mon Dieu, que toutes les puissances de mon corps et de mon âme soient autant de chapelles vivantes èsquelles soit exposée plus aux yeux des anges qu'à ceux des hommes, la belle image de cette auguste demeure avec la saincte famille qui y logeoit.

" Agréez que ce mystique tableau soit placé sur mon cœur, exprimé par ma langue et représenté par mes œuvres, que mon entendement ait perpétuellement pour l'objet de ses pensées le mystère qui s'y est accompli, que ma mémoire se souvienne toujours avec joie de l'honneur que la sacrée humanité du Sauveur vostre fils y a receu avec vous et vostre glorieux époux et que ma volonté se porte à n'acquérir rien plus que le bien qu'en ont reçeu les hommes et la gloire qu'en a tirée mon créateur ; que tous les mouvemens de mon cœur, les conceptions de mon esprit, mes démarches, mes mœurs et mes entreprises soient des expressions de ce qui se passoit en ce divin sanctuaire : En un mot, qu'ayant l'honneur d'y demeurer et de corps et d'esprit, je fasse voir à tous ceux que je converserai que pas un n'est honoré de la précieuse amitié de J. M. J. qui ne participe à leurs grâces, et qui mesme sans parler ni prescher par ses déportemens, la sainteté de vostre chère et très-aimée Lorette publiant d'elle.

" Non est in toto sanctior orbe locus."

Amen, Amen, Amen.

ce 4 mars 1672.

JOSEPH, [1] MARIE CHAUMONOT de la
Comp^e de Jésus. [2]

(1) Le nom de baptême du P. Chaumonot était *Pierre*. Il demanda et obtint du P. Général la permission de s'appeler *Joseph-Marie*, quand il sut que le Canada avait pour patron saint Joseph.

(2) Copie de l'original couservé aux archives du séminaire de Québec.

La statue envoyée par le P. Poncet fut installée avec de grandes démonstrations de piété et de joie, le 4 novembre 1674, lors de l'inauguration de la chapelle de la *Nouvelle-Lorette*. Voici, d'après la *Relation* manuscrite de 1673-79, comment on procéda à la cérémonie.

Il s'agissait d'installer solennellement l'image de la Madone sur le trône qui lui était destiné, c'est-à-dire au-dessus du manteau de la " sainte cheminée," comme à Lorette, en Italie. Dans ce but, on avait préparé dans le bois, à un quart de lieue du village, un oratoire, à la façon d'un autel temporaire, décoré avec profusion, sur lequel on plaça la susdite image. Cinq Pères s'y rendirent en procession, revêtus de soutanes et de surplis, et précédés de quelques petits sauvages. Un bon nombre de Français y étaient accourus du voisinage et formaient un corps nombreux. Ils se réunirent à la troupe des sauvages pour accompagner la statue, qui fut portée par le révérend Père Supérieur de cet oratoire jusqu'au village. Tous les sauvages s'avançaient modestement, deux par deux, précédant le clergé, qui fut suivi des Français, chantant les litanies de Notre-Dame en deux chœurs, les sauvages en leur langue, et les Français, en la leur, se répondant mutuellement, de telle sorte que toute la forêt retentit agréablement de leurs chants. La procession s'avança lentement, et étant arrivée au village, fit le tour de la grande place, afin que la sainte Vierge prît possession de toutes les cabanes devant lesquelles elle passait avant d'entrer dans sa propre demeure. Puis elle fut conduite chez elle et pieusement placée sur le manteau du saint foyer, qui était orné le plus richement possible. Après cela, une grand'messe fut chantée avec musique, un sermon fut prêché, et tout le peuple eut part aux largesses distribuées par la sainte Vierge, largesses de grâce merveilleuse, qui firent verser des larmes à la plupart de ceux qui assistaient à la cérémonie.

D'après la *Relation* du P. Bouvart [1], l'image de la Madone de Lorette, ainsi que les deux autres statues qu'on porta en procession, avait été mise dans une niche faite et donnée par les RR. MM. Religieuses de l'hôpital de Québec. " Les mêmes, ajoute le Père, ont aussi fait présent à notre chapelle de la robe de Notre-Dame." Il ajoute plus loin : " Comme toutes les statues tirées sur ce saint modèle, et que l'on y a fait toucher, ont contracté la vertu de faire des miracles, nous croyons avec sujet que la nôtre, faite et appliquée sur cette divine image, nous fera éprouver et ressentir la puissance et la bonté de Marie, qu'elle représente avec son Jésus qu'elle embrasse de sa main gauche et qu'elle soutient de sa droite."

Messire P. J. Bédard, dans sa notice sur Notre-Dame de Lorette, [2] raconte la légende du retour mystérieux, à deux reprises, de la Jeune à l'Ancienne-Lorette, de l'image de la Madone, au lendemain de la translation de la bourgade huronne [3]. Mais l'auteur se contredit quand il s'agit de l'identification de la statue. En effet, après avoir rappelé au lecteur qu'elle ressemblait à l'original d'Italie, il déclare, un peu plus loin, [4] que la dite statue n'est plus dans la chapelle latérale, qui occupe le site du sanctuaire primitif, mais dans le portail de l'église paroissiale de l'Ancienne-Lorette. Or la statue ainsi placée est une statue dorée de la sainte Vierge, et sans enfant. Il y a loin de ce type à celui de Lorette, en Italie, comme le peut constater quiconque a vu l'original ou une copie de cette image antique. L'auteur de la notice décrit en détail la statue prétendue de Lorette, suggère de lui donner une place plus honorable et dicte une inscription

(1) L'*Abeille*, 12e année, p. 88.

(2) Voir la *Kermesse*, 1892.

(3) La *Kermesse*, p. 111.

(4) La *Kermesse*, page 127.

propre à rappeler l'authenticité de son origine et de sa ressemblance. Quant à l'autre statue de la sainte Vierge que possède l'Ancienne-Lorette, on ne doit pas, toujours d'après le même, et malgré son antiquité, y reconnaître les traits de la vraie image. Tout en partageant cet avis, à raison des différences assez notables qu'on y remarque, il est plus facile de lui trouver un air de famille avec la madone d'Italie qu'à la statue du portail. Il est plus juste de conclure que ni l'une ni l'autre de ces deux statues n'est celle que le P. Chaumonot reçut du P. Poncet. La dernière, plus ressemblante au type original, aurait été substituée à la hâte au *fac-simile* de la Madone d'Italie. En voulant consoler ainsi de la disparition de leur image vénérée les bons habitants de la nouvelle paroisse canadienne-française de l'Ancienne-Lorette, on aurait réussi au delà de ce qu'on espérait, en les trouvant convaincus de son retour au milieu d'eux.

C'est donc bien à la Jeune-Lorette que se trouve la précieuse madone qui vient de la sainte maison de Nazareth. On peut l'y voir et l'y reconnaître dans toute la roideur byzantine de sa pose et de ses vêtements, dominant majestueusement la reproduction de la *santa casa* et flanquée de deux anges en prière.

Mais, à l'encontre du type original, les figures de la mère et de l'enfant sont blanches au lieu d'être noires. Pourquoi cette dissemblance ? Il y a là un pieux calcul du P. Chaumonot, que nous révèle le texte de la *Relation* du P. Bouvart.

" Il faut seulement remarquer ici, dit la *Relation*, que la Notre-Dame qui est dans la vraie Lorette, étant noire, soit à cause de la fumée des lampes qui y brûlent, soit autrement, nous avons fait peindre en carnation l'image de notre Lorette, de crainte que, si nous exposions à la vénération de nos sauvages une image toute noire, nous leur fissions reprendre la coutume, que nous leur

avons fait quitter, de se noircir et de se barbouiller le visage." [1]

* * *

Deux autres statues figurèrent dans la procession solennelle qui eut lieu lors de l'inauguration du sanctuaire de la *Nouvelle-Lorette*, en 1674. Voici ce qu'en dit le P. Bouvart dans sa *Relation* : [2]

" Les deux autres statues sont faites du vrai bois " de Notre-Dame de Foy. L'une est une Vierge portant " son Fils, et elle a été envoyée à nos sauvages par les " villes de Nancy et de Bar. L'autre, que les princes et " princesses de la très illustre et très dévote maison " de Lorraine nous ont envoyée, est un saint Joseph, qui " tient aussi le petit Jésus sur un de ses bras.

" Ces deux petites statues ne sont pas moins consi- " dérables par leurs reliques que par leur matière, leur " représentation et leurs donateurs. Ces reliques sont un " morceau du voile de la sainte Vierge, qui est au bas du " saint Joseph, et une petite partie de la ceinture du " même saint Joseph, enchâssée dans un petit écusson qui " tient le petit Jésus porté lui-même par sa mère."

Ces statues, nous l'avons vu, ont disparu avec leurs précieuses reliques. Elles ont été remplacées par deux statuettes en argent, dont il sera question au chapitre du Trésor de Lorette. Mais on a heureusement conservé les actes d'hommage de la maison de Lorraine et des villes de Nancy et de Bar qui accompagnaient le don primitif.

Le lecteur aimera, sans doute, à lire ces pièces inédites, aussi remarquables par les sentiments élevés et la profonde piété qu'elles respirent, que par le langage noble et majestueux dans lequel elles sont exprimées. Tout y

) L'*Abeille*, 12e année, p. 96.

(2) Même revue, p. 88.

révèle le " grand siècle " qui a donné le ton à l'Europe, dans les lettres, les beaux-arts et la gloire militaire, mais qui a été grand surtout par le souffle de foi et de générosité chrétienne qui l'a animé. La surabondance de sève apostolique de ce rameau de la vraie vigne qui s'appelait la " nation très chrétienne," s'était déversée sur le sol de la Nouvelle-France si bien disposé à recevoir la semence évangélique et à rapporter cent pour un.

Le dix-septième siècle, qui nous donna des apôtres et des missionnaires, comme Laval, Saint-Valier, Brébeuf, Lalemant, Garnier et tant d'autres ; des hommes d'État et des guerriers, comme Champlain, Montmagny, Frontenac, Denonville ; des femmes fortes, comme Marie Guyart de l'Incarnation, Louise Soumande de Saint-Augustin, Marguerite Bourgeoys, Marie-Madeleine Chauvigny de la Peltrie et mademoiselle Manse, valait bien ce dix-neuvième siècle si fier de ses lumières et de ses progrès.

Qu'on lise avec vénération ce témoignage de foi et de piété digne des premiers âges. Loin d'affecter, comme la France officielle de nos jours, d'omettre le nom de Dieu dans les actes publics, on y reconnaît qu'on est avant tout chrétien et catholique, dans la vie civique et nationale aussi bien que dans le sanctuaire plus intime de la famille.

La première seule de ces deux pièces, l'hommage à la sainte Vierge, figure dans ce chapitre. Celui qui est adressé à saint Joseph paraîtra plus loin. Ces documents sont reproduits avec leur orthographe originale, qui leur conserve cette saveur antique si délectable aux amateurs.

A NOSTRE DAME GLORIEUSE PRINCESSE, EMPERIERE DU CIEL ET DE LA TERRE, INCOMPARABLE, MARIE, MÈRE DE DIEU.

" Prosternés aux pieds de Vostre Majesté, le Cœur humilié d'une part ; et de l'autre, tout rempli de con-

fiance d'estre exaucés dans nos Vœux ; Tenans en mains (Pour offrande et marque de Nos très humbles respects) Une de vos statues, faite du Vray bois, que Vous avés consacré à Vostre culte en Vostre Eglise de foy, au pays de Liege, en Europe,

" Nous Les Villes de Nancy et de Bar, Capitalles des Duchez de Lorraine, et Barrois, et Universellement toutes les personnes, et tous les Peuples des dits Duchés ; Vous supplions par Les entrailles de Vostre miséricorde, de nous prendre soubs Vostre maternelle et toute puissante protection ; Tous ces Estats générallement, et chacun subject d'Iceulx en particulier ; et comme le cœur des Grands est toujours entre vos mains, et qu'ils ne règnent que par Vous ; faites que La Piété et La Justice les accompagnent en tous leurs conseils, et Volontés.

" O La Très digne Reyne de Paix, gouvernez Ceulx, de qui l'accomplissement de nos désirs pouroit dépendre, qu'animez de Vostre Esprit, Ils conspirent à nous procurer ce qui nous est nécessaire pour vacquer avec plus de soing et d'amour, au service de Dieu, nostre Sauveur Jésus-Christ, Vostre fils bien aimé ; ayez pitié de nos soupirs ; ayés pitié de nos gémissemens, souvenez-Vous de nos prières, et du moment (heureux pour nous) auquel tout ce pays vous a esté donné, et que Vous en avez esté faite L'arbitre et La Souveraine ; Puisque donc, ces Estats sont une portion de vostre héritage ; détournés-en les orages, et ne permettés pas que nos péchez prévalants contre la justice de nos Vœux, l'Estincelle en soit estouffée. Ainsi puissiés-vous estre recognue d'un bout du monde à l'autre, pour la source de nostre bonheur, et Votre fils (par Vous) regner dans l'Esprit et le cœur de Tous les Infidèles, et qu'à l'Adorable nom de Jésus et de Marie, Tous fléchissent les genoux dans le Ciel, sur la Terre, et dans les Enfers. Ce sont les Vœux, que ne

cessent de pousser incessamment, à Vous, ô nostre très bonne, et très aymable mère, Vos pauvres enfants, vos légitimes subjects, et Vos plus que très humbles, et Très obéissant serviteurs,

Les Magistrats, et Villes de Nancy et De Bar et toutes les personnes et peuples des Duchez de Lorraine et Barrois." (1)

* * *

Pour compléter notre galerie de madones lorettaines, il reste à mentionner une statue de la sainte Vierge portant l'Enfant-Jésus, donnée par feu Messire François Boucher, curé de Saint-Ambroise de la Jeune-Lorette et missionnaire des Hurons, à l'abbé Prosper Vincent, enfant de la tribu. Cette statue porte l'inscription suivante :

" Je suis donné (*sic*) par noël levasseur sculpteur et son Epouse marie madeleine turpin, le 1er mars, 1729, pour faire la procession du scapulaire et du rosaire (2) tous les 1 de chaque mois et troisième dimanche de chaque mois. Priez, sainte Vierge, s'il vous plait, pour eux et leurs familles, et soyez leur advocatte pour le temps et pour l'éternité. Amen."

(1) Archives de N.-D. de Lorette.

(2) Le diplôme d'érection de la Confrérie du Rosaire, appendu au mur de la petite sacristie de la chapelle de la Jeune-Lorette, date de l'an 1730 et est signé *Thomas Ripoll*, maître général des Frères-Prêcheurs, en la 6e année de son généralat. C'est à ce même Noël Levasseur que sont dues les belles boiseries sculptées de la chapelle des Ursulines de Québec.

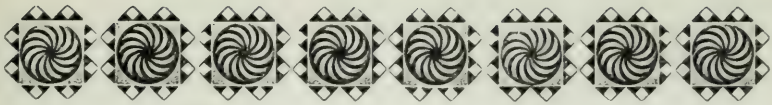

CHAPITRE HUITIÈME.

LES EX-VOTO DES HURONS A LA SAINTE VIERGE.

IL est question, dans ce chapitre, des vœux et des présents adressés à diverses reprises par les Hurons, à quelques-uns des sanctuaires les plus célèbres de la sainte Vierge en Europe. Le promoteur de ces vœux fut presque toujours le même père et missionnaire pieux et zélé, celui que le P. de Rochemonteix appelle avec admiration " l'enthousiaste Chaumonot. "

A peine arrivé à Québec, le 1er août 1639, sur le même vaisseau qui amena Marie de l'Incarnation et les hospitalières fondatrices de l'Hôtel-Dieu de Québec, ainsi que les pères Poncet et Vimont, il est rendu à son poste au pays des Hurons, dès les premiers jours de septembre suivant.

Plein de tendresse et de dévouement pour ses bien-aimés néophytes, il veut les faire bénéficier des trésors spirituels dont jouissent les fidèles de l'ancien monde. Mais il veut surtout en faire des enfants de prédilection de la Reine des cieux, dont il est lui-même le fils privilégié, puisqu'il lui doit tout : sa guérison, sa conversion et sa vocation. Aussi profite-t-il de toutes les occasions pour provoquer des marques de dévotion et de reconnaissance envers sa céleste protectrice, et obtenir, en retour, pour ses ouailles, une pluie de faveurs maternelles.

VŒU DES HURONS A LA SAINTE VIERGE, PATRONNE DES CONGRÉGANISTES DE PARIS.

Le premier vœu de ce genre que mentionne l'histoire est celui des congréganistes hurons de Sainte-Marie en l'île d'Orléans, à la congrégation des messieurs établie à la maison professe des Jésuites, à Paris. (1)

Ce fut en 1654 (2). Le collier de porcelaine ou *ouampum* qu'ils offraient à la sainte Vierge portait cette inscription, en lettres noires ou violettes sur fond blanc: AVE MARIA. GRATIA PLENA. (3)

Une lettre, dictée par les congréganistes et écrite par le P. Chaumonot sur une écorce de bouleau, accompagnait l'offrande (4). Ils y joignirent uno petite prière en langue

(1) " Cette congrégation, dit le P. Martin (*Autobiographie du P. Chaumonot*, p. 119) s'intéressait depuis longtemps à la conversion des Hurons. Nous trouvons qu'en 1638, elle entretenait un des jeunes Hurons qu'on élevait à Québec pour en faire un jour des catéchistes." (*Relation*, 1639.)

(2) Dans l'*Autobiographie du P. Chaumonot*, p. 120, une faute d'impression fixe la date de cet envoi à 1664. Les Hurons quittèrent l'île d'Orléans en 1656.

(3) " Nous appelons colliers des grains de porcelaine enfilez d'environ deux pieds de long, sur trois à quatre pouces de large. arrangez d'une telle manière qu'ils font diverses figures. C'est leur écriture pour traiter de la paix, pour faire des ambassades, pour déclarer leurs pensées, pour apaiser les Procez, pour faire quelque entreprise, pour juger, condamner ou absoudre ; ils servent d'ornemens aux jeunes guerriers lors qu'ils vont à la guerre, ils en font des bracelets et des ceintures qu'ils mettent sur leurs chemises blanches. Ces Porcelaines viennent de la côte de Manathe, en la Nouvelle York. Ce sont des Bourgos ou Colimaçons, qui sont blancs ou violets, tirant sur le noir, qu'ils scient avec une pierre à fusil, dont ils font des grains un peu longs et qu'ils percent ; cela aussi tient lieu de monnoye." (DE LA POTHERIE, *Hist. de l'Amérique septentrionale*, tome I, p. 333). Le nom sauvage de cette espèce de porcelaine est *Sampum* ou *ouampum*, que les Anglais écrivent *wampum*.

(4) Voici la traduction de la lettre huronne adressée à messieurs les congréganistes de Paris par leurs confrères de l'île d'Orléans. Le P. Chaumonot, qui en fit la version française, l'adjoignit au texte original écrit sur écorce de bouleau.

" Mes frères, nous vous honorons sans feintise. Ce n'est que depuis un an que notre esprit s'est ouvert et que nous avons pris les pensées d'honorer Marie la mère de Jésus, ce fut lorsqu'on nous dit qu'il y avait, dans tous les lieux du monde, des assemblées qui se formaient pour lui dire dans le fond de l'âme : oui, mère de Jésus, tu vois mon cœur, et tu vois qu'il ne ment pas quand il te dit : Marie, je te veux honorer ! On nous dit qu'à Paris, où vous êtes honorés des hommes, il y a plaisir de vous voir, que vous mettez tout votre honneur à honorer la Vierge. Vous nous avez devancés, et nous voulons

huronne, prière naïve et touchante dont voici la traduction :

" Recevez, ô dame du ciel, ce présent que vous offre l'élite de vos serviteurs hurons. C'est un collier plein de mystère : il est composé de nos plus fines perles. Il est animé et enrichi de la voix et du salut que l'ange Gabriel vous a offert autrefois. Nous n'avons rien de plus précieux dans nos mains, ni rien de plus saint dans notre cœur ponr vous être présenté, et pour obtenir le ciel par votre moyen." (1)

vous suivre. La mère de Jésus, qui regarde les pauvres, vous a poussés à ne les pas mépriser.

" Depuis plusieurs années, vous nous avez envoyé de riches présents. Nous nous sommes assemblés, et nous avons dit : Qu'enverrons-nous à ces grands serviteurs de la Vierge ? Nous avons dit : Ils n'ont en rien besoin de nous, car ils sont riches ; mais ils aiment la mère de Jésus : envoyons-leur un collier de notre porcelaine où est écrit le salut qu'un ange du ciel apporta à la Vierge. Nous avons dit autant de chapelets, en l'espace de deux lunes, qu'il y a de grains dans le collier : un grain de porcelaine noire en vaut deux de blanche. Présentez-lui ce collier, et dites-lui que nous la voulons honorer autant que vous, mais nous n'avons pas tant d'esprit que vous pour servir Dieu. Si la mère de Jésus demande à son Fils qu'il nous donne vraiment l'esprit qu'il faut pour l'honorer, c'est alors que nous l'honorerons davantage. Vous en serez bien aises, en la même façon que nous sommes bien aises que vous l'honorez mieux que nous. Un laboureur est content quand il voit tous les épis de son champ bien mûrs. Cela l'attriste s'il en voit quelques-uns qui ne soient pas mûrs, quand il faut les cueillir. Vous autres qui honorez la Vierge de tout votre cœur, elle vous regarde comme des épis de son champ mûrs pour le ciel. Nous autres qui n'avons pas encore d'esprit et qui ne faisons que commencer à servir la Vierge, elle nous regarde comme des épis qui ne sont pas encore mûrs. Cela l'attriste. Puisque vous l'aimez, demandez à Jésus que tout le champ de la Vierge soit mûr comme il faut pour le ciel, afin qu'elle soit contente.

" Priez pour nous quand vous direz vos chapelets. Nous prierons pour vous, disant les nôtres. Nous sommes frères, puisque la mère de Jésus est notre mère aussi bien que la vôtre. Elle nous aime, et nous voulons l'aimer.

" Voila ce que nous avons prié *Hechon* (a) de vous écrire pour nous, car nous savons parler, mais nous ne savons pas écrire.

" Mes Frères,

JACQUES OACHON, Préfet.
LOUIS TAIERON } les deux assistants
JOSEPH SONDOUSKON }

vous honorent et vous saluent sans feintise.

" En l'île d'Orléans, près Québec, en la Nouvelle-France."

On lisait sur l'adresse : " A Messieurs de la Congrégation de Notre-Dame, en la maison professe de la Compagnie de Jésus, à Paris.

De la part des chrétiens hurons de la Congrégation de Sainte-Marie." (MARTIN, ouvrage cité, p. 120.)

(a) C'était le nom en langue huronne du P. Chaumonot et du P de Brébeuf.

(1) MARTIN, ouvrage cité, p. 120.

VŒU DES HURONS A NOTRE-DAME DE FOY.

" Nous crûmes, dit le P. Chaumonot, que nous devions remercier le P. de Véroncourt de nous avoir envoyé une Notre-Dame de Foy. Pour cela, je lui fis faire un collier de porcelaine blanche et noire, où étaient ces paroles : BEATA QUÆ CREDIDISTI [1] (Luc, I. 43.), le fond du colllier étant en porcelaine blanche, et les lettres, de noire. Nous priâmes le Père de la présenter de la part des Hurons à l'originaire de Notre-Dame de Foy, près de Dinant." [2]

Le présent des Hurons fut reçu fort solennellement par les Jésuites de Dinant et la population de l'endroit, comme le témoigne la lettre suivante par laquelle on accusait réception de l'offrande. Les cérémonies qui eurent lieu à cette occasion y sont racontées en détail. Cette lettre, dont le texte original est écrit en caractères noirs et rouges sur une grande feuille de parchemin, est datée du 12 juillet 1672. Elle parait pour la première fois. [3]

LES ENFANTS DE NOTRE DAME [4]

DE FOY PRÉS DE DINANT, SUR LA RIVIÈRE DE MOEUSE, A CEUX DE NOTRE DAME DE FOY, EN CANADA, SALUT.

Nos très chers Frères, en la Foy, qui a fait, que Marie est Mère de Dieu, et la nôtre ; Nous, ses enfans, et tous frères en Jésus et Marie.

Le jour de la Visitation de Nostre MÈRE VIERGE, de cette année, 1672, les Pères de la Compagnie de Jésus, de

(1) " Vous êtes bienheureuse d'avoir cru."

(2) Martin, ouvrage cité, p. 178.

(3) Ce documunt précieux appartient aux archives paroissiales de saint Ambroise de la Jeune-Lorette.

(4) Au-dessus du titre, sous des couronnes dessinées à l'encre, on voit les monogrammes I H S et M R A.

Dinant, sur Meuse, nous ont apportés, sur un Char de Triomphe, le Beau Collier, la rare Ceinture et Saint Vœu, que votre fervente Dévotion a icy envoié à nostre très-aymée Dame de Foy : La Baronie de Celles, en armes, et nostre Clergé, de Foy, en habits sacrés, avons esté rencontrer la triomphante procession des Pères Jésuites, de Dinant, avancée désia à mi-chemin ; ce fut là que Monsieur le Pasteur, de Foy, estant monté sur le Char de Triomphe, entre deux Canadois, donna la Bénédiction à un peuple innombrable, qui couvrait une vaste campagne, avec l'Image de Nostre Dame de Foy.

Lors la Compagnie, de Celles, (elle porte 500 hommes), avec la Cavallerie des Ecoliers des Pères Jésuittes, de Dinant, salua Nostre Dame de Foy, qui estait venue rencontrer vos beaux présents, par une descharge générale : Cela fait, des deux processions, on n'en fit qu'une, et on vint droit à Foy, ou pendant la grande messe, au fanfar de quattre trompettes et au tintamar des grosses boëttes, on offrit vos chers Présents ; on lut votre Vœu ; on bénit les bontés de Marie, qui vous a fait tant de faveurs, et on admira vostre Dévotion, qui la révérez tant et de si loing, par les honneurs que vous lui rendez, et les rares Présents que vous lui faites. Que si la fille de Notre Dame de Foy, en Canada, est si libérale, envers sa Mère, nostre Dame de Foy, près Dinant, la mère ne veut point paraître moins libérale envers sa chère fille et nouveaux enfants, que la fille et ses bien-aymés enfans, envers leur mère, et si elle en a reçus des présents, elle en renvoye à sa chère Fille, et à ses nouveaux et bien-aymés enfans : ce sont trois robes qui lui ont été icy présentées, et un chappellet de pierres de son champ, qui servira de Collier, à sa bien-aymée Fille du Canada, vous suspendrez les robes, (s'il vous plaît,) près de son Image, comme nous avons suspendu vos chers Présents près et devant notre Saincte Dame de Foy ; du reste nos très chers Frères, en Jésus et

Marie, et en la Saincte Foy, que la vigoureuse Foy de nostre VIERGE MÈRE nous a impétré, poursuivez courageusement à aymer fervemment, et à honorer dignement MARIE, vostre et nostre Bonne Mère, et si vous suivez nos conseils, comme de vos frères aisnés, n'oubliez jamais d'aymer tendrement et constamment l'Aînée Dame, et source de nostre Foy : PRIONS-LA les uns pour les autres, afin que par son moyen nous soyons un jour tous ensemble au ciel, ou nous nous connoîtrons, en la chère Compagnie de Nostre Dame, qui lors ne sera plus, de Foy : (Car lors nous voyrons tout à découverts) mais de GLOIRE, que la Foy nous aura acquise. AINSI SOIT-IL, c'est le souhait, et l'espoir de ceux, qui vous sont

Nos tres Chers Frères, de Canada,

Très-humbles serviteurs, et très-affectionnés

frères, en Nostre Dame de Foy.

Les Enfants de Nostre Dame de Foy, près de Dinant, sur Moeuse.

De la part, et au nom de tous les Enfants de Nostre DAME DE FOY, et nomément de NOBLE ET ILLUSTRE Seigneur, MESSIRE CLAUDE FRANÇOIS, Baron de CELLES, et de Revd Sr Perpété Noyzet, Abbé de Lesse, tous deux Administrateurs de *Nostre Dame* de FOY, et des Pères Jésuittes, de Dinant, et de Ven^ble^ M^tre^ Henry Jacquet, Pasteur de Nostre Dame de Foy, de M^tre^ Paul Purlaux, et M^tre^ Pierre Wespin, Pœnitentiaires du dit lieu.

Fait à Nostre Dame de Foy, près de Dinant, sur Moeuse : 12me juillet 1672.

(signé) Henry Jacquet, pasteur de Foy.
Jean Lamber Colart, scripsit.

VŒU DES HURONS A NOTRE-DAME DE LORETTE, EN ITALIE.

Cet *ex-voto* des Hurons à la sainte Vierge leur Patronne fut le second qu'ils lui adressèrent durant leur séjour à Notre-Dame de Foy. C'est toujours le Père Chaumonot qui est l'inspirateur de ces témoignages de piété filiale envers Marie. C'est toujours son projet d'une Nouvelle-Lorette qui évolue dans son âme désireuse de consacrer par un monument durable le souvenir de la *sainte maison*, et sa reconnaissance pour la triple grâce qu'il y a reçue.

" Ayant, dit-il naïvement, appris par un imprimé [1] la manière dont on avait reçu notre présent à Notre-Dame de Foy, je formai le dessein d'en envoyer autant à Notre-Dame de Lorette. Aussi, depuis mon départ d'Europe, je conservais toujours le désir de procurer en Canada, à la sainte Vierge, une maison bâtie sur le modèle de la vraie maison, transportée de Nazareth en Dalmatie, et de Dalmatie en Italie.

" Je fis donc faire par mes Hurons un beau grand collier de porcelaine ; la blanche en composait le fond, et la noire, en lettres bien formées, exprimait ces divines paroles : AVE MARIA, GRATIA PLENA (Luc I, 28). [2] Le P. jésuite, pénitencier des Français, auquel on l'avait adressé, le fit enchâsser dans un cadre doré, avec une inscription [3] qui marquait que la nation huronne, nouvellement convertie à la foi, offrait ce présent à la mère de Dieu. Messieurs les chanoines et les autres officiers de la sainte

(1) Ne serait-ce pas la lettre qui précède, et dont les caractères, dans l'original, ressemblent souvent à ceux de l'imprimerie ? La mémoire de l'autobiographe n'avait plus sa fraîcheur d'autrefois.

(2) MARTIN, ouvrage cité, p. 193, où l'on trouve l'importante note suivante : " Le procès-verbal de la réception de ce collier à Lorette est daté du 17 juillet 1674, et signé par le chancelier Barthélémi Guillon. Il y est dit que l'inscription était : ECCE ANCILLA DOMINI : FIAT MIHI SECUNDUM VERBUM TUUM. Le P. Chaumonot qui écrivait son autobiographie 14 ans plus tard avait sans doute oublié sa première inscription."

(3) Voir plus loin cette inscription.

maison de Lorette le reçurent avec beaucoup de marques d'admiration et de reconnaissance, et je ne doute point que la bienheureuse Vierge ne l'ait encore mieux reçu, puisque peu d'années après, [1] elle me fit naître l'occasion et les moyens de lui bâtir une Lorette dans les forêts de la Nouvelle-France, à trois lieues de Québec Ah ! mère de grâce ! que ne suis-je capable de vous en rendre tous les jours des millions d'actions de grâces, surtout lorsque j'ai le bonheur d'y célébrer la sainte messe. " [2]

D'après l'auteur d'une notice déjà citée [3] le collier des Hurons devrait encore se trouver à Lorette, au trésor de la *santa casa*. Monseigneur Plessis, qui s'y rendit en pèlerinage en 1819, aurait vu, " attaché à la muraille de la sainte maison, cet *ex-voto* du Canada. Comme il n'y avait ni date ni procès-verbal de ce don, l'illustre prélat, qui n'avait point vu les relations de ce fait, ne put satisfaire la pieuse curiosité de ceux qui lui en demandaient l'explication. "

Une copie du procès-verbal en question a été retrouvée depuis. Elle provient des archives de la mission des Jésuites au Canada et appartient au séminaire de Québec.[4]

(1) La chapelle de l'Ancienne-Lorette, bâtie sur le modèle de la *santa casa*, fut ouverte et bénite le 4 novembre de cette *même* année, 1674.

(2) *Autobiographie du P. Chaumonot*, pp. 193 et 194.

(3) Messire P. J. Bédard, dans *La Kermesse*, p. 108.

(4) Voici le texte latin de ce procès-verbal, emprunté à MERLET (*Histoire des relations des Hurons et des Abénaquis du Canada avec N. D. de Chartres*, 1858, page 6). Le savant auteur de cette monographie fait précéder le texte du commentaire suivant, où le lecteur canadien remarquera une confusion de lieux, due sans doute à la distraction. " Déjà, en 1674, les Hurons avaient offert un collier semblable (à l'*ex-voto* de Chartres) à l'église de Lorette, *chef-lieu de la mission !!* C'est ce que témoigne un certificat joint aux autres pièces de la correspondance, et ainsi conçu :

" Ego infra scriptus Bartholomaeus Guissonnus, cancellarius testor Reverendum Patrem Quintinum Quenisset, pœnitentiarum apostolicum pro natione Gallicâ in ecclesia cathedrali sanctæ domus Lauretanæ, tradidisse mihi pro sanctâ domo præ dictâ, idque nomine piæ ac ferventis Huronum missionis in Novâ Franciâ, votivum munus ex porcellanâ, faciem videlicet oblongam, ex granis albis nigrisque, miro barbaræ gentis artificio ità contextam ut in eâ grandiori charactere nigro, voces istæ beatissimæ Virginis ad angelum, efformentur : ECCE ANCILLA DOMINI, FIAT MIHI SECUNDUM VERBUM TUUM. In quorum

Ce document est d'autant plus précieux que toute autre preuve de l'authenticité du texte inscrit sur le collier offert à Lorette a disparu, comme on le verra plus loin. Lorsque Mgr Plessis se rendit à Rome pour son voyage *ad limina*, il fit un détour pour aller en pèlerinage au sanctuaire de Lorette. La relation manuscrite de son voyage nous révèle les sentiments de piété dont sa grande âme était remplie dans cette circonstance mémorable. Laissons sa plume vénérable redire au lecteur ces détails inédits bien propres à l'intéresser et à lui faire aimer davantage la Madone de Lorette.

" Quelle satisfaction, écrit l'illustre et saint prélat, de célébrer les saints mystères dans la même maison, entre les mêmes murs où Dieu le Fils s'est fait homme pour nous ! Qu'il est vénérable cet autel où un Charles Borromée, un François de Sales, un Philippe de Néri, où tant de souverains Pontifes, notamment celui qui règne aujourd'hui, [1] ont successivement offert l'Agneau sans tache ! Ce fut à Jésus incarné et par l'intercession de sa sainte Mère que l'évêque de Québec offrit son diocèse et le mit tout entier sous la protection de Dieu d'une manière plus spéciale que jamais. Il lui recommanda tout son clergé, depuis le coadjuteur [2] jusqu'au dernier tonsuré, plus par-

fidem has ei litteras manu meâ subscriptas et sigillo sanctæ domus Lauretanæ munitas dedi. Laureti, die 17a mensis julii, 1674.

" Bartholomæus Guissonus cancellarius, mea propria manu subscripsi.

" Je soussigné, Barthélémi Guisson, chancelier, certifie que le révérend Père Quentin Quenisset, pénitencier apostolique pour la nation française dans l'église cathédrale de la sainte maison de Lorette, m'a remis pour la susdite sainte maison, au nom de la pieuse et fervente mission des Hurons dans la Nouvelle-France, un présent votif en porcelaine, à savoir une forme (figure ou bande) oblongue, de grains blancs et noirs, façonnée avec une merveilleuse industrie par cette nation barbare, de manière que ces paroles de la bienheureuse Vierge à l'ange y soient formées en lettres majuscules : VOICI LA SERVANTE DU SEIGNEUR, QU'IL ME SOIT FAIT SELON VOTRE PAROLE.

" En foi de quoi j'ai donné cette lettre signée de ma main et munie du sceau de la sainte maison de Lorette. Lorette, 17e jour de juillet, 1674.

Je, Barthélémi Guisson, chancelier, ai signé de ma propre main."

(1) Pie VII.

(2) Mgr Bernard-Claude Panet.

ticulièrement ceux qui, employés dans les missions lointaines, portent le poids du jour et de la chaleur. Il le pria qu'en son absence il n'y aurait dans le diocèse aucun de ces événements malheureux dont les ennemis de la religion sont si empressés de se prévaloir contre elle. Il mit aux pieds de la sainte Vierge toutes les communautés religieuses qui sont sous sa juridiction, afin qu'elles puissent croître en ferveur et en piété. Il demanda le succès des affaires qui lui avaient fait entreprendre le voyage d'Europe. Enfin, sans oublier ses besoins particuliers, il fit une mémoire spéciale de ceux de ses diocésains qui avaient pris intérêt à son départ et priaient pour la prospérité de son voyage." (1)

Le précieux manuscrit qui révèle ainsi à la postérité la sollicitude pastorale du grand évêque de Québec, nous a également transmis le texte de la pièce qui accompagnait l'offrande des Hurons à Lorette. C'est providentiel ; car nul autre document ne la mentionne, et l'original lui-même, vu par monseigneur Plessis en 1819, a disparu. Des recherches spéciales, faites tout récemment au trésor de la *santa casa*, pour découvrir le collier de porcelaine et l'acte de consécration dont il était accompagné, ont été totalement infructueuses. Il n'en reste aucun vestige ni souvenir. On croit que cet *ex-voto* a subi " le même sort que tout ce qu'il y avait dans le trésor et même dans la sainte maison, au commencement de ce siècle, et que tout fut volé par Napoléon et ses *braves* gens." Ce pillage est parfaitement authentique, et maint autre sanctuaire de l'Italie a été victime de pareil vandalisme. "En 1796, tout ce qui n'avait pu être transporté à Rome fut enlevé par Bonaparte et ses soldats. Entre les lampes qui brûlaient dans la *sainte maison*, il y en avait 36 d'or massif, entre lesquelles une du poids de 40 livres, donnée par la répu-

(1) *Voyage de Mgr J. O. Plessis, en Europe*, 3e partie, p. 92, manuscrit conservé aux archives de l'archevêché de Québec.

blique de Venise. Tout cela fut enlevé. Le général ne s'en rapporta pas à ses soldats.... On assure que ce fut par ses mains que la statue de la sainte Vierge fut arrachee de sa niche, comme pièce d'ancienne sculpture, et fut condamnée à faire le voyage de France, d'où elle n'est revenue qu'après la restauration de Louis XVIII." (1)

Tout objet de valeur, même le modeste collier de *ouampum* des Hurons de Notre-Dame de Foy, au Canada, avait disparu, quand Monseigneur Plessis visita "le Trésor où de nouvelles offrandes" commençaient "déjà à regarnir les tablettes évacuées."

Le collaborateur de l'*Abeille* fait donc erreur dans une étude sur la "maison de Lorette," quand, énumération faite des richesses du nouveau Trésor, il ajoute : "Je dois dire que le Canada a eu son *représentant* parmi ces offrandes : l'on voit dans une armoire un cœur et deux cadres d'argent que les Hurons offrireut en 1684 (1673) à la patronne de leur petit village. *Sur les cadres* est écrite en latin et en français la consécration qu'ils fireut alors de leurs personnes. (2)

Mais l'illustre voyageur va lui-même raconter sa précieuse découverte et faire connaître au lecteur le texte même de la prière des Hurons, transcrite de sa propre main et ainsi religieusement conservée à l'histoire.

"En parcourant le trésor, écrit-il, l'évêque de Québec fut très surpris de trouver affichée dans un trumeau la prière suivante qui s'y conserve en français et en latin, avec ce titre :

(1) *Voyage de Mgr Plessis en Europe*, p. 96. On peut se faire une idée de la richesse du Trésor de Lorette par les détails suivants puisés à la même source : "Un seul collier de rubis et de diamants envoyé par Louis XIII, était estimé à 60,000 piastres. Anne d'Autriche, reine de France, y avait fait représenter Louis XIV son fils, sous la forme d'un enfant d'or offert par un ange d'argent. Les villes de Milan, de Boulogne et douze autres y étaient représentées en argent, ainsi que le château de Vincennes. Une seule chasuble était chargée de 7,000 perles et pierres précieuses." (p. 76.)

(2) *L'Abeille*, 4 mai 1860. Ce travail est signé A. H. G. Les italiques n'existent pas dans l'original. Quant au cœur en argent, on ne le trouve mentionné nulle part ailleurs.

Vœu de la nation huronne envoyé a laurette pour supplier la bienheureuse vierge de procurer la conversion des sauvages de toute la nouvelle-france, l'an 1673.

O Marie, servante de Dieu par excellence, comme nous avons appris que toutes les nations qui ont eu, avant nous, le bonheur de se soumettre à votre domaine, vous envoient pour marque de leur reconnaissance, quelque régale de ce qui est le plus estimé parmi elles ; nous avons cru que nous étions obligés de les imiter en vous offrant ce que nous avons parmi nous de plus précieux : et comme notre pauvreté ne nous fournit rien qui le soit davantage que notre porcelaine, laquelle est parmi nous ce que sont les perles parmi les peuples les plus riches, nous avons tous conspiré ensemble par un consentement général de vous en préparer un collier et d'y graver vos propres paroles qui vous ont élevée à la dignité de mère de Dieu. Nous désirons que ces caractères de porcelaine tiennent la place de nos cœurs et qu'ils soient un témoignage immortel de la part que nous prenons à toutes vos grandeurs. Souffrez donc, sainte Vierge, que nous vous fassions ce petit présent. Ce sont tous vos sujets de ce nouveau monde qui viennent vous rendre hommage et vous reconnaître pour reine dans une maison où vous ne vouliez être qu'une servante.[1] Vous ne verrez jamais ce collier, répétant les plus nobles et les plus puissantes paroles que vous ayez prononcées, que vous ne pensiez aux intentions et aux désirs de ceux qui vous l'ont présenté, et que cette vue ne vous excite à les regarder d'un œil favorable et à les secourir en toutes leurs nécessités. Ainsi soit-il.

(1) Touchante allusion aux paroles de Marie tracées sur le collier : *Voici la servante du Seigneur, etc.*

" Quoique 146 ans se fussent déjà écoulés, ajoute le narrateur, après l'envoi de cette prière, l'évêque de Québec chercha néanmoins à se procurer quelque information touchant le collier de porcelaine dont il y est fait mention ; mais il n'en put trouver aucun vestige. Les plus anciens officiers de la sainte maison et du trésor ne l'ont jamais vu." (1)

VŒU DES HURONS DE L'ANCIENNE-LORETTE A NOTRE DAME DE CHARTRES.

Cet *ex-voto*, offert en 1678, est mieux connu que les précédents. Collier de porcelaine, lettre votive en huron, offrande du chapitre de Chartres, lettres de reconnaissance des sauvages écrites en français par les Pères Chaumonot et Bouvart, et en latin, par le P. Nicolas Potier, tout cela a été conservé.

Voici la version française de la lettre votive rédigée par le P. Chaumonot, et qu'il écrivit sur une écorce de bouleau :

" Sainte Vierge, que nous avons de joie de ce que, même (2) avant votre naissance, la ville de Chartres vous ait bâti une église avec cette inscription : *A la Vierge qui doit être Mère !* Oh ! que MM. les Chartrains sont heureux, et qu'ils méritent de gloire d'être vos premiers serviteurs ! Hélas ! incomparable Mère de Dieu, il en est tout au contraire de nous, pauvres Hurons : nous avons le malheur d'avoir été les derniers à vous connaître et à vous honorer. Au moins, que ne pouvons-nous à présent réparer notre faute en suppléant, en quelque manière que

(1) *Voyage de Mgr Plessis en Europe*, pages 97 et suivantes. La prière des Hurons a disparu du trésor et des archives de la sainte maison. Faut-il, encore cette fois, accuser " Napoléon et ses braves gens ? "

(2) La lettre que le P. Martin fait écrire au P. Chaumonot, (a) Merlet, (b), de son côté, l'attribue au P. Bouvart.

Voici la page où Merlet raconte la préparation et l'envoi de l'*ex voto* :

" Parmi les peuplades alliées des Français, une des plus nombreuses était

(a) Autobiographie, p. 207.

(b) Ouvrage cité. Introd., p. X.

ce soit, pour tout le temps que nous ne vous avons point rendu notre culte ! C'est, sainte Vierge, ce que nous faisons aujourd'hui en nous joignant aux messieurs de Chartres, afin de n'avoir avec eux qu'un esprit, qu'un cœur et qu'une bouche pour vous louer, pour vous aimer, pour vous servir. Nous les prions donc de vous présenter en notre nom et pour nous tous les devoirs qu'ils vous ont jamais rendus. Oui, ce seront eux (car nous espérons qu'ils ne nous refuseront pas), ce seront eux, lesquels, autant qu'il est possible, nous acquitteront auprès de vous, pendant que leur ferveur satisfera pour notre lâcheté, leur connaissance pour notre ignorance, leur richesse pour notre pauvreté. Au reste, Vierge Mère de Dieu, quoique vous ayez déjà enfanté votre Fils, cela n'empêchera pas qu'à l'exemple des Chartrains, nous ne vous honorions, même à présent, sous le nom de la Vierge qui doit être Mère, puisqu'il ne tient qu'à vous, en demeurant toujours Vierge, de nous avoir pour enfants. Comme nous vous honorons ici dans une chapelle semblable à la maison où vous avez donné à Dieu une vie humaine, nous espérons que vous nous y donnerez une vie

celle des Hurons, répandus autour du lac qui porte leur nom ([c]). Un des pères jésuites qui fut envoyé pour travailler à leur conversion, était le R. P. Martin Bouvart, issu d'une ancienne famille chartraine d'où est sorti le célèbre Bouvart, médecin de Louis XV, et à laquelle se font encore gloire d'appartenir plusieurs maisons de notre ville. Comme tous les enfants de Chartres, le P. Bouvart était disciple fervent de *Celle* qui sert de tutelle à cette ville : son plus grand bonheur était de parler à ses néophytes de la Dame chartraine, de leur réciter les miracles qu'elle avait enfantés, de leur raconter les splendeurs de son culte dans son église bien-aimée. Les récits merveilleux du P. Bouvart plurent singulièrement à l'imagination ardente des sauvages qu'il évangélisait,et ils conçurent le dessein d'envoyer à la Dame de Chartres un témoignage de leur piété filiale. Le P. Bouvart les encouragea fort dans leur dessein : ils choisirent donc pour leur offrande ce qu'ils avaient de plus précieux. (*Suit la description du collier.*) Ce travail fut terminé en 1676 ([d]). *Le P. Bouvart* écrivit en langue huronne le vœu des sauvages à la Vierge de Chartres, puis le traduisit en français, joignit à ce vœu une lettre de lui et envoya ces pièces avec la ceinture au chapitre de Chartres."

([c]) Le lecteur sait que depuis 1650, pour sauver les débris de leur nation, les Hurons avaient dû quitter les bords du lac qui " porte leur nom."

([d]) La lettre qui l'accompagne, d'après Merlet (ouvrage cité, p. 5) porte le titre suivant : *Vœu à la sainte Vierge, de la nation des Hurons, en Nouvelle-France, énoncé en français, envoyé au chapitre de Chartres avec un collier ou ceinture de grains de porcelaine, en 1678* (!)

spirituelle. Ce sera ainsi qu'étant toujours Vierge vous serez aussi Mère, non seulement qui a enfanté ou qui enfante ; mais qui enfantera toujours jusqu'à ce que Jésus soit parfaitement formé en nous tous. C'est ce que nous vous demandons en vous présentant ce collier pour marque que nous sommes liés à vous en qualité de vos esclaves." [1]

Le lecteur trouvera au chapitre suivant la description du reliquaire envoyé par les chanoines de Chartres aux Hurons de Lorette. Le collier de porcelaine décrit par le P. Martin [2] a été sauvé du pillage de la Révolution. On le voit encore aujourd'hui, suspendu avec un *ex-voto* semblable des Abnaquis, à côté de la Vierge druidique, dans la chapelle de Notre-Dame-de-Sous-Terre, à Chartres. [3]

" Les modestes présents des sauvages, dit Merlet [4], n'avaient pas excité la convoitise des révolutionnaires de 92 ; et tandis que les dons précieux des rois et des grands de la France allaient s'engloutir dans les creusets de la Monnaie, les ceintures des Hurons et des Abnaquis

(1) *Autobiographie du P. Chaumonot*, p. 208. En comparant le style de cette pièce avec celui des écrits du P. Chaumonot déjà cités, le lecteur admettra assez volontiers que la lettre votive a dû avoir été traduite par le jésuite chartrain plutôt que par le vieux missionnaire.

(2) *Autobiographie du P. Chaumonot*, p. 207.

(3) C'est là que, en 1883, l'auteur de cette étude a pu le contempler avec une émotion facile à comprendre. Dans une relation de son pèlerinage au vénérable sanctuaire, il raconta ainsi ses impressions :

" En parcourant de l'œil ces témoignages éloquents de la piété et de la " reconnaissance (les *ex-voto* de la crypte de Chartres), mon regard rencontra " tout à coup deux objets d'apparence singulière en pareil endroit, mais qui, " pour moi, n'avaient rien que de familier.

" C'étaient deux colliers de perles de ce nacre des huîtres d'eau douce que " les sauvages du Canada appellent *wampum*, retenues ensemble par des soies " de porc-épic teintes en rouge. L'un de ces colliers avait été donné par les " Abénaquis, (a) l'autre, offert en 1678 par les Hurons, portait comme légende " ces paroles : VIRGINI PARITURÆ VOTUM HURONUM, *Vœu des Hurons à la Vierge* " *qui doit enfanter.* On avait heureusement réussi à les soustraire au vandalisme de 92." (*Pèlerinages d'outre-mer*, p. 39.)

(4) Ouvrage cité, p. XVIII.

(a) Le collier de porcelaine envoyé à Notre-Dame de Chartres en 1700, porte cette inscription : MATRI VIRGINI ABNAQUÆI DD : " Don des Abnaquis à la Vierge Mère."

étaient négligées et sauvées par leur peu de valeur. Quand la tourmente fut passée, quand il fut permis d'exhumer les témoignages de la piété des temps précédents, on replaça dans le *Trésor* hélas! bien pauvre et bien dénudé, ces *reliques* de nos relations avec le Canada.

" Le 12 juin 1841, Mgr Ignace Bourget, évêque de Montréal, étant venu en Europe pour les affaires de son diocèse, et connaissant les vertus de Notre-Dame de Chartres, [1] voulut profiter de son séjour à Paris pour faire un pèlerinage à la Dame chartraine. Conduit au Trésor de la cathédrale, de quel étonnement ne fut-il pas saisi en voyant, à trois mille lieues de son diocèse, des ouvrages de ses chers sauvages, qu'il reconnut aussitôt [2]. On lui montra alors l'original des lettres écrites par les misssionnaires ses prédécesseurs, et le vénérable prélat, profondément ému de trouver des preuves aussi sensibles de la piété de ses devanciers, pria qu'on lui fît des copies, en langue huronne et abnaquise, des vœux de ces peuplades à Notre-Dame de Chartres, documents d'autant plus intéressants que ce sont les seuls monuments des dialectes huron et abnaquis au XVIIe siècle [3] Puis, avaut de partir, Mgr Bourget désira rétablir les relations autrefois existantes entre son diocèse [4] et Notre-Dame de Chartres. Il constitua à perpétuité dans le chapitre de cette ville un chanoine honoraire de Montréal, et conféra aussitôt cette dignité au savant ecclésiastique qui lui avait révélé

(1) " Les parents de Mgr Bourget sont originaires de Normandie ; mais avant d'émigrer au Canada, ils étaient venus faire un pèlerinage à Notre-Dame de Chartres." (Merlet, p. xx.)

(2) Sans doute pour en avoir vu de semblables au sanctuaire de la *Jeune-Lorette*.

(3) On peut voir, aux archives de l'Université Laval, de l'archevêché de de Québec et ailleurs, d'assez nombreux manuscrits de ces deux *langues* au XVIIe siècle. Voir la liste des manuscrits en langue huronne dans PILLING, *Iroquoian languages*, p. 87.

(4) L'auteur veut dire, le diocèse de Québec, celui de Montréal n'ayant été érigé qu'en 1836.

l'existence de cette alliance spirituelle entre les deux églises [1]. De son côté, Mgr l'évêque de Chartres donna des lettres semblables à un chanoine de Montréal." [2]

Toutes les pièces susmentionnées ont été publiées par le P. Martin, soit dans sa *Mission du Canada*, [3] soit dans le *Père Chaumonot*. [4]

Mais il y a un document fort précieux qui, on ne sait par suite de quelles circonstances, a échappé aux recherches du savant historiographe jésuite. C'est la réponse du chapitre de Chartres au vœu des Hurons. " La lettre des chanoines, écrit le P. Martin, n'est pas parvenue jusqu'à nous [5]." Cette lettre a été enfin retrouvée, on ne sait comment, et aujourd'hui, grâce à la bienveillance du curé actuel de Saint-Ambroise (Jeune-Lorette) [6], elle est communiquée aux amateurs de l'histoire.

Le lecteur qui n'a pas horreur des langues mortes sera heureux d'en goûter le texte latin dans le *fac-simile* de ce précieux document, ou dans l'appendice à ce chapitre. On croirait, en le lisant, savourer une de ces lettres si onctueuses de saint Bernard, *Doctor mellifluus*, où le miel des saints livres se mêle aux gracieuses effusions de l'épistolier, où les perles et l'or fin du texte évangélique se marient comme naturellement au tissu de sa phrase, comme ces motifs symboliques qu'une

(1) Celles de Chartres et de Québec. Le premier chanoine honoraire de Montréal à Chartres fut l'illustre cardinal Pie, évêque de Poitiers.

(2) Ce fut le Très Rév. Messire Hyacinthe Hudon, vicaire général, mort en 1847, victime de son dévouement auprès des immigrants irlandais affligés du typhus.

(3) Chez Douniol, Paris, 1861.

(4) Chez Oudin, Paris, 1885. L'auteur de cette étude se rappelle avoir, à l'âge de onze ans, copié quelques-uns de ces documents pour le P. Martin. Le bon Père s'était rendu tout exprès, à pieds, à la Jeune-Lorette, pour y consulter les archives.

(5) Ouvrage cité, p. 213.

(6) M. l'abbé G. Giroux.

Huronum Ecclesiæ Nascenti, Antiqua Carnutum Ecclesia Virgini Matri Deuotâ, Salutem & Fidem In Charitate Radicatam Precatur.

ÆTATI sumus, Charissimi, in his quæ dicta sunt nobis de fide vestra, quæ & annuntiatur in vniuerso mundo (semper) sedebatis a sæculo in tenebris & vmbra mortis; nouissimis autem his diebus illuminati estis ad dirigendos pedes vestros in viam pacis, & facti estis lux in Dno. Gratias igitur Deo Patri per Iesum Christum qui tantam vobis gratiam largiri dignatus est, vt obediretis Euangelio, & in vinam Patris familias circa horam vndecimam missi, eamdem mercedem recepturi estis, qua donandi sunt qui a summo mane vsque ad vesperam pondus & æstus diei sustinuerunt. Nolite itaque, in Deo Dilectissimi de nobis ita sentire quasi coram vnigenito Dei & Virgine Deipara meritis vos & pietate præcedamus, quod a diebus antiquis maiores nostri in Deum & Christum credentes Patres vestros per fidem præcesserint. Valde enim nobis timendum ne qui primi in credendo fuimus, nouissimi in regno cœlorum reperiamur. Verumtamen, Charissimi, nouitati fidei vestræ & ardoribus Charitatis qua succensi estis plurimum confidentes, speramus meritis & orationibus vestris a Domino veniam delictorum nostrorum posse consequi & nouitatem spiritus adipisci. De cætero votum vestrum opere & materia, sed magis offerentium pietate & affectu pretiosum sacris tholis appendimus, vt qui ingrediuntur videant, mirentur & exultent quod ab ortu Solis vsque ad occasum non solum magnum nomen Domini, sed & memoria Virginis matris a fidelibus populis dignissimè celebretur. Rogamus autem & vos Fratres, vt munus nostrum quodcunque est benignè & amanter suscipiatis, vestis parum equidem, sed sanctum vt pote quod Sanctorum plurium ipsiana includat, servatum apud nos B. Virginis indumentum repræsentet. & nouem dierum spatio super ipsius sanctissimam capsam requiescent. Superest, in Deo amantissimi vt quemadmodum cunctis orationibus & suffragiis nostris grato & libenti animo vos ascripsimus, ita & nostri coram Deo semper memores esse dignemini vt vno ore & spiritu glorificantes Deum & Patrem Domini nostri Iesu Christi ad eamdem gloriam precibus & meritis Beatissimæ matris eius Mariæ simul pervenire mereamur. Valete. - Carnuti die Sabati secunda Martii. Anno R.S.H. millesimo sexcentesimo octogesimo.

L'astey

Nos Joannes Dei et Sedis apostolicæ gratia episcopus quebecensis perspectis, examinatis et approbatis sive carnotensis capituli litteris, permittimus prædictam Reliquiarum sacrum ipsiaris in sacrarium ad venerationem fidelium in dicta nostra prædicta quebecensi civitate, signo et sigillo nostris et sub anno millesimo sexcentesimo nonagesimo octavo.

Jean evêque de Quebec

De mandato D.D. quebecensis episcopi

Lenallier

main délicate sait broder avec art sur les vêtements du sacrifice. [1]

Voici la traduction française de ce vénérable document :

A L'ÉGLISE NAISSANTE DES HURONS L'ANTIQUE ÉGLISE DES CHARTRAINS CONSACRÉE A LA VIERGE MÈRE SOUHAITE SALUT ET FOI ENRACINÉE DANS LA CHARITÉ.

Nous nous sommes réjouis, Frères bien-aimés, de ce qui nous a été dit de votre foi, qui est aussi annoncée dans le monde entier. En effet, vous étiez depuis l'origine assis dans les ténèbres et à l'ombre de la mort ; mais dans ces derniers jours vous avez été éclairés, afin de diriger vos pas dans le sentier de la paix, et vous êtes devenus une lumière dans le Seigneur. Reconnaissance donc à Dieu le Père par Jésus-Christ, qui a daigné vous accorder une telle grâce, afin que vous obéissiez à l'Evangile, et parce que, envoyés à la vigne du père de famille vers la onzième heure, vous recevrez la même récompense, décernée à ceux qui depuis la première aube jusqu'au soir ont supporté le poids du jour et de la chaleur.

Veuillez donc, bien-aimés Frères en Dieu, ne pas nous considérer comme l'emportant sur vous en mérites et en piété auprès du Fils unique de Dieu et la Vierge Mère de Dieu, parce que depuis les jours anciens nos ancêtres croyant en Dieu et le Christ ont précédé vos pères par la foi. Nous avons, en effet, grandement à craindre qu'après avoir été les premiers à croire, nous ne soyons les derniers dans le royaume des cieux. Cependant, chers Frères, pleins de confiance dans la nouveauté de votre foi et les

(1) Le P. Bouvart, répondant au chapitre de Chartres, dit que cette lettre est " toute apostolique," " si spirituelle pour les pensées, si pure pour le style, et si pleine de l'esprit divin qu'il ne se peut rien de mieux." (*Autobiographie du P. Chaumonot*, p. 280.)

ardeurs de la charité dont vous êtes enflammés, nous espérons par vos mérites et vos prières obtenir du Seigneur le pardon de nos fautes et le renouvellement de l'esprit.

Au reste, nous avons suspendu aux voûtes sacrées votre vœu si précieux par sa matière et son travail, mais plus encore par la piété et l'affection de ceux qui l'offrent, afin que tous ceux qui entrent le voient et l'admirent, et se réjouissent de ce que depuis le lever du soleil jusqu'à son couchant non seulement le nom de Dieu est grand, mais aussi que la mémoire de la Vierge Mère est très dignement célébrée par les peuples fidèles.

Nous vous prions aussi, Frères, de vouloir bien recevoir avec bienveillance et amitié notre don quel qu'il soit, don modeste, il est vrai, mais saint, puisqu'il contient les reliques de plusieurs saints, qu'il représente la tunique de la bienheureuse Vierge conservée chez nous, et qu'il a reposé l'espace de neuf jours sur sa très sainte châsse.

Il reste, bien-aimés en Dieu, que, comme avec un cœur reconnaissant et empressé nous vous avons associés à tous nos suffrages et prières, ainsi vous daigniez toujours vous souvenir de nous devant Dieu, afin que d'une seule voix et d'un même esprit glorifiant Dieu et le Père de Notre-Seigneur Jésus-Christ, nous méritions de parvenir ensemble à la même gloire par les prières et les mérites de sa bienheureuse Mère Marie. Adieu.

Chartres, le samedi, deuxième jour de mars, l'an de la Rédemption des hommes mil six cent quatre-vingt.

Pastey, notaire et secrétaire du vénérable chapitre de la dite église de Chartres.

Proust, actuaire et secrétaire du vénérable chapitre de la susdite église.

Sceau de l'église de Chartres.

Nous Jean par la grâce de Dieu et du Siège apostolique, évêque de Québec, ayant vu, examiné et approuvé cette lettre du chapitre de Chartres, permettons d'offrir à la vénération des fidèles dans notre diocèse, le susdit reliquaire avec les reliques y contenues.
Donné à Québec sous notre seing et sceau le troisième jour de mars de l'an mil six cent quatre-vingt-dix-huit.

Sceau du chapitre de Chartres.

JEAN, évêque de Québec.

Par ordre du Seigneur évêque de Québec.

(Sceau de Mgr de St-Valier.) LEVALLET.

VŒU DES HURONS DE LA JEUNE-LORETTE, A NOTRE-DAME DES ARDILLIERS, A SAUMUR.

Cet *ex-voto* des Hurons est le dernier dont nous ayons trouvé des traces dans l'histoire de la tribu. C'est le dernier vœu solennel des Hurons à leur céleste protectrice. L'histoire n'en a conservé d'autre souvenir que la lettre du supérieur de l'Oratoire, desservant le sanctuaire de la Madone, lettre par laquelle il accuse réception du collier offert et exhorte les Hurons à la tempérance et à la fuite des occasions du péché. En lisant ces lignes, on se demande avec tristesse si les Lorettains ont commencé à violer leur promesse à Marie, et s'ils ont goûté de nouveau à l'*eau-de-feu* si fatale à ceux de leur race.

On ignore quelles paroles furent inscrites sur le collier votif. L'image de Notre-Dame envoyée de Saumur pour la chapelle de la Jeune-Lorette a également disparu.

Le sanctuaire de Notre-Dame des Ardilliers, à Saumur, dans le diocèse d'Angers, est encore célèbre. Jadis une multitude de pèlerins y affluaient, attirés par leur ardente dévotion envers Marie et les miracles qu'elle opérait en cet endroit. Louis XIII y fut miraculeusement guéri

d'un mal très grave le jour de l'Assomption, au moment où il se présentait à la sainte table. Le vénérable Grignon de Montfort y fit un pèlerinage mémorable pour assurer la fondation de ses missions. M. Olier fut, en ce même lieu, inspiré de fonder le séminaire de Saint-Sulpice. Henriette d'Angleterre, dont Bossuet immortalisa le trépas, y fit sa première communion.

Ce sanctuaire fut desservi, depuis 1614, jusqu'à la Révolution par les prêtres de l'Oratoire fondé par saint Philippe de Néri et le cardinal de Bérulle.

L'image de la sainte Vierge qu'on y vénère a été providentiellement conservée pendant la Révolution française. Elle représente Marie tenant entre ses bras le corps du Rédempteur descendu de la croix. [1]

L'offrande des Hurons de Lorette a dû avoir été faite dans l'automne de 1716, à l'époque du départ des vaisseaux pour la mère-patrie, car la lettre du desservant du sanctuaire de Saumur est datée de février (sans quantième) 1717, à temps pour profiter du départ des vaisseaux pour la Nouvelle-France.

En 1716 et 1717, le P. Richer était supérieur à la Jeune-Lorette, avec le P. Pierre de Lauzon comme collaborateur.

Voici le texte de la lettre du supérieur de l'Oratoire conservée aux archives de la mission huronne.

A nos très chers frères en Jésus-Christ les Hurons du Canada.

Nous avons reçu avec votre lettre, nos chers frères, le beau collier que vous avez envoyé ici pour être mis aux pieds de la très sainte Vierge, en conséquencce du vœu que vous en aviez fait. Nous avons contribué avec plaisir de notre côté à l'accomplir en faisant brûler une flamme

(1) Ce groupe est de petite dimension. Il est enfermé dans un treillis de fer doré de deux à trois pieds de hauteur.

devant son image tout le long du jour de la Purification, où nous offrîmes à votre intention le saint sacrifice de la messe ; nous ferons la même cérémonie à la première fête que nous célébrerons de la sainte Vierge.

Vous ne sauriez croire, nos chers frères, combien ce collier a paru magnifique et précieux en ce pays, et combien il a été estimé au deçà du grand lac [1]. Ce qui augmente beaucoup le cas que nous en faisons, c'est le motif qui vous l'a fait envoyer, la dévotion envers la Mère de Dieu, la Reine des anges et des hommes. Vous ne sauriez trop honorer, ny aimer une si sainte créature ; mais pour rendre le culte que vous luy rendrés également solide et utile pour vous, il faut, nos chers frères, ne rien faire qui puisse déplaire à Jésus-Christ son divin Fils. Comme Elle n'a vécu sur la terre que pour se rendre de plus en plus agréable à Luy en accomplissant toutes ses saintes volontés et en imitant toutes ses divines vertus, vous devés aussi la prendre en cela pour votre modèle et écouter et suivre les bons conseils des Robbes noires, éviter les compagnies de ceux qui voudraient vous en empêcher, et surtout n'aller point dans les terres de vos frères qui sont retombés dans l'apostasie et dans l'infidélité....

La sainte Vierge n'a jamais commis aucun excès dans le boire ny dans le manger : il serait donc bien indigne de vous, nos chers frères, que vous usassiez de liqueurs et de boissons capables de vous enyvrer et de vous rendre par là semblables aux bêtes. [2] Nous vous exhortons instamment d'adorer Dieu et de l'aimer de tout votre cœur. Nous vous exhortons instamment d'honorer et d'imiter la très sainte Vierge afin qu'en gardant la loy de l'un

(1) C'est ainsi que les sauvages de l'Est désignaient l'océan Atlantique.

(2) Au témoignage de Kalm (p. 123) les Lorettains en 1749, étaient encore fidèles à leur vœu d'abstinence totale.

et suivant l'exemple de l'autre vous puissiez un jour être tous réunis par les mérites infinis de Jésus-Christ dans le sein de la gloire. Nous ne cesserons jamais de demander pour vous, nos chers frères, cette grâce au Père des miséricordes....

Vous recevrez avec cette lettre un petit présent de notre part, une copie de l'image de la sainte Vierge que nous honorons ici, et que vous conserverez dans votre chappelle. En la voyant vous vous souviendrez de la puissante protection qu'elle vous a accordée au temps de votre malheur et de la promesse que vous luy avez faite de la servir fidellement. Nous avons joint quelques chapelets et quelques médailles que la Robbe noire distribuera à ceux qui se distingueront d'entre vous par leur piété, par leur tempérance, par leur éloignement des mauvaises compagnies, en un mot par la pratique de toutes les vertus chrétiennes.

Tous ces petits présents de dévotion, tant le tableau que les autres, ont touché à l'image de la sainte Vierge. Vous ferez fort bien de porter ces derniers sur vous.

J'ai l'honneur d'être, avec respect, nos très chers frères en Jésus-Christ,

Le très humble et très obéissant serviteur,

MERINDOL, Sup^r de l'Oratoire,

à Saumur le [1] fév. 1817.

D Une lettre reçue le 21 janvier dernier de l'aumônier de N.-D. des Ardilliers, nous apprend en ces termes la disparition de toute trace du vœu des Hurons : " J'ai le regret, tant pour vous que pour nous, de n'avoir trouvé

(1) Le quantième manque dans l'original, mais une copie apparemment contemporaine de cette lettre, conservée aux archives du séminaire de Québec, donne le 29 ? L'original est enjolivé par des enluminures d'un art assez baroque, tout à fait propre à plaire aux sauvages. Les mots saillants y sont tracés en caractères majuscules et en or.

aucun vestige de cet *ex-voto* canadien. La Révolution française l'aura fait disparaître, comme, hélas! tout ce que possédait notre trésor. Les archives ont été brûlées et aujourd'hui, nous ne possédons que celles qui ont été reconstituées depuis un peu plus d'un demi-quart de siècle."

APPENDICE AU CHAPITRE HUITIÈME

HURONUM ECCLESIÆ NASCENTI, ANTIQUA CARNUTUM ECCLESIA *Virgini Matri devota, salutem et fidem in charitate radicatam precatur.*

Lætati sumus, charissimi, in his quæ dicta sunt nobis de fide vestra, quæ et annuntiatur in universo mundo : sedebatis enim a sæculo in tenebris et umbra mortis, novissimis autem his diebus illuminati estis ad dirigendos pedes vestros in viam pacis, et facti estis lux in dno. Gratias igitur Deo Patri per Jesum Christum qui tantam vobis gratiam largiri dignatus est, ut obediretis Evangelio, et in vineam Patris familias circa horam undecimam missi, eamdem mercedem recepturi estis, qua donandi sunt qui a summo mane usque ad vesperam pondus et æstus diei sustinuerunt. Nolite itaque, in Deo Dilectissimi, de nobis ita sentire quasi coram unigenito Dei et Virgine Deipara meritis vos et pietate præcedamus, quod à diebus antiquis majores nostri in Deum et Christum credentes Patres vestros per fidem præcesserint. Valde enim nobis timendum ne qui primi in credendo fuimus, novissimi in regno cœlorum reperiamur. Verumtamen, Charissimi, novitati fidei vestræ et ardoribus Charitatis qua succensi estis plurimum confidentes, speramus meritis et orationibus nostris a Domino veniam delictorum nostrorum posse consequi et novitatem spiritus adipisci. De cætero

votum vestrum opere et materia, sed magis offerentium pietate et affectu pretiosum sacris tholis appendimus, ut qui ingrediuntur videant, mirentur et exultent quod ab ortu Solis usque ad occasum non solum magnum nomen Domini, sed et memoria Virginis matris a fidelibus populis dignissime celebretur. Rogamus autem et vos Fratres, ut munus nostrum quodcumque est benigne et amanter suscipere velitis, parvum equidem, sed sanctum, utpote quod Sanctorum plurium lipsana includat, servatum apud nos B. Virginis indusium repræsentet, et novem dierum spatio super ipsius sanctissimam capsam requieverit. Superest, in Deo amantissimi, ut quemadmodum cunctis orationibus et suffragiis nostris grato et libenti animo vos ascripsimus, ita et nostrî coram Deo semper memores esse dignemini, ut uno ore et spiritu glorificantes Deum et Patrem Domini nostri Jesu Christi, ad eamdem gloriam precibus et meritis Beatissimæ matris ejus Mariæ simul pervenire mereamur. Valete.

Carnuti die Sabati secunda Martii Anno R. S. H. millesimo sexcentesimo octogesimo.

PASTEY No^{rius} ac Sec^{rius} venerabilis Cap^{li} dictæ Carnuten^{s} ecclesiæ. (1)

PROUST Ac^{rius} secretariusque Ven. prædictæ Eccles. Cap^{li} (2)

(locus sigilli) (locus sigilli)

(1) Le texte, sans abréviation, serait : *Notarius ac secretarius venerabilis capituli dictæ carnutensis ecclesiæ.*

Le sceau de l'église représente l'Annonciation, et porte l'inscription : *Ave Maria, gratia plena, Dominus tecum, benedicta tu.*

(2) Sans abréviation : *Actuarius secretariusque venerabilis prædictæ ecclesiæ capituli.*

Le sceau du chapitre, où figure l'image de la sainte chemise de Notre-Dame, porte l'inscription suivante : S. ABS. IVR. SPI. ET. TEMP. ECCL. CARN. qui, sans abréviation, pourrait se lire : *Sigillum absolutæ jurisdictionis spiritualis et temporalis ecclesiæ carnutensis ;* en français : Sceau de la juridiction distincte spirituelle et temporelle de l'église de Chartres.

Nos Joannes Dei et Sedis apostolicæ Gratia Episcopus Quebecensis perspectis, examinatis, et approbatis hisce Carnotensis Capituli Litteris permittimus prædictam Reliquiarum thecam cum Lipsanis in ea inclusis, ad venerationem fidelium in diœcesi nostra proponi. Datum Quebeci Sub Signo Sigilloque nostris die tertia Martii anni millesimi sexcentesimi nonagesimi octavi.

JOANNES episcopus quebecensis.

De mandato D. D. Quebecensis Episcopi.

(locus sigilli) [1] LEVALLET.

(1) Le troisième sceau, qui figure tout à fait au bas du document, est celui de l'évêque de Québec, Mgr J.-Bte de la Croix de Saint-Valier. Le blason porte d'azur à la tête de cheval d'or, et au chef cousu de gueules, chargé de trois croisettes d'argent, avec la devise : *Indomitum domuere cruces* : " Les croix ont dompté l'indomptable."

La cire de ces divers sceaux a complètement disparu, mais l'empreinte en est restée sur les petites feuilles de papier qui les recouvraient.

CHAPITRE NEUVIÈME

LE TRÉSOR DE NOTRE-DAME DE LORETTE.

PLUS heureuse que la *Santa Casa* de Lorette en Italie, la Nouvelle-Lorette du Canada n'a pas eu la douleur de voir une main sacrilège piller le trésor de la Madone et livrer à des usages profanes les joyaux de son modeste écrin. Seuls, les ravages du temps et de l'incendie, la négligence ou l'incurie des gardiens ont fait disparaître quelques-uns des *ex-voto* de l'antique sanctuaire. En revanche, comme on le constatera plus loin, ce trésor s'est accru de plusieurs objets précieux provenant d'autres missions des jésuites successivement abandonnées par suite du malheur des temps.

Le fondateur de la Nouvelle-Lorette, le bon Père Chaumonot, cite avec complaisance les noms des premiers donateurs de son bien aimé sanctuaire [1]. Après avoir rappelé la générosité de la Signora Portia Lancellotti, qui lui " avait fait présent de 25 écus pour mettre la première pierre ou brique de la sainte maison de Lorette, qui serait un jour bâtie dans ce nouveau monde," et les largesses que, provoquée par cet exemple, la mère de la Nativité, supérieure des religieuses hospitalières de Québec, avait consacrées au même but pieux, le Père Chaumonot ajoute ce qui suit. " Feu M. Bazire y a contribué pour le moins

(1) *Autobiographie*, p. 195.

autant, [1] et Mlle sa femme, laquelle est à présent madame la Major, ayant donné un très bel ornement à Notre-Dame de Foye, en a aussi fait faire un autre de même prix à peu près pour Notre-Dame de Lorette. M. de la Chenaye a de même fait présent de deux grandes et belles lampes d'argent à ces deux chapelles, avec un parement complet pour la dernière. M. Hazeur et Mlle sa femme, Mlle Boisseau, plusieurs autres personnages ont pareillement beaucoup contribué à sa décoration. M. le marquis de Denonville, gouverneur de la Nouvelle-France, et M. de Champigny, intendant du même Canada, avec mesdames leurs femmes, qui les ont suivis jusqu'ici, y ont fait aussi des présents dignes de leur rare piété." [2]

Lesquels, parmi ces dons sacrés, existent encore à la Jeune-Lorette ? Bien qu'aucun acte ni inscription fasse foi de pareilles donations, on peut affirmer avec une probabilité voisine de la certitude, que l'ornement pour la messe, la lampe du sanctuaire, et le parement d'autel qu'on admire aujourd'hui à Lorette sont bien ceux que mentionne le vénérable missionnaire. La lampe en argent massif, travaillée au repoussoir et ornée de têtes de chérubins, est vraisemblablement la même dont fit offrande l'aïeul de la famille de Gaspé, M. de la Chenaie.

L'ornement donné par " Madame la Major " serait plus difficile à identifier parmi ceux de la chapelle de la mission. La tradition attribue aux dames de la cour de Louis XIV la belle chasuble antique, avec accessoires, brochée en or et argent, dont la croix porte en relief les trois lettres initiales du saint nom de Jésus, qui forment le chiffre de la Compagnie. Cet ornement ressemble à ceux de la même époque qui sont conservés aux monas-

(1) La Mère de la Nativité avait donné 50 écus. Voir au chapitre deuxième le récit du prodige qui lui avait permis de doubler son offrande.

(2) *Autobiographie*, p. 196.

tères des Ursulines et de l'Hôtel-Dieu de Québec. " J'ai admiré, dit un pèlerin, la perfection, le fini de cette magnifique œuvre d'art religieux, qui est en même temps un souvenir historique. Un détail : les filaments d'or mêlés à la trame ont conservé, après tant d'années, tout leur brillant. La matière était donc de qualité supérieure. En ce temps-là rien n'était trop beau pour le culte divin, et les grandes dames du grand siècle étaient heureuses de mettre au service des autels leur fortune et leur talent." (1)

Faut-il également attribuer à la générosité royale les quatre vases en argent pur aux parois torses et richement repoussées qui décorent l'autel du sanctuaire aux jours de fête ? On serait tenté de le croire en voyant les dauphins symboliques, artistement ciselés, qui leur servent d'anses. Peut-être aussi faudra-t-il les ranger, avec deux autres vases en argent, moins habilement travaillés, parmi les offrandes du marquis de Denonville, de M. de Champigny, et de leurs distinguées compagnes. C'est, sans doute, aux mêmes pieux donateurs, ou bien à " M. Hazeur, à Mlle sa femme, à Mlle Boisseau et à plusieurs autres personnes " qu'il faut faire remonter les autres pièces d'argenterie que possède le trésor de Lorette.

On y trouve deux petits calices et deux ciboires en argent ciselé et repoussé, une croix et six chandeliers d'autel du même métal, sur lesquels sont gravés sur trois lignes les mots N. D. LAURETTE. H. (2) ; encensoir et navette, bénitier et goupillon, le tout en argent massif repoussé ; une sébille en forme de rose à six pointes, au fond de laquelle est gravé le monogramme I H S surmonté de la croix et accompagné des trois clous du crucifiement.

(1) Le R. P. A. H. Beaudet, O. P. dans *Le Rosaire* d'octobre 1897, p. 278.

(2) La lettre H signifie, sans doute, HURONS.

Quant au parement d'autel donné par M. de la Chenaye, tout porte à croire que c'est celui qu'on y voit habituellement [1]. Il est en bois sculpté. Le fond en est argenté ; au centre, sur un nuage d'or et entourée de guirlandes de roses et de vignes entremêlées de coquillages, on distingue la Vierge avec l'Enfant. Les quatre angles sont ornés de têtes de chérubins.

Le trésor de Lorette possédait jadis deux écuelles faites sur le modèle de celle de l'Enfant Jésus. L'une avait été envoyée d'Italie par le P. Poncet, en même temps que l'image miraculeuse. C'était, dit le P. Chaumonot, " une écuelle de faïence, faite sur la forme de celle du petit Jésus, à laquelle elle a touché... et qu'on trouva, lorsque, pour rendre la sainte chapelle ou maison plus commode, on en ôta le plafond ; sur quoi, ajoute le Père, l'on saura que toutes ces choses, ou même leurs semblables, sont ici miraculeuses." [2]

L'autre précieuse écuelle avait été donnée par cette même mère de la Nativité, qui avait si généreusement tiré sur la cassette du monastère pour la construction de la Nouvelle-Lorette. " Elle lui donna aussy, dit la chronique du monastère, une écuelle que nous tenions de madame D'Aillebout qui était encore vivante [3]. Cette écuelle était faite de la terre de Lorette, pétrie dans la véritable écuelle de la sainte Vierge, et faite de la même figure et grandeur ; c'est celle que l'on montre aujourd'huy aux pèlerins qui vont à cette chapelle par dévotion, parce que les sauvages ayant changé de demeure ont

(1) Le lecteur se rappellera avoir lu, au chapitre deuxième, que le P. de Couvert ne laissa absolument rien à l'Ancienue-Lorette de ce qui pouvait être transporté à la Jeune.

(2) *Autobiographie*, p. 203.

(3) Madame d'Aillebout, veuve du gouverneur de ce nom, après avoir été postulante chez les Ursulines de Québec, consacra la fin de sa vie à la prière et au soin des malades à l'Hôtel-Dieu du Précieux Sang. On y conserve, ainsi qu'au monastère des Ursulines, plusieurs objets qui lui ont appartenu.

transporté de l'Ancienne-Lorette à la Nouvelle tout ce qui pouvait entretenir leur piété et celle des autres." [1]

De ces deux écuelles, il ne reste qu'une seule, conservée chez le chef Paul Picard. Son grand-père, longtemps sacristain de la chapelle, avait sauvé de l'incendie, en 1862, cette précieuse relique.

La plus belle pièce d'orfèvrerie que possède le trésor de Lorette est, sans contredit, l'ostensoir en vermeil. Il avait été donné en *ex-voto* à la mission des Trois-Rivières, comme en fait foi l'inscription suivante gravée sur le pied :

CLAUDE PREVOST ANTIEN ESCHEVIN DE PARIS ET ELIZABETH LE GENDRE SA FEMME M'ONT DONNÉ POUR SERVIR A LEGLISE DES PÈRES JÉSUITES AUX TROIS-RIVIÈRES LAN 1664.

Cet ostensoir est ciselé et repoussé avec un art parfait. Sur le pied il y a deux belles têtes de cherubins en relief; quatre autres têtes d'anges, aux ailes déployées, y figurent à l'endroit où les pieds s'unissent à la base. Un écusson, surmonté d'un casque de chevalier, porte trois roses sur champ d'argent.

Plusieurs tableaux ornent le sauctuaire. Les plus remarquables sont ceux des jeunes saints jésuites, Louis de Gonzague et Stanislas Kostka, ainsi qu'une Annonciation et une tête de sainte Madeleine. Les autres toiles, *ex-voto* naïfs dûs au pinceau de quelque artiste indigène, n'ont aucune valeur artistique.

Sous l'autel d'une chapelle latérale, on trouve des statues en bois argenté des principaux saints de la compagnie. Malgré les ravages du temps, on y reconnaît les traits de saint Ignace, de saint François de Borgia, de

(1) Annales manuscrites de l'Hôtel-Dieu du Précieux Sang, par la mère Jeanne-Françoise Juchereau de la Ferté, dite de Saint-Ignace. Année 1677, p. 102.

saint François-Xavier, de saint Louis de Gonzague et de saint Stanislas Kostka. [1]

La statuette de l'Enfant Jésus, conservée chez le notaire Picard, à Lorette, mérite une mention spéciale, Monsieur Ernest Myrand, dans ses *Noëls anciens de la Nouvelle-France*, a donné une reproduction en photogravure de cette mignonne image du Sauveur Enfant. Rien de charmant comme cet aimable *bambino* à la chevelure ondulée, dont le regard doux et profond, et les lèvres légèrement entr'ouvertes respirent l'infinie charité. Le tendre Emmanuel d'une main tient le globe, et de la droite, bénit ceux qu'il est venu sauver. Il porte la tunique sans couture que sa mère lui a tissée. Son pied divin écrase le serpent dont il a détruit la puissance.

Quelle est donc l'origine de ce bel Enfant Jésus ? Il porte incontestablement le cachet du grand siècle, et il a des airs de famille avec ses contemporains du séminaire de Québec, des Ursulines et de Tadoussac.

M. Ernest Myraud, [2] s'appuyant sur la tradition huronne, croit que cette statuette fut apportée au Canada en 1632, par le Père jésuite Paul le Jeune. Donnée d'abord à la mission algonquine de Sillery, en 1637, elle dut y demeurer jusqu'en 1673, alors que les Hurons commençaient à émigrer de Notre-Dame de Foy à l'Ancienne-Lorette. " Ce fut probablement à cette occasion, dit l'auteur des *Noëls anciens*, que la statuette de l'Enfant Jésus fut donnée aux sauvages de Notre-Dame de Foy en souvenir des sauvages de Sillery et des bonnes relations de voisinage établies entre les Algonquins et les Hurons."

Deux autres statues déjà mentionnées dans le chapitre septième, avaient été données aux Hurons durant leur

(1) Les noms des saints jésuites ont été, de temps immémorial, portés de préférence par les Hurons. Il y a toujours eu des Ignaces, des Xaviers, des *Francis*, des Gonzagues et des Kostkas. Ce dernier, facile à *huroniser*, s'écrivait souvent *Coska*.

(2) *Noëls anciens de la Nouvelle-France*, p. 193.

L'ENFANT-JÉSUS DE LA CHAPELLE DES HURONS À LORETTE

(Gravure extraite des *Noëls anciens de la Nouvelle-France*, par Ernest Myrand, avec la bienveillante permission de l'auteur.)

séjour à Notre-Dame de Foy ou à Sillery. Le P. Bouvart, dans sa *Relation* déjà citée, raconte qu'elles ont été portées en procession lors de l'inauguration de la chapelle de Lorette en 1674. Ces deux statues, dont l'une de la sainte Vierge, et l'autre de saint Joseph, taillées toutes deux dans le chêne où fut trouvée l'image miraculeuse de Foy Notre-Dame, en Belgique, sont depuis longtemps disparues. On leur a substitué deux statuettes en argent massif d'un très beau travail sur socle d'ébène. "Ces statues mesurent environ quatorze pouces, sans le socle. La pose de la Vierge, pleine d'aisance et de grâce, et les draperies d'une variété et d'une souplesse qu'on ne saurait surpasser, font de cette statuette (celle de la Madone) une œuvre d'art d'une grande valeur [1]." Celle de saint Joseph est d'un aussi beau travail. Les donateurs ont, sans doute, voulu, par la richesse de la matière et du travail, dédommager les néophytes de la privation de leurs statues miraculeuses. Le P. Chaumonot, tout entier à la réalisation de son premier projet, et heureux possesseur de l'image de la madone de Lorette, a pu assez facilement consentir à cette substitution en faveur d'autres missions moins privilégiées. Le lecteur a pu lire, au chapitre septième, l'admirable document qui accompagnait la primitive statue de la sainte Vierge. Non moins admirable est la lettre envoyée en même temps que la statue de saint Joseph.

A SAINCT JOSEPH

NOBLE REIETTON DE TANT DE ROYS, NOURICIER ET PROTECTEUR D'UN ENFANT-DIEU ET TRÈS-DIGNE ESPOUX DE LA MÈRE

Glorieux Sainct Joseph.

PUISQUE c'est soub les Auspices de vostre Nom, que le prétieux Sang de JÉSUS Crucifié, fructifie aujourd'hui avec

(1) L'abbé A. Scott, *Bulletin des recherches historiques*, mars, 1900.

tant de succès, dans les Cœurs des Infidèles du Nouveau-Monde ; que c'est dans les forestz de Canada, que vous faites esclater de jour en jour vostre Credict auprès de Dieu, et que le Ciel nous a fait entendre par plus d'un Prodige, qu'il avait attaché la fin de nos maulx, et le Bonheur de nos destinées, à l'Invocation de vostre Nom ; Nous, Princes et Princesses, de la Très catholique et dévote Maison de Lorraine, tenantz en mains pour offrande, une de vos statues, faicte du vray bois de Nostre Dame de Foy (Les marques de nos Très humbles respects), Venons vous chercher jusques dans l'Extrémité de la Barbarie, pour implorer vostre secours, et nous mettre à l'abry de Vostre Protection.

Ainsy puissiés-vous estre reconnu de tous les hommes, pour le Protecteur des Ames affligées.

Puissiés-vous estre vénéré d'un bout du monde à l'autre, comme la Troisième personne de l'Auguste Trinité Créée, que vous composés avec JÉSUS et MARIE.

PUISSE Vostre Nom être gravé dans le plus profond de nos cœurs, et que (les ressentiments d'une reconnaissance Eternelle les possédants) Nous fassions connaître aux siècles avenir, que l'Auguste nom de JOSEPH est le nom de nostre Père, de notre *Protecteur*, et du *Restaurateur* de nos Estats, et de la Gloire de Nostre Famille,

Ainsi le vouent

Les Princes et Princesses de Nostre Maison.

Vos Très humbles et Très devots

(Sceau) [1] Serviteurs et Servantes.

(1) Ce document est scellé aux armes de Lorraine. L'autre, accompagnant la statue de la sainte Vierge, porte le cachet du conseil de la ville de Nancy. Ces lettres et ces cadeaux princiers de la maison de Lorraine aideront peut être à résoudre un problème archéologique intéressant en expliquant la provenance des croix de Lorraine trouvées en si grand nombre dans les fouilles exécutées au pays des Hurons.

* * *

Avant de quitter la sacristie de la chapelle, il convient de jeter un coup d'œil dans les tiroirs du buffet réservés au linge sacré, juste ce qu'il faut pour constater la disparition des pales qu'une main pieuse broda au commencement du 18e siècle pour l'autel de la madone.

La mère Andrée Duplessis de sainte Hélène, sœur du célèbre prédicateur jésuite de ce nom, un autre Bridayne, avait une grande dévotion au très saint Sacrement, et elle envoya en divers endroits du pays, des pales brodées de sa main pour les faire servir au saint sacrifice de la messe.

" De 1717 à 1758 inclusivement, elle distribua ainsi 222 pales, dont elle a fait un mémoire " [1]. En voici des extraits qui regardent plus particulièrement la sacristie de Lorette.

" 1e—En 1717, le 13e aoult, une pale à la très Ste Vierge à lorette.

" 15e — En 1721, le 23e juillet, do a la Ste Vierge à la nouvelle lorette.

" 43e—En 1728, le 28e d'avril, do a la Ste Vierge aux hurons du détroit, (avec l'inscription : "*O altitudo ! o bonitas ! o dulcedo ! o charitas !* ")

"63e — En 1731, le 24e fév. une à la Ste Vierge à la Nouvelle Lorette. (Elle y avait brodé : " *Caro Christi caro Mariæ.*")

71e — " En 1732, le 15e d'avril, une a la tres Ste Vierge aux H. du détroit. (Elle y avait brodé, comme sur le N° 77 : " *Ex te ortus est sol justitiæ.*")

77e — " En 1733, le 7e décembre, une à la Ste Vierge a lancienne lorette.

(1) Ces détails ainsi que les suivants ont été fournis par l'archiviste de l'Hôtel-Dieu.

204e — " En 1753, le 25e de juin, une a la Ste Vierge a la N. Lorette. (Elle y avait brodé : " *Tu es Christus filius Dei vivi.*")

215e — " En 1755, le 10e may, une a la Ste Vierge M. des hurons au Détroit. (Elle y avait brodé : " *Credo, spero, amo, volo.*")

Devancière et modèle des ouvrières du Tabernacle, la sainte religieuse consacrait à son pieux travail les rares instants qu'elle pouvait dérober aux œuvres de miséricorde propres à son institut. Ecrivant à une de ses amies à Abbeville, en France, elle lui révèle le secret de son industrie :

" Je joins une pièce de mon ouvrage que je vous prie de donner à quelque église ou chapelle que vous affectionnez ou qui vous appartiendra.—J'ai depuis longtemps la dévotion de faire de ces pales qui servent à couvrir le calice ; j'en ai déjà donné cent quatre-vingt-dix-neuf. Je fais cela presque dans des moments perdus, puisque c'est au réfectoire. Comme je mange assez vite et que je suis servie une des premières, j'ai toujours fini avant les autres ; et, en attendant, je tire de ma poche un petit portefeuille où j'ai tout ce qui m'est nécessaire pour travailler. Je fais quelquefois fort peu de points, d'autres un peu davantage ; et peu à peu j'en fais six ou sept par an, et je m'en défais à mesure qu'elles sont achevées."

Le temps et l'usure suffisent pour expliquer la disparition de ces pieux souvenirs.

* * *

C'est à l'incendie de 1862 qu'il faut attribuer la destruction des quatre ou six colliers de *ouampum*, avec inscriptions latines appropriées, *ex-voto* de diverses tribus ou bourgades à la madone de Lorette, qu'on voyait

jadis suspendus de chaque côté de l'autel [1]. Ni document ni mémoire d'homme n'ont permis de retracer le texte de ces inscriptions, ni la provenance des offrandes. Si malgré le vandalisme de la révolution, Chartres a gardé fidèlement les *ex-voto* des Hurons de Lorette et des Abnaquis ; si l'histoire nous a conservé au moins le texte des paroles envoyées par les Lorettains de la Nouvelle-France à la *Santa Casa* d'Italie, la Nouvelle-Lorette, moins heureuse, a vu disparaître, avec la flamme dévastatrice, jusqu'au souvenir des hommages et des invocations adressées à la Madone.

Il y a pourtant une exception intéressante, dont le lecteur aimera, sans doute, à connaître l'histoire. Il s'agit de l'offrande d'une ceinture de porcelaine faite à la Vierge de Lorette par une âme vraiment angélique, Catherine Gonnanonh8e. Un précieux manuscrit de 1685, trouvé récemment au monastère des Ursulines de Québec, raconte en termes émus la vie et la mort de ce vrai lys qui fleurit à la mission, et qui, à peine éclos, fut cueilli par le divin jardinier pour être transplanté en son saint paradis [2]. Catherine peut servir de modèle aux enfants de son sexe qui se préparent à la première communion.

" J'ajoute à cette mort (celle de la fille d'un capitaine), dit la *Relation*, [3] celle d'une autre jeune fille nommée

(1) Le P. Chauchetière, dans sa *Relation annuelle* de 1677, raconte l'envoi d'un collier de *ouampum* par les Hurons de Lorette (l'Ancienne) aux Iroquois du Sault :

" Cette année, écrit-il, sera remarqnable par un célèbre présent qui fut envoyé de Lorette au Sault ; c'estoit un collier exhortatif qui addressoit la voix des Loretains à ceux du Sault pour leur faire prendre la foy tout de bon, pour leur faire bâtir une chapelle au plus tost ; et il les exhortoit aussy à combattre les différens démons qui conjuroient la ruine de l'une et l'autre mission. Ce collier fut aussy tost attaché à une des poutres de la chapelle qui répond au-dessus de l'autel affin qu'on le regardast toujours et qu'on écoutast cette voix." (Rochemonteix, ouvrage cité, tome III, p. 657.)

(2) Ce document qui porte comme titre " Coppie de ce qui a été envoié en 1685," semble être la reprise de la *Lettre annuelle* du P. Chauchetière, brusquement interrompue cette même année, comme on peut le constater, (page 678, du tome III,) dans Rochemonteix, *Les Jésuites et la Nouvelle-France.*

(3) Pour faciliter la lecture de ce récit inédit, et contrairement à ce qui a été fait depuis le commencement de ce travail, l'orthographe originale n'en a pas été conservée.

Catherine GonannonhSe, laquelle mérite avoir lieu en cette Relation. Comme elle a été une récompense de la sainteté de sa vie, je m'étendrai un peu plus à en remarquer quelques traits.

" C'était la fille du premier de nos deux Dogiques, qui avait pris un grand soin de l'élever ès crainte de Dieu. Comme Dieu avait avantagé cette enfant d'un naturel qui la rendait aimable à tout le monde, et qui lui fit même donner le nom de *bien aimée*, son père, craignant que la beauté de son corps et les autres dons naturels qu'elle possédait ne lui fussent une occasion de perdre son innocence, demanda à Notre Seigneur que, s'il prévoyait ce malheur, il ôtât à Catherine cet agrément qui la faisait aimer de tous ceux qui la connaissaient. Sa prière fut exaucée ; car, dès ce moment, c'est-à-dire dès l'âge de cinq ans jusqu'à dix, qui a été celui de sa mort, elle a toujours été malade. Elle avait perdu un œil depuis trois ans ; elle a eu les écrouelles pendant ce temps-là, et une fièvre étique qui l'a emportée après en avoir fait un squelette. L'intention de sa mère, l'une des meilleures chrétiennes que nous ayons, était que sa fille fût religieuse, et elle demandait tous les jours à Notre Seigneur que sa petite Catherine pût imiter la sainte Vierge, et qu'il la retirât de ce monde auparavant qu'elle eût perdu sa virginité. Le père, d'ailleurs, priait notamment pour que Dieu mît sa fille en lieu où elle ne pût l'offenser.

" Dieu a exaucé la prière de tous les deux, ayant logé cette enfant en son paradis, ainsi qne nous avons tout sujet de le croire de l'innocence de sa vie. C'était après une maladie de trois ans qu'elle expira, le jour de la sainte Trinité, avec toutes les marques d'une prédestinée. Sa piété et sa sagesse au-dessus de son âge nous avaient obligés de la disposer à faire sa première communion.

" Ce fut le jour de l'Ascension que sa mère la porta à l'église pour y recevoir la sainte communion. Elle la

reçut avec une si grande consolation de son âme qu'elle me dit après : ' Je ne demande plus à Notre Seigneur qu'il me prolonge la vie jusqu'au retour de mon père ; (il était allé aux Outaouaks). Je regrettais de mourir avant que de le voir ; je priais Dieu qu'il me conservât la vie. Mais puisque j'ai eu le bonheur de le posséder, je suis très contente de mourir quand il lui plaira.' Elle fut assez heureuse pour communier une seconde fois, qui fut la dernière de sa vie ; mais ce fut avec des sentiments d'une dévotion si tendre qu'on avait bien de la peine à tenir ses larmes.

" Un jour avant sa mort elle exhortait sa grand'mère, qui l'aimait plus qu'elle-même, de ne pas la regretter, mais remercier Notre Seigneur de la grâce qu'il lui avait faite de pouvoir communier. ' Ne perds pas l'esprit, lui disait-elle ; j'espère que Dieu me logera dans son paradis, où je ne m'oublierai pas des bons offices que tu m'as rendus. Au reste, estime toujours la prière, afin que nous puissions nous revoir au ciel.'

" Elle expira entre nos bras après avoir dit le dernier adieu à sa mère. ' C'est pour toujours que je m'en vais m'unir à Jésus.' Ce furent ses dernières paroles.

" Il serait malaisé d'expliquer les sentiments de tout le village sur la mort de cet ange incarné. Elle a été regrettée universellement de tous. Un chacun disait qu'il ne fallait pas prier pour elle ; mais que c'était pour elle à prier pour nous. Nous n'avons pas laissé de faire pour elle les services ordinaires que l'Église a coutume de faire pour les adultes.

" Je ne doute point que cette mort si précieuse ne soit la récompense de l'aumône que la mère de Catherine fit à un Français, il y a deux ans, d'une robe de brocart dont elle se parait les jours de fêtes. L'intention de cette bonne mère était d'obtenir de Notre Seigneur à sa fille la grâce de conserver sa pureté, et

qu'il la laissât toujours infirme comme elle était pour qu'elle ne l'offensât plus. Dieu exauça sa prière ; car elle est morte sans savoir ce que c'était que le péché contraire, et n'a pas vécu un jour sans souffrir depuis trois ans et six mois.

" Devant sa mort, elle me vint trouver dans la chapelle, et m'apporta une belle pièce de brocart. ' Je viens, dit-elle, offrir à Notre Seigneur cet unique meuble précieux qui me reste. Je vois bien que je ne guérirai pas de mes infirmités : c'est ce qui m'oblige de présenter à Notre Seigneur l'unique couverture que mon père m'avait achetée, dont je vous prie d'orner notre chapelle, afin d'obtenir de la miséricorde la grâce de bien mourir.'

" Elle a continué dans ses mêmes dépouillements de toutes choses jusqu'au dernier jour de sa vie. L'on sait l'estime que les sauvages font de la porcelaine, qui passe parmi eux comme l'or et l'argent parmi nous. Catherine avait un collier de porcelaine et une queue de même matière que ses parents l'obligeaient quasi malgré elle de porter aux assemblées publiques. Elle a voulu se détacher de tout, et faire un présent de sa ceinture de porcelaine à Notre-Dame de Lorette. Son dessein était d'obtenir à ses parents une entière soumissiou aux volontés de Dieu, et surtout à son père assez de force pour souffrir sa mort sans se plaindre. C'est aussi ce qu'elle a obtenu. Car, quelque tendresse qu'il eût pour sa fille, il a appris la perte qu'il en avait faite avec une fermeté d'esprit qui ne tient rien du sauvage. Il ne cesse de remercier Dieu des grâces qu'il faisait à cette enfant, et le souvenir de sa mort lui sert d'un puissant motif pour le contenir dans le devoir d'un parfait chrétien."

* * *

Si les archives sont à peu près muettes sur l'origine de plusieurs dons au sanctuaire de la Nouvelle-Lorette,

en revanche, l'histoire du fameux reliquaire envoyé de Chartres aux Hurons de cette bourgade abonde en documents précis et authentiques. Plusieurs de ces pièces ont été citées au chapitre précédent, en traitant du vœu des Hurons à la Vierge druidique. Il reste à décrire le reliquaire, à raconter les solennités qui en signalèrent la réception, et les témoignages de reconnaissance des pauvres Lorettains.

Le lecteur, à l'aide de la photogravure ci-dessus, [1] pourra facilement vérifier la description suivante du reliquaire de Chartres.

Le Père Chaumonot est le premier à parler de ce don précieux.

" Ils (les chanoines de Chartres) ont fait aux mêmes (à nos néophytes) un riche présent d'un grand reliquaire

(1) La reproduction de cette photogravure est due à la bienveillance de monsieur R.-G. Thwaites, l'éditeur distingué de la grande édition bilingue des *Relations, The Jesuit Relations and allied Documents.*

d'argent, très bien travaillé, pesant près de six marcs [1], ayant la figure de la chemise de Notre-Dame qu'on garde à Chartres, et représentant d'un côté le mystère de l'Annonciation [2], et de l'autre l'image de la Vierge qui tient son Fils, telle qu'on l'a reçue des Druides. Enfin ils ont rempli ce reliquaire des os de plusieurs saints dont ils ont les châsses, et ils nous l'ont envoyé après l'avoir laissé sur la sainte châsse neuf jours entiers, pendant lesquels ils ont fait pour notre mission des prières extraordinaires." [3]

Le P. Martin, dans ses notes et additions à l'autobiographie du P. Chaumonot, contredit, d'après son expérience personnelle, l'assertion de ce dernier touchant la fidélité de la reproduction de Notre-Dame-de-sous-terre.

" Les deux surfaces extérieures du dessus et du dessous, dit-il, sont ornées de deux gravures niellées. Celle du dessus représente le mystère de l'Annonciation, d'après un tableau du Louvre. L'ange Gabriel, dans l'attitude d'un profond respect, tient en main le lys, symbole de la virginité, et montre à la sainte Vierge, l'Esprit-Saint, sous la forme d'une colombe, qui doit accomplir le mystère. [4]

(1) Environ 3 livres—Sablon, cité par Merlet, dit " du poids de cinq marcs."

(2) On sait que le mystère de l'Annonciation, auquel se rattache, comme conséquence nécessaire, celui de l'Incarnation, donne à la *santa casa* d'Italie son caractère vénérable. Ce mystère sert aussi de vocable à l'église de l'Ancienne-Lorette, qui a succédé à la chapelle huronne, et au sanctuaire de la Jeune-Lorette. Messieurs les chanoines de Chartres n'auraient pu être plus heureux dans le choix de leur gravure.

(3) *Autobiographie*, p. 207.

(4) Le P. Bouvart, dans sa lettre au chapitre de Chartres, apprécie cette gravure dans les termes suivants : " Il n'est pas jusqu'à la très belle gravure de la chemise d'argent, qui ne marque l'alliance que vous faites de Nostre-Dame de Chartres avec Nostre-Dame de Lorette en Canada, puisque représentant d'un costé l'ancienne et la miraculeuse image de la Vierge avec sa grotte faite par les Druides, de l'autre, elle représente le miracle des miracles, c'est-à-dire le mystère de l'Incarnation, qui s'accomplit à Nazareth, dans l'originaire maison de nostre nouvelle Lorette." (*Autobiographie*, p. 280.)

" L'autre gravure doit plus à l'imagination de l'artiste. S'il a su s'inspirer d'un symbolisme intelligent en plaçant l'image de la Vierge mystérieuse dans la grotte antique, ayant à la main le livre des traditions primitives, et à ses pieds, des eaux abondantes, figure des faveurs célestes dont elle est la dispensatrice, il a été moins heureux dans l'image de la Vierge, dont le style et la pose forment un contresens historique." [1]

Le savant jésuite exprime son regret de ne pas trouver là la reproduction exacte de la statue antique. " On aurait vu, dit-il, le divin Enfant assis sur les genoux de sa mère, bénissant de sa droite ses fidèles serviteurs et tenant de sa gauche le globe de la terre, en signe de sa puissance. La Vierge portait une couronne ornée de fleurons. La statue reposait sur un piédestal avec quatre colonnes en marbre, qui avaient dans leur frise l'inscription : *Virgini paturæ* ". [2]

Ce reliquaire avait été enrichi de nombreuses reliques. Mais exposé depuis longtemps aux injures de l'air, il ne contenait plus, quand on l'ouvrit, en 1850, qu'un amas confus. On y a depuis peu placé d'autres reliques, dont les principales sont celles de l'apôtre saint Paul, de saint Grégoire le Grand, de saint Ambroise [3], de saint Pierre Damien, de sainte Agathe et de sainte Barbe.

" La plaque supérieure qui sert de couvercle porte à l'intérieur une inscription latine gravée, qui révèle les noms des donateurs et du graveur. La voici :

(1) Martin, *Autobiographie du P. Chaumonot*, p. 212.

(2) Martin, ouvrage cité.

(3) Titulaire de la paroisse canadienne-française qui, fondée en 1794, a succédé à la mission de la Jeune-Lorette.

Jussu venerand. D. D.
Cap. Insign. Eccles.
Carn. Thomas Mahon Carnotens. elaboravit.
Anno MDCL XXIX. (1)

(1) "Fait sur la commande des vénérables chanoines de l'insigne église de Chartres, par Thomas Mahon, Chartrain, l'an 1679."

Le P. Martin, dans une note (p. 212), dit que Merlet donne une autre inscription très longue, sans indiquer son autorité !

Salvâ reverentiâ, Merlet indique son autorité, comme le lecteur en jugera par la citation suivante : " Nous ne pouvons mieux faire, dit-il, que reproduire le récit de Sablon, témoin oculaire de ces faits (éd. de 1697, p. 140) : " Pour entretenir le zèle de ces bons et fidèles néophytes, le chapitre leur envoya, trois ans après (après la réception de l'*ex-voto* des Hurons), une grande chemise d'argent ouvrante et plaine de saintes reliques, du poids de cinq marcs, de la grandeur d'un demy-pied, d'un pouce et plus de largeur, pour en faire voir la profondeur en l'ouvrant par le moyen d'un gros écrou à viz qui la tient fort justement fermée et qui est fait en rozace.

" Sur l'ouverture de cette chemise, messieurs du chapitre y ont fait graver une Vierge tenant son fils dans le fond d'un antre de forêt, dans la manière que nos anciens Druides, selon la tradition de Chartres, l'ont autrefois adorée comme une divinité dans le même lieu de son premier temple, et où leur image se conserve à présent. Cette image de la Vierge avec son fils, gravée, se voit sur un autel, et sur le liteau qui sert de marchepied à cette figure, se lit cette même devise de l'église de Chartres : *Virgini parituræ.* Sur le côté du fond se voit une Annonciation qui est proprement l'origine et l'âme de ces deux admirables mots ; et à l'inspection desquelles représentations les Hurons, par les nouvelles que le R. P. Bouvart en écrivit ensuite à Chartres à madame sa mère, jettèrent à genoux mille acclamations de joye et d'actions de grâces, dans le temps que messieurs du chapitre prirent le soin de leur envoyer ce présent, après avoir ordonné à M. Mahon d'y graver au-dessous, du côté de l'ouverture, cette inscription latine, qui est de la composition du dit sieur Mahon :

IN GRATIAM ET BENEDICTIONEM
CHARISS. GENTIS
HURONUM,
OB FIDEM
IN CHRIST. SOTER.,
CULTUM AC OBSEQUIUM
ERGA
VIRGINEM PARITURAM
VENERANDI D. DOM.
INSIGNIS ECCLESIÆ
CARNOTENSIS
DECANUS ET CAPITULUM
HOCCE ARGENT, OPUS FABREFIERI
CURARUNT.
QUOD IPSIS JUBENTIBUS D. D.
TH. MAHON, AURIFEX CARNOTŒUS
CAELATORQUE ELABORAVIT, SCULPSIT,
ABSOLVIT, ANNO REP. SAL.
M DC LXXIX
PRID. NON. QUINTIL.

(Merlet, ouvrage cité, pp. XI et XII.)

(*Traduction*)

" En signe de reconnaissance et de bénédiction envers la bien-aimée nation

Chose singulière, le trésor de la Jeune-Lorette possède un autre reliquaire en argent, de la même forme que le précédent, quoique beaucoup plus petit. Il contient une relique de la chemise de Notre-Dame. Ce précieux souvenir a dû échapper aux regards du Père Martin. Il y aurait reconnu avec joie la reproduction fidèle, en relief, de la statue de Notre-Dame-de-sous-terre, assise sous un arceau soutenu par des colonnes. Sur le verso du reliquaire, on trouve l'inscription :

CHEMISE
DE NOSTRE
DAME
DE
CHARTRES.
1676.

D'où provient ce reliquaire, dont la date précède de trois ans celle gravée sur le présent du chapitre ? Il ne serait pas téméraire de l'attribuer au P. Bouvart qui, en sa qualité de chartrain, fut l'âme de cette manifestation de piété envers la Vierge, patronne de sa ville natale. (1)

des Hurons, pour sa foi dans le Christ Sauveur, sa piété et sa dévotion à la Vierge qui doit enfanter, les vénérables doyen et chapitre de l'insigne église de Chartres ont fait faire ce travail d'argenterie, que sur l'ordre de ces messieurs, Thomas Mahon, orfèvre chartrain et graveur, a façonné, sculpté et fini, l'an de la réparation de notre salut, 1679, la veille des nones de juillet."

L'inscription est donc bien authentique. Pourquoi n'a-t-elle pas prévalu ? Le vénérable chapitre de Chartres la trouvait-il indigne de l'œuvre, et de l'admirable lettre latine qui l'accompagnait ? ou encore, trop longue et trop prétentieuse pour un orfèvre ?

(1) On trouve, aux archives du Séminaire de Québec, l'*authentique* de ce reliquaire. L'écriture en est presque indéchiffrable.

' Je Prestre clerc de (lecture ?) de Nostre Dame de Chartres soubsigné (déclare ?) à tous qu'il appartiendra avoir faict toucher une figure de la chemise de la Ste Vierge, à la saincte chasse qui est dans le trésor de la dicte église où est encore la vraye chemise que la Ste Vierge avait vestue lorsqu'elle enfanta N. S. J. Christ, et qu'elle a touché les autres Reliques qui sont ès la dite Eglise et qu'elle a esté laissée dans la Grotte où la Ste Vierge avait esté (connue ?) avant sa naissance) laquelle est au dessoubs de la dicte Eglise. Es foy de quoy j'ay signé le présent certifficat faict avec (Chartres ?) Le douzième jour de May Mil six cent soixante et seize.

GOUPPE (?)

En 1891, Mgr Lagrange, alors évêque de Chartres, envoya à Son Em. le Cardinal Taschereau une belle relique de la *sainte chemise* dans un riche reliquaire en forme d'édicule gothique, dans le style de l'antique cathédrale.

Il reste à voir avec quelles marques de joie et de vénération le saint reliquaire fut accueilli par les Hurons et les Français. Le Père Chaumonot, dans sa lettre aux chanoines de Chartres, en date du 11 novembre 1680, en rend compte dans les termes suivants :

" Voici donc ce que nous avons fait : quelques jours devant la Toussaint, nous publiâmes tant aux François qu'aux sauvages, que votre illustre compagnie avoit envoyé à l'église naissante des Hurons, un riche don avec quantité de reliques, que nous ferions voir et honorer le jour de cette fête : nous ornâmes notre autel le mieux que nous pusmes, et préparâmes une belle niche au-dessus du tabernacle pour y eslever vos saintes reliques. Le lendemain, tout le monde étant assemblé dans la chapelle de la Vierge, le P. Potier (Nicolas), qui a soin avec moy de la mission, fit un discours aux François de l'estime que l'on devoit faire des reliques que nous avions reçues de vous, et de la chemise qui les renferme ; il dit le même en huron aux sauvages, en adjoustant qu'ils vous avoient une troisième obligation, de ce que vous les aviez comme adoptés en leur donnant part commune à tous vos biens spirituels, comme à vos vrays enfants. Ensuite le Père s'estant revestu d'une belle chappe, que madame la gouvernante de Caen nous a envoyée cette année, et estant accompagné de deux acolytes en robbes et surplis, il encensa le reliquaire et les reliques, qui estoient au milieu de l'autel, et puis, pour remercier la B. Vierge de ce qu'accompagnée d'un bon nombre de ses serviteurs et servantes, elle venoit de sa plus ancienne maison prendre possession de celle qu'on luy a nouvellement faicte icy, il entonna l'hymne *Ave maris stella* etc ; et les prières finies, le Père ouvrit le reliquaire pour donner la consolation au peuple de voir les sacrées reliques qu'il contient ; il permist mesme à chacun de les baiser. Après, il les remit dans la niche où elles furent exposées tout le reste

du jour. Aussitôt on chanta la grand'messe, qui fut dicte pour vous ; et tous ceux que la célébrité de la feste et la sainte curiosité avoient attirés à nostre chapelle furent invités d'offrir pour vous la communion qu'ils alloient faire. Tous nos néophytes firent de même : tous ceux qui ne purent pas ce jour-là vous rendre ce devoir, s'en sont acquittés depuis.

" L'après-dîner, les principaux Hurons étant assemblés dans la plus grande cabane du bourg, je leur demanday quels sentiments ils avoient d'avoir reçu un si saint et si magnifique présent. La lettre latine qu'on vous envoye [1] est un sincère et véritable récit de ce que les deux capitaines et quelques anciens dirent au nom de tous. Alors on conclut que vous auriez aussi part à tout ce qui se feroit jamais de prières et de bien dans leur mission, que tous les jours on prieroit Dieu pour votre illustre compagnie, qu'on auroit une singulière dévotion aux saints dont vous nous avez envoyé les reliques, comme à nos nouveaux patrons, et que la chemise d'argent seroit toujours exposée dans une belle niche au-dessus de notre tabernacle." [2]

Le lendemain (12 novembre 1680), le P. Bouvart, à son tour, racontait aux chanoines, ses concitoyens, la joie produite dans tous les cœurs par leur riche présent. " L'ayant, dit-il, receu le 13 octobre dernier, je le fis voir icy à toutes les personnes de mérite, entre lesquelles monseigneur de Laval, premier et très digne évêque. Il souhaitta que je vous assurasse de sa part qu'ayant toujours fait une estime toute particnlière de votre illustre corps, il en avoit encore une toute autre idée, en voyant un don et une lettre si digne de vostre zèle pour

(1) Voir dans l'appendice à ce chapitre la traduction faite par le P. J. de Lamberville de cette lettre latine écrite par le Père Nicolas Potier au nom des Hurons.

(2) *Autobiographie*, p. 215.

l'augmentation de la foy. Les communautés des religieuses Ursulines et hospitalières me prièrent de leur laisser un jour entier la chemise d'argent, afin de faire un salut à la sainte Vierge devant ce reliquaire sacré, et de rendre au moins quelque respect aux saints dont elles voyoient avec joie les prétieuses reliques. Tous nos religieux aussi bien que messieurs les chanoines et les ecclésiastiques de cette ville, n'y ont pas eu moins de dévotion." (1)

*
* *

Une trouvaille faite dans le " grenier " du chef Paul Tsa8enhohi mérite de clore la liste de ces pieux souvenirs. Elle jette un rayon de lumière sur la question si obscure du fameux " Drapeau de Carillon," tout en ouvrant un nouveau champ aux conjectures et aux recherches des amateurs de l'histoire.

Cette trouvaille consiste en une demi-douzaine de petites oriflammes en soie blanche jaunie par le temps et portant l'écusson des Beauharnois (2). Or cet écusson,

(1) *Autobiographie*, p. 279.

(2) Ecusson des Beauharnois, d'après d'Hozier (*Armorial de France*, tome V, p. 75.) " D'argent à une fasce de sable, surmontée de 3 merlettes de même." Devise : *Autre ne sers.*

Les de Beauharnois sont, d'après le même, marquis de la Ferté-Beauharnois, Comtes des Roches-Baritaud, Barons de Beauville, Seigneurs de Beaumont, de Villechauve, de la Grillière, de Miramion, de la Chaussée, etc.

Charles de Beauharnois, de la Boische, commandeur de l'ordre de Saint-Louis, dixième héritier du titre, fut gouverneur de la Nouvelle-France pendant 22 ans, depuis le 11 janvier 1726 à 1747. Il mourut sans enfants, le 12 juin 1749, après 63 ans de service. Son frère aîné, François, avait également servi le Roi au Canada, ayant été nommé, en 1702, intendant de justice, etc., aux pays de Nouvelle-France, Acadie, etc., et un de ses frères cadets, Guillaume, y avait également servi en 1702, comme lieutenant d'infanterie, et en 1704, comme capitaine d'un détachement de marine. Sa sœur Jeanne-Elisabeth vécut également au Canada, ayant épousé l'intendant Michel Bégon.

Alexandre-François-Marie, petit-fils de Claude, frère du gouverneur de la Nouvelle-France, épousa le 13 décembre 1779, Joséphine Tascher de la Pagerie, qui devint plus tard l'impératrice Joséphine, femme de Napoléon Bonaparte. Alexandre était né à la Martinique, en 1760, et mourut sur l'échafaud en 1794. Son fils Eugène fut nommé par Napoléon vice roi d'Italie, en 1805, et désigné par lui comme son successeur à l'Empire. Stéphanie de Beauharnois, petite-nièce d'Alexandre, surnommée " la fille de l'empereur," parce que celui-ci l'avait adoptée, devint à son tour souveraine

portant couronne de marquis, avec deux aigles pour supports, et croix de chevalier au bas, se trouve reproduit, apparemment par le même artiste, sur une des faces du " Drapeau du Carillon." Tout y est d'une identité parfaite, sauf pourtant le centre qui est effacé.

Ceci prouve d'abord que le drapeau en question a été donné par le marquis de Beauharnois ; ensuite, qu'il n'a pas été offert à l'occasion de la guerre de 1758, puisque l'ancien gouverneur de la Nouvelle-France était mort depuis 1749, deux ans après l'expiration de son gouvernement. Rien n'empêche, cependant, que ce drapeau ait figuré à la bataille de Carillon. Mais entre les mains de quel détachement de troupes ? Ici, la question s'obscurcit de nouveau.

Il eût été doux de croire que ce drapeau fut porté par les Hurons de Lorette à la fameuse bataille, et qu'il provenait du sanctuaire de la Madone, où il aurait été offert en *ex-voto* par le marquis de Beauharnois lui-même. La présence des oriflammes ornées du même écusson, et évidemment destinées à parer l'autel de Lorette aux jours de fête, et l'image de la sainte Vierge peinte sur le drapeau, semblent donner à cette opinion une certaine vraisemblance.

Au reste, l'histoire nous rapporte l'appréciation que faisait M. de Beauharnois des Hurons de Lorette, et les tentatives qu'il fit pour leur adjoindre ceux du Détroit, gênés et menacés par le voisinage des Outaouais, dont ils ignoraient la langue, et à qui leur fierté les rendait haïssables.

Retranché dans leur fort du Détroit, ils n'osèrent plus en sortir, dit l'abbé Ferland [1]. Dans un grand conseil, ils

par son mariage avec Charles, grand-duc de Bade. Comme grande-duchesse douairière, elle vécut assez longtemps pour connaître l'éclat du second Empire et pour figurer à la cour de Napoléon III, comme " tante de Sa Majesté." (Voir Geoffroy de Grandmaison, dans l'*Univers*, 3 janvier 1901.)

(1) *Cours d'Histoire du Canada*, 2e édit, tome II, p. 470.

se décidèrent même à se joindre aux Iroquois du lac des Deux-Montagnes, ou à leurs frères de Lorette, et ils envoyèrent des députés au gouverneur général pour lui exposer leurs désirs.

" Sollicités, disaient-ils, par leurs femmes et leurs enfants, ils demandaient sa permission d'aller s'établir auprès de Montréal ou de Québec ; ils priaient le gouverneur d'envoyer quelqu'un pour lever leurs cabanes et les descendre."

Pressé par leurs prières, le gouverneur envoya son neveu, le chevalier de Beauharnois, pour conduire à Montréal les Hurons du Détroit.

Démarche inutile. Tout en désirant changer de demeure, ils auraient voulu qu'on leur fît une certaine violence.

" Retenus par la vanité sauvage, ils ne voulaient point paraître fuir, mais ils prétendaient cacher leur peur en disant aux nations voisines que leurs frères du saut Saint-Louis et du lac des Deux-Montagnes venaient les enlever de leur feu, pour leur en allumer un autre, soit à Lorette, soit auprès de Montréal." [1].

Ces citations ne prouvent qu'une chose, à savoir, les relations du marquis de Beauharnois avec les Hurons du Détroit et de Lorette. De là à la certitude que le " Drapeau de Carillon " fut donné par le gouverneur au sanctuaire de Lorette, ou aux guerriers de la bourgade pour leur servir d'étendard dans les combats, il y a, évidemment, une assez grande distance. Les oriflammes conservées à Notre-Dame de Lorette donnent, il est vrai, à cette hypothèse un air de crédibilité.

D'ailleurs, le lecteur se rappelle avoir lu, au chapitre cinquième de cette étude, que le P. Davaugour fait l'éloge des guerriers de Lorette. " Les capitaines français, écri-

(1) Ferland, p. 456.

vait-il, s'adjoignent plus volontiers que tous les autres les guerriers de la bourgade de Lorette." Ils devaient figurer plus tard avec avantage à la victoire du fort Duquesne, où " la défaite de Braddock, dit l'historien Gilmary Shea,[1] fut principalement due au courage et à l'habileté d'Anastase, chef de Lorette." Ils devaient encore se distinguer à la bataille de Chouaguen.

Mais, malheureusement pour eux, ils n'eurent aucune part, ni eux ni autre tribu sauvage, à la glorieuse

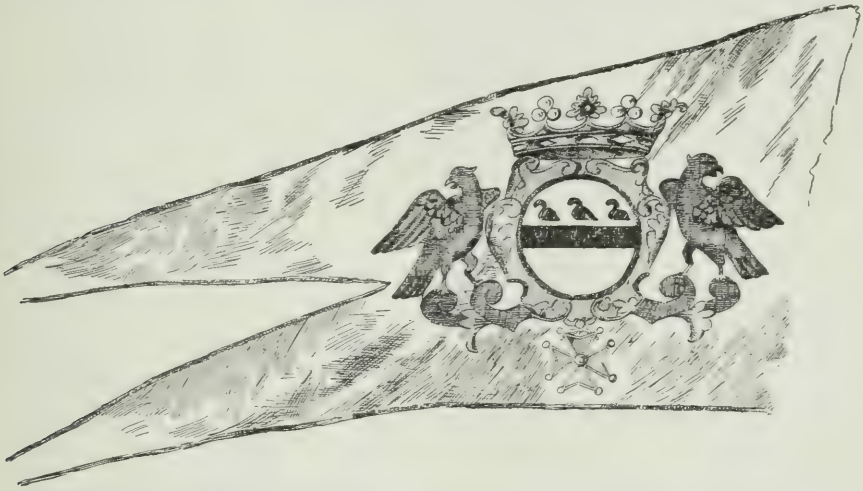

Oriflamme aux armes de Beauharnois. Devise : *Autre ne sers.*

journée de Carillon. Si le " drapeau " y brilla, eux n'y furent pour rien. Il faut donc, à propos de cette fameuse question, répéter avec le poète :

adhuc sub judice lis est.

Et pourtant, quel bonheur ç'aurait été, pour les clients de la Madone, d'avoir trouvé, au pied de son image vénérée, dans la *santa casa* de la mission huronne, le secret de l'énigme qui intéresse toute âme patriotique, et d'inscrire au crédit de la Vierge lorettaine un des plus glorieux faits d'armes de l'histoire de la NOUVELLE-FRANCE !

(2) *Catholic Missions*, p. 199.

APPENDICE AU CHAPITRE NEUVIÈME

Remerciements des Hurons au chapitre de Chartres, traduits dans l'expression naturelle de ces sauvages, par le R. P. J. de Lamberville, jésuite et ancien missionnaire au Canada.

Du 11 novembre 1680.

La nouvelle église des pauvres Hurons salue humblement en Jessous (Jésus), les Doyen et chapitre de la très ancienne et très vénérable Eglise de Chartres.

On nous a fait voir une grande et belle *écorce parlante*, [1] dont les Pères qui nous instruisent entendent et nous ont raconté la voix. C'est vostre voix mesme, et voicy comme elle est faite : nous promettons de dire au grand maître de nos vies que nous pensons qu'il aye pitié de vous tous, comme de nous, et que quand nous ferons bien, vous soyez censés faire bien avec nous. Mais voicy comme nous autres, gens de rien, pensons et admirons : O que nous sommes heureux d'aprendre que vous qui ne péchez point, qui estes les grands amis du Seigneur de la terre et du ciel, qui avez abondamment tous vos besoins, vous qui estes considérables dans vos familles et dans les conseils où vous vous distinguez par votre grand esprit, vouliez bien songer à nous qui sommes des *ontoüagannha*, c'est-à-dire des gens grossiers que vous apellez sauvages, qui sont pauvres et sans esprit.

" Nous n'avons ensuite cessé d'admirer que vous ayez si bien pensé et si bien parlé de nous au grand maître de nos vies pour qu'il nous introduise dans le ciel. C'est que vous avez rassemblé ces grandes voix et les considérables parmi vous, qui aprochent avec plus de succèz que les gens du commun, celui qui lève la teste plus haut que les autres que vous appelez roi, et nous, *la haute mon-*

(1) Voir, au chapitre précédent, le fac-similé de cette *écorce parlante*.

tagne, [1] lequel vous tâschez de réconcilier par votre crédit avec ses enfants contre qui il était fâché. Vous voulez que ce grand roi du ciel ne se fâche point contre nous et qu'il nous aime et qu'il nous permette d'entrer dans l'heureux païs des âmes quand nous mourrons. Vous ressemblez à ces grands arbres, et nous à ces lierres qui rampent en terre, sans pouvoir s'élever qu'en s'attachant aux arbres les plus hauts : ainsi nous vous prions qu'en nous joignant à vous, vous nous éleviez jusqu'au ciel.

" Vous nous parlez encore dans cette grande *écorce blanche*, et vous nous exposez un présent d'un métail blanc et précieux, tant par son poids que par sa ressemblance à la chemise de celle qui enfanta sans connaître d'homme. Il y a, dites-vous, dans cette chemise des ossements des bons chrétiens dont l'âme est allée au ciel aprez avoir bien vécu, en suivant la voix du grand maître de nos vies que Jessous nous est venu du ciel raconter en terre. En voyant ces ossements, nous avons pensé que, de votre païs, vous avez apperçu que nos cabanes réunies en village étoient incessamment environnées des nations venues du fond de la terre, pour nous y entraîner et nous y traitter en esclaves, dans des creux horribles où le feu ne s'éteint point. Vous avez eu pitié de nous, en nous donnant par ces ossements prétieux un excellent préservatif contre le poison dont ces ennemis de notre bonheur se servent pour nous corrompre, nous infecter et nous perdre. Cette nation, sortie des entrailles de la terre, ne pourra souffrir la présence de ces ossements qui serviront de palissade à notre village contre leurs attaques. Les bons esprits qui animaient ces os prétieux viendront à notre secours et nous feront vivre doucement doresnavant sous leur bouclier et sans être troublés de crainte.

(1) Le nom d'*Ononthio, la haute montagne*, donné d'abord au gouverneur, M. de Montmagny (*Mons magnus*), fut adopté par les sauvages de la Nouvelle-France, comme terme générique pour désigner le roi ou son représentant au Canada.

" Quand le mauvais esprit, venu des creux de la terre voudra nous gâter l'esprit en nous faisant penser de quitter notre village (devenu saint par la demeure de ces os parmi nous), pour aller courir comme des bestes vagabondes dans les bois, alors, le souvenir que nous aurons de ne pas abandonner nos protecteurs en les laissant seuls. nous retiendra comme avec une corde bien forte, dans le lieu où nous devons estre attachez au service de Jessous et de Marie, affin que un jour nous demeurions dans les belles cabanes qui font le grand et beau village de Jessous, et où les esprits saints, dont nous avons les os, font leur demeure pour toujours. De plus, par la présence de ces ossements, nous sçavons estimer combien vaut vostre affection pour la mère de celui qui a fait le ciel et la terre, puisque vous nous en donnez des marques jusqu'en de ça du grand lac sallé, où il semble que vous nous fassiez souvent entendre par vos présents dignes de vous : ' Honorez Marie comme nous l'honorons.'

" A ces deux grandes preuves de votre bon esprit pour nous, nous disons très véritablement deux fois grand mercy, et nous avons affermi notre esprit qui, comme nous croïons, ne mentira point, (aidé qu'il sera du maître du ciel), pour ne rien faire ni penser qui avilisse l'estime que nous faisons d'estre de vos amis et plus qu'amis, car vous nous aimez comme si nous étions vos enfants, puisque vous avez pensé ensemble : ' Nous adoptons et prenons pour nos enfants ceux à qui nous avons envoyé nos présens.' C'est ce qui nous exhorte à ne point déshonorer cette qualité ; en faisant mal au lieu de faire bien, nous la déshonorerions. Nous n'avons rien à vous dire et encore moins à vous donner pour reconnaître la pitié que vous avez de nous. Voicy ce que nous pensons, c'est de prier le grand maître de nos vies qu'il ayt aussi pitié de vous en vous aimant toujours de plus en plus, à cause de votre bonne vie, exempte de faire ou de penser mal : et

lorsque nous apprendrons que quelqu'un de vous, ayant assez gousté la terre, sera allé au païs des âmes, nous ferons pour lui les prières que nous avons coutume de faire, étant assemblez dans la sainte cabanne, pour ceux qui nous ont fait du bien tandis qu'ils vivoient sur la terre. Voilà tout ce que notre souvenir de ce que vous avez daigné vous abaisser jusqu'à nous de la manière que nous venons de raconter, peut offrir à vos personnes saintes, ce que Jessous aime extrêmement, devant qui nous sommes si petits en comparaison de vous, qu'à peine nous daignerait-il regarder, si vous ne le priez de ne nous pas mépriser entièrement.

" Parce que nous ne sçavons pas faire parler l'*écorce blanche*, ni vous aller trouver pour vous faire entendre et voir comme notre voix est faite, nous avons emprunté le secours de nos Pères qui nous instruisent, pour vous raconter ce que le conseil de notre nation huronne assemblée désire que vous apreniez."

L'auteur de la lettre latine termine par le paragraphe suivant qni, n'étant pas dans le style des indigènes, ne fait pas partie de la traduction du P. de Lamberville.

" Veuillez, illustres Messieurs, ne pas croire que ces paroles de nos Hurons que je vous adresse viennent de moi, et non pas d'eux-mêmes. Je n'ai fait que rendre en latin, aussi fidèlement que j'ai pu, ce qu'ils ont dit dans leur langue nationale en ma présence. J'ai omis à dessein plusieurs choses qui peut-être ne vous auraient pas été désagréables, mais j'ai cru que celles-ci suffiraient amplement pour vous faire comprendre des barbares qui ne manquent ni de talent ni de style. Je me réjouis de l'occasion qui m'est donnée de témoigner envers votre vénérable et illustre compagnie, du respect et de la bonne volonté avec laquelle je suis,

Illustres messieurs, de vous tous le très obéissant et très dévoué serviteur dans le Christ,

NICOLAS POTIER,
prêtre de la Compagnie de Jésus."

Le P. Bouvart, [1] craignant sans doute que ses compatriotes de Chartres ne doutassent de l'originalité des sentiments exprimés sur la lettre précédente, crut devoir les en assurer.

" Vous serez peut-estre surpris, écrit-il, que de pauvres gens, eslevés au milieu des bois et des forêts, soient capables d'avoir les sentiments que l'on vous marque dans ces lettres, nommément dans la latine ; mais vous saurez, messieurs, que leur coutume, lorsqu'ils ont quelque affaire, est d'assembler le conseil, composé de tous les principaux du bourg : la chose estant proposée par un des capitaines, chacun dit son avis, mesme les femmes ; ensuitte on examine quelles sont les meilleures raisons que l'on a apportées sur le sujet dont il s'agit ; on donne après quelque ordre à celles dont on a fait le choix ; enfin quelqu'un répète, comme en un corps de discours, toutes les lumières que l'on a eues dans l'assemblée, et tous les moyens que l'on doit tenir pour faire réussir l'affaire. C'est, messieurs, ce qu'ils ont fait à votre sujet ; après quoy ils ont prié les Pères de vous faire sçavoir leurs pensées et leurs sentimens en une langue qui vous fust connue, sachant par expérience que leur huron ne l'est pas aux Français."

(1) Voir *Autobiographie du P. Chaumonot*, p. 281.

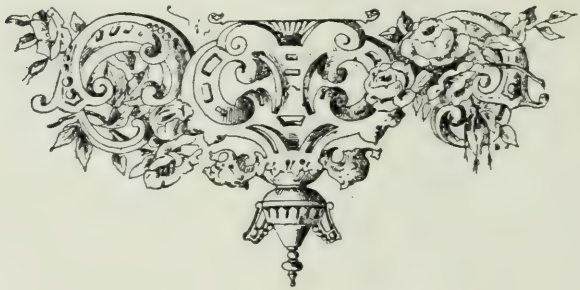

CHAPITRE DIXIÈME

Notre-Dame de la Jeune-Lorette au 19e siècle.

L'HISTOIRE de la Jeune-Lorette, comme mission distincte, finit avec le départ et la mort subséquente du dernier missionnaire jésuite de la bourgade huronne, le P. Girault de Villeneuve. Mais elle continuera de vivre dans la foi et la piété à l'ombre de la croix. Bientôt une paroisse canadienne-française surgira à côté d'elle, la couvrant de sa protection et partageant généreusement avec elle la sollicitude et le dévouement de son pasteur.

Les Hurons, toujours traités en enfants gâtés par ceux qui les avaient engendrés à la foi, goûteront d'abord médiocrement le régime nouveau, qui leur semble léser des droits fondés sur l'usage et une prescription de deux siècles. Malgré la pénurie de prêtres qui suivit, durant de longues années, la cession du Canada à l'Angleterre, ils comprendront difficilement pourquoi on refuse un missionnaire particulier à une bourgade qui, naguère, en possédait le plus souvent deux à la fois.

Un jour leurs plaintes révêtirent une forme officielle, et atteignirent le " chef de la prière ", l'évêque Denaut, dans sa lointaine résidence de Longueuil. Plein de charité et d'indulgence pour ses ouailles confiantes et naïves, le vertueux et zélé pasteur leur adresse la réponse suivante.

" Pierre Denaut, Evêque de Québec, etc., etc. Aux Sauvages de la Mission de N.-D. de Lorette, Salut et Bénédiction.

" J'ai reçu, mes chers enfants, la demande que vous m'avez faite d'un missionnaire pour la desserte de votre seul village ; et cette demande m'a réjoui, en ce sens qu'elle montre en vous un grand désir des biens spirituels, et une volonté bien marquée de participer plus abondamment aux grâces attachées au ministère de Jésus-Christ : mais d'un autre côté, elle m'afflige, parce qu'elle est faite dans un temps où il m'est impossible de vous satisfaire.

" Occuper, en effet, pour vous seuls un missionnaire, au moment où je me vois obligé d'ôter à certaines paroisses leurs pasteurs pour les employer dans des postes plus importants, me priver d'un prêtre pour une mission très peu considérable, et à portée de tous les secours, tandis que des missions très nombreuses et d'une très grande étendue sont forcées de s'en passer, c'est ce qui ne pouvait s'accorder avec la conscience de votre évêque, qui est également redevable à tous les fidèles de son bercail, puisqu'ils sont tous ses brebis.

" Oui, mes enfants, j'ai trouvé dans les extrémités de ce vaste diocèse des troupes nombreuses de vos frères, de bons sauvages et des fervents chrétiens, privés pendant la plus grande partie de l'année du pain de la divine parole et du secours des sacrements, et obligés de faire de longs voyages pour se procurer l'avantage d'avoir un prêtre ; je les ai vus partager cette disette des biens spirituels avec une foule de chrétiens de différentes nations, qui tous avaient droit à ma sollicitude ; je l'ai vu avec douleur, et je n'ai pu y remédier.

" Priez donc, mes enfants, et priez avec ferveur le maître de la moisson d'envoyer un nombre suffisant d'ouvriers pour la recueillir, [1] et si nos vœux communs sont exau-

(1) Luc, X, 2.

cés, je vous promets de vous faire part de notre abondance, et de vous donner un prêtre pour vous seuls, aussitôt que les besoins pressants de mes autres enfants n'y mettront plus d'obstacle.

" Longueuil, le 7 d'octobre 1804.

" (Signé) † P., Evêque de Québec. " (1)

Les sauvages de Lorette se soumirent respectueusement à la décision de l'évêque, et n'ont cessé, depuis lors, de vénérer et de chérir les missionnaires qui, sans distinction de race ou de nationalité, leur prodiguèrent leur zèle et leur charité. Autant que possible, et notamment dans deux cas, le curé de la paroisse canadienne-française, chargé en même temps de la desserte de la mission huronne, avait consacré les prémices de sa carrière au ministère des sauvages dans des régions lointaines du Canada. Les Hurons de Lorette pouvaient alors, mieux que jamais, compter sur uue prédilection dont leurs frères au visage pâle ne se montrèrent jamais jaloux.

L'ordre et la clarté demandent qu'on réserve pour un chapitre distinct l'historique de la paroisse de Saint-Ambroise de la Jeune-Lorette, ainsi qu'une courte biographie de ses curés-missionnaires. L'histoire du sanctuaire de la Madone au dix-neuvième siècle n'est guère mouvementée. Un incendie, la reconstruction de la chapelle, et une première messe, voilà le résumé de ses annales.

L'incendie de la chapelle, en 1862, priva durant quatre ans les Hurons des privilèges d'une desserte spéciale et des consolations qu'ils y goûtaient. Obligés de se transporter à l'église paroissiale, ils s'y trouvaient dépaysés; leurs yeux n'y contemplaient plus la douce image de la Vierge Lorettaine, ni la *sainte maison* portée par les

(1) Archives de l'Archevêché de Québec, Registre I. Cette lettre ne figure pas dans la collection imprimée des *Mandements des Evêques de Québec.*

Anges, ni les offrandes royales d'Ononthio, ni les naïfs *ex-voto* des enfants de la forêt.

Un poète canadien a traduit en strophes émues leur épreuve et leur tristesse.

Naguère une chapelle à l'antique façade,
Donnant un air joyeux à la pauvre bourgade,
Elevait vers le ciel la croix de son clocher.
Les Hurons à la messe arrivaient le dimanche
Avec leurs souliers mous et leurs chemises blanches.
Les femmes, comme ailleurs, promptes à s'approcher
De la maison de Dieu dès qu'elle était ouverte,
Revêtaient, ce jour-là, leur plus belle couverte.
Bientôt un chant pieux montait vers le Seigneur
Avec les flots d'encens et la voix du pasteur.

Mais hélas ! aujourd'hui le béni sanctuaire
N'est qu'un mur délabré !
Le sauvage n'a plus son temple tutélaire,
Son refuge sacré,
Il erre, sombre et triste, au milieu des ruines
Que l'herbe vient couvrir,
Cherchant de quel forfait les vengeances divines
Ont voulu le punir.

Il n'entend plus la voix de la joyeuse cloche
Annonçant, tour à tour,
Que déjà du repos l'heure calme s'approche,
Ou qu'enfin il est jour.
Il n'entend plus jamais le chant des brunes vierges
Elevant vers le ciel
Une âme tout en feu comme les pâles cierges
Qui brûlaient sur l'autel.

Le dimanche, autrefois, c'était fête au village ;
Aujourd'hui, tout est deuil !
De son humble maison le timide sauvage
Ne laisse plus le seuil.
Son cœur se refroidit et sa vertu chancelle
Sous le poids du malheur,
Comme on voit chanceler une frêle nacelle
Sur la mer en fureur.

Et l'on dit que le soir, lorsque d'épaisses ombres
Enveloppent ce lieu,
On voit passer souvent, au milieu des décombres
De la maison de Dieu,
Une forme suave, aussi blanche et légère
Que le sont les vapeurs ;
Et puis elle paraît s'asseoir sur une pierre
Et répandre des pleurs.

Et plus loin, sur le bord de la belle cascade,
Quand on approche un peu,
On voit un spectre nain qui sautille et gambade,
Et, de ses yeux de feu,

Regarde sans cesse, en riant avec malice,
Le saint temple détruit ;
Puis soudain, il s'élance au fond du précipice,
Dès qu'une étoile luit.

Et on croit au hameau, que cette forme exquise,
Ce fantôme brillant
Qui visite, la nuit, les restes de l'église
Et s'assied en pleurant,
C'est l'ange à qui le Ciel a confié la garde
Du village huron,
Et que ce spectre affreux, qui rit et le regarde,
Est un méchant démon.

Mais comment faire pour relever de ses ruines l'antique sanctuaire ? De police d'assurance—luxe inconnu aux sauvages sans souci du lendemain, — on n'en avait certainement pas. La charité seule, aidée d'un octroi public, pouvait leur permettre de reconstruire leur chapelle.

Leur zélé pasteur, messire François Boucher, digne successeur des Chaumonot et des de Couvert, tendra la main, et surtout fera entendre sa voix, " à temps et à contre temps," aux législateurs du pays. Il s'unira au député du comté, l'honorable François Evanturel, pour rappeler au gouvernement que " depuis la mort du dernier jésuite au Canada, les biens de la tribu huronne furent réunis au domaine public, et qu'à compter de cette époque les revenus provenant de cette source n'ont fait que s'accroître précisément dans la même proportion que la misère de la peuplade délaissée" [1]. Enfin, le gouvernement se laissa toucher et contribua *soixante-quinze louis* [2]. Les cultivateurs de Saint-Ambroise s'empressèrent de charroyer le bois nécessaire à la charpente de l'église. Les murs étaient très peu endommagés. On put donc reconstruire promptement le temple incendié, et l'ouvrir de nouveau

(1) Voir le *Journal de Québec*, 12 avril 1864. Dès le 12 juillet 1862, c'est-à-dire deux jours seulement après l'incendie, les Hurons adressèrent au Gouverneur-Général lord Monck une requête pour obtenir les moyens de rebâtir leur chapelle.

(2) Trois cents piastres. Il ne s'agit pas ici de louis sterling, mais de louis français, dont le nom n'avait pas encore disparu du langage monétaire.

au culte, à la grande joie des pauvres Hurons privés depuis quatre ans de leur sanctuaire bien-aimé. Il était temps de les remettre sous la tutelle de la Madone de Lorette installée de nouveau sur son trône d'honneur, et de les réunir au pied de l'autel où l'Agneau divin s'était si souvent immolé pour leur salut. De nouvelles tentations allaient les assaillir. Le " spectre nain," dont parle le poète, n'était pas une pure chimère. Le vautour avait déjà flairé l'espoir d'une proie facile. De faux apôtres, zélateurs d'une religion naine et mutilée, avaient offert d'acheter le terrain de la chapelle et d'y construire un temple. Leur plan exécuté, ils eussent, avec l'appât séduisant de l'or et de la bonne chère, essayé d'attirer quelques meurt-de-faim à leur prêche hérétique.

Les Hurons, plus fidèles à la foi du Christ que leurs malheureux frères les Iroquois du lac des Deux-Montagnes [1], eussent-ils résisté à tant de moyens de faux prosélytisme ? Il serait consolant de le croire, mais la divine Providence n'a pas permis qu'ils fussent soumis à une telle épreuve.

Ce fut le dimanche, 12 novembre 1865, que se fit la bénédiction de leur église restaurée.

" La chapelle, dit un chroniqueur, était remplie d'une foule émue et recueillie. Toute la population sauvage, sauf ceux qui étaient partis pour la chasse, se pressait dans l'enceinte sacrée."

Grande fut la joie de ces braves gens en se voyant groupés de nouveau au pied de la Madone.

" L'abbé Racine, [2] continue le narrateur, qui est un

(1) Il y a quelques années, se croyant frustrés de prétendus droits qu'ils réclamaient des prêtres de Saint-Sulpice, leurs bienfaiteurs et protecteurs depuis deux siècles, un groupe d'Iroquois et d'Algonquins de cette mission d'Oka, dirigés par un Canadien-Français apostat, se séparèrent de l'Eglise. Il va sans dire que les sectes les accueillirent à bras ouverts et leur construisirent un temple.

(2) Devenu plus tard évêque de Sherbrooke.

enfant de la paroisse, a prononcé un discours éloquent où les souvenirs historiques de la tribu huronne se mêlaient naturellement aux grandes vérités chrétiennes. Le prédicateur a parlé en termes touchants de cette nation autrefois si puissante, et dont presque tous les descendants étaient réunis, en ce moment-là, dans l'étroite enceinte de la petite chapelle. Il a évoqué la mémoire de leur grandeur passée et loué la foi qui les a soutenus dans les épreuves de leur déclin, et qui leur assigne un rang à part parmi les populations sauvages qui ont laissé des traces dans l'histoire des peuples civilisés. Tandis qu'il parlait ainsi, on pouvait suivre sur les énergiques figures des descendants des Hurons le sentiment ému qui remplissait leurs cœurs. Un instant, évoqué par le lieu, la circonstance, la parole de l'orateur, le passé historique de cette poignée d'hommes qui furent un peuple, apparut dans cette petite chapelle bâtie sur tant de ruines, et remplit d'émotion l'âme des assistants." [1] Elle était donc réalisée, la vision de la vierge huronne chantée par le poète. [2]

De ses débris fumants le temple renaîtra,
Au-dessus du hameau la croix de fer luira,
Et sur le saint parvis le sauvage priera.

Et la vierge huronne ira dans la prairie
Cueillir, comme autrefois, la fleur la plus jolie,
Pour orner, chaque jour, l'image de Marie.
.....
Que ton rêve était doux, jeune fille huronne!
Ce temple que tu vis, que le ciel te le donne !

Il manquait pourtant un clocher et une cloche au sanctuaire reconstruit. Cette lacune fut bientôt comblée, grâce à la générosité de monsieur François Evanturel, et le 1er juillet de l'année suivante (1866), Mgr C.-F. Baillargeon, évêque de Tloa et coadjuteur de Mgr Turgeon, archevêque de Québec, bénissait solennellement *Françoise*

(1) *Le Canadien*, 13 novembre 1865.

(2) Pamphile Lemay.

Henriette, [1] en présence de toute la tribu, d'un clergé nombreux et d'une grande affluence d'étrangers accourus pour être témoins du spectacle. [2]

* * *

Jamais le bronze sacré ne vibra avec plus d'émotion que le troisième jour d'octobre de l'an de grâce 1870. Sa voix proclamait à tout venant un fait mémorable dans les fastes de l'église de la Nouvelle-France. Ce jour-là, en effet, allait être célébrée la première messe du premier prêtre huron.

L'histoire a enregistré les diverses tentatives infructueuses que firent les missionnaires, dans le but de faire instruire et de préparer au saint ministère les enfants des tribus indigènes.

En 1636, le Père Daniel avait réussi à engager douze petits Hurons à descendre avec lui à Québec pour y commencer leurs études. Au moment du départ, grâce à la faiblesse de leurs parents, bon nombre manquèrent à l'appel. Rendus aux Trois-Rivières, malgré les présents et les réprimandes qu'employa tour à tour le P. Daniel, les autres en firent autant. Un seul demeura fidèle et persévéra dans sa résolution. Cependant, après un peu de réflexion, deux autres finirent par le rejoindre, et ils se rendirent au séminaire huron établi à Notre-Dame des Anges en attendant un lieu plus convenable. [3]

(1) Les parrains et marraines de la cloche furent M. et Mme François Evanturel, le chef Paul Picard et Mme Philippe Vincent. La *baptisée* porte les noms du premier parrain et de la seconde marraine, née Henriette Romain.

(2) Présents à la cérémonie : Messieurs J. Auclair, curé de Québec ; Ant. Racine, desservant de l'église Saint-Jean-Baptiste de Québec, A. Mailloux, V. G., G. Tremblay, curé de Beauport, L. Blais, curé de la Rivière-au-Renard, P. Doherty et N. Laliberté, du séminaire de Québec, F. Catellier et autres. Parmi les laïques, on remarquait le juge Maguire, le major Coldthurst, MM. Abraham Hamel, E. G. Cannon, etc.

(3) " En 1626, dit le P. Martin, dans une note à la première édition de la *Relation* du P. Bressany (p. 15), les jésuites avaient formé là leur première résidence à deux milles de Québec sur la rive droite de la petite rivière Lairet, à l'endroit où elle tombe dans la rivière Saint-Charles. C'était l'extrémité du terrain que leur avait donné le duc de Ventadour, sous le nom de seigneurie de N.-D. des Anges." Jacques Cartier, le découvreur du Canada, y hiverna en 1535. C'est à cet endroit que s'élève aujourd'hui le monument Cartier-Brébeuf.

Quand le P. Bressany, en 1644, partit pour le pays des Hurons, dans le but de rétablir les relations interrompues depuis la mort du P. Jogues et de secourir les missionnaires en proie à l'abandon et à la dernière misère, il fut accompagné de " six chrétiens hurons, qui depuis un an, vivaient dans le séminaire huron que les jésuites avaient commencé à Notre-Dame des Anges, près de Québec." (1

Ces Hurons n'étaient pas des écoliers, mais des néophytes qu'on avait instruits et baptisés à la résidence des jésuites.

La tentative du P. Daniel avait échoué, comme devaient également échouer plus tard celles de ses collaborateurs et de ses successeurs dans la mission du Canada. L'intention qui présida à la fondation de leur collège si princièrement doté et si bien organisé, ne devait être réalisée qu'à demi. Les fils des seuls Français devaient en bénéficier. Pourtant c'était à l'instruction des enfants des sauvages qu'il était principalement destiné, comme le prouve la citation suivante : " La compagnie de la Nouvelle-France, a tous présents et advenir salut. Les Révérends Pères de la société de Jésus, nous ont fait entendre le dessein qu'ils ont d'établir un collège séminaire en la Nouvelle-France pour y Instruire les enffans des Sauvages, les hurons esloignez de deux cens lieues de Quebecq leur en aian désià envoyé six avec promesse de Leur envoyer un grand nombre à l'advenir. Et aussi pour instruire les enffans des français qui résideront sur les Lieux. Et qu'à cet effet ils auroient besoing d'une place compétante dans le lieu désigné pour la ville que Notre Compagnie veult faire construire à Quebecq pour y bastir L'église, les logements des Régents et escoliers, Cours et enclos du dit collège et séminaire.

" A ces causes désirans contribuer de Ntre part à une si louable et salutaire entreprise avons donné concédé etc." (2)

(1) Bressany, *Relation*, page 15.

(2) L'original de ce document, conservé aux archives du Bureau des Terres de la Couronne, à Québec, est daté du 18 mars 1637.

" Bien des fois depuis, dit Ferland, [1] dans la vue de les former pour le saint ministère, on a essayé de faire faire un cours d'études à de jeunes sauvages doués d'heureuses dispositions, et jamais l'on n'a réussi. A peine avaient-ils subi une ou deux années de captivité au collège que, poussés par un mouvement irrésistible, ils jetaient bas les habits de l'étudiant, endossaient le capot de chasseur, et s'élançaient, ivres de joie, dans les sentiers de la forêt. "

Plus tard, en 1668, lors de l'ouverture de ses classes, le séminaire de Québec essaya de franciser et d'instruire quelques enfants sauvages, mais avec fort peu de succès. [2] Une expérience contemporaine n'a guère eu plus de résultat.

Faut-il donc s'étonner s'il y eut grande liesse à Notre-Dame de la Jeune-Lorette le 3 octobre 1870 ?

" Les drapeaux, les pavillons aux couleurs variées, dit la chronique, flottaient au vent, et rivalisaient d'éclat avec les feuilles brillantes de la forêt ; la voix solennelle du canon, se mêlant aux mille voix de la cascade, portait au loin le bruit de la fête et annonçait la joie de tous les cœurs. Dans le temple, les ornements antiques et précieux, les statues, les reliquaires, les *ex-voto* d'or et d'argent brillaient au milieu de la verdnre, des fleurs, des couronnes et des guirlandes. Les voix langoureuses des en-

(1) *Cours d'histoire du Canada*, tome I, p. 210.

(2) Ferland, *Cours d'histoire du Canada*, tome II, page 96. *L'Abeille* (19 octobre 1878) racontant les origines du Petit Séminaire de Québec, dont les classes furent ouvertes pour la première fois le 9 octobre 1668, donne les noms des premiers élèves inscrits.

Ils étaient au nombre de treize, dont six petits Hurons : Josepn Haondecheté, Joseph Honhatoron, Joseph Handeouaturi, Joseph Ookonchiandes, Jean Aontronouret et Nicolas Arsaritta.

" Nos confrères hurons, que devinrent-ils ? se demande le rédacteur de *L'Abeille*. Oh ! pas un ne persévéra. Au bout de quelques mois, sur six, cinq s'étaient déjà envolés de la cage. Croit-on qu'il fût si facile de franciser ces jeunes natures primitives ? Que d'embarras, que de petites entraves allaient contrarier les aspirations de leur enfance ! Quel supplice, par exemple, de s'appliquer à saisir une règle de grammaire, quand, depuis l'âge de quatre ans, on n'a connu qu'un seul exercice, lancer une pierre contre l'écureuil des bois, ou tirer une flèche contre l'oiseau des airs ! "

fants sauvages faisaient entendre de pieux cantiques, et la foule recueillie et émue, composée en grande partie des restes de la noble nation huronne, rendait grâces à Dieu. Un de leur tribu, un frère, un enfant du village de Lorette, Sa8atanen (l'homme du souvenir), l'abbé Prosper Vincent, le premier prêtre huron, disait sa première messe."

L'abbé Benjamin Paquet, du séminaire de Québec, qui assistait le nouveau prêtre, adressa après l'évangile à l'auditoir attentif une courte et chaleureuse allocution qui fit verser de douces larmes. Après avoir exposé brièvement le rôle et la dignité du prêtre, il félicita les descendants de la vaillante nation huronne d'avoir offert un prêter au Seigneur, le premier depuis que la bonne nouvelle du salut leur fut annoncée.

Après le chant du *Te Deum*, tous les habitants du village se rendirent à la sacristie. Là, le doyen de la nation, prenant la parole au nom de tous, dit : " Mon frère, les Hurons sont heureux aujourd'hui, et moi plus que les autres, je remercie le Grand Esprit de m'avoir conservé la vie (le vénérable chef Paul avait alors quatre-vingt-cinq ans). Nous venons demander la bénédiction du premier prêtre huron."

Avant de bénir ses frères, l'abbé Vincent s'exprima en ces termes : " Chers et bien aimés compatriotes, les paroles me manquent pour rendre la joie qui déborde de mon cœur en ce moment solennel. C'est un grand et beau jour pour moi, *hæc dies quam fecit Dominus ;* ce jour, c'est le Seigneur qui l'a fait, et le ciel comble mes vœux en associant à mon bonheur les restes d'une nation, illustre entre toutes, autrefois plus nombreuse que les feuilles de la forêt. Remercions le Grand Esprit d'avoir daigné choisir le premier prêtre sauvage au sein de la nation huronne. J'étais indigne d'une aussi grande faveur : elle est due, sans doute, au sang de nos martyrs, à l'élan de vos désirs pieux et à la ferveur des prières de notre vénérable

missionnaire [1]. Chers frères, c'est avec un indicible bonheur que je vais vous donner ma bénédiction, au nom du Grand Esprit, afin d'attirer sur les débris de la nation des Kondiaronk et des Ahatsistari [2] les grâces abondantes du ciel. [3]

* * *

Il convient d'ajouter encore une page à l'histoire de l'église huronne au dix-neuvième siècle, pour raconter les vœux exprimés par la nation pour la béatification de ceux qui étaient venus leur prêcher la foi de Jésus-Christ.

Quand, en 1875, on fit des démarches pour introduire la cause de la vénérable Marie de l'Incarnation, les Hurons de Lorette se souvenant, eux aussi, du zèle et de la charité de celle qui avait été particulièrement la bienfaitrice de leur nation, et justement désireux de la voir glorifier, comme de témoigner leur gratitude envers les continuatrices de son apostolat auprès les filles de la tribu, adressèrent à Sa Sainteté Pie IX une lettre postulatoire, dont voici les principaux passages :

" Très Saint Père,

" Le plus grand de tous les Pères après celui qui est aux cieux, nous sommes les plus petits de Vos enfants ; mais Vous êtes le Représentant de Celui qui a dit : ' Laissez venir à moi les petits enfants, ' et nous venons avec confiance nous prosterner à vos pieds.

" Très Saint Père, Nous, les Chefs et Guerriers de la Tribu huronne, T'apportons et Te présentons à genoux un parfum précieux, le parfum des vertus de la Révérende Mère Marie de l'Incarnation. Ce parfum a été cueilli dans nos cœurs et se compose de nos sentiments de véné-

(1) Messire François Boucher.

(2) Chefs renommés de la nation au 17e siècle, fervents chrétiens, alliés des Français.

(3) Voir le *Journal de Québec*, 4 octobre 1870.

ration et de reconnaissance. Veuille le faire monter au ciel, afin que passant par Tes mains il soit plus agréable à Dieu.

" La Révérende Mère Marie de l'Incarnation nous a appelés du fond de nos bois pour nous apprendre à connaître et à adorer le vrai Maître de la vie. Elle a pris dans ses mains nos cœurs et les a placés devant l'Eternel comme une corbeille de fruits cueillis par elle. Par ses soins nous avons appris à être doux : les loups et les ours lui ont lèché les mains. Ceux qui ne savaient que rugir dans la colère se sont mis soudain à chanter des hymnes de paix et de reconnaissance.... De sa main elle a marqué nos cœurs du signe de la Foi, et la Foi est restée gravée dans nos cœurs.

.....

" Désormais, l'ours, le loup, le chevreuil, le castor et la tortue[1] resteront enchaînés, liés à la pierre du sanctuaire, et trouveront une voix harmonieuse pour célébrer les louanges du Grand Maître de la Vie. Bien des lunes ont passé depuis cette première aurore de la Vraie Lumière qui a lui sur nous ; notre nation, grande alors, menace même de disparaître.

" Très Saint Père,

" Nous Te prions de recueillir, avec le dernier vœu et le dernier souffle de la Tribu Huronne, le témoignage de sa profonde reconnaissance et de sa vénération pour la Révérende Mère Marie de l'Incarnation. Les os de nos pères tressailleront dans la tombe si Ta Voix proclame le bonheur éternel de notre Mère à qui nous devons la Foi en Jésus-Christ. Elle a trouvé parmi nos femmes, des vierges dignes du Sanctuaire ; parmi nos guerriers, des missionnaires et des martyrs qui lui tresseront une couronne au ciel. Il ne nous reste plus, à nous, qu'une der-

(1) Noms des cinq familles de la tribu.

nière goutte de sang huron, mais si cette dernière goutte de sang pouvait orner la couronne que la Mère Marie de l'Incarnation recevrait au ciel, nous l'offririons de bon cœur."

Cette lettre était revêtue de la signature de François-Xavier Tahourenché (Point du Jour), et de quinze autres chefs et guerriers de la tribu.

Ce vœu solennel et sincère, les Hurons de Lorette tenaient à l'exprimer. Deux siècles et plus de dévouement et de charité au service de leurs âmes, voilà le titre vénérable qui consacrait le souvenir de leurs bienfaiteurs spirituels, et leur imposait à eux le devoir de la reconnaissance. La foi qu'ils avaient héritée de leurs ancêtres, ils la devaient aux sages et vertueuses leçons de Marie de l'Incarnation, comme au sang généreux de Brébeuf et de ses compagnons de martyre, comme au zèle apostolique du vénérable François de Laval. Au moment où l'Eglise. saintement fière de la gloire de ses enfants, demande aux annales de la Nouvelle-France les noms de ceux qui sont dignes de briller au livre d'or de la sainteté, n'est-il pas juste que ceux qui ont eu les prémices de tant d'héroïques vertus, élèvent la voix pour demander la glorification de ceux qui les ont gagnés à Jésus-Christ, que les fils de cette église naissante, comme celle de la "femme forte," se lèvent et la proclament bienheureuse ?

Ce tribut de vénération et de reconnaissance, ils s'en acquittèrent deux fois encore, dans des circonstances aussi mémorables que touchantes et solennelles.

Quand, le 23 mai 1878, on transporta, par la ville de Québec, les restes de l'évêque apôtre, du vénérable François de Laval, pour les déposer définitivement dans la chapelle de son Séminaire, les Hurons figurèrent en costume national, dans ce cortège qui ressemblait plutôt à une marche triomphale qu'à une procession funèbre.

Quelques jours auparavant, ils avaient envoyé une cou-

ronne de *ouampum* surmontée d'une antique croix d'argent qui remonte aux origines de la colonie. C'était leur offrande à la mémoire de Ari8a8ahi, " l'homme de la grande affaire," comme leurs ancêtres avaient appelé le " chef de la prière " quand il les visita pour la première fois. Aux couleurs blanche et violette (nuances naturelles de la porcelaine sauvage et seules permises par la liturgie funèbre), ils avaient ajouté à titre de privilège quelques feuilles vertes, pour symboliser l'espérance de la béatification prochaine du grand évêque.

Quelques années plus tard, une pompe analogue signalait la translation des restes des Pères Jésuites du Péron et de Quen, dont le premier fut missionnaire au pays des Hurons durant vingt-sept ans, et du frère coadjuteur Liégeois.

Ces ossements, trouvés dans la crypte de la chapelle du collège des Jésuites lors de la démolition à jamais regrettable de ce monument historique, et mystérieusement dérobés à la vénération publique, furent placés à la chapelle des Ursulines et honorés d'un monument dû à la libéralité du gouvernement provincial.

Les guerriers hurons figurèrent dans cette solennelle procession, pour rendre un dernier hommage à la mémoire des vaillants missionnaires qui avaient tout quitté pour les conquérir à Jésus, et auraient volontiers sacrifié leur vie pour assurer à leurs ouailles la vie éternelle.

* * *

La visite de Son Excellence Mgr Falconio, le premier délégué apostolique qui ait mis le pied dans la bourgade huronne, termine heureusement l'histoire de la chapelle de Lorette au XIXe siècle.

C'était le 28 juillet 1900.

Toute la tribu avait revêtu son costume de gala. Les maisons de la paroisse canadienne-française et du village

indien étaient pavoisées d'oriflammes aux couleurs variées. Les cloches sonnaient à toute volée et le canon tonnait, quand l'équipage passa au milieu de la foule agenouillée pour recevoir la bénédiction du représentant du Pape.

Un des chefs de la tribu lut en huron et en français la harangue suivante :

" Père, Evêque, et tous les Prêtres, nous vous saluons. Le jour est grand, le jour est beau ; car c'est Dieu qui l'a fait ce jour, dans lequel les chefs hurons, les femmes et tous les enfants saluent le grand homme envoyé par Léon XIII.

" Nos cœurs sont réjouis.

" Le vent est embaumé sur ton passage et ton ange gardien compte tous les pas que tu fais, puisque tu viens faire mieux prier Dieu dans la chapelle de Marie.

" Nous pleurons sur le sort de Léon XIII, notre père dans la foi, et nous le prions de lui accorder de meilleurs jours.

" Agenouillés devant toi, nous demandons ta bénédiction pour les Hurons."

Son Excellence répondit en quelques mots à cette naïve adresse, puis reçut les cadeaux de fabrication indigène, que chacun, même les petits enfants, voulut lui offrir. La bénédiction du Très Saint Sacrement, pendant laquelle le chœur de la chapelle chanta de pieux cantiques en langue huronne, termina cette visite mémorable dans les fastes de la Jeune-Lorette.

CHAPITRE ONZIÈME

Habitations, costumes, usages traditionnels et industries des hurons de Lorette.

LORETTE est sise au portique des Laurentides. De ses hauteurs verdoyantes le regard embrasse un vaste panorama dont la crête des monts Alleghanies trace la limite extrême.

" Le coup-d'œil est magnifique, dit un pèlerin ; de chaque côté, à perte de vue, ondulent les vertes Laurentides ; et là-bas, sur l'autre versant de la vallée du Saint-Charles, où dorment tant de souvenirs, apparaît un nid de pierre : c'est Québec. Le soir, le spectacle devient féérique. Le soleil traîne sur les murailles grises ses lueurs mourantes et teint de pourpre les coupoles et les flèches. Les derniers rayons se noient dans les flots du port. Alors tout revêt un ton uniforme ; les lignes, les couleurs s'effacent. Puis, tandis que la nuit descend sur les choses et les enveloppe, la ville au loin s'illumine. C'est merveille de voir, dans l'ombre, s'allumer ses mille feux. Partout, sur le vieux promontoire, naissent des clartés presque blanches qui vont rejoindre au bas de l'horizon les premières étoiles. " (1)

Le site enchanteur de la Jeune-Lorette, sa proximité de la ville, un service de chemin de fer à la commodité des hommes de bureau, en font aujourd'hui un lieu de villégiature désirable pour ceux qui, avec raison, tiennent à continuer, durant les vacances, la vie de famille.

(1) Le R. P. A.-H. Beaudet, dans *Le Rosaire*, livraison d'octobre 1897, p. 275.

Au temps des omnibus, on n'y allait guère pour y passer l'été. C'était le privilège de quelques rares familles avides de tranquillité champêtre. Mais, en revanche, de temps immémorial, Lorette a été le rendez-vous des touristes, militaires ou civils, qui débarquaient à Québec. Le voyageur anglais surtout aurait cru manquer gravement à la tradition s'il n'avait pu raconter aux siens ou noter sur un calepin une visite aux aborigènes du Canada. C'était, au reste, une curiosité bien légitime qui poussait l'étranger à voir les descendants de ceux qui avaient été les maîtres du pays, dont le nom et les exploits avaient dès l'enfance peuplé son imagination de scènes fantastiques et invraisemblables. Ses illusions se dissipaient promptement en face de la réalité, et les *peaux-rouges* de Gustave Aymard et de Fenimore Cooper perdaient à l'instant leur allure farouche et sanguinaire.

L'histoire nous a conservé le récit d'un pèlerinage au sanctuaire de la Madone [1]. Après la mort du P. Chaumonot et la dernière transmigration des Hurons, le mouvement des pèlerins semble avoir continué, pour s'affaiblir graduellement jusqu'à la mort du dernier missionnaire jésuite. Quelques-uns des visiteurs qui s'y rendaient y étaient attirés par la seule curiosité ou par le désir de s'instruire.

C'est dans ce dernier but que le naturaliste suédois, Pierre Kalm, visita Lorette en 1749. Il y fut conduit par un guide que lui procura le gouverneur-général, le marquis de la Gallissonière. Arrivé à Lorette dans la soirée du 12 août, il alla passer la nuit chez les jésuites. Après avoir employé la journée suivante à explorer les environs et à herboriser, il y revint le 14 du même mois.

Le récit de Kalm est d'une exactitude quasi photographique. Son œil observateur lui tenait lieu de kodak.

(1) Voir plus loin la narration de ce pèlerinage.

La description suivante des habitations et du costume des lorettains est donc aussi fidèle que possible.

D'après Kalm, " quand le P. Richer, leur missionnaire à cette époque, y vint pour la première fois (en 1715) ils (les Hurons) vivaient dans des cabanes (*wigwams*) faites sur le modèle de celles des Lapons. Depuis, ils se sont bâti des habitations à la mode française. Chaque maison est divisée en deux parties, dont l'une est la chambre à coucher, et l'autre, la cuisine, qui contient un petit four en pierre, recouvert à son sommet d'une plaque de fer. Les lits sont rangés contre le mur et dépourvus de draps et de couvre-pieds : l'Indien, lorsqu'il se couche, s'enroule dans la même couverture qu'il a portée toute la journée." (1)

Sauf la substitution de poëles aux fours primitifs, et l'addition de quelques modestes meubles, l'intérieur des maisons d'aujourd'hui ne contraste guère avec la description du savant suédois. Quant à l'extérieur, c'est toujours le même tohu-bohu de maisonnettes en bois disposées sans régularité et séparées par des sentiers que le cordeau n'a jamais alignés. On remarque pourtant quelques maisons construites et aménagées avec un goût et un confort qui accusent une civilisation avancée.

Le costume des lorettains est décrit en détail par le même narrateur. Après avoir dit que " les hommes aiment à porter des gilets ou vestes comme les Français," et que " les femmes restent fidèles au costume indien," il trace le portrait suivant. L'occasion était favorable, car les Hurons avaient revêtu leur toilette de gala pour la réception que le nouveau gouverneur-général, le marquis de la Jonquière, arrivé six jours auparavant (le 15 août 1749) donnait aux réprésentants des trois nations indiennes du pays : les Hurons, les Micmacs et les Agniers.

(1) Kalm, *Voyage dans l'Amérique du Nord*, p. 123.

" Les Hurons, dit Kalm, appartenaient au groupe d'Indiens établis à Lorette et convertis à la religion chrétienne. Ils sont grands, robustes, bien faits et de couleur cuivrée. Leur chevelure noire et courte est rasée sur le front d'une oreille à l'autre. Ils n'ont ni chapeaux ni casquettes, mais plusieurs portent des pendants d'oreilles. Les uns ont toute la figure, et même jusqu'aux cheveux peints de vermillon ; mais d'autres se sont contentés de quelques bariolages sur le front et près des oreilles. Le rouge est évidemment leur couleur préférée. J'en ai vu cependant qui avaient toute la face barbouillée de noir. [1]

" Leur habillement se compose d'une chemise blanche ou en toile à carreaux et d'un morceau de gros drap à longs poils, de couleur bleue ou blanche, garni en bas d'une bordure bleue ou rouge. Ils portent cette couverture sur leurs épaules ou enroulée autour de la taille.

" Leur cou est orné d'un collier de *ouampums* violets alternant avec de petits *ouampums* bleus. Ces grains de nacre, menus et ressemblant à des perles oblongues, sont faits de l'écaille d'une espèce de bivalve que les Anglais appellent *clams*. Au bout du collier de *ouampums* beaucoup d'Indiens portent, pendue sur la poitrine, une grosse pièce de monnaie française marquée à l'effigie du roi, ou une grande écaille d'une belle couleur blanche qu'ils estiment à un haut prix, et qui, en effet, a une valeur considérable. Enfin, d'autres n'ont aucun ornement autour du cou ; ils vont toujours la poitrine découverte, sur laquelle se balance leur sac à tabac fait de peau de bête sauvage, le poil tourné en dehors. Leur chaussures de cuir ont une grande ressemblance avec les souliers sans talon des

(1) Le lecteur se rappelle que pour réagir contre la pratique de se *mattachier* (tatouer) la figure, pratique si chère aux sauvages, le P. Chaumonot avait demandé que la madone de Lorette fut toute blanche, au lieu d'être noire comme l'original. Faut-il conclure du récit de Kalm que son but avait été manqué, ou que la peinture était tolérée seulement pour les grandes cérémonies ?

femmes de la Finlande. Ils s'enveloppent les jambes de drap bleu, qui leur tiennent lieu de bas. " [1]

Aujourd'hui les hommes s'habillent à l'européenne, sauf les jours de gala, où leur costume diffère du précédent dans les détails suivants. Ils portent sur la tête un bonnet brodé avec des poils de porc épic aux couleurs et aux dessins variés, et surmonté d'une touffe ou d'une couronne de plumes blanches. La couverture de drap est remplacée, soit par une tunique en indienne, ou un capot de drap bleu resserrée à la taille par une ceinture fléchée. Leurs bras sont resserrés par des bracelets en argent, et à leur cou pend souvent une grande médaille du même métal, portant l'effigie du souverain régnant, marque distinctive des chefs de la tribu.

Kalm n'a pas décrit le costume des femmes, tout en rappelant qu'elles se montraient, sur ce point, plus fidèles à la tradition et moins esclaves des caprices de la mode que leurs maris et leurs frères.

Il faudrait se reporter à plus d'un demi-siècle en ararrière pour trouver toutes les matrones de la tribu revêtues du costume national. Aujourd'hui, à peine une ou deux, les plus anciennes de la bourgade, l'ont-elles conservé. La nature et la couleur des étoffes sont les mêmes que celles des hommes ; le capot est remplacé par un *machicoté* ou cotteron, et une jupe en drap bleu descendant un peu plus bas que le genou et garnie d'une bordure de soie jaune ou rouge. Les mitasses et les mocassins composent la chaussure. Mêmes ornements d'argent aux bras et sur la poitrine ; une grande couverte bleue sert à envelopper et protéger la tête et les épaules.

(1) Kalm, ouvrage cité, p. 135. Le narrateur se trompe en donnant le nom de *moccasins* à l'enveloppe des jambes, appelée par les sauvages *mitasses*. Le premier nom convient plutôt aux chaussures de cuir d'orignal ou de caribou, connues vulgairement sous le nom de *souliers mous*, et dont la *botte sauvage* du paysan canadien semble être une imitation, au moins quant à la partie qui chausse le pied.

Il va sans dire que l'usage de la peinture pour le tatouage, usage barbare et réservé aux hommes seuls, a complètement disparu.

Le sauvage, naturellement vaniteux, aime à se parer de ses plus beaux atours. Les couleurs ne sont jamais trop vives pour satisfaire son goût. Les occasions ne manquaient pas jadis d'étaler son brillant costume. Réceptions d'ambassadeurs d'autres tribus ou de personnages de la race blanche, nomination de chefs officiels ou honoraires, tout lui servait d'occasion pour de solennelles réjouissances et des ripailles gargantuesques dont les largesses du héros de la fête faisaient les frais. Le sauvage qui, en fait d'abstinence et de privation, fait souvent de nécessité vertu, entend bien qu'on ne se montre pas chiche envers lui. Son imprévoyance et son insouciance n'en fournissent que trop souvent l'occasion.

Tour à tour Lorette a reçu la visite de tous les gouverneurs, tant français qu'anglais, qui se sont succédé au Château Saint-Louis depuis la fin du 17e siècle, date de la fondation de la bourgade. Les intendants, les officiers militaires, les touristes de marque ont tenu à voir chez eux les représentants de la grande nation huronne.

L'histoire n'a gardé le souvenir que d'une seule de ces réceptions sous la domination française. Elle eut lieu à l'occasion du pèlerinage du Père Charlevoix, en compagnie de l'Intendant et de Mme Bégon, en février 1721.

Après avoir constaté que, malgré le site sauvage de la mission, le concours des fidèles au sanctuaire est fort grand, et qu'on est saisi parfois d'une " sainte horreur " en y pénétrant, l'historien fait l'éloge de la ferveur des Lorettains. " Rien n'est plus touchant, dit-il, que de les entendre chanter à deux chœurs, les hommes d'un côté et les femmes de l'autre, les prières de l'Eglise, et des cantiques en leur langue."

" Monsieur et Madame Bégon, continue le Père Char-

levoix, étaient de notre pèlerinage, et furent reçus de ces bons néophytes, comme le devaient être des personnes de ce rang, et qui ne les laissent jamais manquer du nécessaire. Après une réception toute militaire de la part des guerriers, et les acclamations de la multitude, on commença par les exercices de piété, où l'on s'édifia mutuellement. Ils furent suivis d'un festin général, dont Madame Bégon fit les frais et reçut tous les honneurs. Les hommes, suivant l'usage, mangèrent dans une maison, et les femmes avec les petits enfants, dans une autre. Je dis maison, et non point cabane, car les Sauvages se sont depuis peu logés à la française.

" Les femmes dans ces rencontres sont accoutumées de témoigner leur gratitude que par le silence et leur modestie ; mais parceque c'était la première Dame [1] qui fût alors dans la colonie qui régalait tout le village, on accorda aux Huronnes un Orateur, par l'organe duquel elles déployèrent à leur illustre bienfaitrice tous les sentiments de leur cœur. Pour les hommes, après que le Chef eut harangué l'Intendant, ils dansèrent et chantèrent tant que l'on voulut."

Après une appréciation fort peu flatteuse de la musique huronne, l'historien achève ainsi sa relation :

" Dans ces rencontres, la harangue est ce qui vaut le mieux : on y explique en peu de mots, et presque toujours d'une manière ingénieuse, le sujet de la fête, à laquelle on ne manque jamais de donner des motifs relevés. Les louanges de celui qui en fait les frais ne sont pas oubliées, et l'on profite quelquefois de l'occasion des personnes qui sont présentes, quand on parle surtout devant le Gouverneur-Général ou l'Intendant, pour demander leur grâce ou pour faire quelque représentation. L'orateur des Huronnes nous dit ce jour-là des choses si spirituelles

(1) La marquise de Vaudreuil, femme du premier gouverneur de ce nom, était alors en France. Elle en revint cette même année (1721).

qu'on soupçonna l'interprète, qui était le missionnaire même, [1] de lui avoir prêté son esprit et sa politesse avec sa voix ; mais il protesta qu'il n'avait rien ajouté du sien, et on le crut, parce qu'il est connu pour un des hommes du monde le plus franc et le plus vrai." [2]

Sous la domination anglaise, il n'y eut plus de pèlerinages à Lorette, mais grand nombre de visiteurs distingués s'y rendirent en touristes. On y donna aussi des réceptions solennelles aux deux premiers lieutenants-gouverneurs de la province de Québec, sir N. F. Belleau et l'hon R. E. Caron.

Pour faire acte d'hommage au gouverneur-général, une députation de chefs et de guerriers de la tribu se rendait à Québec et le Grand Chef haranguait le représentant de Sa Majesté.

Lord Elgin, le premier de l'an 1852, et Lord Dufferin, le 6 octobre 1873, furent l'objet de pareilles démonstrations de loyauté. Il convenait que ces deux hommes d'Etat, si illustres et en même temps si sympathiques au Canada Français, entendissent de la bouche des enfants de la forêt l'écho de leur juste popularité.

Le journal du grand chef F. X. Tahourenché nous a conservé le texte de la harangue qu'il composa probablement lui-même pour saluer le premier de ces deux personnages.

" Ononthio, Grand Maître.

" Mon Père, les chefs, les guerriers, les femmes et les enfants de notre tribu vous saluent et vous souhaitent une bonne et heureuse année, accompagnée de bien d'autres, et une bonne santé, (ainsi qu'à votre famille). Aussi, ils saluent en même temps, en votre personne, leur grand'-

(1) Le P. Daniel Richer.

(2) *Charlevoix*, *Histoire de la Nouvelle-France*, tome III, p. 84.

mère [1] qui est de l'autre bord du grand lac, et lui font les mêmes souhaits qu'ils vous ont faits.

" Mon Père, les chefs, les guerriers, les femmes et les enfants vous demandent de les avoir toujours sous vos ailes, de penser à eux de temps en temps, et d'en prendre soin. Vous êtes leur Père, et ils sont vos enfants, eux qui ont été, qui sont, et qui seront toujours (nous l'espérons) prêts, aussitôt que vous secouerez les ailes, à se montrer, à prendre vos intérêts et votre défense, en tout temps et en tous lieux.

" Mon Père, on dit que vous êtes comme un oiseau : vous changez de place de temps en temps, et cela, (nous le pensons) pour l'intérêt de vos enfants. Chacun vous a, à son tour, près de lui pour vous demander ce dont il a besoin.

" Mon Père, nous prierons le Maître de la vie de vous conserver longtemps pour le bonheur de votre famille et de tous vos autres enfants. To Ahia8enk. Ainsi-soit-il."

Le roi d'Angleterre actuellement régnant, Edouard VII, alors Prince de Galles, à l'occasion de son passage à Québec, en 1860, entendit une courte harangue en huron et en français, que lui présentèrent le grand chef Simon Romain Tsa8enhohi et le second chef F.-X. Tahourenché, seuls admis auprès de Son Altesse Royale. La sévérité du duc de Newcastle, qui accompagnait le prince en qualité de mentor, s'opposa à l'entrée des autres chefs. [2]

Voici la version française de l'adresse au Prince de Galles :

(1) La reine d'Angleterre.

(2) Une vieille huronne, la doyenne de la tribu, apprenant que le Prince de Galles allait visiter Québec, s'écria : " Le Prince de Galles ! oh, je le connais bien, j'ai dansé avec lui." Son partenaire de la fin du 18e siècle avait été, soit le prince William-Henry, duc de Clarence, troisième fils de George III, qui vint au Canada en 1787, ou Edouard, duc de Kent, quatrième fils du même roi, père de la reine Victoria, et grand-père du roi actuel, qui séjourna dans le pays de 1791 à 1794.

" Grand Prince,

" Les descendants de la tribu des Hurons souhaitent la bienvenue au Fils aîné de leur auguste Mère. Quoiqu'ils n'habitent plus les forêts, ils sont restés fidèles à leurs anciennes traditions. Il y a heureusement bien longtemps que la hache de guerre a été enterrée ; mais si les intrigues des ennemis de la Couronne que vous devez ceindre un jour le rendaient nécessaire, vos guerriers sont encore prêts à lever le *tomahawk* [1], et à voler à son secours.

" Puisse le Grand Esprit vous conduire en sûreté à travers les dangers du Grand Lac que vous avez traversé pour venir visiter vos enfants futurs." [2]

Quelques princes du sang de la vieille France vinrent aussi voir chez eux les descendants d'une race qui avait combattu pour le drapeau fleurdelysé. Le prince de Joinville, fils de Louis-Philippe, les visita en voyageur *incognito*, et plus tard, le comte de Paris reçut à Québec une délégation des Hurons de Lorette, en costume de guerre. Cette réception a été décrite dans une relation pleine d'intérêt de la visite du royal touriste. [3] L'auteur, appréciant ailleurs le style de la harangue des Hurons, s'exprime comme suit :

" Le fils du chef appelé " Point du Jour " se nomme Paul Picard, et il est notaire,—ce qui ne l'empêche pas de signer quelquefois ' Paul TsaSenhohi, guerrier.' C'est un littérateur du cru, d'un talent réel et original. La comtesse de Paris ayant envoyé à sa fille *Okouésenne*, par l'intermédiaire de M. Frémont, alors maire de Québec, un riche bracelet d'or avec fleur-de-lis en diamants, le guer-

(1) Hache de guerre.

(2) Cette adresse fut composée par feu W. B. Lindsay, avocat, alors sous-greffier de l'Assemblé Législative du Canada Uni.

(3) Ernest Gagnon, *Le comte de Paris à Québec*, chez Darveau, Québec, 1891.

rier-notaire reçut le maire dans sa maison (le 24 février 1891) et lui fit son remerciment en ces termes :

" Mon Frère,

" Au nom de Clémentine Ok8esen (la perdrix), permets-moi de te remercier pour la bonté que Tu as eue en venant lui apporter le beau présent de la Femme d'Ononthio.

" Dis à la Reine de France que si je ne puis trouver de mots assez éloquents pour L'en remercier dignement, qu'Elle ne croie pas que c'est la faute de mon cœur, mais peut-être bien celle de mon esprit.

" Dis-lui que la France a toujours brillé aux yeux des Hurons, mes ancêtres, par la croix que les bons Pères Jésuites portent à leur ceinturon, et qu'elle brille aujourd'hui d'un nouvel éclat au village de Lorette par le scintillement du beau lys envoyé à Ok8esen.

" Dis a Ononthio que son portrait sera conservé précieusement au village avec les souvenirs donnés par Ses Pères.

" Dis encore à Sa Femme que Ok8esen priera le Grand-Esprit pour qu'Il éloigne d'Elle les ouragans aux ailes de feu ; pour que les eaux tumultueuses abaissent leurs têtes et s'adoucissent, afin qu'elles forment une grande nappe d'eau bien unie, et que l'on entende la Reine chanter doucement dans son pays les belles chansons de la vieille France."

" Ainsi s'exprimait M. Paul Picard le 24 février 1891. Il ne faut pas que les républicains s'offusquent de ce langage ; si Tsa8enhohi se trouvait en présence du président de la république française, il lui débiterait ses plus belles métaphores et lui donnerait de l'Ononthio à pleines périodes. Le fin Huron a cependant une notion très exacte des choses, et, dans la circonstance que je viens de rappeler, il se rendait parfaitement compte des anachronismes de son langage."

* * *

La nomination d'un chef était toujours accompagnée de cérémonies imposantes. Depuis le commencement du 19e siècle, l'usage s'est introduit de décerner le titre honorifique de chef, avec un nom huron approprié, aux bienfaiteurs de la nation, ou à des personnages de marque qui honorent la bourgade d'une visite spéciale.

Le premier chef honoraire que mentionne l'histoire fut Robert Symes. Sa réception eut lieu le 21 février 1838. L'élu reçut le nom de *Hosa8athi*, qui signifie " il a défendu son pays." Il veut aussi dire " pacificateur," celui à qui la tribu a recours pour régler ses différends. Ce nom lui fut décerné en souvenir des nombreux bienfaits que la nation reçut de lui et de son aimable épouse durant les ravages du choléra en 1834, et comme marque de reconnaissance pour les services précieux rendus à son pays en sa qualité de magistrat dans le district de Québec.

Le héros de cette fête, outre de nombreuses largesses, fit faire par un peintre anglais, Henry D. Thielcke, un tableau commémoratif de cette solennité. Comme ce tableau représente un groupe caractéristique de la nation huronne, avec l'élite de ses chefs et guerriers à cette époque, on trouvera au chapitre suivant les noms des personnages qui y figurent. Le nouveau chef blanc fit faire une reproduction en gravure coloriée du tableau, et chacun des intéressés en reçut un exemplaire.

Le 30 août 1879, un illustre enfant de la paroisse de Saint-Ambroise dont la jeunesse s'était écoulée dans le voisinage et la camaraderie des Lorettains, Monseigneur Dominique Racine, premier évêque de Chicoutimi, était, à son tour, l'objet d'une démonstration analogue. L'allocution qu'il fit en cette circonstance retrace le cérémonial antique en usage dans les solennités de ce genre et rappelle les paroles qu'on y adressait. Le lecteur la lira avec intérêt.

" Chez la nation huronne, l'amie et la fidèle alliée de nos ancêtres, dans la paix et dans la guerre, c'était la coutume, lorsqu'il s'agissait de créer un capitaine et de lui donner un nom illustré par de nobles actions, de donner avis aux nations amies, de se trouver, si elles l'avaient pour agréable, au lieu où se devait faire cette imposante cérémonie.

" Pendant que le festin se préparait, deux capitaines allaient chercher l'élu dans sa cabane et s'entretenaient quelques instants avec lui. Ils passaient à son cou un grand collier de porcelaine, le revêtaient d'un riche et brillant manteau, ornaient sa tête de plumes de différentes couleurs, lui mettaient en main un beau calumet et du pétun pour en user.

" Dès qu'il paraissait dans l'assemblée, un hérault déclarait le sujet de la cérémonie : ' Que tout le monde demeure en paix, ouvrez vos oreilles et fermez vos bouches ; ce que je vais dire est d'importance. Il s'agit d'élire, ou de faire revivre un grand capitaine.' Puis il le nommait, il rapportait ses nobles actions, le genre de sa mort, et disait à tous ceux de sa nation de le regarder comme un vrai capitaine de leur nation, de l'écouter, de l'honorer, et de lui obéir.

" Vous venez de faire revivre cette antique coutume de vos ancêtres. L'élu remerciait la tribu de l'honneur qui lui était conféré. Pour faire mon remerciement, j'emprunterai les belles paroles que l'histoire a conservées, et je vous dirai : ' Chefs et capitaines de la nation huronne, guerriers intrépides et chrétiens, je ne suis pas digne de l'honneur que vous me faites aujourd'hui ; je ne méritais pas un nom si glorieux (le nom d'un homme qui ne devait pas mourir. d'un homme que vous aimiez tant, que vous entouriez d'un si grand respect). ' [1]

(1) Ari8a8ahi, " l'homme de la grande affaire", nom que donnaient les Hurons à Mgr de Laval.

" Celui que vous avez choisi pour capitaine doit avoir deux qualités qui me manquent ; il doit être généreux, tout plein d'esprit et de conduite. Vous me donnerez cette seconde qualité par vos bons conseils, et je m'efforcerai de trouver la première par mon industrie.

" Si Celui qui a tout fait me donne quelque chose, je vous assure qu'il sera plus à vous qu'à moi. Tant que je vivrai je vous assisterai et vous aiderai de tout mon pouvoir."

Un mot sur les industries des Hurons de Lorette complètera ce chapitre. Inutile de répéter ce qui a été dit ailleurs [1] des occupations des sauvages de la mission et de leurs moyens de subsistance.

Aujourd'hui l'agriculture est moins en honneur chez eux qu'au 18e siècle. Au témoignage de Kalm, choisissant " les Français pour modèles," ils cultivaient tous le maïs, et quelques-uns avaient de petits champs de blé et de seigle. Plusieurs d'entre eux avaient des vaches. " Ils sèment, dit le naturaliste, dans leurs pièces de maïs, cette plante, si commune chez nous, que nous appelons *soleil*, et ses graines forment un des ingrédients de leur *sagamité*, ou soupe au maïs." [2]

Au dix-neuvième siècle, sauf de rares exceptions, ils préfèrent se livrer à des industries moins onéreuses, plus en harmonie avec leur nature indolente.

D'après un publiciste contemporain, [3] " les Hurons de Lorette, placés sur une étroite bande de terre arable, acculés à une région montagneuse et forestière difficilement cultivable, ont été, par la force des circonstances, rejetés vers la chasse et les industries qui en dépendent. A l'heure actuelle, peu d'entre eux s'occupent de chasse ; mais leur aversion pour la culture et les travaux pénibles et suivis

(1) Voir chapitre cinquième.

(2) Ouvrage cité, p. 124.

(3) M. Léon Gérin-Lajoie.

subsiste, et ils tirent presque entièrement leurs ressources du tannage des peaux, de la fabrication des raquettes, canots d'écorce, mocassins et articles de fantaisie." [1]

Il ne sera pas sans intérêt pour le lecteur non initié de décrire brièvement l'industrie principale à laquelle le village de Lorette doit aujourd'hui sa subsistance, et dont le monopole n'est pas réservé aux seuls indigènes. Cette industrie comprend la double fabrication des *raquettes* et des *mocassins*, ou *souliers mous*, deux articles qui se complètent mutuellement. En effet, la chaussure de rigueur pour le marcheur à la raquette est le mocassin, soulier à la fois chaud et léger, qui laisse au pied toute sa souplesse et ne brise pas le réseau de la raquette.

La matière des raquettes n'a guère varié depuis la découverte du pays. Le cadre destiné à soutenir le réseau, dont l'ampleur empêche le pied d'enfoncer dans la neige, est invariablement en frêne, bois qui se plie admirablement à la forme qu'on veut donner à la raquette. La matière des cordes entrelacées [2] qui forment le réseau était autrefois exclusivement la peau de l'orignal ou du caribou. On a gardé cette dernière peau pour les raquettes de qualité plus fine. Mais aujourd'hui, les peaux de vache ou de veau sont à peu près seules employées à cet usage. Ces peaux, à l'état cru, c'est-à-dire débarrassées de leur poil, de la chair et des matières grasses qui y adhéraient,

(1) Ces articles sont faits d'écorce de bouleau et agrémentés de dessins naïfs (fleurs, oiseaux, etc), brodés en soies de porc-épic ou en poil d'orignal ou de caribou teint de diverses couleurs. Avant l'invention des teintures chimiques extraites de l'aniline et d'autres principes, les Sauvages recouraient aux procédés suivants pour les différentes couleurs. Le rouge était extrait de la *isavoyane* (*galium*) ; le jaune, des grains de la plante dite *myrica gale ;* le bleu, de l'espagnolette ou ratine verte vieillie par l'usage, qui, trempée dans l'eau bouillante, conserve la couleur jaune, et dégage le bleu. On obtenait le vert en trempant les objets teints en jaune dans la décoction bleue précédente ; le brun provenait de l'écorce de la noix (*juglans cathartica*) ; le noir, du même principe, et alors il tirait sur le brun ; de l'écorce de l'orme ou de l'érable, et dans ce cas, il se rapprochait du violet. Ces détails sont empruntés à une notice publiée en 1831, par la Société Littéraire et Historique de Québec, et due à M. Green.

(2) Le nom sauvage de ces filaments est *babiche*.

sont taillées en filaments plus ou moins épais selon le genre de raquette qu'on veut confectionner. Quand le réseau a durci, ces filaments gardent la translucidité et la couleur des cordes de violon, tirant sur le brun foncé dans les raquettes plus grossières.

Quant à la forme des raquettes, elle varie considérablement. On peut cependant en rattacher les variétés à trois types généraux : les raquettes dites de *chantier*, les *klondykes* et les raquettes de fantaisie.

La première variété, celle qui rappelle le plus exactement le type indigène original, est beaucoup plus large que les autres, de manière à mieux soutenir le poids du corps. C'est la raquette utilitaire par excellence. Les chasseurs, les militaires, les voyageurs, les missionnaires n'en connaissent pas d'autres. Les raquettes dites *klondykes* sont étroites et pointues à chaque bout, le cadre étant composé de deux baguettes de frêne recourbées en arc et rejointes aux deux extrémités. Comme les raquettes destinées aux coureurs, elles ne seraient pas utiles en pleine forêt, où la neige molle cèderait trop facilement sous le poids du marcheur. Elles supposent donc la neige durcie par le vent, ou bien encore un sentier battu par des compagnons de marche ou des concurrents, comme le chemin que doivent suivre les chercheurs d'or.

Quant aux raquettes de fantaisie, il y en a une grande variété, depuis les raquettes d'amateur et les raquettes de dame et d'enfant jusqu'aux minuscules raquettes, que les touristes emportent comme souvenir de l'hiver canadien et rangent parmi les chinoiseries et autres bibelots de leurs salons.

La nomenclature des peaux qui servent de matière première pour la confection des mocassins ou souliers mous, est plus variée encore, presque toute la faune des animaux portant bois des cinq parties du monde y ayant successivement contribué.

L'histoire de cette convergence cosmopolite de pelleteries homogènes vers un point aussi obscur que le village de Lorette ne laisse pas que d'avoir son côté piquant.

Comment se fait-il donc que le fournisseur de la matière première d'une industrie qui, après tout, n'a pas une importance majeure, achève de faire le tour du globe à la recherche de ce qu'il faut pour l'alimenter ? La raison en est double : d'abord, la dépopulation des forêts avec la marche en avant de la civilisation, et l'extinction progressive conséquente des races de fauves dont la peau est indispensable à pareille industrie. La seconde raison, qui logiquement est antérieure à la première, c'est la demande croissante de cette marchandise causée par la multiplication des clubs de raquetteurs, et l'engouement plus ou moins factice pour les *sports* canadiens.

Il y a une quarantaine d'années, quand le nombre de gens chaussant mocassins n'était pas légion, les chasseurs Lorettains, durant leur chasse d'hiver dans les forêts qui nous séparent de la région du lac Saint-Jean, fournissaient ample matière à leur industrie nationale. Peaux d'orignaux et de caribous, [1] les premières plus épaisses et plus résistables pour le pied, et celles-ci, plus fines et plus souples, pour les hausses du mocassin, étaient seules en usage. Tout au plus, la peau de mouton servait-elle parfois pour remplacer celle du caribou dans les souliers de qualité inférieure.

Mais bientôt les fauves de la forêt canadienne se faisant plus rares, et la demande s'étant subitement accrue par l'occupatiou militaire plus nombreuse qui suivit l'affaire du Trent et les menaces de guerre avec la

(1) L'orignal est une variété de l'élan (*Alces malchis*). Le caribou est le renne de l'Amérique du Nord (*Rangifer tarandus*). Le major G.-E. MacMahon, du 31e régiment d'infanterie des Etats-Unis (U. S. V.), dans une étude sur les Moros de Mindanao (une des îles Philippines), peuplade originaire de Bornéo et affidée au mahométisme, parle de *caribous* comme faisant partie de la faune de l'île, et dit que les cuirasses des guerriers sont souvent faites de peau de caribou durcie. Le terme *caribou* est probablement employé par l'écrivain américain à défaut d'un mot plus approprié.

république voisine, il fallut chercher plus loin les matériaux nécessaires à l'industrie de Lorette. Les domaines de Sa Majesté britannique devaient être assez vastes pour fournir des chaussures aux braves soldats venus pour les protéger. Les Montagnes Rocheuses envoyèrent la dépouille de l'élan rouge, et, plus tard, les plaines du Nord-Ouest, celle du bison.

A leur tour, ces deux races puissantes disparurent assez promptement sous la balle du pionnier et au cri strident de la locomotive. Cette fois le problème se compliqua davantage. Les forêts du nouveau monde ne suffirent plus pour chausser le pied de celui qui naguère les parcourait en maître absolu. Il fallut traverser l'océan et demander à l'Afrique australe la dépouille de ses *gnus*, de ses *hartebeests*, de ses girafes, pour chausser l'antipode de l'Amérique boréale. Chose étrange ! Le fusil du *burgher* avait abattu sur le *veldt* de l'Orange et du Transvaal la bête qui devait chausser son futur envahisseur.

La chasse aux hommes a succédé à la chasse aux bêtes sur les *kopje* et les *veldts* du Sud-Africain.

Mais, quelques années avant la guerre, l'importation des peaux de ce pays avait cessé. Là aussi, les progrès de la civilisation avaient tari cette source de matériaux.

C'est du berceau du genre humain, de l'antique Asie, que le Huron de Lorette attend aujourd'hui le cuir de ses mocassins. L'élan de l'Inde orientale, qui erre sur les versants des Himalayas, a le malheur d'être le congenère de l'orignal ou élan du Canada. Il faut donc qu'il paye de sa vie le prestige de cette royale affinité. Car l'élan ou l'orignal est vraiment le roi des forêts du Nord. Sa taille colossale, sa force prodigieuse, l'envergure de son puissant panache, la succulence de sa chair et l'épaisseur de sa peau, voilà ses titres à la supériorité. C'est surtout cette dernière qualité qui le fait rechercher aujourd'hui par le fabricant de mocassins, comme elle lui faisait pré-

férer naguère son congenère de la province de Québec, des forêts du Maine ou des Montagnes Rocheuses.

* * *

La préparation des peaux pour la confection des mocassins ne compte que deux ou trois manipulations.

L'épilation se fait en trempant les peaux dans de l'eau claire. Pour les assouplir, on les baigne quelque temps dans l'huile de morue, après quoi elles sont savonnées. On les repasse et polit ensuite au moyen de l'émeri. Enfin on les expose durant une dizaine d'heures, dans une cabane close, à une fumée épaisse produite par la combustion du bois pourri. C'est cette dernière opération qui donne au cuir des moccasins un arome particulier. La peau est alors prête pour le tailleur. [1]

Celui-ci a divers modèles à sa disposition, suivant l'espèce de soulier demandée. Les deux variétés aujourd'hui en usage sont le soulier *à la forme*, qui est le type a peu près universel, et le soulier *nez de bœuf*, dont le nom s'explique par sa ressemblance avec cet organe de l'animal.

Il y a deux autres variétés qui ne sont plus aujourd'hui dans le commerce : le soulier *à l'iroquoise*, dont le bout est carré, les deux pièces de l'extrémité étant rassemblées et plissées. C'était jadis le soulier favori des raquetteurs. L'autre type est le *Manitoba*, dont l'extrémité est plus pointue.

A ces deux industries, et à celle moins importante des objets de fantaisie, est venne s'adjoindre depuis quelques années la construction des canots en toile goudronnée qui, légers et portatifs en même temps que solides et étanches, semblent destinés à remplacer le traditionnel canot d'écorce.

(1) Une assez forte proportion des peaux achetées sur le marché de Londres est avariée. Celles qui proviennent des pays plus chauds sont assez souvent brûlées par la graisse qui s'y est fondue au soleil. C'était le cas, en particulier, pour les peaux de girafe, d'ailleurs peu propres à l'industrie des mocassins, à raison de leur rugosité et de leur porosité.

Si le sauvage était plus prévoyant et économe, il pourrait, avec ces moyens de gagner, jouir d'une aisance rélative. Malheureusement, il imite son voisin, le canadien-français, trop souvent passionné pour le luxe et le confort après avoir séjourné " en Amérique," ou fréquenté ceux qui y avaient vécu.

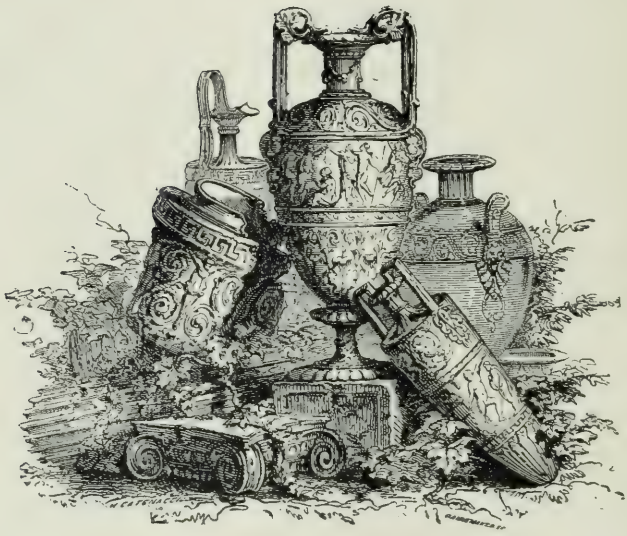

CHAPITRE DOUZIÈME.

LA LANGUE ET LES CHANTS DES HURONS.

UNE étude approfondie et scientifique de la langue huronne n'entre évidemment pas dans le cadre du présent travail. Outre que ce serait une œuvre de spécialiste en philologie et en linguistique, elle présente des difficultés quasi insurmontables. Il n'existe pas, en effet, de grammaire méthodique de la langue, ni de dictionnaire huron-français proprement dit, car on ne saurait regarder comme tels quelques vocabulaires incomplets et des listes de mots-racines. De toutes les langues indigènes importantes de l'Amérique celle des Hurons a été la moins étudiée dans les temps modernes. La raison en est facile à trouver : c'est que cette langue, depuis plus d'un siècle, est véritablement une langue morte.[1] Tandis que la survivance

(1) A la fin du 18e siècle, la langue huronne était la seule en usage dans la tribu de Lorette, comme il appert de l'acte d'une convention entre les Hurons de ce village et les habitants des différentes côtes de Charlesbourg, relativement à l'agrandissement de la chapelle de la mission, en vue de la formation d'une paroisse nouvelle. Il est, en effet, dit dans ce document, que les clauses en ont été interprétées " par Louis Monique de mot à mot en langue Huronne " aux chefs signataires de l'acte, " en la présence de la majeure partie du village Huron en assemblée."

Dans une harangue adressée en 1850 à Mgr Turgeon, archevêque de Québec, à l'occasion d'une visite à la chapelle des Hurons, l'orateur de la circonstance, parlant au nom de la tribu, déplora dans les termes suivants, la disparition de leur langue nationale :

" Notre race diminue toujours, et notre langue est presque éteinte. Nous nous plaignons, nous autres jeunes, que nos pères ne nous l'aient pas montrée, et aussi, de ce que nous n'avons pas eu de missionnaire qui aurait pu l'apprendre et nous la faire apprendre. Il a fallu tout apprendre en français, les prières et le catéchisme ; cela a bien aidé à la perdre."

des Iroquois, des Algonquins, des Montagnais et des Abnakis dans la province de Québec, a nécessité des travaux de grammaire et de lexicologie, destinés à fixer ces langues et à leur conserver, avec un vocabulaire à peu près complet, leur caractère essentiel et distinctif, la langue huronne a été forcément négligée et oubliée, faute de voix pour la parler et d'oreilles pour l'entendre. Sauf quelques plaquettes, reproduites plutôt à titre de curiosité bibliographique que pour leur utilité, sauf la réimpression du *Voyage* de Sagard, avec le dictionnaire quasi-énigmatique qui termine son livre, et l'impression, en 1831, d'une traduction anglaise de la grammaire huronne du P. Chaumonot (?) par John Wilkie,[1] la bibliographie de cette langue ne se compose que de manuscrits du 17e et du commencement du 18e siècle.

" La grammaire huronne " du P. Garnier, mentionnée dans la vie du P. Chaumonot, et " Les principes de la langue huronne " du P. Jérôme Lalemant, dont parle le P. Jacques Lalemant, dans une de ses lettres, ainsi que des travaux analogues de la Vén. Marie de l'Incarnation, ont disparu.

Resterait à consulter les *Elementa grammaticæ huronicæ* du P. Pierre Potier et les *Radices linguæ huronicæ*, du même auteur, lesquelles sont vraisemblablement une reproduction du travail du P. Etienne de Carheil.[2] Il y a aussi plusieurs dictionnaires ou plutôt vocabulaires manuscrits d'une grande valeur. Celui du récollet Joseph LeCaron, dont la première rédaction remonte à 1616, après avoir été augmenté avec l'aide d'un petit Huron qu'il avait amené à Québec, et à la suite d'un second voyage au pays des Hurons, fut présenté au Roi en 1625. Il semble avoir été perdu. Les dictionnaires ou vocabu-

(1) Publiée dans le volume II des *Transactions of the Literary and Historical Society of Quebec*, 1831.

(2) Voir Pilling, *Bibliography of Iroquoian Languages*, pages 25 et 135.

laires connus sont au nombre de quatre.[1] Ils sont tous exclusivement français-hurons, et avec quelques cahiers manuscrits de sermons et de cantiques, ils complètent la nomenclature de la bibliographie de la langue huronne.

Ce qui manque à tous ces documents pour faciliter une étude de la langue, soit en elle-même, soit en comparaison avec d'autres, ce sont les paradigmes ou déclinaisons[2] et conjugaisons-types dont toute grammaire systématique est nécessairement fournie. Faut-il en blâmer leurs auteurs ? Rien ne serait plus injuste et déraisonnable. Ceux-ci, en effet, mûs par le désir de s'outiller le plus tôt possible pour leur mission apostolique, avaient intérêt à se pourvoir d'un trésor de mots et de locutions propres à traduire en langue indigène la doctrine chrétienne. Or, vocabulaires et racines suffisaient à pareil but. Leur pédagogie allait donc au plus pressé, et ils laissaient aux missionnaires, leurs collaborateurs, des manuels moins didactiques et moins savamment gradués que s'il se fût agi d'enseigner le huron à des élèves d'un cours régulier.

Si l'on y ajoute les difficultés natives d'une langue dont la structure n'a aucune analogie avec les mieux connues du monde ancien, on comprendra pourquoi les sources de cette langue offrent si peu d'encouragement à quiconque tente de les exploiter.

Et pourtant, à cause de sa haute antiquité et de sa parenté étroite avec d'autres langues indigènes dont elle est la mère, elle mériterait d'être plus connue.

Tout, en effet, semble prouver que la langue huronne-iroquoise fut celle des premiers maîtres du Canada, dont

(1) Le Séminaire de Québec en possède deux, dont l'un attribué au P. de Brébeuf. (?)

(2) L'absence de déclinaison tient à l'essence même de la langue, car, dit le P. Lafitau, "les langues huronne et iroquoise n'ont, à proprement parler, que des verbes qui en composent tout le fonds ; de sorte que tout se conjugue et rien ne se décline." (LAFITAU, *Mœurs des sauvages.*)

le domaine comprenait surtout le bassin nord du grand fleuve, d'où les Iroquois des Cinq Cantons, rejetons de la même famille, et destinés à devenir un jour les oppresseurs et les exterminateurs de leur mère commune, émigrèrent pour élire domicile sur la rive opposée du Saint-Laurent, dans le vaste territoire qui forme aujourd'hui l'État de New-York.[1]

Les naturels qui reçurent Jacques Cartier en 1535 à Stadaconé et à Hochelaga étaient incontestablement de la famille huronne-iroquoise. Il suffit, pour s'en convaincre, de comparer les mots du " lâgage des pays & Royaulmes de Hochelaga et Canada," [2] recueillis par Jacques Cartier, avec les mots correspondants de la langue des Wyandots (ou Wendats) demeurant dans la province d'Ontario, et avec ceux des vocabulaires trouvés à la Jeune-Lorette.[3]

La fin du passage suivant de Charlevoix semble affaiblir la conclusion tirée d'un tel rapprochement ; mais pour ne pas céder devant l'apparente contradiction entre les deux groupes de mots, il faut tenir compte des difficultés d'une orthographe toute phonétique et d'une langue veuve de labiales et de plusieurs autres consonnes.

" La langue huronne, dit l'historien jésuite, est d'une abondance, d'une énergie et d'une noblesse, qu'on ne

(1) " Les anciens habitants du pays avaient émigré vers le Sud. La rivière dite encore *rivière des Iroquois* les avait amenés au pays appelé depuis *l'État de New-York.* C'est là qu'étaient leurs Cinq Cantons à l'époque de Lescarbot et de Champlain." Citation d'une étude sur la linguistique et l'ethnographie, par l'abbé Cuoq, P.S.S., dans les *Annales de Philosophie chrétienne*, vol. 79, p. 190.

(2) Pilling (ouvrage cité, p. 27) donne un fac-similé du titre du " Brief récit, etc." des voyages de Cartier.

(3) Un philologue américain, M. Horatio Hale, a dressé le tableau comparatif des noms de nombre et des mots désignant les parties du corps de l'homme, etc., contenus dans la liste de Cartier, et des mêmes mots tels que usités chez les Wyandots de la réserve du township d'Anderdon, près d'Amherstburg, Ontario. Voir le professeur Daniel Wilson, *On the Huron-Iroquois of Canada.* (Transactions of the *Royal Society of Canada*, vol. II, sec. 2, p. 79.)

trouve peut-être réunies dans aucune des plus belles que nous connaissons, et ceux à qui elle est propre, quoique réduits à une poignée d'hommes, ont encore dans l'âme une élévation qui s'accorde bien mieux avec la majesté de leur langage qu'avec le triste état où ils sont réduits. Quelques-uns ont cru y trouver des rapports avec l'hébreu ; d'autres, en plus grand nombre, ont prétendu qu'elle avait la même origine que celle des Grecs ; mais rien n'est plus frivole que les preuves qu'ils en apportent. Il ne faut point surtout compter sur le vocabulaire du Frère Gabriel SAGHARD, Récollet, qu'on a cité pour soutenir ce sentiment ; encore moins sur ceux de Jacques Cartier et du Baron de la Hontan. Ces trois auteurs avaient pris à la volée quelques termes, les uns du huron, les autres de l'algonquin, qu'ils avaient mal retenus, et qui souvent signifiaient toute autre chose que ce qu'ils croyaient."[1]

Il paraît certain aujourd'hui que le huron aussi bien que toutes les autres langues indigènes de l'Amérique septentrionale, n'a aucune affinité avec les langues sémitiques de l'Asie, ni avec les langues indo-européennes. La langue des Esquimaux se rattache néanmoins au type mongol, ce qui peut s'expliquer par l'habitat de l'une et l'autre race sur le littoral arctique de l'Amérique et de l'Asie, et par la facilité de transmigration qu'offre le voisinage des deux continents près du cercle polaire. La seule langue parlée en Europe, avec laquelle les langues américaines aient quelque affinité, est la langue des Basques, langue parfaitement isolée et distincte, parlée au nord-est de la péninsule ibérique (l'Espagne) et la partie avoisinante de la France. Cette ressemblance, paraît-il, est une ressemblance de structure plutôt que de sons.

La langue huronne, comme celle de tout peuple menant la vie naturelle, est éminemment concrète, dépourvue

(1) CHARLEVOIX, *Hist. de la Nouv.-France*, tome II, p. 196.

d'abstractions et de généralités. De là, une grande difficulté pour rendre les choses de l'ordre supra-sensible. Le présent, réel et actuel, vit dans le langage. " Dans le huron, dit Charlevoix, tout se conjugue ; un certain artifice y fait distinguer les noms, les pronoms, les adverbes, etc., des verbes. Les verbes simples ont une double conjugaison, l'une absolue, l'autre réciproque. Les troisièmes personnes ont les deux genres, car il n'y en a que deux dans ces langues, à savoir, le genre noble, et le genre ignoble. Pour ce qui est des nombres et des temps, on y trouve les mêmes différences que dans le grec. Par exemple, pour raconter un voyage, on s'exprime autrement, si on l'a fait par terre, ou si on l'a fait par eau. Les verbes actifs se multiplient autant de fois qu'il y a de choses qui tombent sous leur action ; comme le verbe qui signifie *manger*, varie autant de fois qu'il y a de choses comestibles. L'action s'exprime autrement à l'égard d'une chose animée et d'une chose inanimée : ainsi voir un homme, et voir une pierre, ce sont deux verbes. Se servir d'une chose qui appartient à celui qui s'en sert, ou à celui à qui on parle, ce sont autant de verbes différents." (1)

" Pour apprendre la langue huronne, dit Bressani, (2) il a fallu, outre la grâce de la vocation, un travail excessif. La connaissance de cette langue a été le fruit de l'humilité du P. de Brébeuf qui, à l'âge de près de 40 ans, s'est soumis pendant trois ans aux plus dures humiliations, au milieu de la cendre et de la fumée, pour trouver ce trésor." N'est-ce pas le cas de se rappeler cette belle parole de saint Augustin : *Ubi amatur non laboratur?*

Il était réservé à son compagnon de labeur et d'apostolat, au P. Chaumonot, le fondateur de la Nouvelle-Lorette,

(1) *Hist. de la Nouv.-France*, tome II, p. 197.

(2) *Relation*, 1re édition canadienne, p. 144.

de se rendre maître de la langue, et d'en rédiger la grammaire pour l'usage de tous les missionnaires de la tribu.

"Alors, dit ce bon Père, je m'appliquai à faire et à comparer les préceptes de cette langue, la plus difficile de toutes celles de l'Amérique septentrionale.... Il n'y a dans le huron ni tour, ni subtilité, ni manière de s'énoncer dont je n'aie eu la connaissance. Comme cette langue est, pour ainsi dire, la mère de plusieurs autres, nommément des cinq iroquoises, lorsque je fus envoyé aux Iroquois, que je n'entendais pas, il ne me fallut qu'un mois à apprendre leur langue." (1)

"Tous les Jésuites qui apprendront jamais le huron, dit le continuateur de l'autobiographie du P. Chaumonot, l'apprendront à la faveur des préceptes, des racines, des discours et de plusieurs autres beaux ouvrages qu'ils nous a laissés en cette langue. Les sauvages eux-mêmes avouent qu'il la parlait mieux qu'eux, qui se piquaient la plupart de bien parler, et qui parlent en effet avec beaucoup de pureté, d'éloquence et de facilité." (2)

En feuilletant les écrits vénérables laissés par ces hommes apostoliques, on ne peut se défendre d'un sentiment d'admiration pour des œuvres relativement si parfaites à une époque où la philologie était encore inconnue et la lexicographie dans sa première enfance. (3) Au souvenir de leurs souffrances, de leurs fatigues, de leur dévouement jusqu'à l'effusion du sang pour gagner les idolâtres à leur maître Jésus, on est tenté de baiser avec vénération ces pages jaunies par le temps et l'usage, ces volumes rudimentaires dont les feuillets parfois reliés en peau de cari-

(1) *Autobiographie du P. Chaumonot*, citée par Rochementeix, tome I, p. 402.

(2) Cité par Rochementeix, *ibid.*

(3) Le premier dictionnaire français-anglais et anglais-français ne date que de 1611.

bou trahissent la pauvreté de leurs auteurs. Qui pourrait compter le nombre d'âmes que chacune de ces pages bénies a permis d'initier aux vérités du salut et d'introduire au bercail de l'Eglise du Christ ?

* * *

Frappés de la beauté des voix des sauvages et de leur aptitude pour le chant, les Jésuites surent promptement utiliser ce don de la nature pour faciliter les voies de la grâce, traduisant en cantiques mélodieux les vérités chrétiennes et les affections pieuses. " Ils ont, dit la Mère Duplessis [1], tourné en langue sauvage les hymnes, les proses et les antiennes de l'Eglise, avec quantité de motets pour toutes les fêtes de N.-S., de la sainte Vierge et des Saints; et ces pauvres gens les chantent sur les tons de l'église, à merveille; ils chantent quelquefois en parties fort harmonieusement; d'autres fois les hommes font un chœur, et les femmes, un autre."

Ce qui était vrai à l'époque ou elle écrivait ainsi (1723), l'était déjà depuis longtemps auparavant. Le P. Enjalran, à peine arrivé au Canada, traduisait dans les termes suivants son admiration pour le chant des Hurons et autres sauvages réunis à Sillery : [2]

" On est ravi d'entendre les divers chœurs que font les hommes et les femmes pour chanter pendant la messe et à vêpres. Les religieuses de France ne chantent plus agréablement que quelques femmes sauvages qu'il y a, et universellement tous les sauvages ont beaucoup d'aptitude et d'inclination à chanter les cantiques de l'Église qu'on a mis à leur langue. "

(1) Lettre citée par Rochementeix, tome III, p. 380.

(2) Sa lettre est datée du 15 octobre 1676.

Fidèles à ces touchantes traditions, les Lorettains méritent encore aujourd'hui leur réputation de chantres. Rien n'est si mélodieux que leurs cantiques en langue huronne chantés sur les vieux airs apportés de France par les premiers missionnaires. On sent qu'un souffle de christianisme a transfiguré ces voix sans toutefois les priver de leur accent caractéristique.

Si les chants d'église sont si mélodieux, en revanche la nature affirme ses droits dans les chants de guerre et autres exécutés par les Hurons aux jours de gala. La description qu'en fait le P. Charlevoix en 1721, après une visite à Lorette, n'a rien perdu de son actualité.

" Rien, dit-il, n'est moins divertissant que ces chants et ces danses. D'abord tous sont assis à terre comme des singes, sans aucun ordre ; de tems en tems un homme se lève, s'avance lentement au milieu de la place, toujours, dit-on, en cadence, tourne la tête de côté et d'autre, chante un air qui n'est rien moins que mélodieux, pour quiconque n'est pas un sauvage, et prononce des paroles qui ne signifient rien. Tantôt c'est un chant de guerre, tantôt une chanson de mort, quelquefois une attaque, ou une surprise ; car comme ces gens-là ne boivent que de l'eau, ils n'ont point de chanson à boire, et ils ne se sont pas encore avisés de mettre leurs amours en chant. Tandis qu'on chante, le parterre ne cesse point de battre la mesure, en tirant du fond de la poitrine un *hé*, qui ne varie point. Les connoisseurs disent qu'ils ne perdent jamais la mesure ; je m'en rapporte à eux.

" Quand l'un a fini, un autre prend sa place, et cela dure jusqu'à ce que l'assemblée les remercie, ce qui arriverait bientôt sans un peu de complaisance qu'il est bon d'avoir pour ces gens-là. C'est en effet une musique bien ennuyante et bien désagréable, du moins à en juger par ce que j'en ai vu. Des gosiers serrés, une monotonie continuelle, des airs qui ont toujours quelque chose de

féroce, ou de lugubre. Mais leur voix est toute autre, quand ils chantent à l'église. Pour ce qui est des femmes, elles l'ont d'une douceur qui surprend ; elles ont même beaucoup de goût et de disposition pour la musique. " [1]

La musique des danses et des chants de guerre des Hurons n'avait jamais été notée. Elle s'était transmise par la mémoire et la tradition orale de génération en génération. Mais voici qu'avec la disparition accélérée de la tribu originale, ces airs menaçaient d'être complètement oubliés et perdus. Et pourtant leur conservation intéresse à un haut point l'histoire de la mélodie aussi bien que l'ethnographie. Des musiciens de marque, à Paris, avaient déjà prié M. Ernest Gagnon, historiographe distingué autant que savant musicien, de recueillir ces rythmes indigènes. Cédant à leur désir et à un légitime intérêt pour tout ce qui concerne l'histoire des aborigènes du Canada, M. Gagnon put noter ceux de ces chants qui sont le plus caractéristiques. Une récente entrevue avec l'abbé P. Vincent, le seul peut-être qui possède exactement le souvenir de ces airs nationaux, a permis à l'habile musicien de compléter une audition de même genre faite il y a bon nombre d'années.

Avant de faire connaissance pour la première fois avec ces airs originaux et typiques, on lira avec un vif intérêt l'appréciation qu'en fait M. Gagnon. [2]

" Les chants des Hurons de Lorette, écrit Monsieur Gagnon, ont subi, d'une manière générale, les influences tonales et rythmiques résultant de l'audition fréquente des chants européens. Quelques-uns cependant sont d'une originalité frappante, comme le chant de la " danse ronde " et le chant de la " découverte ", que l'on verra plus loin.

(1) *Hist. de la Nouv.-France*, tome III, p. 84.

(2) Les pages citées ont été écrites spécialement pour cette étude historique. Avec un désintéressement qui n'a d'égal que sa parfaite courtoisie, M. Gagnon a bien voulu réserver aussi pour ce chapitre la primeur de sa transcription des chants hurons.

" Tous les chants profanes des Hurons doivent être accompagnés des *chichigouanes* ou des tambours.

" Le *chichigouane* ordinaire est une corne de bœuf partiellement remplie d'osselets ou de petits cailloux, que l'on agite à intervalles réguliers et rapprochés, pour marquer les subdivisions des périodes rythmiques et les battements des pieds des danseurs. Chez les Iroquois, on se servait de courges (citrouilles ayant la forme de gourdes) pour remplacer les cornes de bisons. Le *chichigouane* est un instrument exclusivement rythmique. Les Sauvages de la Nouvelle-France ne faisaient usage d'aucun instrument mélodique ou harmonique.

" Le tambour jouait un grand rôle dans les pratiques superstitieuses des Sauvages. La forme des tambours hurons était à peu près celle des tambours basques.

" Les mélodies transcrites ci-après se chantent avec une foule de petites notes *qui en font le charme*, comme disait le Père Marquette en parlant des chants des Illinois, mais qui échappent à toute notation.

" Cela me rappelle un souvenir personnel assez lointain que l'on me permettra de consigner ici. C'était en 1859 ; j'arrivais de France et d'Italie, et je voulais faire une étude des tonalités en consultant les gosiers indigènes. Je me rendis à Lorette et j'y fus présenté à Madame Philippe Vincent, femme du chef de ce nom, appelée aussi *Orité*, ou la Tourte. Je fis connaître l'objet de ma visite, et Madame Vincent voulut bien me chanter, à plusieurs reprises, avec une parfaite complaisance, la mélodie si originale *Okiorioua ouarissaoué*, avec accompagnement de chichigouane. Lorsque je crus avoir noté cet air avec le rythme et les intervalles voulus, je le chantai à mon tour et je demandai à la chanteuse huronne si j'avais réussi à le bien saisir. Mon interlocutrice, qui ne savait pas déguiser la vérité, secoua la tête et me dit ce mot char-

mant : " Vous le chantez bien, mais vous ne le *menez* pas bien."

" Les appogiatures minuscules, les sonorités nasales, les heurts, les notes coulées avec inflexions du terroir, je n'avais rien noté ni rendu de tout cela. Je ne le *menais* pas bien : on ne pouvait mieux dire.

" Les Hurons actuels de Lorette ne connaissent pas la signification des paroles qu'ils chantent sur leurs airs indigènes profanes. Leurs ancêtres comprenaient-ils eux-mêmes ces paroles ? Lescarbot déclare que les Souriquois d'il y a trois siècles ne comprenaient rien à ce qu'ils chantaient dans leurs jongleries. Il dit aussi que le mot *alleluia* était souvent répété par ces Sauvages infidèles dans les chants qui accompagnaient leurs " magies," et il suppose que le démon leur suggérait ce mot afin de se faire louer dans les termes mêmes employés par les fidèles pour louer le Seigneur.

" Nos Hurons de Lorette ignorent les pratiques superstitieuses des peaux-rouges d'autrefois. Kalm écrivait, en 1749, que ces Indiens de Lorette étaient presque entièrement francisés ; et cependant, après un siècle et demi, en 1900, les habitants de la bourgade ont encore quelque chose du type et de l'allure de l'Indien d'autrefois.

" A part les quatre chants qui suivent, les Hurons de Lorette ne chantent plus guère dans leur idiome particulier que des messes, des hymnes, des motets adaptés au plain-chant et un certain nombre de cantiques ajustés sur des airs français. Les livres de chant des Hurons remontent à la période des martyrs : ce sont des traductions et des compositions que l'on a attribuées au Père Chaumonot, au Père Ragueneau et au Père de Brébeuf lui-même."

DANSE RONDE

CHANT HURON

Chanté par *Orité* — la Tourte — femme du chef Philippe Vincent.

Moderato.

O - kio - ri - oua oua - ris - sa - - oué, Tsi - sa -

koué, Yé o - kio - ri - oua oua-ris - sa - - oué, O -

kio-ri-oua - ki oua-ris - sa - oué. O - kio-ri-oua-ki oua-ris - sa -

oué. O - kio - ri - oua - ki oua - ris - sa - - oué.

Dans le chant qui précède, chaque battement du chichigouane représente la valeur d'une croche.

DANSE DU CALUMET

CHANT HURON d'origine iroquoise

Chanté par M. Prosper Vincent (*Saouatanin* — l'Homme du Souvenir) fils du chef Philippe Vincent.

Con spirito.

Hé - ia, Hé - ia —— You - ken-non - oué. Hé - ia, Hé-

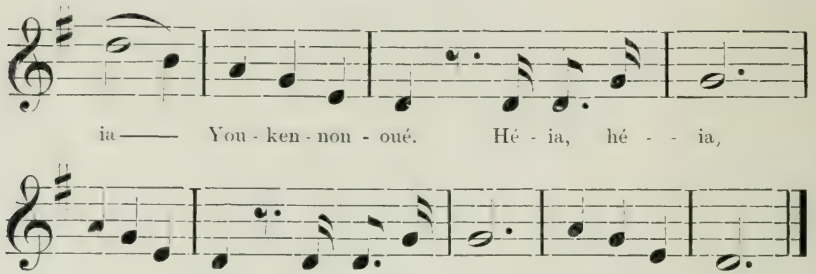

On répète indéfiniment pendant que l'on improvise une pantomime.

Dans ce chant de la " Danse du Calumet " chaque battement du chichigouane représente la valeur d'une noire.

AUTRE DANSE DU CALUMET

CHANT HURON

Chanté par M. l'abbé Prosper Vincent, " l'Homme du Souvenir ".

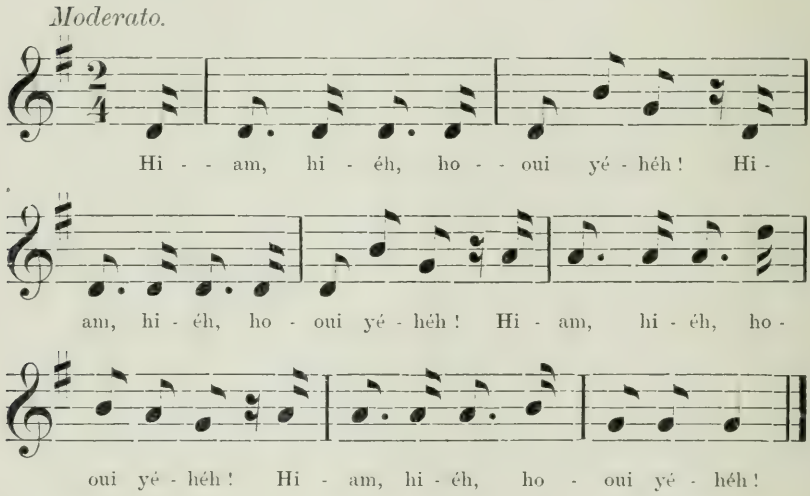

On répète ce chant indéfiniment, tant que dure la danse-pantomime du Calumet, chaque battement du chichigouane représentant la valeur d'une croche.

DANSE DE LA DÉCOUVERTE

CHANT HURON

Chanté par le chef F.-X. Picard (*Tahourenché* — Point du Jour).

Moderato.

ff

Oué - ni - a, oué - ni - a, oué - ni - a, oué - ni - a,

oué - ni - a, oué - ni - a, oué - ni - a, oué - ni -

a You oua ta - né - ha, You

oua ta - né - ha, oué - ni - a, oué - ni - a,

oué - ni - a, oué - ni - a, oué - ni - a.

On recommence indéfiniment ; puis le danseur fait signe qu'il a découvert un ennemi ; alors on chante ce qui suit :

Allegro.

You ken - non - oua - ké - rin, You kin - chi - can-non -

ouak, You ken-non - oua - ké - rin, You kin-chi - can - non -

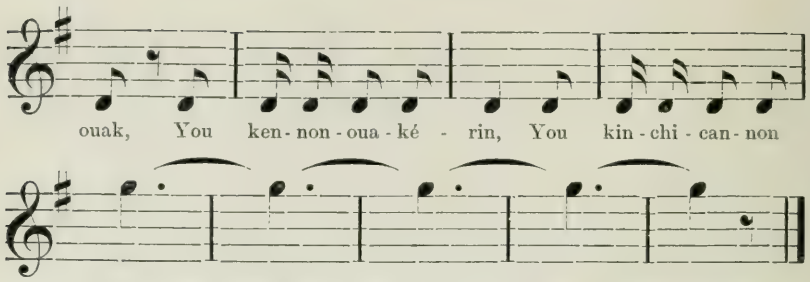

Lancez une note très forte en fausset, et frappez en même temps sur votre bouche avec la main, à plusieurs reprise : vous aurez le cri de guerre des Hurons.

Dans le journal manuscrit de F.-X. Tahourenché, on trouve le texte suivant de la même chanson de guerre, avec traduction et rubrique pour le chanteur et le danseur.

1o. 8esnia (8 fois) : ndio 8atonnia (bis), 8esnia (5 fois).

Explication. C'est un guerrier qui dit :

" Je peux aller à la guerre."

Il arrive devant les chanteurs et dit :

Thiaha Alehi8ahe
" Je t'avertis. Je pars. "

2o. Inon8akeren onk8et sikennon8ak (Bis).
" Je vais faire coup tout-à-l'heure. "

Il revient au chanteur et dit :

Atikio ko8anen akhelen 8astonleronon.
" J'ai vu un grand nombre d'ennemis."

Il se traîne sur le ventre pour surprendre ses ennemis ; il tire.

3o. 8esheshia (Bis).

Il se réjouit de ses prisonniers et de ses chevelures. Il revient encore au chanteur et dit :

Alatakiedaon akie.
" Je vous amène des prisonniers."

Le chanteur dit :

Etsihenret.
" Fais le cri de guerre."

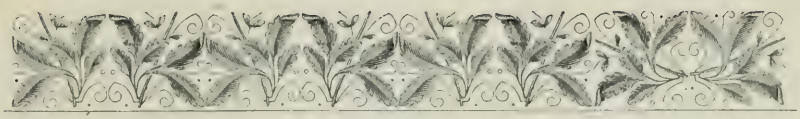

CHAPITRE TREIZIÈME.

CHEFS DE LA TRIBU HURONNE DE LORETTE—HOMMES ILLUSTRES—TYPES ET FAMILLES—DÉNOMBREMENT—EXPÉDITIONS GUERRIÈRES.

La tradition nous a conservé les noms de tous les grands chefs des Hurons depuis 1650 jusqu'à nos jours. (1)

" Le premier chef ou capitaine chrétien de Sillery se nommait Shastaretsi. Il mourut à la Vieille-Lorette, où Ignace Tsa8enhohi (le Vautour) lui succéda comme grand chef. Vint ensuite Paul Tsa8enhohi, mort à la Jeune-Lorette. Fut ensuite nommé grand chef Thomas Martin Thodato8an. Ensuite Nicolas Vincent Tsa8enhohi (2) fut élu grand chef par la tribu huronne de la Jeune-Lorette, et reconnu par le *grand feu* de Cana8akeronon, (Sault Saint-Louis ou Khana8aga.) (3)

(1) Cette tradition orale, recueillie de la bouche des anciens Hurons et écrite en 1825 par Vincent Sasennio, a été conservée par l'abbé P. Vincent.

(2) D'après l'auteur de la description d'un tableau représentant le groupe des principaux personnages de la tribu de Lorette, Nicolas Vincent aurait eu, comme prédécesseur immédiat dans la charge et la dignité de grand chef, son oncle José Vincent.

(3) Ce même Nicolas Vincent, parlant en huron devant un comité de la Législature de Québec en 1819, et interprété par Louis Vincent, rend compte dans les termes suivants de l'élection des chefs. A la question: " Comment est nommé le Conseil ?" il répond: " Voici la manière, mes Frères; lorsqu'il meurt un chef le Conseil en nomme un autre et l'annonce à la nation assemblée. Mais lorsque le Capitaine ou Grand Chef meurt, on envoie des messagers aux Sept Nations ou villages de sauvages chrétiens dans le Bas-Canada, avec commission de dire que le Mât est tombé et qu'ils viennent aider à le relever. Une députation de chaque s'assemble au village. Le Grand Chef est nommé par le Consei de la nation et présenté aux députés des autres villages."

Simon Romain Tehariolin lui succéda, et fut reconnu par la nation huronne et par le *grand feu* le 17 juillet 1845.

François-Xavier Picard Tahourenché fut nommé grand chef et reconnu par les Hurons de Lorette en juin 1870. Il était déjà chef des guerriers de la nation depuis 1840. [1]

A sa mort, en 1883, Maurice Sébastien Aghionlin fut élu grand chef à vie, par le conseil des chefs. Depuis, " l'acte des Sauvages, 1880," règle la nomination des grands chefs et des chefs.

L'histoire nous a conservé les noms de plusieurs chefs hurons qui se distinguèrent par leur bravoure et par leurs vertus chrétiennes. Les *Relations* nous font connaître ces âmes vaillantes, prémices du sang des martyrs et soutiens des missionnaires dans les épreuves de leur pénible apostolat.

C'est Totiri, capitaine huron, du bourg de Saint-Joseph, qui embrassa un des premiers le christianisme et convertit la moitié de sa cabane en chapelle. Quand les païens voulurent la détruire et forcer auparavant leur capitaine d'en sortir : " J'en sortirai, répondit le fier chrétien, quand les Pères qui nous instruisent quitteront eux-mêmes la bourgade, et ce sera pour les suivre en quelque lieu qu'ils aillent. Je suis plus attaché à eux qu'à ma patrie et à tous mes parents, car ils nous portent les paroles d'un bonheur éternel. Mon âme ne tient pas à mon corps ; un moment peut les séparer, mais jamais on ne me ravira ma foi."

C'est Joseph Chihatenšsa, dont la sainteté fut si manifeste que les missionnaires l'invoquèrent après sa mort.[2]

(1) Ce personnage, qui ne manquait pas d'instruction et qui même avait été maître d'école, rapporte dans son journal intime les principaux détails de la cérémonie de son élection. Quelques éphémérides, empruntées à la même source, ne seront pas sans intérêt pour le lecteur. (Voir Appendice à la fin du volume.)

(2) Shea, *Catholic Missions*, p. 204.

C'est Téondéchoren, c'est Tsondatsaa, qui, adonnés au vice avant leur conversion, deviennent des exemples de probité et de constance.

Mais celui dont le nom est resté le plus célèbre, et dont la mémoire est encore vivante dans la tribu, c'est Ahasistari, le brave d'entre les braves. Miraculeusement préservé de maint danger avant que la "bonne nouvelle" eût retenti à ses oreilles, cet homme remarquable avait eu comme une intuition du vrai Dieu que les Pères venaient lui faire connaître et aimer. C'est à sa main toute puissante et paternelle qu'il attribua ses victoires sans nombre et sa préservation de la mort dans les circonstances les plus périlleuses.

"Lorsque, dit-il au missionnaire, j'ai entendu parler des grandeurs du Dieu que vous prêchez, et de ce que Jésus-Christ a fait étant sur la terre, je l'ai reconnu pour celui qui m'avait conservé, et me suis résolu de l'honorer toute ma vie. Allant en guerre, soir et matin, je me recommandais à lui; c'est de lui que je tiens toutes mes victoires; c'est en lui que je crois, et je vous demande le baptême, afin qu'après ma mort il ait pitié de moi." (1)

Il n'y a pas dans l'histoire de haut fait comparable au dévouement de Daulac et de ses compagnons. Une lutte si disproportionnée, une bravoure si sublime jettent dans l'ombre la gloire de Léonidas aux Thermopyles. Quelle race de héros que celle de ces hommes qui furent les pionniers de la Nouvelle-France! Leur audace peut paraître insensée, mais elle sauva la colonie de la hache des Iroqois justement effrayés d'une telle valeur.

Or, un chef huron de Québec, Anahotaha, eut une large part dans ce glorieux épisode de nos annales. Son rôle est d'autant plus brillant qu'il résista à toutes les offres de

(1) Rochemonteix, ouvrage cité, tome II, pages 17 et 18.

l'ennemi, et refusa de suivre les trois quarts de sa bande de quarante guerriers dans leur lâche trahison. [1]

Au moment suprême où, par suite d'un malheureux accident, l'explosion d'un baril de poudre sema la mort et la confusion parmi les rares défenseurs du fort, un neveu d'Anahotaha, qui était passé aux Iroquois, invita son oncle à se rendre, en lui promettant la vie sauve. " J'ai donné ma parole aux Français, répondit le chef, je mourrai avec eux." Peu après il tombe mortellement frappé, et supplie ses compagnons d'armes de lui mettre la tête sur les charbons afin que les Iroquois n'aient pas l'honneur de lui enlever la chevelure. [2]

Le lecteur se rappelle la vaillante et noble figure de Thaouvenhos, si bien mise en relief par le P. Davaugour dans son tableau de la chrétienté de Lorette au commencement du 18e siècle. [3]

A ces noms fameux il convient d'ajouter quelques célébrités plus modernes de la bourgade de Lorette.

En 1781, Louis Vincent Sa8atannen, après un cours d'études au collège de Dartmouth, dans la Nouvelle-Angleterre, y conquit le degré de Bachelier-ès-Arts. C'est le pionnier du Baccalauréat dans la Nouvelle-France. [4]

En 1825, André Romain Tsohahisen, second chef du conseil, se rendit en Angleterre avec Nicolas Vincent, grand chef, Stanislas Kostka Ahihathenha et Michel Tsi8eï (Sioui) Tehachiendalé, pour les affaires du village huron de Lorette. Ils furent admis à la cour du roi George IV, et le haranguèrent en termes éloquents.

(1) Quand Anahotaha et ses guerriers se joignirent à Daulac, en 1660, les Hurons demeuraient à Québec, où ils résidaient depuis leur départ de l'île d'Orléans, le 4 juin 1656.

(2) Voir Ferland, *Cours d'histoire du Canada*, tome I, p. 458.

(3) Voir chapitre cinquième.

(4) Le diplôme de Bachelier de Louis Vincent figure sur la liste des dons au musée de la Société littéraire et historique de Québec en 1831.

Il reste à mentionner une figure d'artiste : c'est celle de Zacharie Vincent Tehariolin. Le peintre canadien, Plamondon, après avoir peint son portrait, qui obtint en 1838 le grand prix offert au concours par la Société littéraire et historique de Québec, donna à son modèle des leçons de peinture. Celui-ci fit de nombreuses copies de l'original, qu'il n'emprunta pas au tableau de Plamondon devenu la propriété du gouverneur Lord Durham, mais qu'il peignait d'après nature en s'aidant d'un miroir. C'est ce portrait qui inspira à l'historien Garneau ses plus beaux vers dans les deux chants *Le dernier Huron* et *Le vieux chêne.* (1)

O guerriers, levez-vous ;

dit le sauvage attristé,

Couvrez cette campagne,
Ombres de mes aïeux !

Mais la voix du Huron se perdait dans l'espace
Et ne réveillait plus d'échos,
Quand, soudain, il entend comme une ombre qui passe,
Et sous lui frémir des os.
Le sang indien s'embrase en sa poitrine ;
Ce bruit qui passe à fait vibrer son cœur.
Perfide illusion ! au pied de la colline,
C'est l'acier du faucheur.

Mais Tehariolin était-il vraiment le dernier représentant de sa race ? C'est une question difficile à résoudre, étant données les alliances fréquentes des sauvages avec les français et même avec des anglais capturés en guerre et adoptés par la tribu. (2)

(1) Voir la critique de ces poëmes par P.-J.-O. Chauveau, dans la *Notice biographique* de l'historien, p. XLII.

(2) Si l'on en croit le "Quebec Star" du 8 avril 1829, *le dernier des Hurons* serait mort le 29 mars précédent. "DIED.—On Friday, 29th ult., at Indian Lorette, near this city, 8en8adahronhé, or Gabriel Vincent, third chief of the Hurons residing at that village. He was the only remaining Indian of the village who had descended in a direct line, without intermixture of blood, from the original tribe inhabiting the borders of Lake Huron. He was also one who retained most of the habits, and the only one who reared his family in the use of the language of his forefathers, the younger inhabitants of the village now speaking the French language only and not understanding their own. After a successful and arduous chase on snowshoes of three elks, on the south side of the river, he was attacked by a pleurisy, and passing three days

* * *

Chez la plupart des nations de l'Amérique du Nord on divisait généralement les tribus en compagnies, et on donnait à ces compagnies le nom générique d'un animal, d'une plante ou d'un autre objet de la nature. Ainsi, chez les Hurons, il y avait les compagnies des *Loups*, des *Chevreuils*, des *Ours* et des *Tortues ;* quelques-uns disent qu'il y avait la compagnie des *Castors.* [1]

L'enfant appartenait à la compagnie de sa mère : ainsi, si une mère était de la compagnie des chevreuils, ses enfants appartenaient à la même compagnie en vertu de l'axiome sauvage, " c'est la femme qui nourrit la terre." Il n'y avait pas à proprement parler de nom de famille. Le conseil des chefs était autorisé à donner un nom à chacun des enfants lorsqu'ils atteignaient un certain âge. Ce nom se donnait d'après les aptitudes particulières de l'enfant, ses qualités, son occupation. [2]

D'où viennent les noms de famille que portent quelques membres de la tribu de Lorette ? Evidemment des étrangers avec qui ils ont contracté mariage. Déja, durant la première moitié du 18e siècle, leur type s'était notablement altéré par ces unions. Le naturaliste Kalm, observateur judicieux et narrateur exact, en rend compte en ces termes :

" Cet indien, [3] dit-il, était un anglais de naissance qui fut pris par les sauvages il y a trente ans, alors qu'il

in the woods unassisted, disease had taken firm hold of him, so that in a few days sickness carried him off at 57, yet in the prime of life."

Il est juste d'ajouter, à l'appui de la thèse du journal, que Gabriel Vincent était père de Zacharie Tehariolin, et que le type du fils était celui d'un sauvage tout-à-fait pur sang.

(1) D'après Garneau (tome I, p. 377), le castor était le signe héraldique des Hurons.

(2) Ces renseignements ont été empruntés aux notes manuscrites de l'abbé P. Vincent.

(3) Il s'agit d'un guide que le gouverneur lui avait donné.

n'était encore qu'un petit garçon, et adopté par eux, suivant leur coutume, pour tenir la place d'un des leurs tué par l'ennemi. Depuis ce temps il est toujours resté avec eux ; devenu catholique romain, il s'est marié avec une femme indienne, s'habille comme un indien, parle anglais et français et plusieurs des idiomes sauvages.

" Les tribus amies des Français ont fait beaucoup de prisonniers des deux sexes dans les colonies anglaises, les ont adoptés et mariés avec les gens de leur nation. Il s'en suit que le sang indien en Canada est très mélangé de sang européen, et une grande partie des sauvages maintenant vivants peuvent se dire d'origine anglaise..... Il y a aussi un grand nombre de Français qui sont allés habiter avec les Indiens et ont adopté leur manière de vivre." (1)

Un tableau dessiné par un artiste étranger, Henry D. Thielcke, et reproduit à quelques rares exemplaires par la lithographie, représente un groupe caractéristique des Hurons de Lorette en 1839-40. Ce tableau est dû à la munificence d'un citoyen de Québec, d'origine anglaise, Robert Symes, qui le fit faire à l'occasion de son installation comme chef honoraire de la tribu. (2)

Une notice de l'époque, traduite de l'anglais, fera connaître aux lecteurs les divers personnages du tableau.

" Commençant à la droite du tableau, dit la notice, la première figure que l'œil rencontre est celle d'une sauvagesse, dont le nom indigène signifie ' celle qui agite les eaux.' La tête en demi-teinte dans l'arrière-plan est celle

(1) Kalm, ouvrage cité, p. 116. Le monastère des Ursulines de Québec a abrité plusieurs jeunes filles anglaises enlevées à leurs familles par les Abenaquis. Trois d'entre elles devinrent religieuses : Mary Ann Davis, Dorothy Jeryan (?) et Esther Wheelwright, dont l'histoire est plus émouvante qu'un roman. L'illustre évêque Plessis était petit-fils de Martha French, une captive. Le nom Hôtesse ou Otis figurait récemment parmi ceux des Hurons de Lorette ; c'est celui d'un célèbre général américain de nos jours. Il y eut parmi les prisonniers de guerre des personnes de ce nom.

(2) Cette gravure est dédiée par l'artiste à la reine douairière, Adelaïde.

de Paul Zacharie Hôtesse (Otis), dont le nom huron veut dire 'celui qui passe au-dessus des faîtes des maisons.' Son grade est celui de chef des guerriers de la compagnie des Tortues ; il est fils d'un chef du conseil, et agit comme interprête de la langue iroquoise. Puis le regard tombe sur le portrait en pied du grand chef Nicolas Vincent Tsa8enhohi, 'le Vautour.' Son oncle (José Vincent) fut grand chef jusqu'à sa mort, après quoi le neveu succéda à son titre par l'élection des Six Nations qui seules peuvent accorder cette haute distinction. Les chefs de conseil sont élus par les conseillers de la tribu qui en possèdent le droit par inhérence, et les guerriers choisissent parmi ceux de leur compagnie le chef des guerriers, qu'ils présentent à la sanction et approbation du conseil. Le grand chef appartient à la compagnie des Chevreuils.

"Puis vient un jeune chef de guerriers. Il s'appelle François-Xavier Picard Tahourenché, c'est-à-dire 'l'aube du matin.' Il est de la compagnie des Loups. En avant de lui se tient André Romain Tsohahisen, 'celui qui est près du chemin.' Il est premier chef du conseil et appartient à la compagnie des Chevreuils. La tête en arrière de la figure centrale, immédiatement à gauche d'André Romain, est celle de Paul Picard. Il est fort respecté de tous ceux qui le connaissent. Son nom sauvage est Ohda8anonk, 'il a la rivière dans la bouche.' Il est marié à la sœur du grand chef et son père était chef du conseil. Il est de la compagnie du Chevreuils. Stanislas Kostka, second chef du conseil, vient ensuite. Son nom, Ahrathenha, signifie 'celui qui gravit promptement une éminence.' Son père fut grand chef ; il appartient à la compagnie des Ours ; c'est le médecin de la tribu.

"Le jeune indien coiffé d'un couvre-chef de sa propre manufacture figure dans le tableau comme type du sauvage Huron dont la lignée n'a subi aucune alliance avec les blancs. L'artiste y tenait comme souvenir historique

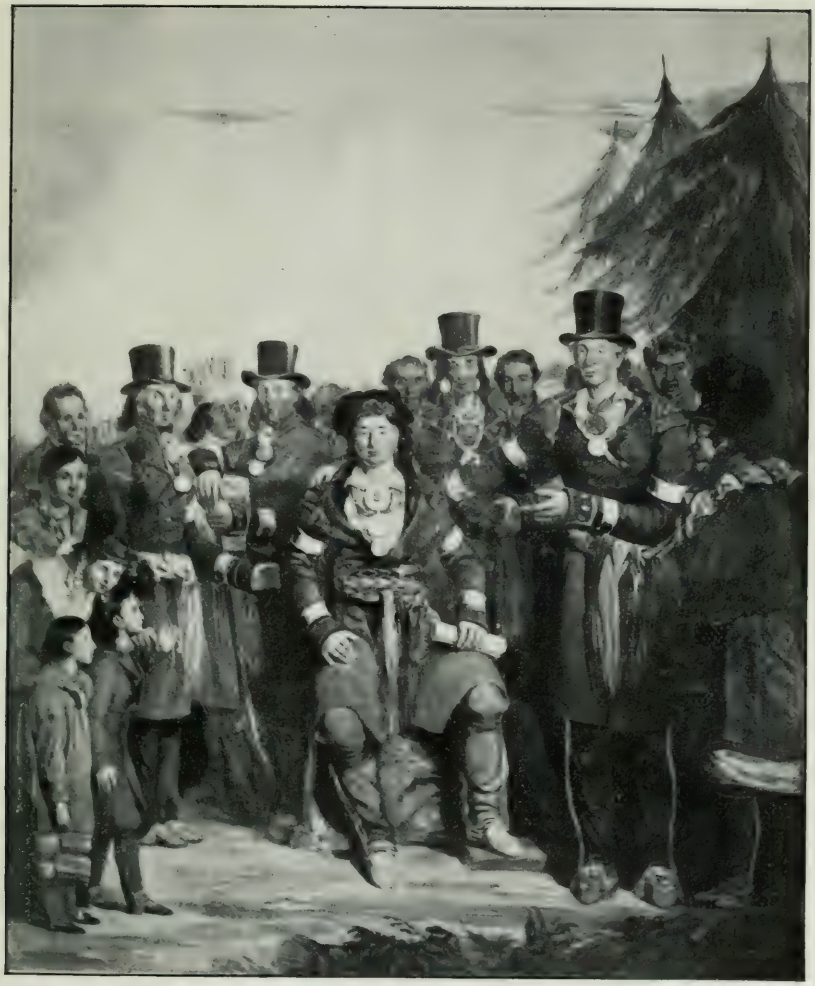

GROUPE CARACTÉRISTIQUE DES HURONS DE LORETTE
EN 1838

de la race. Le nom de ce personnage est Zacharie Vincent Tehariolin, ' non-divisé ' ou ' sans mélange ;' il est de la compagnie des Tortues. Le portrait en pied qui vient ensuite est celui de Michel Sioui. Son nom indien, Théachiendalé, signifie ' celui qui a deux noms.' Il est le troisième chef du conseil et appartient à la compagnie des Tortues. On le représente introduisant un jeune Indien à qui il désigne, comme modèle propre à exciter son émulation, un chef nouvellement élu. La figure placée immédiatement à la gauche de Michel Sioui est celle de Laurent Picard, qui porte, en langue sauvage, le nom expressif de Atedjaka, c'est-à-dire ' guerrier parfait.' Il est de la compagnie des Chevreuils, et, comme son frère Paul Picard, est fils d'un chef du conseil. Devant lui se tient Christine Vincent, fille du grand chef, appelée en huron Athianonk, ' eelle qui prend soin de la source d'eau. ' Elle est de la compagnie des Loups. Françoise Bastien, veuve de Basile Picard et veuve de Laurent Picard, n'a pas de nom sauvage, mais appartient à la compagnie des Chevreuils. Elle se penche en avant pour attirer l'attention de son enfant sur la figure principale du tableau. L'expression du visage de la petite Marguerite dénote à la fois la surprise et la timidité. "

* * *

Jusqu'en 1854 on distribuait annuellement à la plupart des familles du village de Lorette des articles divers qu'on désignait sous le nom de " présents du Roi." Pendant longtemps ce fut le colonel Napier qui présida à la distribution de ces dons, qui consistaient en munitions de chasse (poudre, balles, plomb, etc.,) en couvertes de laine, drap bleu, indienne, couteaux, chaudières de cuivre, etc. On donnait aussi aux chefs, après leur élection, et

de la part du souverain régnant, une riche et belle médaille en argent, frappée à l'effigie du roi ou de la reine d'Angleterre.

Le 21 mai 1845, il y avait au village huron de la Jeune-Lorette 61 hommes, 62 femmes, et 68 enfants ayant droit de recevoir les " présents du Roi."

Le gouvernement du Canada, tout en faisant cesser la distribution de munitions et d'étoffes aux Hurons de Lorette, continue de donner une subvention annuelle pour le missionnaire et pour l'école du village. En agissant ainsi, il peut servir d'exemple à la nation voisine dont le fanatisme a récemment (depuis le 30 juin 1900) retranché toute allocation aux écoles catholiques établies dans l'intérêt des sauvages de la République américaine. [1]

La France très chrétienne avait prodigué son or et son sang pour agrandir le royaume du Christ dans le nouveau monde. La conversion des infidèles, tel avait été aussi le mobile de Christophe Colomb, du grand découvreur et de la catholique Espagne dont l'étendard abritait la flotte. La charité, qui avait poussé ces nations fidèles à engendrer des âmes à la foi, réussit également à les y conserver, et en sauvegardant également leurs mœurs, à maintenir et à prolonger leur existence nationale.

Sans prétendre excuser la cruauté de certains *conquistadors*, plus avides de richesses que de mérites, on ne peut nier l'action conservatrice de la religion dans les pays dont le découvreur et le missionnaire ont pris possession en y arborant l'étendard de la croix ; tandis qu'ailleurs l'aborigène est voué à une extermination trop rapide pour être explicable par les seuls empiètements d'une civilisation incompatible avec la nature et des habitudes séculaires.

(1) Voir *La Vérité* de Québec, 31 mars 1900.

La condition des Philippins, d'abord si méconnue, et récemment mise en lumière par des esprits impartiaux du monde officiel de Washington, confirme admirablement cette assertion.

Le dernier dénombrement du village huron de la Jeune-Lorette (mai 1901), donne le chiffre de 448 âmes. La tribu a encore trois réserves : 1° la réserve du village de Lorette (30 acres) ; 2° la réserve des " Quarante arpents, " dans le comté de Québec (1,352 acres) ; 3° la réserve de Rocmont dans le comté de Portneuf (9,600 acres). [1]

* * *

Vu la privation de documents, l'histoire militaire de Lorette est fort difficile à tracer. Les détails ne manquent pas sur le rôle guerrier des Hurons de Michillimackinac et du Détroit. Par leur position et leur importance ces groupes durent prendre une part active dans les guerres contre les Iroquois à la fin du 17e et au commencement du 18e siècle. Plus tard, après avoir lutté contre les Anglais sous le célèbre chef Pontiac, les braves Ouiandottes devaient combattre sous le drapeau britannique en 1812, et contribuer à la victoire du Général Brock au Détroit. [2]

Ceux de Lorette luttèrent également contre les Iroquois à différentes reprises.

" Dans l'armée que leva le gouverneur Denonville pour envahir le pays des Senecas, les Iroquois des Réductions et les Hurons de Lorette (l'ancienne) combattirent à côté des Canadiens et des milices régulières de la France. Tegaret8an, ou le " Soleil ", conduisait cinquante braves de la Montagne, Garonhiagué, un nombre égal de Caugh-

(1) *Bulletin des Recherches historiques.*

(2) Voir *Gazette de Québec*, 27 avril 1812.

naSaga, et cinquante autres suivaient Gonhiag8i (le Ciel) de Lorette." [1]

Durant la guerre contre les Iroquois, en 1691, parmi les sauvages domiciliés au Fort Chambly, Oureouharé, chef d'une grande réputation, commandait les Hurons de Lorette au combat de la Prairie de la Magdelaine.

On trouve encore les guerriers de Lorette, en 1693, faisant partie de l'armée qui, sous M. de Callières, devait faire irruption dans le Canton des Agniers.

En 1696, sous le même gouverneur, ils font partie d'une troupe composée d'eux-mêmes et d'Iroquois fidèles, et commandée par Messieurs de Beauvais et Le Gardeur, frères, tous deux lieutenants. Ils marchent contre les Iroquois Onnontagués dans la guerre de M. de Frontenac. [2]

Au commencement du 18e siècle les Hurons de la Jeune-Lorette prirent part à quelques unes des incursions des Abenaquis dans la Nouvelle Angleterre. La lettre du P. Davaugour [3] en fait foi, et la présence parmi eux de types anglais signalés par Kalm confirme son assertion.

Ces mêmes guerriers se distinguèrent plus tard, en 1755, à la Monongahéla et à Chouaguen (Oswégo.)

Ils prirent part à la désastreuse bataille des Plaines d'Abraham, où leur tactique sauvage de se jeter à plat ventre pour tirer et se mettre en embuscade dans les taillis, nuisit à l'ordre du combat et jeta la confusion dans les rangs. Mais ils prirent leur revanche en combattant glorieusement sous les ordres de Lévis à la journée de Sainte-Foye. [4]

(1) Shea, *Catholic Missions*, p. 317.

(2) Charlevoix, *Hist. de la N. France*, tome II, pp. 102, 126, 168.

(3) Voir chapitre cinquième.

(4) Un illustre orateur, dans une circonstance mémorable, rendit hommage à la vaillance des Hurons, " les fidèles alliés de nos ancêtres, qui donnèrent leur part de sang et cueillirent leur part de gloire sur tous les champs de bataille de l'Amérique." (P.-J.-O. Chauveau à l'inauguration du " monument des braves.")

En 1812 et 1813, deux chefs, dont l'un était André Romain Tsonhahisen, et six guerriers de Lorette aidèrent les Anglais et les Canadiens dans la guerre contre les Américains. (Sastonteronons.) Ils marchaient sous le commandement du Capitaine Davis, et construisaient des cabanes de six lieues en six lieues pour y loger les troupes, car on était en hiver.

Le gouverneur anglais, sir George Prévost, remercia les chefs et se déclara content de leurs services. [1]

Depuis cette époque, leur ardeur guerrière a dû se ralentir. Le clairon du combat ne retentit plus à leur oreille. " Les fusils du Roi " ne servent plus que pour abattre le gibier et tirer des salves aux jours de réjouissance publique.

Lord Dalhousie, gouverneur de 1820 à 1828, signala l'esprit guerrier qui les animait encore au commencement du 19e siècle, alors que, cependant, ils n'étaient plus qu'une poignée d'hommes, et que la civilisation et la vie sociale les avaient depuis longtemps détournés de la guerre.

Un touriste anglais, quelque peu crédule, accusait même le missionnaire de Lorette de favoriser les instincts belliqueux de leurs ouailles. " Nous croyons même savoir, écrit-il, qu'ils (les missionnaires) encouragent plutôt qu'ils ne répriment l'esprit guerrier de leur troupeau. Il parait, en effet, qu'à leur fête religieuse annuelle appelée la grande *fête de Dieu*, les Indiens ont coutume de se rendre à l'é-

(1) L'Honorable Colonel Louis de Salaberry, surintendant du département sauvage, témoigne ainsi des dispositions des Hurons rélativement à la guerre : " Ils sont très fidèles et dévoués au service de Sa Majesté. Durant la dernière guerre (1812-13), ces sauvages n'ayant pas été appelés aux frontières, ils se plaignirent à moi de cette négligence, et je fis à Sir George Prévost une représentation à ce sujet, à laquelle Son Excellence répondit en substance qu'elle était très éloignée d'avoir l'intention de les négliger, mais qu'il était de son devoir de réserver quelques fidèles et bons guerriers pour garder les frontières de Québec, et que c'était pour cette seule raison qu'elle ne les avait pas appelés aux frontières dans le District de Montréal." (Journaux de la Chambre d'Assemblée du Bas-Canada, vol. 28, 1819, app. R.)

glise en ordre militaire, précédés de leurs chefs, portant armes, et au son des tambours et des fifres." [1]

On ne saurait être plus naïf.

(1) N. P. Willis, *Canadian Scenery*, tome I, p. 102. Jusqu'en 1830 les sauvages relevant entièrement de l'organisation militaire, on les considérait comme des soldats en service permanent. Le surintendant était un officier de l'armée. (L. Gerin, *Mém. de la Soc. Royale du Canada*, 1900, p. 114.)

CHAPITRE QUATORZIÈME

LA PAROISSE CANADIENNE-FRANÇAISE DE SAINT-AMBROISE DE LA JEUNE-LORETTE—LES CURÉS-MISSIONNAIRES DE LORETTE AU XIXe SIÈCLE.

CHARLESBOURG et Saint-Ambroise n'ont fait qu'une seule paroisse durant plus d'un siècle.[1] Une seule église avait pu, depuis le dernier quart du dix-septième siècle, servir aux fidèles dispersés sur le vaste territoire occupé aujourd'hui par ces deux paroisses. Les habitants canadiens-français, groupés dans le voisinage du bourg de Lorette, pouvaient, il est vrai, assister à la messe dans la chapelle de la mission. Mais leur nombre avait crû rapidement, et, vers la fin du dix-huitième siècle, devenus trop nombreux pour trouver place dans l'étroite enceinte, et trop éloignés de l'église de Charlesbourg pour s'y rendre en toute saison[2], ils s'agitèrent pour obtenir de l'évêque de Québec la création d'une nouvelle paroisse. Ce qui rendait cette démarche plus urgente que jamais, c'était le retour au collège de Québec du dernier jésuite missionnaire des Hurons de Lorette, le P. Girault de Villeneuve.

La première requête adressée à ce sujet à Monseigneur Hubert est datée du 2 avril 1792. Les pétitionnaires

(1) La chapelle de l'habitation des Jésuites au Bourg-Royal fut érigée en 1666; la première église de Charlesbourg, en 1670.

(2) Plusieurs d'entre eux demeuraient à quatre lieues et demie de l'église de Charlesbourg.

prétendent agir d'après les conseils du P. Girault, qui " rendu au collège de cette ville, nonobstant son âge, veut bien continuer jusqu'ici ses services."

L'année suivante (11 novembre 1793), sans doute pour aplanir les voies, des représentants du village huron et de Charlesbourg, font rédiger [1] une convention d'après laquelle les premiers cédaient à ceux-ci " pour en faire une paroisse et une mission à notre égard," toutes les prétentions de propriété qu'ils pouvaient avoir " tant pour à l'égard de l'église de la Jeune-Lorette que pour tous ses ornements en argenterie ou autres, que pour aussi le circuit du terrain de la dite église et du presbytère."

En revanche, les habitants s'engageaient à faire agrandir l'église dans les proportions nécessaires et à faire desservir le village gratuitement à perpétuité, à titre de mission, " par le curé et ses successeurs que Monseigneur l'Evêque voudra bien avoir la bonté de nommer par la suite." Les Hurons se réservaient le chœur pour les femmes, ainsi que leurs places dans l'église. En outre, la messe devait être chantée chaque dimanche et fête alternativement par les Hurons et les Canadiens-Français, à perpétuité, et les sauvages ne devaient pas être élus marguillers.

Cette convention fut suivie d'une seconde requête en mars 1794, à laquelle l'évêque déclare ne pouvoir acquiescer pour les raisons suivantes: Le nombre des prêtres est insuffisant même pour desservir toutes les paroisses déjà établies; [2] les sauvages, n'étant propriétaires ni de l'église ni de ses ornements, ne sauraient en disposer ; la réunion des sauvages et des blancs dans une même église offrait là, comme ailleurs, de graves inconvénients, comme

(1) Par devant J.-Bte. Panet, notaire résidant à Charlesbourg.

(2) Le P. Girault, avant-dernier survivant de la Compagnie de Jésus au Canada, devait mourir à Québec le 8 octobre de cette même année (1794).

l'évêque avait pu s'en convaincre par lui-même lors d'une visite à Lorette au mois de septembre dernier (1793).[1]

L'évêque concluait qu'il " paraissait plus sage de laisser aux Hurons seuls la jouissance de l'église de la Jeune-Lorette et de ses ornements," attendu surtout que l'agrandissement de l'église tel que proposé dans la convention (11 novembre 1793) serait plutôt nuisible que favorable au service divin. Au reste, en donnant à la paroisse nouvelle des limites convenables, le village de la Jeune-Lorette ne serait pas un endroit assez central pour y fixer l'église paroissiale, qui serait plus avantageusement placée à une lieue au sud-ouest, tout en laissant au curé la desserte de la mission sauvage, ainsi qu'il se pratique à Saint-François du lac Saint-Pierre, où les sauvages et les Français ont leurs églises respectives à une lieue l'une de l'autre, et l'office divin alternativement.[2]

L'évêque devait pourtant sanctionner en principe la création d'une paroisse nouvelle, puisque le 10 octobre 1794, deux jours après la mort du dernier missionnaire jésuite, un jeune prêtre était chargé de la desserte des sauvages et des blancs.[3]

Les inconvénients de la promiscuité dans une chapelle commune signalés par l'évêque s'étant accrus, les intéres-

(1) Monseigneur Hubert, ancien missionnaire des Hurons au Détroit, parlait d'après son expérience personnelle.

(2) Archives de l'Archevêché de Québec, Régistre E, vol. 30 *verso*.

(3) Ce missionnaire s'appelait Messire Joseph Pâquet. La date de son entrée en charge est consignée dans une note inscrite à la fin du plus ancien régistre conservé aux archives de la Jeune-Lorette. Voici cette note: " Répertoire pour servir au présent régistre pour les années 1789, 1790, 1791, sous le Père Girault, alors missionnaire de la Jeune-Lorette, et pour les années 1794, commençant le 10 octobre, jour où M. Pâquet a commencé à exercer en cette mission en qualité de missionnaire des Hurons et curé des habitants, et 1795, finissant au commencement de décembre, vu que la paroisse à été érigée sous le titre de Saint-Ambroise et qu'un autre régistre a été commencé à cette époque." Le premier acte signé par Messire J. Pâquet, comme *curé de la Jeune-Lorette*, est daté du jour même de son installation, le 10 octobre 1794. C'est l'acte de sépulture de Marie-Elizabeth Pénisson, veuve de J.-Bte. Savard, morte à 88 ans, et inhumée dans le cimetière des Hurons. L'acte le plus ancien des régistres de Lorette est daté du 19 avril 1761, et signé du P. Girault.

sés adressèrent une troisième requête, en date du 3 novembre de cette même année (1794,) pour demander l'érection d'une nouvelle paroisse. Cette persistance toute canadienne, dont la pratique est encore en pleine vigueur de nos jours, témoigne hautement de l'esprit de foi de nos religieux compatriotes. Le pasteur du diocèse, dans l'impuissance d'y résister davantage, consent le 15 novembre (1794) à l'achat du terrain de Michel Bergevin dit Langevin, " pour servir de place à la construction de la nouvelle église paroissiale, du presbytère et cimetière de la nouvelle paroisse de la Jeune-Lorette."

Le 23 mars de l'année suivante (1795) on demande à l'évêque permission de bâtir un presbytère de 50 pieds de longueur et de 28 de largeur, pour servir de chapelle en attendant la construction d'une église plus vaste, et le 22 avril de la même année, on le prie de fixer les limites de la nouvelle paroisse. L'autorité religieuse consent à l'érection du presbytère-chapelle, mais laisse au temps " qui vient à bout de tout " de fixer " peu à peu les bornes de cette paroisse, vu qu'une détermination précipitée pouvait avoir des inconvénients." (1)

Les zélés paroissiens eurent bientôt construit leur chapelle provisoire, si bien que l'évêque put leur adresser dès le 11 novembre de cette même année (1795), un mandement par lequel il donnait saint Ambroise pour titulaire de la nouvelle paroisse, et promettait d'aller bientôt bénir la chapelle érigée sous son vocable. Le nom du saint patron était bien choisi. Il convenait, en effet, que le grand docteur de l'église latine, Ambroise, gouvernât du haut du ciel cette église naissante, fille de celle de Charlesbourg, placée sous la protection de son saint émule et successeur sur le siège de Milan, saint Charles Borromée. (2)

(1) Les limites furent fixées le 6 octobre 1796. L'érection civile n'eut lieu que le 9 octobre 1835, sous le gouvernement du comte de Gosford. Le décret de l'érection canonique avait été signé le 18 septembre 1827.

(2) Voir ce mandement, appendice A.

La bénédiction de la chapelle eut lieu le 2 décembre 1795.[1] Immédiatement après la cérémonie, le grand-vicaire du diocèse de Québec, Messire Louis Desjardins, y célébra la sainte messe.

A partir de ce jour, le curé eut la permission de célébrer deux messes chaque dimanche et fête d'obligation, l'une à Saint-Ambroise, et l'autre, à la chapelle du village.

Messire Joseph Pâquet ne devait pas occuper longtemps le poste difficile que lui avait assigné son chef, et où se consomma en peu d'années toute sa carrière sacerdotale. Le 17 août 1799, il mourut subitement, à peine âgé de trente-six ans, et fut inhumé dans le sanctuaire de l'église paroissiale " maintenant en construction," dit l'acte de sa sépulture.[2] La première église de Saint-Ambroise avait commencé à surgir de terre, grâce aux efforts du vaillant curé, qui avait également présidé à la construction de la première chapelle, destinée à servir plus tard de presbytère.[3] Durant son séjour à Lorette, monseigneur Pierre Denaut, successeur de monseigneur Hubert sur le siège de Québec, y était venu faire sa visite pastorale, et le 10 juillet 1798, y avait confirmé vingt-quatre enfants et adultes du village huron.

Les paroissiens de Saint-Ambroise pleurèrent sincèrement leur jeune curé, dont " les talents singuliers, le zèle ardent et la charité bienfaisante " avaient su vaincre les obstacles qui devaient pour longtemps les priver du bonheur d'avoir une église. " Sans avoir aucun fonds, écri-

(1) L'acte de cette bénédiction est le premier consigné au régistre de la nouvelle paroisse et signé par Messire Joseph Pâquet, comme curé de Saint-Ambroise. Le cimetière nouveau avait été bénit le même jour que la chapelle. Le huit du même mois (décembre) le curé y faisait la première sépulture, celle de Marguerite L'Hérault, veuve de François Darveau, âgée de 91 ans.

(2) M. Pâquet était né à Québec le 20 mai 1763. Son père était natif de la côte Saint-Romain, comprise dans les limites de la future paroisse de Saint-Ambroise, dont son fils allait devenir le premier curé.

(3) La construction de la nouvelle église, de 106 x 48 pieds, fut commencée en 1798.

vaient-ils à l'évêque, [1] et sans observer aucunes formalités légales, il entreprit la bâtisse dispendieuse de notre église. Ce fut par son travail, ses soins, sa sollicitude, ses contributions généreuses, les nôtres et celles de plusieurs personnes, étrangères à notre paroisse, qu'il savait intéresser à cette œuvre pieuse, qu'il parvint en peu de temps à avancer l'ouvrage de manière à ne laisser aucun doute de son succès."

La divine Providence lui donna un digne successeur dans la personne de Messire Michel Amyot, qui gouverna a paroisse de 1799 à 1801. [2] Il sut, durant ces deux courtes années, gagner l'estime de ses ouailles, et quand, obéissant au désir de son évêque, il les quitta pour aller se dévouer aux pénibles missions de la baie des Chaleurs, ses paroissiens désolés supplièrent monseigneur Denaut de ne pas leur imposer un tel sacrifice. "A l'imitation de son prédécesseur (Messire Pâquet) écrivirent-ils, il avait travaillé et réussi à affermir la tranquillité et l'union dans la paroisse ; il avait, comme lui, sacrifié une grande partie de ses ressources, prodigué ses soins charitables et obtenu des secours pour continuer la construction de l'église." [3]

Messire Amiot, dans sa lointaine mission, resta fidèle au souvenir et à l'affection de sa bonne paroisse de Saint-Ambroise. Quand, trois ans après son départ, (en septembre 1804,) il revint à Québec, l'évêque s'empressa de lui remettre son ancienne cure, où son retour était ardemment désiré.

"La pénible mission, écrivait l'évêque Denaut, [4] dont il

(1) Lettre du 24 août 1801.

(2) Messire Amyot naquit à Verchères en 1763. Successivement curé à Saint-André, à la Rivière-du-Loup et à Saint-Ambroise, il fut ensuite missionnaire à Tracadie et curé de Repentigny, où il mourut le 23 mars 1834.

(3) Ce fut en 1800 que cette première église de Saint-Ambroise fut ouverte au culte.

(4) Cette lettre, adressée à M. Ranvoyzé, curé de Saint-Anbroise, est datée de Longueuil, le 13 septembre, 1804.

s'est acquitté avec succès et avec fruit, mérite des éloges, et la récompense que je lui donne en le remettant dans sa cure est encore faible en comparaison de ses travaux de la Baye des Chaleurs. Je saisirai toujours avec empressement les occasions de servir le plus avantageusement possible les imitateurs de son zèle."

Son successeur, Messire François-Ignace Ranvoyzé, qui n'avait été nommé que provisoirement (le 10 sept. 1801), devenait curé de Sainte-Anne-du-Nord (de Beaupré). Messire Amiot ayant été nommé à la cure de Repentigny, Messire Ranvoyzé ne put se transférer à Sainte-Anne que l'année suivante, (1805.)

Messire Antoine Bédard, qui lui succéda, fut curé de Saint-Ambroise durant deux périodes distinctes; la première, de 1805 à 1817, la seconde, de 1819 à 1824. Messire François-Germain Rivard-Loranger desservit la paroisse entre ces deux périodes (1818) [1]

C'est durant le premier séjour de Messire Bédard que l'église paroissiale fut terminée. Le 10 octobre 1810 elle fut consacrée avec l'autel principal [2] par l'èvêque de Québec, Mgr Joseph-Octave Plessis, qui ce jour-là accorda une indulgence d'une année, et, à chaque anniversaire, 40 jours, en faveur de tous les fidèles qui y feraient une visite.

L'année précédente (1809), par un mandement en date du [3] 9 novembre, le même prélat érigeait dans la paroisse

(1) M. Rivard devint plus tard chapelain de l'Hotel-Dieu de Québec, puis curé de Bécancour, chapelain des Ursulines des Trois-Rivières, et enfin, Vicaire-Général. Il mourut dans cette dernière ville en 1857.

(2) Le tableau qui domine le maître-autel n'est pas sans valeur, bien qu'il semble être une copie. Il représente saint Ambroise arrêtant Théodore à la porte de l'église et exigeant qu'avant d'y entrer il fasse pénitence pour le massacre des habitants de Thessalonique. On sait que cette scène n'est pas conforme à l'histoire, puisque c'est en écrivant à l'empéreur que le saint obtint son repentir.

(3) Messire Rauvoyzé, né à Québec en 1772, était fils de l'orfèvre du même nom, dent les calices et autres vases si artistement ciselés et repoussés excitent l'admiration des connaisseurs. Il mourut à Sainte-Anne, en 1843.

la confrérie de l'adoration perpétuelle du Saint Sacrement et de la bonne mort, avec instruction de se conformer " aux règles de celle qui depuis longtemps existe dans l'église paroissiale de Ville-Marie, en l'isle de Montréal." La chapelle de cette confrérie devait être celle de saint Antoine, qui se trouvait du côté de l'évangile.

" Tous les jours de la vie chrétienne, disait le fervent prélat dans sa lettre qui n'était pas la simple reproduction d'une formule usuelle, doivent être une préparation continuelle à la mort, puisqu'elle est le terme général qui nous attend tous, terme inévitable qui doit décider du bonheur et du malheur de notre éternité, selon les dispositions bonnes ou mauvaises où nous nous trouvons alors. Il est donc de la prudence chrétienne de mettre tout en œuvre pour se préparer à ce terrible passage. Souvenir fréquent de nos fins dernières, foi vive, prières ferventes, mœurs pures, union à Jésus-Christ, dévotion à la Sainte Vierge et aux saints, piété envers les âmes du purgatoire, qui, une fois délivrées de leurs souffrances, seront pous nous autant d'intercesseurs, voilà, nos très chers frères, des moyens de nous assurer une part dans l'héritage des enfants de Dieu. Or, ces moyens, vous les trouverez dans les exercices de la Confrérie de l'Adoration perpétuelle du Saint Sacrement et de la bonne mort, à laquelle nous sommes informé qu'un certain nombre d'entre vous désirent s'associer, et nous avons trop à cœur l'intérêt de votre salut pour traiter avec indifférence les désirs que vous avez témoignés." [1]

Si les jeunes gens de la paroisse, émules d'Achille " aux pieds légers," imitant la gravité de leurs voisins du *village*, se fussent contentés de l'*onentsa* et autres danses du même type, le bon curé Bédard n'eût pas été contraint de tonner du haut de la chair contre " ceux qui fréquen-

(1) Archives de l'archevêché de Québec. Rég. G. f. 173, *verso*.

tent les bals, les danses et ceux qui reçoivent des survenants aux noces." Et, pourtant, c'était le bon vieux temps, où l'Allemagne et la Hongrie n'avaient pas encore infecté l'Europe et l'Amérique de ces danses lascives, qu'on est convenu d'appeler par euphémisme " danses vives," sans doute parce qu'elles sont souvent mortelles.

Le vœu des Hurons à la Sainte Vierge de s'abstenir de toute boisson enivrante avait été graduellement oublié. Restait encore la sauvegarde providentielle de leur distance de la ville. Aucun cabaretier n'avait pu, jusque-là, grâce à la vigilance du pasteur, établir dans le voisinage un débit " d'eau-de-feu." Au reste, les lois françaises, maintenues par l'Angleterre, défendaient sous des peines sévères la vente de l'eau-de-vie aux indigènes. Mais voici que, en 1817, un aventurier obtint du gouvernement une licence marchande pour distribuer des liqueurs enivrantes.

Vivement ému des désordres qui ne tardèrent pas à se glisser parmi ses ouailles, en particulier chez les pauvres Hurons, si faciles à entraîner et si prompts à se dépouiller de tout pour étancher leur soif d'alcool, le curé Bédard supplia l'évêque d'informer Son Excellence le gouverneur de cet état alarmant, afin que le commissaire retirât irrévocablement la licence accordée.

Cette même année (1817), Messire Bédard est nommé curé de Saint-Thomas (Montmagny), où il ne séjourne qu'un an, pour revenir à Saint-Ambroise, dans l'automne de 1818.

Le curé de Charlesbourg, Messire Charles de Boucherville, sentant sa fin prochaine, [1] obtint de l'évêque de Québec, Mgr Plessis, que le curé de Saint-Ambroise fut également chargé de la desserte de sa paroisse. Messire Bédard, ainsi chargé de deux paroisses, devait partager sa résidence entre les deux, avec liberté de les desservir alternativement ou de célébrer deux fois chaque diman-

(1) Il mourut en 1823, agé seulement de 42 ans.

che et fête. Quant à la mission de Lorette, il devait y consacrer le temps qu'il jugerait nécessaire. Les Hurons devaient n'avoir qu'une messe par semaine, et se rendre à l'église paroissiale pour les offices du dimanche.

Le défaut d'ouvriers pour la vigne, et les besoins croissants de son immense diocèse pouvaient seuls déterminer le pasteur à prendre cette mesure affligeante pour les sauvages, naturellement plus sensibles à leurs propres intérêts qu'à ceux de leurs voisins.

M. Bédard quitte Saint-Ambroise, pour devenir exclusivement curé de Charlesbourg, au printemps de 1824. [1]

Son successeur, Messire Thomas Cooke, fut nommé le 8 mars. Après un vacariat de trois années à la Rivière-Ouelle, où il fit également l'office de secrétaire de Mgr Panet, [2] et six années de mission dans la Baie des Chaleurs, avec résidence à Caraquet, dont il construisit la première église, Messire Cooke arriva à Saint-Ambroise. Il s'y trouve heureux comme dans le vestibule du paradis. Une lettre intime nous révêle ses premières impressions.

" Commençons par l'église, écrit-il. [3] C'est une des plus belles églises du pays : l'or brille partout ; la chaire et le banc d'œuvre surpassent ceux de la cathédrale de Québec. [4] La voûte carreautée, dorée et fleurie fait penser au paradis. Enfin, cette église est presque parfaite. L'ordre et les cérémonies n'en cèdent point à la décoration : quatorze chantres font retentir les louanges de Dieu sous

(1) Il y mourut en 1837.

(2) Curé de la paroisse, et coadjuteur de l'évêque de Québec, avec le titre d"évêque de Saldes.

(3) Lettre à M. Desaulniers, 22 avril 1824.

(4) Ces deux morceaux en bois sculpté et doré étaient dignes d'exciter l'admiration du nouveau curé. La chaire porte deux médaillons en relief, représentant saint Ambroise et saint Joseph, et dans des niches, deux bustes fort bien taillés de Notre Seigneur et de la Sainte Vierge. Le relief, grandeur naturelle, qui occupe le médaillon au-dessus du banc d'œuvre est encore plus remarquable. Il représente le saint patron de la paroisse revêtu de ses ornements pontificaux.

cette superbe voûte. Une multitude de charmants petits enfants portant robe, surplis et rabat, servent à l'autel avec une adresse et une habilité admirables, et cela tous les dimanches. Imaginez-vous donc ce que c'était le jour de Pâques.

" L'église canadienne et l'église sauvage sont à dix arpents l'une de l'autre. La route qui conduit d'une église à l'autre est droite, large et bordée de maisons à plusieurs rangs de chaque côté, en forme de faubourg.

" Les modes du pays ne sont pas extraordinaires : les jeunes gens sont habillés en beaux capots d'étoffe blanchâtre... ; ajoutez un capuchon plissé avec une tavelle noire. Leurs culottes et leurs gilets sont de même étoffe et bordés aussi en tavelle noire ; voilà la farauderie des jeunes gens. Les femmes ne leur en cèdent guère."

Evidemment le luxe et l'américanisme n'avaient pas encore envahi nos modestes campagnes.

Messire Cooke fut invité par Mgr Panet à faire l'éloge funèbre de Mgr Plessis, au service anniversaire de l'illustre prélat, le 4 décembre 1826. Il réussit, à cette époque où le reportage n'avait pas encore été inventé, à soustraire son manuscrit à la publicité des gazettes.

Le curé de Saint-Ambroise se montra zélé pour l'éducation et l'instruction de l'enfance. Il ouvrit, vers 1826, deux écoles, dont l'une pour les Hurons, et l'autre pour les petits Canadiens-Français. [1] Il n'hésita pas à leur donner souvent lui-même des leçons de français, d'anglais et de latin. Parmi ses élèves du village figurent au premier rang le futur chef F.-X. Picard Tahourenché, et l'instituteur Joseph-Gonzague Vincent. Sur les bancs

(1) Il y avait eu une école à Lorette avant cette époque, comme le prouve le témoignage suivant du Grand Chef Nicolas Vincent, parlant (en 1819) devant un comité de la législature : " Le maître d'école a eu jusqu'à la mort des Jésuites une allouance d'un minot de blé par mois. Les commissaires allouent maintenant cinq shillings par mois en échange."

de l'école paroissiale devaient bientôt s'asseoir plusieurs élus du Seigneur, destinés à briller comme docteurs et pasteurs dans l'église du Canada. [1]

Le jeune curé de Lorette préludait ainsi sans le savoir à la fondation de plusieurs diocèses.

N'est-il pas remarquable que cette paroisse encore dans son enfance ait été la pepinière féconde de tant de successeurs des apôtres, servant tour à tour de berceau et de séjour aux premiers évêques de Sherbrooke, de Chicoutimi et des Trois-Rivières ?

L'église des Hurons avait été sanctifiée par trop d'héroisme et de dévouement pour que l'ombre même de ses apôtres ne suscitât pas des ouvriers d'élite pour la moisson toujours grandissante.

Messire Cooke, également chargé de la mission de Valcartier, prodigua les consolations de la religion à ses infortunés compatriotes irlandais chassés de leur patrie par la famine, décimés par la maladie, et qui avaient déjà commencé à s'établir sur des terres nouvelles dans notre pays hospitalier.

L'érection canonique de la paroisse n'eut lieu que le 18 septembre 1827. La requête [2] à cet effet établit que le territoire de la future paroisse comprend 320 terres de deux ou trois arpents de front sur trente de profondeur, et en outre 50 emplacements, le tout peuplé par 2,400 âmes, dont 1,300 communiants.

La paroisse de Saint-Ambroise comprend une étendue de territoire de six milles de front sur six milles de profondeur, faisant partie des fiefs de Gaudarville, Saint-Gabriel et Saint-Ignace, bornée par les paroisses de

(1) Les évêques Antoine et Dominique Racine, l'abbé Jos. Auclair, curé de N.-D. de Québec. Le grand-oncle maternel des deux premiers, Messire Ant. Bédard, devait léguer plus tard une maison avec lopin de terre pour y construire une école.

(2) Dressée et écrite par Dom. Lefrançois, N. P., résidant à Saint-Ambroise.

Québec (Saint-Roch), l'Ancienne-Lorette et Charlesbourg. [1]

L'heure du départ du dévoué curé va bientôt sonner. Son évêque lui écrit (le 18 septembre 1833) de " se préparer sans bruit à prendre, à la fin du mois, possession du nouveau poste que la Providence lui destine." Il s'agit de succéder à Messire Cadieux, " en sa qualité de curé des Trois-Rivières et du Cap de la Madeleine, de grand-vicaire pour le district du même nom, et de membre de la corporation du Séminaire de Nicolet."

L'évêque " ne doute nullement que .... ses dispositions à rendre service à la religion et l'esprit ecclésiastique qui a toujours animé ses démarches ne lui fassent faire généreusement le sacrifice qu'il exige de lui, en même temps qu'il lui témoigne des marques si sensibles de la confiance particulière qu'il repose en lui."

Dix-neuf ans plus tard il sera consacré évêque des Trois-Rivières. [2]

Messire Louis-Théophile Fortier lui succède à la cure de Saint-Ambroise le 29 septembre 1833. [3]

L'église paroissiale était devenue depuis longtemps trop petite pour contenir la multitude des fidèles. Il fallut songer à l'agrandir. On en demanda la permission à l'évêque le 6 mars 1836, avec celle de bâtir une nouvelle sacristie en pierre. Mgr Signay, approuvant le plan de

(1) Ce territoire contient au N. et N.-E. l'établissement au S.-O. du lac Saint Charles, la côte Saint-Ignace, cette partie des côtes Saint-Romain et Saint-Bernard qui est au S.-O. du chemin du lac, et cette partie de la côte Saint-Bonaventure qui se trouve au S.-O. du ruisseau qui traverse le fief Saint-Ignace (la rivière dite *des Mères* de l'Hôtel-Dieu); au S. et S.-O. les côtes de la Misère et l'Ormière, de Sainte-Geneviève (ou la *Longue queue*), de la montagne " ronde," à l'Ouest, les trois concessions dites de Valcartier, à l'est de la rivière Jacques-Cartier.

(2) Mgr Cooke mourut le 30 avril 1870.

(3) M. Fortier, né à Québec en 1803, avait été successivement directeur du collège de Chambly, missionnaire de Nipissiguit, de Caraquet et des Trois-Pistoles. En 1844 il fut transféré de Saint-Ambroise à Nicolet, où il mourut en 1874.

ces travaux, avait écrit (le 20 février précédent), que " si l'église, une fois le plan exécuté, ne doit pas présenter toute la perfection désirable, elle sera néanmoins, comme église réparée, une des plus passables, et, ce qu'il ne faut pas omettre, une des plus commodes pour la paroisse qui, par son zèle assez connu, mérite bien de jouir de cet avantage." L'appréciation de l'évêque est moins enthousiaste que celle de Messire Cooke arrivant de la Baie des Chaleurs.

Les années 1837-38 furent des années de trouble et d'agitation dans la bonne province de Québec. Un vent de mécontentement et d'insubordination soufflait par tout le pays. Les affaires paroissiales devaient en ressentir le contre-coup. Saint-Ambroise eut, en ce temps-là, sa part de soulèvement. Les Hurons de la mission de Lorette prièrent l'évêque, comme leurs frères l'avaient fait auprès de Mgr Denaut, de leur donner un missionnaire pour eux seuls. Ils alléguaient que c'était l'unique moyen de faire disparaître les désordres qui régnaient parmi les jeunes gens de leur village et de rappeler les principes religieux qui étaient sur le point de s'éteindre. Ils avaient appris que " Messire Ranvoyzé, (alors retiré) serait le missionnaire convenable. "

Pour les mêmes raisons que ses prédécesseurs, Mgr Signay ne put acquiescer à la demande de ses pauvres Lorettains.

Dans la paroisse française, il y eût des malentendus plus graves entre le curé et ses ouailles : prônes comminatoires, contestation d'élection de marguillier, renvoi de chantres et grève subséquente, plainte à l'autorité ecclésiastique, tout le programme de rigueur des chicanes villageoises y fut exécuté. Si, toutefois, cette année-là, (1837) on jugea plus prudent d'omettre la messe de minuit, ce ne fut pas à titre de châtiment, mais à raison " de l'état d'inquiétude, où, écrivait l'évêque, se trouvent généralement les paroisses qui avoisinent cette ville. " (Québec)".

Tout rentra dans l'ordre après l'intervention de l'évêque, et les six dernières années que Messire Fortier passa à Saint-Ambroise s'écoulèrent paisiblement.

L'année avant son départ pour la cure de Nicolet, en mai 1843, il dressa une série de réponses à des questions posées par le commissaire du département des sauvages. On y relève quelques détails intéressants sur la condition des Hurons de la mission de Lorette.

" Sous la direction des Jésuites qui avaient beaucoup d'autorité sur eux, écrit M. Fortier, on peut dire qu'ils étaient très religieux et très pieux. Mais plus tard la corruption s'est introduite chez eux par les communications avec la ville...Depuis deux ans surtout ils ont fait de notables progrès en moralité et en religion.

" Il y a chez eux une école que fréquentent régulièrement les enfants qui ne sont pas trop pauvres.

" La grande cause de la mortalité des sauvages, conclut le rapport, de presque tous leurs désordres, et de leur peu d'avancement dans l'industrie, est l'usage des boissons fortes, usage qui a été malheureusement trop favorisée par la proximité des auberges placées à leurs portes, malgré les réclamations de tous leurs missionnaires et de quelques-uns de leurs chefs."

Ces paroles expliquent la recommandation de l'évêque au successeur de M. Fortier. " Vous n'ignorez pas, écrit Mgr Signay à Messire François Boucher, (25 sept. 1844), qu'il existe dans la paroisse une tribu de sauvages hurons. Vous cultiverez avec soin cette portion de votre troupeau plus exposée que l'autre à la séduction."

Jamais disciple ne fut plus fidèle aux ordres de son maître que le nouveau missionnaire au désir de son chef. Aux sauvages du Nord-Ouest il avait consacré les prémices de sa carrière sacerdotale. A l'appel du premier évêque de ce pays sans limites, Mgr Provencher, il s'était rendu à la Rivière-Rouge dès l'année 1829. Il n'était âgé que de 26 ans, et n'avait encore reçu que les ordres mineurs. Il y fut promu au sous-diaconat et au diaconat, et enfin, le 16 aout de cette même année, il y fut ordonné

prêtre ; une seule autre ordination sacerdotale avait précédé la sienne dans ce pays alors barbare.

Après quatre années de ce laborieux apostolat, il devint curé de l'Ange-Gardien. Durant les mois d'été, il redevenait missionnaire des sauvages pour desservir les postes du Roi, la seigneurie de Mingan et Chicoutimi. Il fut un des pionniers de la colonisation dans la région du Saguenay, abattant lui-même les premiers arbres sur les rives du lac Saint-Jean, où il se rendit chaque été pour évangéliser les Montagnais. Il était donc familier avec le ministère des indigènes. Il se dévoua à ses ouailles huronnes, comme il s'était dépensé pour les Cris, les Sauteux du Nord-Ouest, les Micmacs et les Montagnais de la province de Québec. Emule des Chaumonot et des Davaugour, il ne négligea rien pour sauver les siens de la gueule du loup, pour les préserver de l'intempérance. [1] A temps et à contre-temps, il tonnait contre le vice dévastateur, et au besoin, il s'avait appuyer sa doctrine d'arguments pratiques.

D'une taille et d'une force herculéennes, comme tous les premiers missionnaires de la Rivière-Rouge et du Nord-Ouest, qui devaient en imposer par leur stature à des peuplades chez qul la force physique est une vertu cardinale, Messire Boucher savait au besoin menacer les trafiquants d'eau de feu, ou arracher des mains d'un sauvage la liqueur fatale qui coûtait les larmes et le sang de sa famille.

Egalement énergique pour soutenir les droits de l'Eglise, il poursuivit un jour, à cheval, sans bride ni selle, un cortège funèbre qui conduisait subrepticement au cimetière protestant le cadavre d'une personne morte dans la foi de l'Eglise catholique, et força les ravisseurs de lâcher leur proie.

Zélateur ardent de l'instruction de la jeunesse, il aida de ses deniers plusieurs jeunes gens, qui firent plus tard

(1) La société de la tempérance, enrichie d'indulgences nombreuses, fut établie à Saint-Ambroise, le 24 avril 1845.

honneur à la paroisse de Saint-Ambroise. L'instruction primaire fut l'objet de sa constante sollicitude et de son dévouement sans bornes. Non content de multiplier et d'encourager par de fréquentes visites les écoles de sa paroisse, il n'hésita pas à faire lui-même la classe pour remplacer des institutrices malades. [1]

Et pourtant, ce n'était pas une sinécure que la desserte de Saint-Ambroise, avec son vaste territoire, sa population nombreuse, son double ministère dominical, chez les Canadiens-Français et chez les Sauvages. Tâche herculéenne qu'il accomplit longtemps seul, n'ayant consenti à accepter les services d'un vicaire permanent que vers la fin de sa carrière.

Charitable jusqu'au dépouillement, il ouvrait larges le cœur et la main à tous ceux qui lui demandaient l'aumône " pour l'amour du bon Dieu." Les enfants du *village* avaient sa prédilection. En rencontrait-il en costume trop léger ou trop délabré, " File, leur disait le bon curé, chez Madame Gingras, pour te faire habiller." Et la bonne vielle marchande fournissait l'étoffe en y glissant sa part de déficit, et le généreux missionnaire acquittait la note.

On comprend qu'on ait pu, après sa mort, faire de lui cet éloge, " qu'il n'avait rien à donner par son testament, parce qu'il avait tout donné pendant sa vie." [2]

Durant le séjour de Messire Boucher à Saint-Ambroise, la paroisse fut le théâtre de plusieurs fêtes religieuses pleines d'un charme particulier pour les habitants de Lorette.

Outre la première messe du premier prêtre huron, et l'ouverture de la chapelle reconstruite après l'incendie de 1862, racontées dans un chapitre précédent, on célébra

(1) Quand, visitant plus tard la région du Saguenay, il trouva les terres que le gouvernement lui avait données en récompense, occupées par des *squatters* et des villages entiers, il songea à demander à l'Etat une indemnité, " non pas pour lui, disait-il, mais pour construire l'école du *village*."

(2) Mgr Ant. Racine, évêque de Sherbrooke, dans l'oraison funèbre de Messire Boucher.

avec une joyeuse solennité la première visite de Mgr Cook à son ancienne paroisse. C'était peu de temps après son sacre en 1852. Il y eut procession de l'église paroissiale à la chapelle de la mission, illumination et feu d'artifice.

Une fête du même genre signala la première visite que fit à sa paroisse natale le premier évêque de Chicoutimi, Mgr Dominique Racine, consacré en 1878.

Quant à son frère, le premier évêque de Sherbrooke, s'il ne fut pas l'objet d'une démonstration spéciale, en revanche, après comme avant son élévation à l'épiscopat, il fut l'orateur dont la voix s'imposait dans toutes les grandes circonstances.

Sa parole chaleureuse et convaincue ne fut jamais plus éloquente qu'au jour mémorable du jubilé sacerdotal du vénérable curé de Saint-Ambroise.

Un témoin de cette fête en a fait une relation intéressante qui mérite de figurer dans cette étude ; car, outre le mérite personnel du jubilaire, qu'elle met en relief, elle rapporte un événement unique dans l'histoire de Lorette. En effet, le père Chaumonot était retiré à Québec, malade et infirme, quand sonna l'heure de ses *noces d'or*, prélude des noces royales de l'Agneau, *regias agni dapes*, auxquelles il devait être bientôt convié.

" La Jeune-Lorette, dit le chroniqueur, dont un curé fut le premier évêque des Trois-Rivières, et deux enfants, l'un, le premier évêque de Sherbrooke, et l'autre, le premier évêque de Chicoutimi, pressentait naturellement qu'au jubilé de son patriarcal curé il y aurait parmi les assistants quelqu'un qui accorderait des indulgences. Aussi ses préparatifs n'étaient-ils pas ordinaires. De la chapelle huronne à l'église paroissiale la voie publique était convertie en sentier solitaire, au milieu d'une forêt si épaisse que les brigands s'y cachaient déjà. De gentils petits zoulous en bas rouges faisaient renâcler les chevaux à l'odeur de la poudre, et fuir

au bruit de leurs armes à feu. La régularité des arches, le choix des inscriptions, la disposition des cadres précieux, des oriflammes et des drapeaux, indiquaient cependant qu'on était encore sur la rue si fréquentée par les visiteurs et les étrangers. Cette pompe, que rehaussait la présence des paroisses voisines accourues en foule, se déployait à l'insu du vieux roi de la fête qui, seul, retiré dans le lieu saint, se préparait à la célébration des saints mystères. Cinquante prêtres, psalmodiant le *Magnificat*, viennent en chœur prendre place dans les stalles du temple dédié au grand saint Ambroise. Mgr Cazeau occupe un siège à lui réservé. Mgr Dominique Racine, et son frère, Mgr Antoine Racine, occupent les deux premiers sièges épiscopaux. Mgr Laflèche prend le siège *in cornu evangelii*, et Mgr Taché, le siége *in cornu epistolæ*. Enfin Mgr Taschereau, accompagné de ses porte-insignes et de ses assistants, s'agenouille quelques instants à son prie-Dieu, pour occuper ensuite le trône. Puis le vieux célébrant, revêtu des plus riches ornements, précédé de ses clercs, aidé de ses ministres sacrés, [1] s'avance vers l'autel et ajoute le dernier décor à cette imposante réunion. La voix du saint viellard révèle sensiblement les grands émotions de son cœur. De plus grandes épreuves cependant étaient réservées à sa sensibilité. Comment, en effet, le cœur de Monsieur François Boucher aurait-il pu éviter de se fendre, et ses yeux retenir leurs larmes, en entendant cet ami, vénérable enfant de sa paroisse, lui rappeler dans le langage de l'enfant à son père, les paroles si graves et si bonnes, par lesquelles. il y a cinquante ans, il s'immolait définitivement au Seigneur : *Dominus pars hæreditatis meæ*, ' le Seigneur est la part de mon héritage ? ' S'élévant ensuite à de hautes considérations, Monseigneur de Sherbrooke fit entrevoir de quelle agréable odeur

(1) Le diacre du jour fut l'abbé P. Vincent, et le sous-diacre, l'auteur de cette étude.

avait été à Dieu ce premier sacrifice de l'humble lévite. La réponse du Seigneur éclata par une preuve visible de son plus grand amour pour l'homme. En lui confiant, en effet, son éternel sacerdoce, il le couronne d'honneur et le place parmi les princes de son royaume. Et, dans la richesse de sa miséricorde, le Seigneur va jusqu'à se soumettre au jeune prêtre, qui, dès sa première messe, lui commande ne venir du ciel sur l'autel s'immoler encore pour le pécheur. Pouvoir redoutable aux anges eux-mêmes ! Le prêtre, au lieu de faillir sous le poids de sa dignité, en est grandement fortifié, et dans une surhumaine audace, il s'efforce de rendre au Dieu de sa jeunesse sacrifice pour sacrifice. L'ingénieux orateur, pour faire saisir sa pensée par tous ses auditeurs, se servit du passage de l'Evangile, où il est dit que Jésus-Christ, trahissant son adorable jalousie, demandait à son ami Pierre : ' Pierre, m'aimes-tu plus que ces disciples ? M'aimes-tu plus que ces apôtres ?—Oui, oui ! Seigneur, je vous aime plus qu'eux ', disait l'autre en émoi— Puisqu'il en est ainsi, pais mes agneaux et mes brebis, c'est-à-dire, fais-les vivre de la vie que j'ai apportée du ciel. ' C'est ce que fit Pierre jusqu'au martyre. Le missionnaire a senti lui aussi la divine ambition. Jésus-Christ lui a dit : ' M'aimes-tu plus que ton père, ta mère et tes amis ?—Vous le savez, Seigneur.—Va paître dans les prairies de l'Ouest mes agneaux et mes brebis égarés.—M'aimes-tu plus que tout ce qui est le plus cher sur la terre ?—Vous le savez, Seigneur.—Va porter la vie à ceux qui dorment dans les ombres de la mort, sur les bords de la Mer Glaciale. '—Et le jeune prêtre d'obéir promptement. De retour de ses pénibles missions, au lieu de se plaindre, il s'est écrié avec anxiété: *Quid retribuam Domino pro omnibus quæ retribuit mihi ?*—' Que rendrai-je au Seigneur pour tout ce qu'il a fait pour moi ? '

" La réponse était déjà trouvée : ' Je continuerai à boire

son calice salutaire. Oui, ce calice que la main de l'ange de Gethsémani m'a présenté, je le boirai jusqu'à la lie, et et il ne sera enlevé de mes lèvres qu'à ma dernière agonie.' Telles ont été les principales pensèes développées avec force et dans un style vraiment oratoire par le célèbre prédicateur.

" L'office divin, continué avec grande pompe, se termina par l'hyme d'actions de grâces, *Te Deum*. Du haut de la galerie du presbytère, au milieu de ses confrères, et en présence des évêques, le bon vieux pasteur reçut les adresses de félicitation de sa paroisse, du corps de musique de Charlesbourg, et de sa première paroisse, l'Ange-Gardien. L'intelligent viellard avait un mot heureux pour tous. Des paroles tendres et paternelles envers ses bons paroissiens attendrissaient jusqu'aux larmes ; d'autres, élogieuses à l'endroit des présents de circonstance réveillaient l'orgueuil légitime des donateurs ; enfin le bon mot pour rire venait si à propos qu'il ne manqua jamais d'efficacité. Le bon curé eut un mot d'éloge bien mérité pour son excellent vicaire, qu'il qualifia de ' bâton de sa vieillesse, sur lequel il s'appuie fortement et sûrement.' Monseigneur Taché et Monseigneur Laflèche parlèrent successivement des travaux apostoliques de M. Boucher à la Rivière Rouge. Les deux prélats parlèrent avec tant de sympathie qu'ils soulevèrent les applaudissements de tous les auditeurs. Monseigneur l'Archevêque de Québec vint à son tour féliciter les paroissiens de Saint-Ambroise de leur magnifique fête. Sa Grandeur confirma tout ce qui s'était dit de bien, et à l'endroit du vénérable curé, et à l'endroit de la bonne Jeune-Lorette. Pour couronner la première partie de ce grand jour. Monseigneur dit au peuple : ' Afin que la bénédiction descende avec le plus d'abondance possible sur vous et sur vos enfants, j'inviterai Mes Seigneurs les évêques à s'unir à moi pour vous bénir tous ensemble.' La galerie se vide, et les quatre

évêques viennent se joindre à l'archevêque qui entonne à haute voix la bénédiction solennelle. Les prêtres répondent au chant.—Alors, les mains élevées au ciel les cinq évêques bénissent de tout cœur l'immense foule prosternée. ' Que c'est beau ! que ç'a été beau ! ' répète partout la multitude qui se disperse. A la fin du diner, M. Boucher, faisant son testament, prit un riche pain de Savoie, et le présenta à son vénérable ami, Mgr Cazeau, l'invitant à accepter ' le chanteau.' Mgr Cazeau, dont le cinquantième anniversaire attire déjà l'attention publique, reçut avec toute son exquise politesse cet acte de courtoisie de son vieil ami.—Puis le bon curé de Lorette remercia Nos Seigneurs les évêques de l'honneur qu'il recevait de leur présence ; il les pria en même temps de penser à lui dans leur ferventes oraisons, afin de lui obtenir une chose plus précieuse que l'or de ses noces: *pretiosa in conspectu Domini mors sanctorum ejus ;* une mort précieuse devant Dieu. A trois heures de l'après-midi il y eut bénédiction du Saint Sacrement à la chapelle huronne. Ces bons fils de Kondiaronk présentèrent leurs félicitations au vieux missionnaire, dont le cœur apostolique déborda de nouveau en bénédictions sur ses chers sauvages. Le tout fut couronné le soir par une brillante illumination." (1)

Le vénérable missionnaire, miné par l'âge et les infirmités, voyant approcher la fin de sa longue carrière toute consacrée au service de Dieu et des âmes, pouvait dire à bon droit avec le vieillard Siméon : " C'est maintenant, Seigneur, que, selon votre parole, vous laisserez aller en paix votre serviteur." (2)

Le maître qu'il avait si bien aimé et servi ne tarda pas à l'appeler à sa récompense. Le 4 décembre 1880, il s'en-

(1) L'abbé G. E. Sauvageau, dans *Les Annales de la bonne Sainte-Anne de Beaupré*, Sept. 1879.

(2) *Nunc dimittis servum tuum, Domine, secundum verbum tuum in pace.* (Luc, II, 29.)

dormit dans la paix du Seigneur, vivement regretté de tous ses paroissiens, et en particulier de ceux de la mission huronne.

L'archevêque de Québec, Mgr Taschereau, chanta son service funèbre, et Mgr. Antoine Racine prononça l'éloge du défunt. Choisissant pour texte les paroles de Judas Macchabée rappelant à ses soldats la vision d'Onias : " Il a été un hommé vraiment bon et plein de douceur, modeste dans son regard, réglé dans ses mœurs, agréable dans ses discours," il en fit au vénérable mort une application des plus heureuses.

Puis, après avoir dit qu'un prêtre comme M. Boucher ne passe pas tout entier, mais reste dans le souvenir des familles qu'il a édifiées par ses vertus, il termina son discours par cette pathétique apostrophe :

" Paroissiens de Saint-Ambroise, vous n'oublierez jamais cette douce, paternelle et vénérable figure que vous aimiez tant à contempler dans les cérémonies de la religion. Vous garderez la mémoire de ce prêtre au cœur si bon, si miséricordieux ; vous lui resterez unis par les liens de la charité."

" Adieu, bon Père Boucher, mort pauvre par amour pour les pauvres, mais riche dans la foi, dans la douceur et la miséricorde. Adieu ! puissions-nous graver dans nos cœurs la salutaire leçon de désintéressement que vous nous donnez, en nous inspirant d'une vie qui demeurera un honneur pour la paroisse de Saint-Ambroise et pour l'église de Québec."

Messire Boucher fut enterré dans l'église de Saint-Ambroise. Un seul autre prêtre, Messire Joseph Pâquet, premier curé de la paroisse, y avait reposé avant lui.

Messire Guillaume Giroux succéda à M. Boucher, dont il était depuis plus de dix ans le vicaire dévoué. Né dans la paroisse voisine de Charlesbourg, il n'a jamais exercé le ministère en dehors de Saint-Ambroise. C'est un exemple assez rare de stabilité chez un clergé qui habituelle-

ment n'arrive à pareil poste qu'après avoir parcouru successivement les étapes diverses du vicariat et de la desserte laborieuse des paroisses nouvelles.

Ce n'est pas que le travail ait manqué au vaillant desservant de Saint-Ambroise durant la décade de vieillesse et d'infirmités qui termina la carrière du vieux curé-missionnaire. Outre le ministère paroissial dont il se trouva forcément seul chargé, il dut présider à la construction du presbytère nouveau en 1874, et enfin de l'église paroissiale, bel et vaste édifice roman, dont l'intérieur sera achevé avant la fin de l'année 1901.

Le 18 mai 1882, Mgr A. Racine, évêque de Sherbrooke, ordonna prêtre à Saint-Ambroise, M. A. Lebel. Ce fut la première ordination dont l'église Saint-Ambroise ait été le théâtre.

Le 21 octobre 1894 on célébra le centenaire de la fondation de la paroisse. (1)

L'archevêque de Québec, Mgr L.-N. Bégin, officia pontificalement, et le Père Béliveau, jésuite, prêcha. Il convenait qu'en cette fête on entendît la voix d'un des fils de saint Ignace. Le zèle de leurs devanciers n'avait-il pas jadis conquis au Christ et placé à l'abri de la croix la peuplade errante dont les débris bénissent encore la mémoire de leurs premiers apôtres, de ces ames généreuses, qui, avant de disparaître de la Nouvelle France, avaient assuré à leurs successeurs dans le ministère des âmes les moyens de perpétuer la mission ?

(1) Le journal *L'Evénement* (24 octobre 1874), rendant compte de la fête, évalue la population à cette date à 708 familles, comprenant 3,782 âmes, dont 2,796 communiants.

ÉPILOGUE.

Et maintenant, ami lecteur, ma tâche est finie, et la vôtre aussi. Nous avons peiné tous deux : moi, à chercher les matériaux de cette longue étude et à leur donner une forme passable ; vous, à me suivre patiemment depuis l'heure de la dispersion des Hurons, au dix-septième siècle, du pays des grands lacs à la cascade de Lorette, à l'aurore du vingtième, témoin de leur disparition finale.

La chronique que j'avais d'abord rêvé d'écrire sur le lieu de mon enfance, a évolué, comme malgré moi, en un volume de trois cents pages, dont le plan et les divisions m'ont obsédé jusqu'à ce que j'aie résolu d'en réaliser l'exécution. Je serais tenté de regretter mon temps et mon travail, si je n'avais conscience d'avoir accompli un devoir en sauvant de l'oubli quelques souvenirs précieux, en fixant par quelques traits fugitifs la physionomie d'une nation qui joua un grand rôle dans notre histoire, et dont l'ombre même va bientôt disparaître.

Prémices du sang des martyrs de la Nouvelle-France, ces néophytes hurons, après avoir expié dans l'humiliation et la ruine leur orgueil et leur résistance à la grâce, devaient, à leur tour, montrer la lumière de la vérité aux sauvages qui ne la connaissaient pas et préparer les voies aux prédicateurs que le Seigneur devait bientôt leur envoyer. C'est là, sans doute, la double raison de leur dispersion.

Et maintenant la justice divine satisfaite et la mission providentielle de la nation accomplie, elle disparait de la scène de la vie, non toutefois sans laisser sur les pages de l'histoire le souvenir d'un glorieux passé.

" Elle ressemble à un arbre qui n'a jamais pu prendre solidement racine sur le sol où on l'avait transporté.

Privées de la sève vivifiante, ses feuilles desséchées se détachent les unes après les autres, sans qu'il puisse espérer un nouveau printemps pour lui rendre la fraîcheur de ses jeunes années. Il ne restera bientôt d'autre trace de cette nation puissante qu'un nom justement célèbre dans nos annales." (1)

Ces paroles écrites il y a juste un demi-siècle, sont maintenant réalisées.

Naguère, sur les bords de l'onde murmurante
Un vieux chêne élevait sa tête dans les cieux.
.....
Mais depuis a passé le vent de la tempête,
La foudre a dispersé tes débris glorieux. (2)

Dieu, le maître des nations, l'a ainsi voulu pour sa plus grande gloire et le bien de l'homme, qu'il a façonné de ses mains et qu'il conduit par les voies inscrutables de sa sagesse, à ses destinées éternelles.

Le Huron chrétien l'a compris, et sans murmurer contre la Providence divine, il attend avec résignation la dernière étape de son long et douloureux pèlerinage.

Quand, à la tombée de la nuit, la ville qui fut jadis Stadaconé, s'illumine d'un diadème étincelant " comme une reine se pare de ses diamants," le petit-fils du dernier Huron, songe peut-être avec tristesse au flambeau éteint de sa race jadis si puissante. Mais il n'a au cœur ni amertume ni envie ; car le " visage pâle " est devenu son frère, et cette gloire qui l'éblouit n'est pas celle d'un oppresseur, mais d'un protecteur et d'un ami.

Pauvre nation huronne, tu n'es plus. Le malheur a dispersé tes fils aux quatre vents du ciel, comme les perles d'un collier dont une main sacrilège a brisé la trame.

" Recueillez, avait dit le Maître à ses disciples, recueillez les fragments afin qu'ils ne périssent point." (3) Ramassant

(1) Le P. F. Martin, dans la *Relation* du P. Bressani ; 1re édition, p. 318.

(2) Vers de l'historien F.-X. Garneau.

(3) *Colligite fragmenta ne pereant.* Joan VI, 12.

un à un, parmi les debris de ta grandeur disparue, les souvenirs de ton glorieux passé, comme un voyageur recueillant des grains de *ouampum* précieux sur le site d'une bourgade détruite et abandonnée, j'ai voulu en composer une offrande à celle qui te fut toujours propice, à la *Vierge fidèle* qui t'a aidée à garder " la foi des anciens jours."

Laisse-moi, ô Marie, graver sur le mur de ton sanctuaire ces paroles qui résument l'histoire des souffrances d'un peuple et le souvenir de ta compassion envers lui :

SISTE, VIATOR, ET MEMENTO
QUOD OLIM
FAMOSÆ HURONUM GENTIS
RELIQUIÆ ET UMBRA,
PUSILLUS GREX,
SANGUINIS MARTYRUM SEGES,
OSSIBUS PATRUM RELICTIS,
MARIA DUCE,
ALIAM DOMUM INQUIRENS,
AD HAS SACRAS ÆDES
EX VOTO PATRIS CHAUMONOT
LAURETANÆ VIRGINI DEDICATAS
TOT ÆRUMNIS, BELLIS, STRAGIBUS, VIIS CONFECTUS,
INDUCIAS ET VICTUM INVENIT ;
ET NUNC,
SUB TUTELA CRUCIS CHRISTI,
CUI SEMPER FIDELIS,
ARCHANGELI TUBAM EXPECTANS
IN SPE ET PACE REQUIESCIT. (1)

(*Traduction*). (1)

" Voyageur qui passes, arrête et souviens-toi que jadis, une petite troupe, ombre et débris de la fameuse nation des Hurons, moisson du sang des martyrs, ayant laissé les ossements de ses pères, et cherchant, sous la conduite de Marie, une autre demeure ; accablée par tant de malheurs, de guerres, de massacres et de voyages, trouva enfin le repos et la vie auprès de ce temple sacré dédié par vœu du Père Chaumonot à la Vierge lorettaine, et maintenant protégée par la croix du Christ, auquel elle fut toujours fidèle, dans l'attente du clairon de l'Archange, elle repose dans l'espérance et la paix. "

APPENDICE AU CHAPITRE XI

ADRESSE DES HURONS DE LORETTE AU DUC D'YORK EN 1901

A Son Altesse Royale le Duc de Cornouailles et d'York, fils du Grand Ononthio d'Angleterre :

Grand Prince,

Bien des lunes ont passé depuis le jour où les Chefs Hurons de Lorette ont eu l'honneur de saluer, ici, sur le promontoire de Stadaconé, le Roi, Ton Père.

Quarante printemps se sont écoulés pendant lesquels le Grand Esprit appelait le futur Roi, d'alors, à régner sur nous.

Aux dernières lunes du siècle passé, au jour du deuil qui a fait pleurer l'Angleterre, nous avons aussi pleuré, avec nos frères, les Blancs, la disparition de notre Mère, la bonne Reine Victoria.

Aujourd'hui, nos cœurs sont réjouis en venant saluer, de nouveau, le futur Roi de l'Angleterre. Tu sais que, depuis que le drapeau fleurdelysé a repassé le Grand Lac, les familles du Chevreuil, de l'Ours, de la Tortue et du Loup, qui composent notre Nation, ont su vivre en harmonie avec le Dragon de Saint George. Aussi, nous venons, avec joie, redire nos sentiments de fidélité pour le Roi, Ton Père, et fumer, avec Toi, le Calumet de la Paix.

Que la chasse et la pêche Te soient abondantes ; que Ton soleil soit radieux, et que le "portage" de la vie qui Te reste à parcourir soit, pour Toi, sans accident.

Puis, à Ton soleil couchant, quand Tes pieds se refuseront à la course et qu'il fera noir en Ton œil, que la sagesse que Tu as eue pour gouverner Ton peuple et que la bonté que Tu as eue pour lui, fassent Tes consolations et Ta gloire.

Que le Grand Esprit verse sur Toi sa rosée et qu'il multiplie Tes jours et ceux de celle qui partage les joies comme les tristesses de Ton Wigwam, notre future Reine, Ta Femme, qui ressemble aux plus belles fleurs de nos bois.

J'ai parlé. Pour la Nation Huronne,

PAUL TSA8ENHOHI.

APPENDICE AU CHAPITRE XII

LA LANGUE HURONNE.—SPECIMENS DE MOTS HURONS

En attendant la publication projetée des *Racines de la langue huronne*, avec un vocabulaire, voici, à titre de spécimens, quelques mots de cette langue.

Le nom de *Huron* qui a prévalu dans l'histoire n'est pas le nom indigène de ce peuple. Il leur a été donné par les premiers Français, "a cause de leurs cheveux droits comme des soies de sanglier, sur le milieu de la tête, ce qu'on appelle en français une *hure.*" (1)

Les historiens leur ont donné différents noms. "Champlain, qui les avait appelés d'abord *Ochatéguins*, adopta ensuite le nom d'*Attigouantans*, nom de la tribu de ce peuple au milieu de laquelle il aborda lorsqu'il visita son pays. Leur vrai nom sauvage, d'après le P. Jérôme Lalemant, est *Ouendat.* C'est ainsi que les appelle aussi le F. Sagard. Les écrivains Anglais et Américains en ont fait *Wyandots* ou *Yandots.*" (2)

Les sauvages n'ayant pas d'écriture, (3) les missionnaires durent traduire les syllabes en caractères latins ou italiques, auxquels ils ajoutèrent la lettre grecque *theta*, dont le son manque dans presque toutes les langues européennes, et le signe 8 pour remplacer la dipthtongue *ou.* Ce signe, également emprunté au grec, surtout dans la typographie du 18e siècle, n'est pas le chiffre *huit*, mais un caractère résultant de la superposition de *l'ypsilon* (u) sur l'*omicron* (o), dont la réunion forme le son *ou.* Il devrait donc être ouvert dans sa partie supérieure. Dans l'écriture rapide, il devenait facilement un 8 ordinaire. Il joue le rôle du *w* anglais, dont il a la consonnance.

---

(1) Bressani, p. 71.

(2) Le même.

(3) Quelques tribus américaines avaient des signes idéographiques empruntés aux objets qui leur étaient familiers. On en trouve des vestiges dans des signatures de Hurons apposées à certaines requêtes. Entre le nom et le prénom, à la place de la croix traditionnelle, on voit une hache, ou un arc bandé avec sa flèche.

NOMS DE NOMBRE EN HURON (1)

1, skat—2, tendi.—3, achink.—4, ndak.—5, 8ich.—6, 8ahia. 7, ts8tare.—8, atera.—9, entron.—10, asen.—100, enniot i8asen, c'est-à-dire, " les dix doigts dix fois."

Pour exprimer les milliers on se servait souvent du mot *collier* de *porcelaine*, dont chacun comptait 1000 *grains*.

Pour compter des personnes ou des objets, ils disaient *skat are &c*; " en voilà le premier, en voilà le second," et ainsi de suite.

NOMS DE VILLES ET DE MISSIONS

Kébek (Québec) Teiatontaris; Les Trois-Rivières, Ok8entondié; Montréal, Teotiai; Lorette, Roreke (2); Charlesbourg, Ekandakaia; Beauport, Tionnonchiand8a; ile d'Orléans, Ah8endoé; Ancienne-Lorette, Andatraka.

NOMS DE RELIGIEUX ET RELIGIEUSES

Prêtres séculiers, hotindiask8ir8t; les Récollets, hondachitaon; les Jésuites, hatitrihenstatsi; les Ursulines, otiatato, iti d'atitrihenstatsi; les Hospitalières, otiatato, iti Rok8itande; les religieuses de l'Hôpital Général, otiatato, iti d'hari8a8i eken.

NOMS DE NATIONS

Les François, Annion, enhak; les Anglais de l'Ancienne Angleterre, Hati8endoëronnon, c'est-à-dire " insulaires "; Anglais de la Nouvelle-Angleterre, Tiorhensronnon; Flammans d'Orange, (Hollandais d'Albany), Skannetatironnon; Espagnols, Esk8annioronnon; Allemands, Alemanronnon.

NOMS DES MOIS

Janvier, " le jour croit un peu "; février, " ils (les jours) sont plus grands "; mars, " le débordement des eaux "; avril, " le

(1) Tous ces mots sont empruntés à un dictionnaire manuscrit français-huron, attribué à tort au P. Chaumonot.

(2) La présence du nom de *Lorette*, distinct de celui de l'*Ancienne-Lorette*, dans la même écriture que le reste du manuscrit, prouve que le dictionnaire où figurent ces mots ne peut être l'œuvre du P. Chaumonot, mort avant l'arrivée des Hurons à la Jeune-Lorette.

poisson doré donne", " les grues arrivent " ; mai, " on plante l'arbre ", " on sème ", " les fraises en fleur " ; juin, " temps des fraises " ; juillet, " temps des framboises et des meûrs " ; aoust, " le bled en lait ", " le blé s'ouvre " ; septembre, " le blé mûr " ; octobre, " la pesche du gros poisson " ; novembre, " pesche du poisson blanc " ; décembre, " l'ours fait ses petits ", " on fait les bandes pour la chasse du cerf ".

Rien de compliqué dans la langue huronne comme les noms servant à désigner les divers degrés de consanguinité et d'affinité. Cinq pages en écriture fine et serrée du dictionnaire sont consacrées à cette nomenclature. A la différence des lignes et des degrés vient s'ajouter, comme sujet de variation dans les terminaisons des mots, les différences de nombres et de personnes dans le pronom possessif.

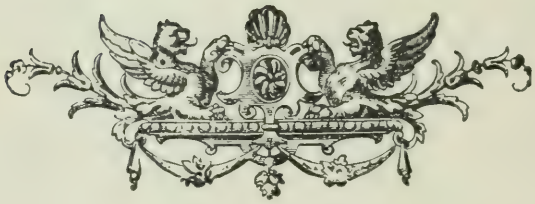

APPENDICE AU CHAPITRE XIII

Extraits du Journal de F.-X. Picard (Tahourenché) chef des Hurons de Lorette

F.-X. Picard établi chef des guerriers de la nation huronne, 29 janv. 1848, en présence de presque toute la nation et d'un grand nombre d'étrangers. Médaille présentée par le colonel Napier, secrétaire pour affaires indiennes. Présents : capt. Daniel, *Grenadier Guards*, qui prend nom sauvage *Anienlonton*, " plusieurs piquets de guerriers," les Cols. Shaw et Codrington, Capt. Vansittart, Lord Paulet.

Abonné au *Journal de Québec*, 13 mai 1843.

Curé F. Boucher arrivé à St. Ambroise, 8 oct. 1844.

Nicolas Vincent, grand chef, mort 1er nov. 1844.

Simon Romain (Tehariolin) fait grand chef des Hurons par Martin Kanasontié et autres chefs Iroquois, 17 juillet, 1845.

Conseil à Caughnawaga, tenu par les officiers du gouvernement et les chefs des Sept Nations, 13 juillet, 1846.

Horrible révolte en France, 23, 24, 25 et 26 juin, 1848. Plusieurs personnes tuées, parmi lesquelles l'archevêque de Paris, plusieurs généraux et officiers distingués de l'armée, et des membres de l'Assemblée Nationale.

C'est vers la fin de l'année 1848, que Sa Sainteté le Pape Pie IX, déguisé en laquais, est sorti de Rome, et s'est retiré à Gaëte, ville du royaume de Naples.

Cour des commissaires de St-Ambroise a siégé pour la 1ère fois le 5 mars, 1849. Commissaires : Louis-Jean-Marie Audet dit Lapointe, Narcisse Savard et Joseph Falardeau, fils.

Le rossignol a été entendu le 7 avril, 1849.

La chambre d'assemblée de Montréal a été brûlée, mercredi, 25 avril, à 10 hrs du soir. La cause est le bill d'indemnité, introduit par M. Lafontaine, qui avait été sanctionné à 3 hrs p.m. par le Gouverneur Lord Elgin.

Teint 25 grandes peaux d'orignal, 20 peaux de biche, 1 juillet 1849.

Sauvages de la rivière St-Jean, ici le 24 et 25 août, 1849.

Visite de Mgr P.-F. Turgeon, du 7 au 9 juin, 1850.

Décès de Mgr Signay, 1er archevêque de Québec le 3 octobre, 1850.

Visite à sa demeure (F.-X.-P.) de Lord et Lady Elgin, avec suite, 24 juin 1852.

Napoléon III marié dimanche 30 janvier, 1853.

Vu, 12 avril 1853, un merle chantant sur les arbres du capt. Falardeau.

C'est en l'année 1854, que l'empereur Nicolas de la Russie a commencé la guerre contre les Turcs, les Anglais et les Français.

APPENDICES AU CHAPITRE XIV

APPENDICE A

Mandement de Monseigneur l'Evêque de Québec aux habitants de la Jeune-Lorette leur donnant saint Ambroise pour patron (1)

Jean François Hubert, évêque de Québec, &c., aux habitants de la nouvelle paroisse de la Jeune-Lorette, &c. Salut et bénédiction en N.-S. J.-C.

Nous avons vu avec un extrême plaisir par votre requête de ce jour que par votre zèle et bonne volonté vous aviez réussi à construire depuis le printemps dernier un édifice assez spacieux pour le logement de votre Missionnaire et pour la célébration du service divin.

Nous ne correspondrions pas à votre pieuse ardeur si Nous ne vous donnions pour patron un des saints qui ont le plus signalé leur zèle pour la défense des intérêts du temple de Dieu. C'est pourquoi Nous avons fait choix du grand saint Ambroise, évêque et docteur de l'Eglise, dont la fête, qui arrive le sept de décembre, sera célébrée dans votre paroisse sous le rit de première classe avec octave, sans néanmoins que vous soyez obligés ce jour-là d'assister à la messe, ni d'interrompre vos travaux ordinaires à moins qu'elle n'arrive le dimanche.

Avant la fin de ce mois, Nous irons Nous-même ou Nous députerons quelqu'un pour faire la bénédiction de la chapelle ainsi que celle du cimetière de cent pieds quarrés, dès qu'il sera clos de pieux debout, Nous en rapportant à Monsr. Pâquet pour la détermination de l'endroit où il convient de le placer.

Les limites de la paroisse seront déterminées en temps et lieu et par qui il appartiendra.

Les frais considérables que Nous avons faits cette année en faveur des Missions de la Baye des Chaleurs ne vous permettent

(1) Archives de l'Archevêché de Québec (Registre E. f. 57, *verso*).

pas de compter sur Nous pour la décoration de votre chapelle. Nous espérons que le zèle industrieux avec lequel vous l'avez bâtie, vous suggèrera aussi des moyens pour la fournir des ornements les plus essentiels au service divin.

Donné à Québec, sous notre seing, le sceau du diocèse et la souscription de notre secrétaire, le 11 9bre 1795.

+ JEAN FRANCS EVÊQUE DE QUÉBEC.

Locus + sigilli. Par Monseigneur,

J.-O. PLESSIS, ptre secr.

APPENDICE B

EXTRAITS DE L'ACTE DE RATIFICATION DES BIENS DONNÉS PAR LES JÉSUITES AUX SAUVAGES DE LA JEUNE-LORETTE, ET MOYENS DE PERPÉTUER LA MISSION, 1793.

" Sont comparus en personne les Révérends Pères Etienne Thomas de Villeneuve-Girault, Supérieur des Jésuites de cette Province et Jean-Joseph Casot, procureur du Collège de cette Province du Bas-Canada, ci-devant Province de Québec et primitivement colonie du Canada ou Nouvelle-France.

" Lesquels désirant assurer et procurer les moyens de maintenir la mission des Hurons dite de la Jeune-Lorette.... ; désirant aussi concourir autant qu'il est en leur pouvoir à l'établissement stable et permanent d'une nouvelle paroisse.... ; considérant.... que le défaut de sujets ou membres de leur ordre les prive de pouvoir continuer la direction de la dite mission, les dits Révérends Pères.... déclarent solennellement et volontairement :

" 1. Qu'ils ratifient aux Hurons de la Mission de Lorette, la concession gratuite des terrains et emplacements qu'ils possèdent actuellement dans le village, tant qu'ils y demeureront, sans pouvoir de les vendre ou aliéner.

" 2. Ils ratifient également la concession de la réserve dite des

Quarante Arpents quarrés faite par les Jésuites, le 7 mars 1742, le P. Nicolas de Gonnor acceptant alors pour les Hurons.

" 3. Ils donnent à titre de don gratuit pour l'usage du prêtre qui desservira la nouvelle paroisse, les deux terrains occupés par le presbytère et le moulin à farine. (1)

" 4. Ils donnent l'église pour servir d'église paroissiale de la mission et paroisse, la maison et autres bâtiments pour le logement et l'usage du prêtre desservant, à condition que le quarré actuellement à l'usage des Hurons dans la dite chapelle leur soit conservé sans autres frais que ceux de l'entretien.

" 5. Ils donnent pour l'usage commun de la Mission et Paroisse tous les vases sacrés, ornements, bijoux d'or ou d'argent, la cloche, etc.

" 6. Veulent et entendent les dits Révérends Pères comparants qu'il soit absolument défendu aux Hurons de la dite mission—ou à toute autre personne—de quelque dénomination qu'elle puisse être, de jouer de la Crosse ou à tout autre Jeu ou Exercice bruyant les Dimanches et fêtes, depuis le premier coup sonnant de la Grand'messe ou basse messe, jusques à une heure après la messe finie, et depuis le premier coup sonnant des Vespres jusques à une demi-heure après les Vespres finies." (2)

APPENDICE C

TRÉSOR DE L'ÉGLISE DE SAINT-AMBROISE

Dans le chapitre neuvième, la description d'un riche devant d'autel a été omise par inadvertance. Sur un fond de soie antique sont brodées en or fin et avec un art des plus délicats des guirlandes de fleurs variées. Au centre, dans un médaillon, dont

---

(1) Dans le procès-verbal annexé à cet acte, se trouve le plan des divers terrains et emplacements du village des Hurons, signé par le P. Casot.

(2) Il ne reste du mobilier des Jésuites au presbytère de Saint-Ambroise, qu'un fauteuil en bois sculpté, et quelques cuillers et fourchettes en argent.

l'encadrement en relief est également brodé en or et en soie, on admire le buste d'un ravissant enfant Jésus, sous les traits du Dauphin. Ce travail est attribué à Madame de Maintenon.

Bien que le trésor de l'église paroissiale soit beaucoup moins riche que celui de la chapelle de la Mission, il n'en possède pas moins des vases sacrés d'une grande valeur. Outre un calice en argent artistement ciselé et repoussé, de fabrique française, légué par les Pères Jésuites, il y a un beau calice en argent massif, de l'orfèvre Laurent Amyot, de Québec, et un ostensoir de même métal marqué du poinçon du célèbre orfèvre québecois, François Ranvoyzé, dont le fils fut curé de Saint-Ambroise de 1801 à 1805. On sait combien les œuvres de cet habile artiste sont appréciées par les connaisseurs.

En 1900, le trésor de Saint-Ambroise s'enrichissait d'un calice et de burettes avec plateau d'une rare valeur artistique. Ces vases précieux ont été achetés à Paris, par l'abbé François Pelletier, du Séminaire de Québec. Ils ont été commandés à la maison Triouillier frères, fondée en 1680, et qui jouit encore d'une réputation méritée.

La description suivante, communiquée à *La Semaine Religieuse de Québec*, fera connaître et admirer au lecteur ces belles pièces d'orfèvrerie : (1)

" Voici donc la description de ces belles pièces d'orfèvrerie. Calice, burettes et plateau sont du style Louis XIII, et rappellent ces anciennes argenteries que la vieille France donnait autrefois à sa jeune colonie. Le calice est exécuté en argent doré 1er titre ; il pèse avec sa patène 1380 grammes, soit 3 livres et une demi-once, et il est haut de 0,35 centimètres, soit un pied et un quart de pouce environ. Il est formé d'une base ajourée composée de têtes d'anges et de quatre personnages représentant les quatre Evangélistes et leurs emblèmes ; au-dessus, une partie profilée sur laquelle repose une partie du nœud ornée de deux sujets représentant, l'un " La Nativité " (l'Enfant Jésus est couché et entouré de la sainte Vierge et de saint Joseph, ainsi que du bœuf et de l'âne ; les bergers arrivent et adorent le Messie), l'autre " Le Christ montant au Calvaire rencontre les saintes femmes." Ces sujets sont séparés par des écussons aux

(1) Voir *La Semaine Religieuse de Québec*, 26 mai, 1900.

emblèmes de la Manne Céleste. Au-dessus, une partie profilée ornée de têtes d'anges forme le départ de la tige et la base du nœud ; le nœud est orné de deux sujets : l'un " La Sainte Trinité " Dieu le Père tenant d'une main la boule du monde, le Fils, la Croix ; le Saint-Esprit est au milieu. L'autre sujet est saint Ambroise. (1) Au-dessus, une partie profilée ornée de têtes d'anges. La coupe est formée de deux sujets : l'un représentant " La Cène," l'autre, " Le Calvaire ". Ces deux sujets sont encadrés dans des cartouches soutenus par des anges en cariatides. La patène, très grande et très riche, est ornée d'un sujet de toute beauté représentant le " Couronnement de la Sainte Vierge ", le tout finement ciselé sur fond d'or non poli. Les parties en saillie, le haut et l'intérieur de la coupe, ainsi que la patène, sont d'un poli éblouissant.

" Les burettes et le plateau, en argent doré, du même style Louis XIII, pèsent 1249 grammes, soit 2 livres et 11½ onces. Les burettes sont ornées, au pied, de consoles se détachant de trois figures d'anges en cariatides. L'une d'elles sert de départ à l'anse ; entre chacune d'elles, s'inscrivant dans un médaillon sur le devant " : " La grappe miraculeuse " pour la burette au vin, et des grappes de raisin et vigne dans les deux autres cartouches. Pour la burette à l'eau, sur le devant : " Le Christ et la Samaritaine ", et dans les deux autres cartouches sont des roseaux. Sur l'un des couvercles, une grappe de raisin ; sur l'autre, une coquille.

" Le plateau est orné de quatre têtes d'anges ailés, d'où s'échappent des guirlandes de fleurs s'accrochant à des cartouches alternés. Toute cette partie est en ciselure repoussée haut relief, se détachant sur un semis de feuilles de vigne et grappes de raisin."

---

(1) Il y a ici méprise. L'artiste a représenté saint Augustin méditant sur la sainte Trinité et l'ange lui reprochant par un acte symbolique d'avoir cherché à approfondir le mystère inscrutable.

APPENDICE D

PRÊTRES NÉS À SAINT-AMBROISE (1)

1. Messire Pierre Bédard, né en 1798 ; ordonné en 1824, et nommé vicaire à Sorel ; missionnaire aux Iles-de-la-Magdeleine, en 1827 ; curé à Saint-Rémi en 1830 ; il y meurt en 1862.

2. Messire Joseph Auclair, né en 1813 ; ordonné en 1839 ; vicaire à Saint-Joseph de Lévis, la même année ; vicaire à Saint-Roch, en 1840 ; curé à Sainte-Marie, Beauce, en 1847 ; curé de Québec, en 1851 ; mort en 1887 et inhumé à la Basilique de Québec.

3. Messire J.-B. Chartré, né en 1814 ; ordonné en 1839 et nommé vicaire à Sainte-Famille, I. O. ; curé de Saint-Urbain, en 1841 ; de Sainte-Ursule, en 1844 ; de Saint-Pierre-les-Becquets, en 1849, de Saint-David, en 1855 ; il y est décédé en 1875.

5. Messire Michel Racine, né en 1815 ; ordonné en 1838 ; décédé en 1845 et inhumé dans l'église de Saint-Roch, Québec.

5. Monseigneur Antoine Racine, frère du précédent, né en 1822 ; ordonné en 1844, et nommé vicaire à la Malbaie ; missionnaire à Blandford, Bulstrode et Stanfold, en 1849 ; curé de Saint-Joseph, Beauce, en 1851 ; desservant de Saint-Jean-Baptiste, Québec, en 1853 ; préconisé et sacré évêque de Sherbrooke, en 1874 ; décédé en 1893 et inhumé dans la cathédrale.

6. Monseigneur Dominique Racine, frère des deux précédents, né en 1828 ; ordonné prêtre en 1853, et nommé vicaire la même année, à Notre-Dame de Québec ; curé de saint Basile (Portneuf) en 1858 ; de la Rivière-du-Loup (Fraserville), en 1859 ; de Chicoutimi, avec titre de vicaire forain, en 1862 ; préconisé et sacré évêque de Chicoutimi en 1878 ; décédé en 1888 et inhumé dans la cathédrale de Chicoutimi.

7. L'abbé Prosper Vincent, né en 1842 ; ordonné en 1870 ; vicaire à Sillery, en 1871 ; curé de Valcartier, en 1874 ; vicaire

---

(1) Ces notes, avec beaucoup d'autres détails importants contenus dans le chapitre 14e de ce travail, ont été empruntées, avec la bienveillante permission de l'auteur, à l'intéressante étude historiographique de monsieur Joseph Trudel, sur Charlesbourg, Québec, 1896.

au Cap-Saint-Ignace en 1875 ; à Saint-Ambroise en 1878 ; à l'Ile-aux-Allumettes, diocèse de Pembroke, en 1884 ; au Mont-Saint-Patrice, en 1891 ; à Saint-Damien, en 1893 ; desservant à Notre-Dame-de-Lourdes, en 1899 ; vicaire à Saint-François, Beauce, en 1900 ; à Saint-Jean-Deschaillons, en 1901.

8. L'abbé Jos.-Edmond Verret, né en 1859, ordonné à Saint-Ambroise, en 1884, et nommé vicaire à Beauport ; à Sillery, en 1889 ; à la cathédrale de Sherbrooke, en 1891 ; curé de Saint-Sylvestre, en 1894.

9. L'abbé Charles-Od. Savard, né en 1870 ; ordonné en 1896 ; vicaire, la même année, à Saint-Jean-Port-Joli et à Sainte-Anne-des-Monts ; au Bic, en 1897 ; à Trois-Pistoles, en 1898 ; professeur au Séminaire de Québec, en 1898.

10. Le R. P. Pierre Martel, C. S. C., né en 1871 ; entré dans la Congrégation de Sainte-Croix, en 1893 ; ordonné en 1897, et nommé préfet de discipline au Collège de Memramcook ; en 1899, professeur au Collège Saint-Laurent ; actuellement directeur du juvénat.

MAIRES DE SAINT-AMBROISE

Le premier maire de la paroisse fut Joseph Savard ; puis viennent par ordre d'ancienneté : Pierre Beaulieu, J. A. Verret, Charles Durand, Prosper Martel, Alexandre St-Amant, Prosper Martel (pour la seconde fois), maire actuel.

Revers du double-scel de la Comp. de la Nouvelle-France

NOTRE-DAME DE LORETTE EN LA NOUVELLE-FRANCE

TABLE DES MATIÈRES

	PAGE
Avant-propos	9
Introduction	11
Chap. I,—De Sainte-Marie des Hurons à Notre-Dame de la Jeune-Lorette	16
Chap. II.—Marie patronne des Hurons—Le sanctuaire de l'Ancienne-Lorette—La chapelle de Notre-Dame de la Jeune-Lorette	25
Chap. III.—Fleurs de sainteté dans l'église huronne	41
Chap. IV.—Les apôtres des Hurons au XVIIe siècle—Les missionnaires de l'Ancienne-Lorette	63
Chap. V.—Une chrétienté modèle—La Jeune-Lorette au commencement du XVIIIe siècle	85
Chap. VI.—Les apôtres des Hurons aux XVIIIe siècle—Les missionnaires de la Jeune-Lorette	101
Appendice au chap. VI	128
Chap. VII.—Les images de Marie vénérées par les Hurons—Les statues de Notre-Dame de Foy et de Notre-Dame de Lorette	133
Chap. VIII.—Les ex-voto des Hurons à la Sainte-Vierge	155
Appendice au chap. VIII	179
Chap. IX.—Le trésor de Notre-Dame de Lorette	183
Appendice au chap. IX	208
Chap. X.—Notre-Dame de la Jeune-Lorette au XIXe siècle	213
Chap. XI.—Habitations—Costumes—Usages traditionnels et industries des Hurons de Lorette	229
Chap. XII.—Langue et chant des Hurons	249
Chap. XIII.—Chefs de la tribu huronne de Lorette—Hommes illustres—Types et familles—Dénombrement—Expéditions guerrières	265
Chap. XIV.—La paroisse canadienne-française de Saint-Ambroise de la Jeune-Lorette—Les curés-missionnaires de Lorette au XIXe siècle	279
Epilogue	303
Appendices	307

LISTE DES GRAVURES, FAC-SIMILÉ, ETC.

	PAGE
Vue de la Jeune-Lorette en 1840	6
Lettre du chapître de Chartres aux Hurons de Lorette	172
L'Enfant Jésus de la chapelle des Hurons à Lorette	188
Reliquaire envoyé aux Hurons de Lorette par le chapître de Chartres	197
Oriflamme aux armes de Beauharnois	207
Groupe caractéristique des Hurons de Lorette, en 1838	272

Imprimatur

† L.-N. Arch. Quebecen.

die 8 decembris 1901.